

GUIDE ANTONY 2013



CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE

HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY

01 79 36 04 50

2 IRM SEMI-OUVERTES NOUVELLE GÉNÉRATION

RDV du lundi au dimanche inclus

Examens généraux - Urgences
Mammaire - Vasculaire
Cardiaque

2 SCANNERS

64 & 256 barrettes
avec logiciel de réduction de dose

Examens généraux - Urgences
Coloscopie virtuelle
Scanner cardiaque
Biopsie sous scanner

PÔLE SEIN

Dépistage
Mammographie numérisée
avec tomosynthèse
Échographies mammaires
Macrobiopsies stéréotaxiques
Biopsies mammaires écho-guidées

RADIOLOGIE GÉNÉRALE

Examens généraux
Échographie
Doppler
Radiologie Dentaire
Ostéodensitométrie

PÔLE CARDIOVASCULAIRE INTERVENTIONNEL

01.79.36.04.61

Coronarographie
Angioplastie coronaire
Angioplastie numérisée



<http://imagerie-medicale-hpa.com/>

URGENCES 24H/24 - antony-radio@gsante.fr

25, avenue de la Providence - 92160 Antony



Une ville équilibrée... et qui entend le rester.

Une étude de l'Observatoire des inégalités, publiée en 2011 par la revue *Alternatives Economiques*, a mis en lumière une réalité que nous soupçonnions : Antony est une des villes les moins inégalitaires de France, l'une des villes où les écarts de revenus entre les habitants sont les plus faibles, une ville équilibrée socialement malgré un niveau de vie sensiblement supérieur à la moyenne ce qui est peu fréquent. Cet équilibre, c'est une chance pour notre ville, c'est la condition première d'un véritable développement durable. Nous devons le conserver.

Un équilibre entre les différents quartiers de la ville, tout d'abord, entre le centre et la périphérie. Tous les quartiers, aussi éloignés soient-ils du centre-ville, voient leurs réseaux de câbles enfouis, leur voirie rénovée, sécurisée, réaménagée et rendue accessible aux handicapés. Tous les quartiers pourront bénéficier, d'ici la fin du printemps 2013, du très haut débit.

Aucun quartier ne doit être laissé à la traîne. Le quartier du Noyer-Doré, qui s'était passablement dégradé dans les années 1980 et 1990 comme tous les grands ensembles, a été transformé par une opération de rénovation urbaine qui a duré dix ans. Il continue de bénéficier d'une action sociale de soutien spécifique dans le cadre d'un contrat urbain de cohésion sociale.

Dans le même esprit, nous voulons faire du site de la résidence universitaire, abandonnée depuis longtemps par l'Etat, un nouveau quartier de la ville, agréable et animé, où les étudiants seront heureux. De même l'aménagement du terrain de l'ancien IUFM va embellir le quartier Pajeaud et lui donner une nouvelle impulsion. Enfin, nous espérons vivement que les hésitations actuelles des pouvoirs publics sur la mise en œuvre du projet du Grand Paris finiront par se dissiper, et que la gare prévue sur le site d'Antony-pole, en face du centre André-Malraux, se réalisera dans les meilleurs délais. Nous l'espérons, en particulier, pour les habitants du quartier des Rabats que cette future gare mettra à moins d'une demi-heure du centre de Paris.

Un équilibre aussi dans la construction de nouveaux équipements, qui doivent répondre à tous les besoins : ceux des familles, avec les deux projets de crèches prévues pour 2015, et celui de la grande ludothèque du centre-ville qui ouvrira à l'automne 2013 ; ceux des cinéphiles avec le nouveau cinéma de quatre salles ; ceux des associations, mais aussi des groupes musicaux qui disposeront de studios d'enregistrement dans le futur complexe culturel et associatif, prévu pour le printemps 2014 ; ceux des sportifs avec le complexe sportif la Fontaine et le centre aquatique de Pajeaud, prévus pour 2015 ; ceux des écoliers, avec la reconstruction de deux groupes scolaires et la modernisation des autres. Et, pour tous, le parc des Bas-Graviers dont l'aménagement s'achèvera fin 2013. Avec ces aménagements et ces projets, Antony sera dans quelques années, nous l'espérons, encore plus agréable à vivre, et toujours aussi équilibrée.

Jean-Yves Sénant
Maire d'Antony

SOMMAIRE

Votre ville et vos élus 3

- Histoire et patrimoine
- Vos élus
- Information civique
- Jumelages
- Lieux de cultes
- Communication et relations publiques

Services publics et finances locales 25

- L'administration communale
- Finances locales
- Démarches administratives
- Autres contacts

Cadre de vie et développement durable 39

- Environnement
- Aménagement urbain et habitat
- Antony ville durable

Développement économique 77

- Un territoire d'excellence
- L'économie à votre service
- Formation
- Autres contacts

Action sociale 89

- Pôle social
- Autres administrations
- Handicaps
- Cohésion sociale au Noyer-Doré
- Associations

Droit et sécurité 97

- Les juridictions
- Faire valoir vos droits
- Sécurité locale et prévention
- Contacts

Seniors 107

- Accueil et information
- Maintien à domicile
- Loisirs

Enfance jeunesse 117

- Petite enfance
- L'âge de l'école
- Espace aux jeunes !

Sports et loisirs 135

- Le sport municipal
- Le sport associatif
- Les animations de loisirs

Culture 141

- L'action culturelle municipale
- Les Hauts-de-Bièvre à Antony

Santé 155

- Etablissements
- Professions de santé et autres
- Urgences

Index 183

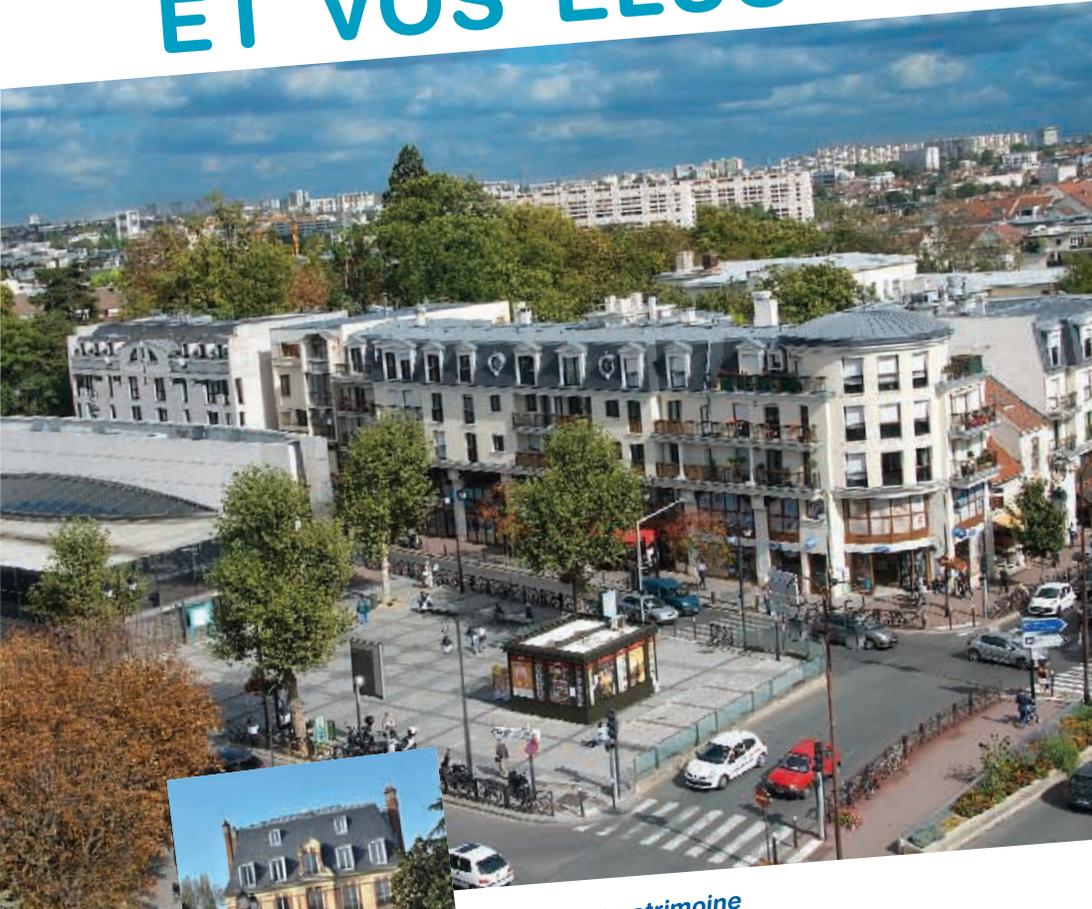


Édité en novembre 2012 par la ville d'Antony et distribué avec le bulletin municipal officiel N° 274.
Directeur de la publication : Jean-Yves Sénant
Conception, rédaction : InfoCom 01 40 96 71 78
Couverture : le parc du Noyer-Doré, photo O. Dugenet
Photos : Mairie d'Antony, Fotolia
Mise en pages : Euro Conseil Edition
Impression : Imaye Graphic
Publicité : Série Médias 01 40 96 11 88



Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, selon un processus de fabrication plus respectueux de l'environnement.

VOTRE VILLE ET VOS ÉLUS



*Histoire et patrimoine
Vos élus
Information civique
Jumelages
Lieux de cultes
Communication et relations publiques*

Agréable à vivre, Antony est dotée de nombreux services publics, d'équipements sportifs et culturels de qualité, d'un commerce actif. Particulièrement bien desservie en moyens de transports et bénéficiant d'un cadre de vie préservé et verdoyant, elle est également une ville dynamique qui attire les entreprises. Sous-préfecture des Hauts-de-Seine, Antony fait partie de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre.



62 247 habitants

(source INSEE, janvier 2012, population 2009)
dont 61 393 en population municipale, et 854 comptés à part (étudiants internes hors Antony, étudiants en résidence universitaire à Antony, militaires dont la résidence personnelle est à Antony...)

970 ha

dont 19 % d'espaces verts et non bâtis

6 stations de RER

5 bureaux de poste

18 multi-accueils ou crèches

26 écoles publiques

50 entreprises

de plus de 50 salariés

761 artisans et commerçants

40 salles de sport

2 médiathèques

60 000 visites/mois

sur le site Internet www.ville-antony.fr



Histoire et patrimoine

« Le nom d'Antony vient de celui d'un propriétaire gallo-romain appelé **Antonius**. C'est dans la confirmation d'une donation royale à la grande Abbaye que, pour la première fois, en 829, apparaît le nom d'Antony. De la "chapelle" de 829, on peut voir les restes sous la tour de l'**église Saint-Saturnin**.

X^e-XV^e siècles : la création d'une « paroisse »

L'histoire d'Antony a été mouvementée. En effet, le village situé sur le plat pays, à mi-chemin entre Paris et la place forte de Montlhéry, s'est trouvé sur la route des bandes et des armées lors de tous les soubresauts de l'histoire de l'Île-de-France : invasions vikings du X^e siècle, guerres de Cent Ans, du Bien Public, de Religion, de la Fronde, disettes de la Révolution, invasions de 1814 et 1870 et même la Libération de 1945.

L'église inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques porte les traces de cette histoire dans ses constructions successives. Elles correspondent aux périodes d'accalmie et de relative prospérité qui ont suivi toutes ces catastrophes : tout premier gothique du XII^e siècle (l'église a été érigée en paroisse en 1177), puis gothique du XV^e siècle.

XVI^e-XVIII^e siècles : l'extension du village

Au XVI^e siècle, François I^{er} décide de paver la **route directe de Paris à Orléans**. Des auberges et relais s'établissent alors en bordure de la grande route, donnant naissance au passage de la Bièvre au lieu-dit : le Pont d'Antony. Le chemin qui joint le Pont au Village deviendra plus tard l'actuelle rue Auguste-Mounié. La prospérité de cette période se traduit aussi par l'autorisation royale, en 1545, de créer un **marché** (déjà fixé au jeudi!). La majorité des villageois se consacre à l'élevage sur les prairies communales de la Bièvre, à la culture des céréales et de la vigne sur les Gravieres et les Grouettes des côteaux. Au XVIII^e siècle est créée la **Manufacture royale de cires** (ave-

nue du Bois-de-Verrières). Elle a le privilège de fournir Versailles et emploie une centaine d'ouvriers.

Antony avait alors vraisemblablement un millier d'habitants. C'est pendant cette période que des notables de Paris construisent de belles demeures dans les environs de la capitale, dont Antony n'a gardé que quelques restes : une façade du château de Berny, la "folie" et le parc (parc Heller) du château de Castries, aujourd'hui disparu.

XIX^e-XX^e siècles : la naissance d'une ville

Avec l'arrivée du chemin de fer en 1854, la vie d'Antony va basculer complètement, surtout après la guerre de 1870.

Non seulement les **cultures se spécialisent** : Antony va produire des primeurs, des fruits, des fleurs même, transportés sur le marché parisien par « **l'Arpajonnais** », construit en 1884. Mais surtout, le bourg rural et ses annexes se voient cernés par la construction hâtive de pavillons. Les Parisiens à l'étroit dans leurs murs viennent s'installer le long de la voie ferrée, en « banlieue », sur des terrains moins chers qu'à Paris. C'est la « grande poussée des lotissements » dont la croissance anarchique, à une époque où les contraintes de l'urbanisme n'existaient pas, pose de graves problèmes de voirie et d'équipement. De ces « mal lotis », **Auguste Mounié** fut le grand défenseur. Lourde charge pour les municipalités d'alors, mais aussi essor : de 1 800 habitants vers 1880, la ville passe à 19 780 habitants en 1936 et fait un nouveau bond démographique après 1950 avec le Grand ensemble.

La multiplication des équipements scolaires, sportifs et culturels, le **développement des transports** (en particulier le RER et le Val vers Orly), la création de commerces, l'implantation de la zone industrielle et d'une zone de haute technologie, l'amélioration de l'urbanisme enfin, assurent à Antony une animation autonome et en font une ville à part entière. »

► **Anne Fontaine**, 1992 (extrait), historienne, géographe et auteur d'études sur Antony (1922-1996).

La Croix de Berry
vers 1925



Patrimoine

La ville d'Antony a créé une collection de dépliants dédiée au patrimoine. 10 titres sont parus entre 2004 et 2012, sur le centre-ville, les écoles, les pavillons, les lieux de mémoire... Le dernier, publié en septembre 2012 : *Gens de lettres et artistes*.

Des associations antoniennes sont partenaires des services Culturel et Archives dans ce travail de recherche et de synthèse : office de tourisme, Atelier-musée du pays d'Antony, AVF Antony. Elles co-organisent avec le service Culturel la journée nationale du patrimoine en septembre. C'est l'occasion de visiter certains lieux privés ou de bénéficier des services d'un guide : ancienne manufacture royale de cires (Maison des sœurs Saint-Joseph-de-Cluny), église Saint-Saturnin, église Saint-François...

Contact :
service Culturel
Tél. : 01 40 96 72 82



Armoiries et logotypes

Les armoiries de la ville d'Antony ont une ancienneté très relative : elles ne furent adoptées en conseil municipal que le 20 juin 1919. Elles rappellent à la fois la situation topographique du pays, au point où la grande route de Paris à Orléans franchit la Bièvre, et la place tenue dans l'histoire de son développement par la puissante abbaye de Saint-Germain-des-Prés et par la famille de Hugues de Lionne.

Définition héraldique : « la commune d'Antony portera écartelé au 1 et 4 d'azur à l'écusson de sable chargé de trois besants d'argent



accompagné de trois fleurs de lys d'or, qui est de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; au 2 et 3 de gueules à une colonne d'argent, au chef cousu d'azur chargé d'un lion passant d'or ». La devise d'Antony est : *parvus ubi pagus fuit urbem jam alluit unda*, c'est-à-dire « là où était un petit village, l'onde désormais baigne une ville ».



La ville d'Antony a adopté un logotype à l'identité visuelle plus aisément reconnaissable, qui signe toutes les réalisations municipales.

Cérémonies du souvenir

Les dates importantes de notre histoire sont régulièrement commémorées par la ville, avec le concours des associations d'anciens combattants : journée nationale de la déportation (libération des camps, le dernier dimanche d'avril), 8 mai (Victoire du 8 mai 1945), 18 juin (commémoration de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940), 16 juillet (commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv'),

24 août (libération d'Antony), 11 novembre (hommage à tous les morts pour la France), 5 décembre (cérémonie en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie - 1952/1962).

Contact : service Relations publiques
Tél. : 01 40 96 73 96

Musée d'Antony

L'association « Atelier-musée du pays d'Antony », qui œuvre pour la préservation du patrimoine, a créé le musée d'Antony, avec le soutien de la ville. Musée d'intérêt local, il est installé dans la Maison des Arts (Parc Bourdeau). Ses collections sont constituées de porcelaines, faïences, outils anciens, objets d'artisanat... et d'un atelier de bourrelier entièrement reconstitué.

L'association édite *L'Echo du Terroir*.

Contact : Atelier-musée du pays d'Antony
Tél. : 01 40 91 91 73

Archives communales

Service administratif indispensable au bon fonctionnement de la mairie, les Archives communales constituent aussi le grenier de l'histoire locale, grand ouvert à tous les Antoniens curieux du passé de leur cité ou de leur quartier, et soucieux de mieux connaître ceux qui y ont vécu.



- ▶ **Collecter et trier.** Situées au sous-sol de l'hôtel de ville, les Archives communales travaillent en étroite relation avec l'ensemble des services municipaux pour recueillir les dossiers dont ceux-ci n'ont plus l'utilité immédiate. Après tri, seule une petite partie, environ 10 %, est définitivement conservée. Les Archives recherchent par ailleurs tous documents susceptibles d'enrichir et compléter leurs fonds et collections.
- ▶ **Conserver.** Ce sont actuellement plus de 10 000 cartons ou registres qui sont placés sous la responsabilité des Archives communales. Les plus anciens documents conservés ont près de quatre siècles, mais c'est à partir de la Révolution que les archives sont les plus riches. On y trouve les documents les plus divers : ce sont, entre autres, cinquante ans de bulletins municipaux, des collections de presse politique locale, des plans, des affiches, des cartes postales, des photographies et des films.
- ▶ **Classer et inventorier.** Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose ! Les archivistes sont chargés de la mise en ordre des documents et de la rédaction des inventaires qui font connaître ces archives aux chercheurs.
- ▶ **Communiquer.** Au terme des délais légaux, les documents conservés aux Archives communales sont communicables à toute personne qui en fait la demande. Le service contribue à la mise en valeur de ce patrimoine en l'ouvrant aux historiens et aux curieux, en collaborant à des publications, en participant à des expositions, etc.

Êtes-vous à la recherche de vos ancêtres antoniens du XIX^e siècle ? Vous pourrez les retrouver dans les registres d'état civil. Voulez-vous savoir quand votre rue a été ouverte, connaître l'histoire de votre propriété ? Les cadastres et les plans de voirie vous en retraceront l'évolution depuis près de deux siècles. Vous intéressez-vous à l'œuvre politique de telle ou telle municipalité ? Consultez les procès-verbaux des

élections et les délibérations du Conseil municipal. La construction d'une école retient-elle votre attention ? Vous pourrez dépouiller les dossiers de travaux. Faites-vous partie d'une association implantée de longue date à Antony ? Son histoire s'écrit aux Archives.

- ▶ **En savoir plus :** <http://www.ville-antony.fr/4-9134-Archivescommunales.php>

Les archives privées (familiales, associatives, d'entreprises) demeurent essentielles pour la connaissance de l'histoire d'Antony. Pour préserver ces documents d'intérêt historique, confiez-les aux Archives communales !

Contact : Les Archives communales sont gratuitement ouvertes à tous, sur rendez-vous et dans la mesure des places disponibles, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. : 01 40 96 73 03
archives_documentation@ville-antony.fr

Bibliographie sélective

ENJALVIN, Augustin (abbé). *Histoire d'Antony ou recherches faites sur cette localité*. Antony, chez l'auteur, 1852.

BOURNON, Fernand. *État des communes à la fin du XIX^e siècle : Antony, notice historique et renseignements administratifs*. Conseil général du département de la Seine, « Monographies des communes de la Seine », Montévrain, Imprimerie de l'École d'Alembert, 1896, 84 p.

FONTAINE, Anne (dir.). *Antony, des origines à nos jours*. Antony, Connaissance d'Antony, 1987, 200 p.

Antony d'hier et d'aujourd'hui, bulletin de l'Association pour la promotion du patrimoine d'Antony (APPA), 1989, 15 numéros parus.

L'écho du terroir, bulletin de l'association Atelier-musée du pays d'Antony (AMPA), 1992, 39 numéros parus.

FIRINO, Yvonne. *Antony, cinq siècles de rues et de lieux-dits*. S. l., Association pour la promotion du patrimoine d'Antony (APPA), Maurry, 1998, 254 p.

ATELIER-MUSÉE DU PAYS D'ANTONY, Antony, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, « Mémoire en images », 2009, 128 p.

Des personnalités associées à Antony



François Molé *(1734 -1802) Célèbre comédien adulé par le public, sociétaire de la Comédie-Française où il crée 126 rôles, il fut inhumé selon ses vœux dans sa propriété

à Antony (située dans l'actuel parc Heller).
Alfred Velpeau *(1795 - 1867) Anatomiste et chirurgien français, inventeur de la « bande Velpeau ». Il résida à Antony à la fin de sa vie.
Auguste Mounié *(1876 - 1940) Maire d'Antony pendant vingt-huit ans et sénateur de la Seine.



Spéranza Calo-Séailles (1885-1949) Cantatrice mezzo-soprano née à Constantinople, inventrice avec son époux Jean Séailles d'un nouveau matériau à base d'émaux, le lap, largement utilisé en architecture et en décoration.

Plusieurs de ses enfants se sont illustrés dans la Résistance, dont **Simone Séailles** * (1917-1945), morte en déportation. Elles reposent au cimetière d'Antony.

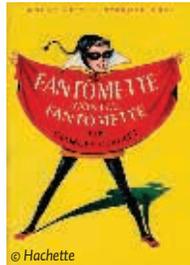


Richard Guino (1890-1973) Sculpteur et peintre catalan, naturalisé français, co-auteur entre 1913 et 1919 de sculptures modernes longtemps attribuées au seul Renoir. Il s'installa avec sa famille dans un atelier à Antony.

Paul Arma *(1904 - 1987) Pianiste et compositeur français d'origine hongroise, mais aussi auteur d'œuvres plastiques, il vécut à Antony à la fin de sa vie.



Louise Bourgeois * (1911 - 2010) Sculptrice et plasticienne naturalisée américaine en 1955, elle vécut près de vingt ans à Antony jusqu'en 1938. Son œuvre à l'avant-garde de l'art contemporain est exposée dans les plus grands musées.



Georges Chaulet (1931-2012) Auteur de plus de cent cinquante romans pour la jeunesse dont la célèbre série Fantômette (50 titres). Il a résidé soixante ans à Antony. Il vient de disparaître en octobre dernier.

René Metge (1941) Pilote automobile français, il a participé aux 24 Heures du Mans et remporté plusieurs Rallyes Dakar. Il vit à Antony.

Patrick Devedjian (1944) Maire d'Antony de 1983 à 2002, ministre de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy, président du Conseil général des Hauts-de-Seine (voir page 14).

Nicola Sirkis (1959) Chanteur, guitariste et parolier du groupe de rock Indochine, né à Antony. Son frère jumeau **Stéphane**, guitariste, est décédé en 1999.

Laurent Lafforgue (1966) Mathématicien, lauréat en 2002 de la médaille Fields, né et scolarisé à Antony.



Didier Drogba (1978) Joueur de football professionnel à Chelsea (Angleterre), vainqueur en 2012 de la Ligue des champions, il a vécu à Antony pendant son adolescence.

© Rayard

* Un lieu d'Antony porte leur nom : avenue François-Molé, rue Velpeau, rue et place Auguste-Mounié, rue Simone-Séailles, résidence étudiante Louise-Bourgeois, auditorium Paul-Arma.

Vos élus



Notre maire

Né en 1946 dans le Finistère, **Jean-Yves SÉNANT** habite Antony avec sa famille depuis 1963. Il poursuit ses études supérieures à l'Institut d'Etudes politiques de Paris et à la faculté de Droit Paris II Panthéon-Assas.

Après avoir occupé depuis 1971 différentes fonctions financières et de direction à la SNCF, il met fin à sa carrière professionnelle en 2003 pour se consacrer pleinement à son premier mandat de maire. Il est marié et père de 4 enfants.

Avant 2003 : conseiller municipal en 1983, réélu en 1989, 1995 et 2001, il est devenu en 1989 maire adjoint chargé des affaires sportives et de la jeunesse. Il fut conseiller régional de 2004 à 2010.

Jean-Yves Sénant a été réélu maire en mars 2008. Il est également Premier vice-président de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre, chargé des finances (voir p. 18).

Il reçoit à la mairie d'Antony, en semaine, sur rendez-vous au 01 40 96 72 97.

E-mail : jean-yves.senant@ville-antony.fr

Les élus de la majorité

Groupe Antony pour tous (UMP, Nouveau Centre et Gauche Moderne)

Toutes les
adresses e-mail
sont disponibles
sur le site
Internet
www.ville-antony.fr



Sophie DEVEDJIAN*
1^{er} maire adjoint,
chargée de l'urbanisme,
de la politique de la ville
et de la cohésion sociale.



Jean-Yves LE BOURHIS*
2^e maire adjoint,
chargé de l'éducation.



Véronique BERGEROL
3^e maire adjoint,
chargée de l'enfance, de la famille,
des seniors et des relations
intergénérationnelles.



Jean-Paul DOVA
4^e maire adjoint,
chargé du développement économique,
de l'emploi et du monde combattant.



Isabelle ROLLAND*
5^e maire adjoint,
chargée de la culture.



Pascal COLIN*
6^e maire adjoint,
chargé du Pôle social.



Marie-Louise MARLET*
7^e maire adjoint,
chargée du commerce,
de l'artisanat et des jumelages.



Philippe SERIN*
8^e maire adjoint,
chargé de la sécurité
et de la prévention.



Armelle BRÉHAMET-COTTENCEAU*
5^e maire adjoint,
chargée de l'environnement
et du développement durable.



Philippe MARTIN*
10^e maire adjoint,
chargé des transports,
de la circulation
et de la sécurité routière.



Nilda ZERAH*
11^e maire adjoint,
chargée des ressources humaines,
des affaires civiles et des élections.



Jacques LEGRAND*
12^e maire adjoint,
chargé du logement.



Colette COVI-HOUEMAVO
13^e maire adjoint,
chargée de l'intégration.



Pierre MÉDAN*
conseiller municipal,
délégué aux finances et à la gestion.



Christian OLLIVRY*
conseiller municipal,
délégué aux solidarités actives
logement solidaire, réinsertion,
lutte contre les exclusions.



Anny LÉON*
conseillère municipale,
déléguée à la vie associative
et au bénévolat.



Gilles LE LAMER
conseiller municipal,
délégué au sport.



Mireille BUGAT
conseillère municipale,
déléguée à la pauvreté
et à la précarité.



Sylvie AGUILAR
conseillère municipale,
déléguée aux relations
avec les entreprises.



Cyril ADDA-HALIMI
conseiller municipal,
délégué à la jeunesse.



Michel FOUQUET*
conseiller municipal,
délégué aux travaux.



Fatima MESSAOUDI
conseillère municipale,
déléguée à l'autonomie des seniors.



Gérald SIMON
conseiller municipal,
délégué aux nouvelles technologies
et à la e-démocratie.

* Conseiller de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre



Martine BOUCHET-LEMOINE
conseillère municipale,
déléguée aux animations.



Wissam NEHMÉ
conseiller municipal,
délégué aux nuisances
environnementales.



Danielle NGUYEN
conseillère municipale,
déléguée aux affaires funéraires
et à la rénovation du cimetière.



Ioannis VOULDOUKIS*
conseiller municipal,
délégué à la santé, aux sciences
et à l'hygiène.



Rosa VLASTOS
conseillère municipale,
déléguée aux animations seniors.



Serge GUÉVEL
conseiller municipal, délégué
aux actions en faveur de l'emploi.



Verena GONIN
conseillère municipale,
déléguée aux handicapés.



Kamel MOHAMMEDI
conseiller municipal,
délégué à la promotion du service civique,
au développement du bénévolat
et des projets humanitaires pour les jeunes.



Maryse LEMMET
conseillère municipale
déléguée aux réseaux
et à la maîtrise de l'énergie.



Christian FAU
conseiller municipal
délégué aux projets
de développement économique.



Claudine BATTU
conseillère municipale
déléguée aux conseils
et travaux des écoles.

* Conseiller de la communauté
d'agglomération des Hauts-de-Bievère.

► **Antony pour tous** (UMP, Nouveau Centre et Gauche moderne) : tous les élus de la majorité reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de ville au 01 40 96 73 30, et certains tiennent des permanences dans les différents quartiers d'Antony.

Point Info des Baconnets : Sophie Devedjian (urbanisme, politique de la ville et cohésion sociale) reçoit sans RV le mercredi de 15 h à 17 h (*), place des Baconnets.

Espace La Fontaine : Armelle Bréhamet-Cottereau (environnement et développement durable) reçoit sans RV le mercredi de 8 h 15

à 10 h (*). Cyril Adda-Halimi (jeunesse) reçoit sur RV (au 01 40 96 73 30).
17, place de la Résidence.

Espace du Noyer-Doré : Colette Covi-Houemavo (intégration) reçoit sans RV le mercredi de 15 h à 17 h, au 4, bd des Pyrénées.

CCAS/Pôle social : Mireille Bugat (pauvreté et précarité) reçoit sans RV le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 (*).

Le 11 Espace Jeunes : Cyril Adda-Halimi (jeunesse) reçoit sans RV le jeudi de 18 h à 19 h 30, au 11 bd Pierre-Brossolette, ou en semaine sur RV.

(*) sauf vacances scolaires

Les élus de l'opposition



François RIVET*
conseiller municipal



Françoise COLMEZ
conseillère municipale

Groupe Union pour Antony
(PS, Défi pour Antony, PCF, Parti de Gauche)



François MEUNIER
conseiller municipal



Marie-Thérèse CHARRIER
conseillère municipale



Dominique FIÉ
conseiller municipal



Pascale LE NÉOUANNIC
conseillère municipale

Groupe Antony plus
(Les Verts, Citoyens à Antony, Parti radical de Gauche)



Magali BUZELIN
conseillère municipale



Fabien FEUILLADE*
conseiller municipal



Pierre RUFAT
conseiller municipal

Antony Vivre ensemble



Caroline PÉGANG
conseillère municipale

► **Union pour Antony** (PS, Défi pour Antony, PCF, Parti de Gauche) : Prendre RV directement auprès des élus.

François Rivet : 06 78 85 45 77

Françoise Colmez : 01 46 66 01 27

ou 06 77 39 57 53

François Meunier : 06 60 64 18 32

Marie-Thérèse Charrier : 06 08 25 08 97

Dominique Fié : 06 08 66 03 61

Pascale Le Néouannic : 06 86 46 23 87

Les adresses e-mail des élus sont disponibles sur le site Internet www.ville-antony.fr

► **Antony plus** (Europe Ecologie Les Verts, Citoyens à Antony, Parti radical de Gauche) www.antonyplus.com

Magali Buzelin (Europe Ecologie les Verts) : 06 81 72 65 65

Fabien Feuillade (Europe Ecologie Les Verts, Citoyens à Antony, président de groupe) : 06 81 48 21 59

Pierre Rufat (PRG, Citoyens à Antony) : 01 46 74 58 57

► **Antony Vivre ensemble**

Caroline Pégang : 06 26 86 04 03

Votre conseiller général canton Antony Bourg-la-Reine



Patrick Devedjian
Conseiller général depuis
2004 (groupe Majorité
départementale UMP
Nouveau Centre et
Apparentés, canton Antony
Bourg-la-Reine), il a été
élu président du Conseil

général des Hauts-de-Seine en 2007, réélu en
mars 2008 et mars 2011.

Il a été auparavant maire d'Antony de 1983
à 2002, député de la 13^e circonscription des
Hauts-de-Seine (Antony, Bourg-la-Reine,
Châtenay-Malabry et Sceaux) de 1986 à 2002
et de décembre 2010 à juin 2012, ministre
délégué aux libertés locales de 2002 à 2004,
à l'industrie de 2004 à 2005, ministre auprès
du Premier ministre, en charge de la mise en
œuvre du plan de relance de 2008 à 2010.

Il reçoit sur rendez-vous au 01 47 29 32 33.

E-mail : pdevedjian@cg92.fr

www.patrickdevedjian.fr

Votre conseiller général canton Antony sud



Jean-Paul Dova
Groupe Majorité départe-
mentale UMP - Nouveau
Centre et Apparentés,
canton d'Antony sud.
Délégué aux relations
internationales (hors
affaires économiques) et

aux anciens combattants.

Conseiller général depuis 1988, maire adjoint
d'Antony depuis 1983, chargé du développe-
ment économique, de l'emploi et du monde
combattant.

Il reçoit sur rendez-vous au 01 40 96 71 33.

E-mail : jpdova@cg92.fr

Blog : jpdova.typepad.com

Vos conseillers régionaux

Le conseil régional est présidé par Jean-Paul
Huchon (PS). Pour les Hauts-de-Seine, voici vos
29 conseillers régionaux présentés par apparte-
nance politique (les groupes sont cités par ordre
décroissant du nombre total de conseillers).

- ▶ **Socialistes et apparentés** (PS et app.,
total : 59 élus)
Aurore Gillman
Roxana Maracineanu
Benoit Marquaille
Roberto Romero
Judith Shan
- ▶ **Mouvement populaire** (MP, total : 53 élus)
Marie-Dominique Aeschlimann
Jean-Didier Berger
Sophie Deschiens
Denis Gabriel
Roger Karoutchi
Frédéric Lefebvre
Martine Paresys
- ▶ **Europe Ecologie-Les Verts** (EELV, total :
51 élus)
Francine Bavay
Françoise Diehlmann
Gérard Feldzer
Hélène Gassin
Marc Lipinski
David Mbanza
Catherine Ribes
- ▶ **Front de gauche, Parti Communiste,
Gauche Unitaire, et Alternative Ci-
toyenne** (FdG, total : 15 élus)
Gabriel Massou
- ▶ **Alliance républicaine écologiste et
sociale**
(NC et app., total : 13 élus)
Bernard Gauducheau
Béatrice Lavalette (de)
Ségolène Missoffe
Rama Yade
- ▶ **Parti Radical de Gauche et Mouvement
Unitaire Progressiste** (PRG-MUP, total : 6 élus)
Laurent Dumond
Mireille Gitton

- ▶ **Front de Gauche et Alternatifs** (FdG et A, total : 5 élus)
Pascale Le Néouannic (présidente de groupe)

Vos sénateurs

Le Sénat est présidé par Jean-Pierre Bel (PS). 7 sénateurs ont été élus pour les Hauts-de-Seine en septembre 2011 (les groupes sont cités par ordre décroissant du nombre total de conseillers) :

- ▶ **Groupe UMP** (total : 132 élus)
Isabelle Debré
Jacques Gautier
Roger Karoutchi
- ▶ **Groupe Socialiste et apparentés** (total : 129 élus)
Philippe Kaltenbach
- ▶ **Groupe de l'Union Centriste et Républicaine** (total : 31 élus)
Hervé Marseille
- ▶ **Groupe CRC Communiste républicain citoyen** (total : 21 élus)
Brigitte Gonthier-Maurin.
- ▶ **Groupe écologiste** (total : 11 élus)
André Gattolin.

Information civique

Élections municipales : vous votez tous les six ans, afin de constituer le conseil municipal, composé à Antony de 45 élus. C'est une élection au scrutin de liste majoritaire avec une dose de proportionnelle, à deux tours, c'est-à-dire : vous votez pour une liste (de 45 candidats), et la répartition des 45 sièges d'élus se fait en accordant la moitié des sièges à la liste ayant obtenu au moins 50 % des voix au 1^{er} tour ou arrivée en tête au 2^e tour. L'autre moitié des sièges est distribuée proportionnellement aux scores des différentes listes.

Le maire : élu par le conseil municipal. En tant que représentant de l'État, il assure la publication des lois et règlements, organise les élections, célèbre les mariages et enregistre les naissances (fonctions d'officier d'état civil), veille à l'ordre public et dresse des

procès-verbaux en cas d'infractions à la législation (fonctions d'officier de police judiciaire). En tant que président du conseil municipal, il est responsable du budget (ordonnateur) et chef de l'administration communale.

Les maires adjoints : élus par le conseil municipal et responsables devant le maire, ils ont deux fonctions : exercer les attributions que le maire leur délègue par arrêté municipal et suppléer le maire (dans l'ordre de nomination) lorsque celui-ci est empêché. Chaque adjoint exerce les fonctions d'officier d'état civil : célébration des mariages, enregistrement de tous les actes d'état civil, délivrance des extraits ou copies d'actes.

Les conseillers municipaux délégués : nommés par arrêté du maire, ils ont délégation de pouvoir et de signature dans certains domaines. À Antony, tous les conseillers municipaux de la majorité municipale ont une délégation.

Bureau municipal : réunion de travail des élus de la majorité, le bureau municipal est organisé environ deux fois par mois afin d'étudier les différents dossiers et préparer le conseil municipal.

Commissions : constituée de 10 élus (majorité et opposition, suivant le principe de la représentation proportionnelle), et présidée de droit par le maire, chaque commission examine les dossiers avec les responsables administratifs compétents et en tient informé le conseil municipal. Ses avis sont consultatifs, ses séances ne sont pas publiques. Les 13 commissions : urbanisme et travaux ; politique de la ville ; éducation ; jeunesse et seniors ; développement économique, emploi, commerce et artisanat ; culture ; affaires sociales ; environnement ; circulation et transports ; finances ; enfance et famille ; sports ; vie associative.

Liste des élus de chaque commission sur www.ville-antony.fr / Démocratie locale / Commissions municipales.

Département / conseil général : le département est une collectivité territoriale administrée par une assemblée politique locale élue : le conseil général. Le département a une mission spécifique dans l'exercice de la solidarité, d'une part entre territoires, et d'autre part entre les populations habitant ces territoires. Il a l'entière responsabilité de l'action sanitaire et sociale (notamment les personnes âgées, l'allocation RSA, la protection maternelle et infantile...). Il participe avec la région à l'aménagement du territoire et au développement économique. Gérant déjà les collèges (construction, entretien, matériel), les départements ont la charge de leurs personnels techniques (TOS), mais aussi des ex-agents des DDE (directions départementales de l'équipement) et de milliers de km de routes auparavant nationales. À Antony, les anciennes N20 et N186 sont ainsi devenues RD920 et RD986. Il y a 96 départements en France métropolitaine et 5 en Outre-mer.

Les élections cantonales : les conseillers généraux sont élus pour 6 ans. Le conseil général est renouvelé par moitié tous les 3 ans. Les dernières élections de mars 2011 ont permis d'élire le conseiller général représentant le canton Antony-Bourg-la-Reine (Antony Nord). Les 45 conseillers généraux des Hauts-de-Seine représentent ses 45 cantons. Prochaines élections reportées à 2015.

Région / conseil régional : la région est une collectivité territoriale administrée par une assemblée politique locale élue : le conseil régional. Les domaines d'intervention majeurs de la région sont l'aménagement du territoire et la planification, la coordination des actions de développement économique avec des programmes d'aides aux entreprises, au commerce et à l'artisanat, l'apprentissage, la formation et l'insertion professionnelles des jeunes et des adultes, la construction et la gestion des lycées, ainsi que la gestion de leurs personnels techniques (TOS). Il y a 22 régions en France métropolitaine et 5 en Outre-mer.

Les élections régionales : les dernières élections de mars 2010 ont permis d'élire les conseillers régionaux au sein de l'assemblée qui gère la région (Île-de-France), c'est-à-dire le conseil régional, au scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire (prime majoritaire de 25% des sièges pour la liste arrivée en tête). Le nombre de sièges à attribuer pour chaque liste a été calculé globalement au niveau régional, puis réparti entre les sections départementales en fonction du nombre de suffrages obtenus dans chaque section. 209 conseillers régionaux ont été élus, dont 29 pour les Hauts-de-Seine. Prochaines élections reportées à 2015.

Les élections législatives : vous votez tous les cinq ans afin de désigner votre député qui siège à l'Assemblée nationale (Palais-Bourbon). Les députés sont élus au suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dans le cadre de 577 circonscriptions. Antony fait partie de la 13^e circonscription.



tion des Hauts-de-Seine, qui comprend aussi Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux. Les députés sont investis d'un mandat national. Bien que chacun d'eux soit l'élu d'une seule circonscription, il représente la nation tout entière. Nouvelle élection dans la 13^e circonscription en décembre 2012.

Calendrier électoral

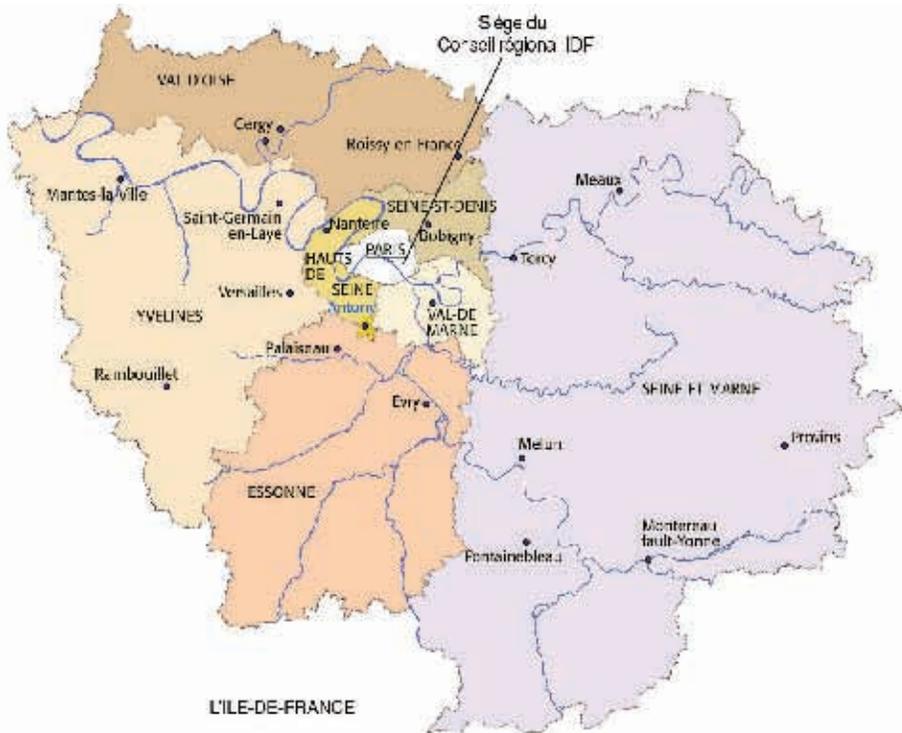
9 et 16 décembre 2012 :

nouvelle élection législative à Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux, suite à l'annulation du scrutin de juin 2012.

2013 : pas d'élection générale.

2014 : Elections municipales, européennes, sénatoriales.

Les élections sénatoriales : la mission spécifique des sénateurs est d'assurer la représentation des collectivités territoriales de la République. Cette représentation repose avant tout sur le régime électoral, les sénateurs étant élus au suffrage universel indirect par un collège composé principalement d'élus locaux, soit 150 000 grands électeurs : 577 députés, 1900 conseillers régionaux, 4 000 conseillers généraux et 142 000 délégués des conseils municipaux. Les sénateurs, qui siègent au Palais du Luxembourg, sont élus pour 6 ans et le Sénat se renouvelle par moitié tous les 3 ans. La dernière élection a eu lieu en septembre 2011 : 170 sièges étaient à pourvoir pour 6 ans, dont 7 dans les Hauts-de-Seine. Prochaines élections en 2014.





Antony fait partie de la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre créée le 1^{er} janvier 2003 avec Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson et Wissous.

► **Chiffres clés** : 7 villes, plus de 180 000 habitants, 44 km², plus de 1500 hectares d'espaces verts, 3 500 chercheurs, 9 centres de recherche, 8 000 entreprises, 18 espaces d'activités, 65 000 emplois, 18 lignes de bus Paladin, 25 lignes RATP, 4 lignes Noctilien, 6 autres lignes Optile, 9 stations RER.

► **Le président**, Georges Siffredi, maire de Châtenay-Malabry et deuxième vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, élabore les projets qui sont ensuite discutés avec les 7 vice-présidents. Il prépare et assure également l'exécution et le suivi des actions mises en œuvre par les services des Hauts-de-Bievre.

► **Les vice-présidents** : *Finances* : Jean-Yves Sénant, maire d'Antony. *Aménagement urbain, logement et urbanisme* : Philippe Pomezec, maire du Plessis-Robinson et vice-président du Conseil général. *Culture, sport*

et *recherche* : Philippe Laurent, maire de Sceaux. *Développement économique* : Jean-Noël Chevreau, maire de Bourg-la-Reine. *Environnement et développement durable* : Thomas Joly, 1^{er} adjoint au maire de Verrières-le-Buisson et conseiller général de l'Essonne. *Assainissement, eaux pluviales, voirie et stationnement* : Régis Roy-Chevalier, maire de Wissous. *Politique de la ville, transports et eau potable* : Jean-Paul Martinerie, 1^{er} adjoint au maire de Châtenay-Malabry.

► **Le conseil communautaire** discute et délibère sur les affaires relevant des compétences de la Communauté d'agglomération. Il se compose des 53 conseillers communautaires désignés par les conseillers municipaux de chaque ville (proportionnellement à sa population : 18 Antony, 9 Châtenay-Malabry, 6 Bourg-la-Reine, 7 Le Plessis-Robinson, 6 Sceaux, 5 Verrières-le-Buisson et 2 Wissous)

► **Les missions**

Développement économique : aide aux créateurs d'entreprise, promotion du territoire, amélioration de l'attractivité du territoire et de l'accessibilité des pôles économiques et zones d'activités.

Emploi : coordination des questions d'emploi et d'insertion professionnelle, notamment des jeunes de 16 à 25 ans (voir p. 83).

Collecte et traitement des déchets ménagers, assainissement et gestion des eaux pluviales.

Habitat : diversifier, développer et adapter l'offre de logements aux besoins du territoire.

Culture : gestion des 4 théâtres Firmin Gémier/La Piscine à Antony et Châtenay-Malabry, Les Gémeaux à Sceaux, Le Coteau au Plessis-Robinson et le Centre culturel Saint-Exupéry à Wissous ; des 6 écoles de musique : conservatoires d'Antony, Bourg-la-Reine/Sceaux, Le Plessis-Robinson, Verrières-le-Buisson, Wissous et Châtenay-Malabry.

Sport : élargissement de l'offre, rénovation et extension des équipements (piscines Les Blagis à Sceaux, Iris et Lionel-Terray à Antony, et Le Hameau au Plessis-Robinson).

Développement durable : préservation du patrimoine naturel, sensibilisation et éducation au développement durable dans le cadre de l'Agenda 21 communautaire ; promotion des équipements durables, via l'Espace Info Energie et Habitat des Hauts-de-Bievre.

Transports urbains : réseau de bus Le Paladin, plan local de déplacement.

Assainissement : modernisation et entretien des réseaux.

Sécurité du territoire : entretien et renouvellement des dispositifs de protection incendie

Contact :

Bâtiment Newton
3, Centrale Parc - Avenue Sully-Prudhomme
92298 Châtenay-Malabry cedex
Tél. : 01 41 87 82 82
E-mail : cahb@agglo-hautsdebievre.fr
Site Internet : www.agglo-hautsdebievre.fr

Jumelages

Le concept de jumelage entre villes est né dans les années 1950, afin de promouvoir, après les déchirements de la seconde guerre mondiale, la paix et l'entente entre les peuples.

La promotion de cet idéal à Antony doit beaucoup aux fortes convictions de **Georges Suant**, maire de 1955 à 1977, qui s'exprimait ainsi en 1969 : « ... *Quelles que soient nos conceptions politiques, philosophiques, religieuses, nous pouvons dire aujourd'hui, devant l'abominable, la formidable progression des forces de destruction des hommes, que nous sommes condamnés à la paix. Nous devons dès lors chercher tous les moyens d'atteindre ce but, et je crois que c'est par le jumelage que les hommes du monde pourront aussi parvenir à se mieux connaître, s'apprécier et, dès lors, sans doute, à s'aimer.* »

Antony a contracté ses premiers jumelages en 1961 avec la ville anglaise de **Deptford** (fusion avec **Lewisham**) et la ville italienne de **Collegno**. D'autres associations tout aussi fécondes ont été nouées depuis 50 ans, la

plus récente : un protocole signé avec la ville grecque de **Eleftheroupolis** en 2000.

Voyages, rencontres sportives, échanges scolaires et artistiques, partage d'expériences offrent cette ouverture sur le monde, qui enrichit tous les acteurs du jumelage. Les collèges et lycées participent régulièrement, les activités commerçantes et artisanales sont aussi concernées.

Individuellement, les Antoniens peuvent participer aux courts séjours proposés par les villes jumelles, avec un hébergement dans les familles. La réciprocité est souhaitée mais non indispensable. Ces voyages sont annoncés dans le magazine municipal *Vivre à Antony* et sur le site Internet de la Ville.

La commission extra-municipale du jumelage, présidée par **Marie-Louise Marlet**, maire adjointe chargée du commerce, de l'artisanat et des jumelages, coordonne ces échanges internationaux.

Nos villes amies

Reinickendorf, arrondissement de Berlin (Allemagne), 1966.



Ancien secteur français de Berlin Ouest avant la réunification de l'Allemagne, Reinickendorf (250 000 habitants), est demeurée très attachée à ce passé partagé avec la France. C'est un vaste territoire (près de 10 fois la superficie d'Antony) très verdoyant avec des forêts, des lacs, des espaces ruraux.

Lewisham, district du grand Londres, au sud-est (Royaume-Uni), fondé en 1965 par fusion avec Deptford qui était jumelée avec Antony depuis 1962. 250 000 habitants.

Collegno, située dans la province de Turin Piemont, à 9 km de Turin (Italie), 1970. 50 000 habitants.



Sderot, ville au sud de Tel-Aviv fondée en 1951 (Israël), 1984.

La majorité des immigrants vient d'Afrique du Nord et du Kurdistan. Dans les années 90, la population double avec ceux de l'ex-URSS. Obtient le statut de ville en 1996, à proximité de la bande de Gaza. Ville d'Amir Peretz, responsable du parti travailliste jusqu'en 2007.

Olomouc, à 200 km de Prague (Rép. tchèque), 1990.

Située au cœur de la Moravie, Olomouc est une capitale régionale de la République tchèque d'un peu plus de 100 000 habitants, et le second haut-lieu patrimonial après Prague. Son université a été fondée au milieu du XVI^e siècle et sa colonne de la Sainte-Trinité, érigée au milieu du XVIII^e siècle, est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Olomouc affirme sa forte identité culturelle avec son opéra, ses théâtres, son orchestre philharmonique...



Lexington, Massachusetts (États-Unis), 1989. Ville résidentielle de la banlieue de Boston, c'est aussi une ville historique, siège de la première bataille de la guerre d'Indépendance américaine.



Eleftheroupolis, à 150 km de Thessalonique (Grèce), 2000.

Située au Nord-Est de la Grèce en Macédoine, Eleftheroupolis est bâtie au pied du mont Pangée, célèbre pour ses mines d'or, à quelques minutes de la mer. Non loin, on peut visiter le site archéologique de Philippi.

Contact : service des Relations extérieures, Hôtel de ville, porte 205, tél. : 01 40 96 71 72.

Lieux de cultes

- ▶ **Paroisse Saint-Saturnin**
- **Église Saint-Saturnin**
2, place de l'Église
Tél. : 01 46 66 00 71
www.saintsat.org
E-mail : saintsat.antony@wanadoo.fr
- **Église Sainte-Odile**
21, rue du Nord
- ▶ **Paroisse Saint-Jean Porte Latine**
1, square de l'Atlantique
Tél. : 01 46 66 16 57
E-mail : stjean.portelatine@wanadoo.fr
Et Chapelle Sainte-Jeanne de Chantal
6, rue du Saule
- ▶ **Paroisse Saint-Maxime**
11, rue du Jour - Tél. : 01 46 66 07 87
- ▶ **Paroisse Saint-François d'Assise**
2, avenue Giovanni-Boldini
Tél. : 01 43 50 69 35
E-mail : sfso@wanadoo.fr
- ▶ **Communautés**
- **Soeurs de Saint-Joseph de Cluny**
14, avenue du Bois-de-Verrières
Tél. : 01 46 66 00 38
- **Chapelle Sainte-Marie (marianiste)**
2, rue de l'Abbaye
Tél. : 01 46 11 58 00
- **Maison d'accueil marianiste**
5, rue Maurice-Labrousse
Tél. : 01 46 68 13 64
Séminaires et réunions, hébergement,
location de salles et événements privés.
www.mam-antony.fr
E-mail : contact@mam-antony.fr
- ▶ **Église Copte Orthodoxe Sainte-Marie et Saint-Marc de Paris**
7, avenue des Frères-Montgolfier
347, avenue de la Division-Leclerc
(adresse courrier)
92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 31 45 26
E-mail : pere.guirguis@free.fr
- ▶ **Église évangélique baptiste**
de la Croix de Berny
3, rue du Sud
Tél. : 01 42 37 85 50
www.eglisebaptistedantony.fr.st
- ▶ **Église réformée évangélique de Massy-Antony**
7 allée des Scandinaves
91300 Massy
Tél. : 01 69 20 75 65
www.ere-massy-antony.org
- ▶ **Église réformée de France Communauté de Robinson**
36, rue Jean-Longuet
92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 60 30 40
- ▶ **Église réformée de France Parioisse de la Vallée de Chevreuse**
33, av. du Président-Wilson
91120 Palaiseau
RER Massy-Palaiseau
Tél. : 01 69 20 26 42
<http://ervc.free.fr>
- ▶ **Église évangélique luthérienne de Bourg-la-Reine**
26, rue Ravon
Tél. : 01 46 64 24 40
E-mail : eelf.bourglareine@neuf.fr
- ▶ **Église luthérienne de France Parioisse Saint-Marc de Massy**
6 allée du Japon
1, place Antoine-de-Saint-Exupéry
Tél. : 01 69 20 31 06
www.saintmarcdemassy.org
- ▶ **Association consistoriale israélite de Paris / synagogue**
1, rue Sdérot - Tél. : 01 46 66 19 17

Communication et relations publiques

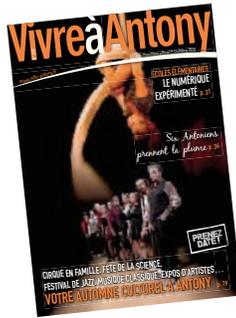
La Direction de la Communication vous informe sur les projets et les réalisations de la municipalité, et vous accompagne dans votre vie quotidienne en vous faisant mieux connaître la Ville. De l'accueil sur place aux réseaux sociaux, des publications aux relations publiques, voici les services et les supports de communication à votre disposition.

Le Pôle Accueil

Il se compose à l'Hôtel de Ville d'un accueil physique et téléphonique ayant pour mission de vous accueillir et de vous renseigner.

Les hôtesses d'accueil répondent à vos premières questions, proposent des supports de communication, orientent vers le service concerné. Elles centralisent les publications de la ville, les documentations d'autres administrations et associations, les renseignements utiles aux usagers (pharmacies de garde, démarches...). Aux heures d'affluence, les hôtesses se relaient afin d'assurer, en plus de l'accueil principal dans le grand hall (entrée place de l'Hôtel-de-Ville), un deuxième accueil dans le petit hall (côté parking rue des Champs). Elles assurent aussi le bon déroulement des mariages aux côtés des élus et du service État civil.

Le standard (01 40 96 71 00) a été modernisé afin de traiter plus efficacement les près de 700 appels quotidiens : depuis juin 2012, les communications sont prises en charge par un logiciel à reconnaissance vocale, qui renvoie automatiquement les demandes les plus récurrentes au bon interlocuteur. Pour des questions plus complexes ou simplement si vous le souhaitez, vous êtes mis en relation avec une standardiste qui vous écoute et vous dirige vers la personne ou le service compétent. Vous pouvez également privilégier les lignes directes des services dont vous connaissez bien les attributions.



Le magazine de la Ville

Vivre à Antony est le magazine mensuel de la Ville, distribué gratuitement dans votre boîte aux lettres le 1^{er} du mois (sauf en août). Il vous informe

sur l'actualité d'Antony : les travaux et projets d'aménagements dans la ville, les décisions de la municipalité, la vie scolaire et les crèches, les programmes culturels et sportifs, la vie des Antoniens, des associations... Une version sonore du magazine et une version agrandie pour les malvoyants sont disponibles gratuitement sur demande.

À partir de janvier 2013, le magazine présentera une maquette et un contenu renouvelés pour mieux vous informer.

Contact : Vivre à Antony

Tél. : 01 40 96 71 16

E-mail : vivre-a-antony@ville-antony.fr

Internet



Le site officiel de la ville (www.ville-antony.fr) est un portail pratique, dynamique et ergonomique qui vous donne accès à toute l'information sur Antony : actualités, événements mais aussi démarches administratives en ligne, plan interactif, petites annonces, sans oublier un accès en mode

audio pour les personnes malvoyantes. Une **vidéothèque** vous permet de découvrir ou de revivre les grands événements organisés par la Ville. Le site est également accessible dans une version optimisée pour les téléphones mobiles (m.ville-antony.fr). Vous souhaitez que l'information vienne directement à vous ? Inscrivez-vous à la **newsletter hebdomadaire** et rejoignez la page **Facebook** officielle de la Ville (www.facebook.com/ville.antony) pour recevoir toute l'actualité d'Antony en temps réel !

Contact : webmaster@ville-antony.fr
Tél. : 01 40 96 73 04

La borne Internet, dans le grand hall d'accueil de l'Hôtel de ville, vous permet de vous connecter gratuitement aux sites des services publics suivants : annuaire France Télécom, RATP, SNCF, Aéroports de Paris, Service-Public, ville d'Antony, médiathèques d'Antony, communauté d'agglomération, préfecture, conseil général et conseil régional.

WiFi, technologie de réseau informatique sans fil, rend Internet accessible à tous dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville, aux médiathèques, au 11 - Espace Jeunes, sur la place Auguste-Mounié et à l'ancien site du BIJ, au château Sarran, à l'espace Lionel-Terray et au stade Georges-Suant (club house). Chacun peut naviguer sur le Web ou consulter ses messages sans déboursier un centime et de manière illimitée. Une signalétique permet de repérer facilement les zones de couverture. Il suffit simplement d'utiliser un ordinateur ou un téléphone portable équipés de la réception WiFi.

Le service Information Communication (InfoCom)

L'InfoCom conçoit et réalise des visuels et des supports de communication variés : identités graphiques, signalétiques, guides d'information, programmes culturels et d'animations, plan de ville, affiches, dépliants...

Le guide d'Antony que vous parcourez actualise chaque année les données pratiques sur votre ville. Il est distribué avec le magazine de décembre.



L'InfoCom assure par ailleurs l'entretien et l'actualisation de 110 panneaux extérieurs d'information de 1 m² à 8 m² : manifestations culturelles, sportives, arrêtés municipaux, comptes rendus officiels...

Contact : infocom@ville-antony.fr
Tél. : 01 40 96 71 78

Journaux électroniques d'information

8 panneaux électroniques sont installés dans les différents quartiers : dalle du RER Antony, rue du Marché, rue Adolphe-Pajeaud, avenue Armand-Guillebaud, résidence La Fontaine, rue Mirabeau, rue de Massy, avenue du Noyer-Doré. Ils donnent par flashes de vingt secondes des informations brèves dans divers domaines : culture, associations, manifestations, stages de formation, offres d'emploi, alertes météo... Ce support de communication permet la diffusion d'informations de dernière minute. Les panneaux électroniques indiquent également l'heure et la température. Les associations sont invitées à transmettre leur message à diffuser sur ce support.

Contact : 01 40 96 73 43
E-mail : beatrix.coupeau@ville-antony.fr



Relations presse



Une attachée de presse assure toutes les transmissions d'informations auprès des rédactions locales et nationales, afin que l'actualité d'Antony soit présente dans les principaux titres de la presse française.

La communication sur les manifestations les plus importantes (Foire aux fromages et aux vins, Place au jazz...) ou sur des sujets liés à l'action municipale (reconstruction du cinéma...) peut inclure la réalisation de dossiers de presse très complets, avec, le cas échéant, des interviews d'élus.

Contact presse : 01 40 96 73 43

Relations publiques

Le service Relations publiques organise les cérémonies du souvenir (voir p. 7), et des événements liés à l'actualité municipale : inauguration d'un nouvel équipement municipal, visite de personnalités, cérémonies de remise de distinctions (famille française, médaillés du travail) et de décorations (légion d'honneur, ordre national du mérite...), accueil des nouveaux bacheliers, départs en retraite des enseignants... Le service assure les préparatifs (envois d'invitation, déco-



ration de salles, éclairage et sonorisation, sélection de cadeaux...), l'accueil du public, le protocole, le cocktail...

Sans oublier l'organisation des noces d'or, de diamant...

Enfin, les Relations publiques gèrent la location de salles municipales pour des fêtes familiales, sur demande écrite à M. le Maire : centres de loisirs parc Heller, les Castors et Paul-Roze, centre André-Malraux, club-house au stade Georges-Suant. Tarifs 2012 : de 80 à 999 € selon la capacité des salles et les horaires (augmentation d'environ 2 % par an votée au conseil municipal de décembre).

Contact : Relations publiques
RDC de l'Hôtel de ville

Tél. : 01 40 96 73 68 / 73 96

Service de documentation

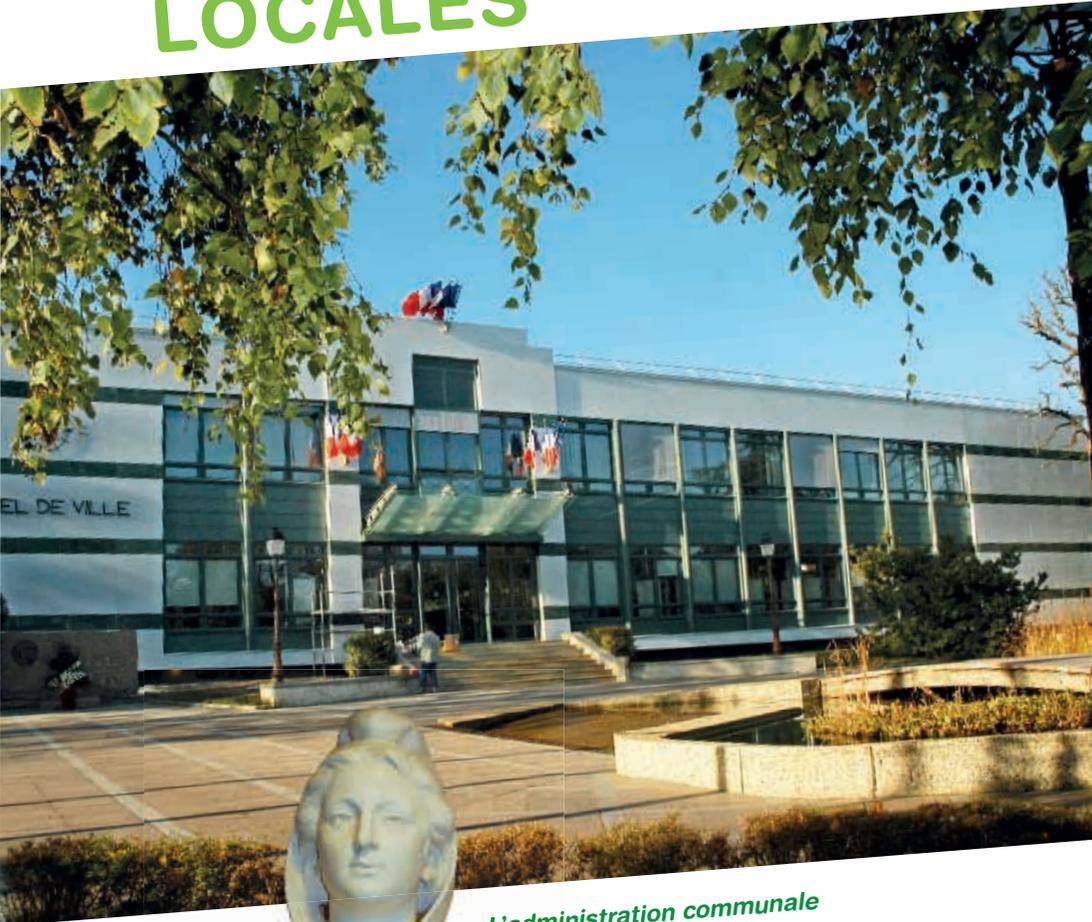
Intégré à la direction des Services généraux, ce service met à la disposition des Antoniens de multiples sources d'information. Vous pourrez y consulter des revues d'information générale (*Le Particulier*) et administrative (*Revue française d'administration publique*, *Gazette des communes*). Vous y trouverez également les textes législatifs et réglementaires, ainsi que les recueils des actes administratifs des collectivités territoriales. Le service de documentation vous procurera par ailleurs tout renseignement relatif à Antony ou vous indiquera où et comment l'obtenir.

Contact : ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tél. : 01 40 96 73 03

archives_documentation@ville-antony.fr

SERVICES PUBLICS ET FINANCES LOCALES



*L'administration communale
Finances locales
Démarches administratives
Autres contacts*

SUBWAY

préparés sous vos yeux.™

SUBWAY Antony
16 av de la Div. Leclerc
Tél : 01 49 84 31 77



Ouvert tous les jours 8h30 - 22h30

Tout votre pain, préparé au rouleau en 100% farine et légumes par jour.
www.milkybox.com www.subwayfrance.fr

Subway est une marque déposée de Subway Systems, Inc. © 2012 Subway Systems, Inc. Tous droits réservés. Subway est une marque déposée de Subway Systems, Inc. © 2012 Subway Systems, Inc. Tous droits réservés. Subway est une marque déposée de Subway Systems, Inc. © 2012 Subway Systems, Inc. Tous droits réservés.

Sylvie Claret

- Peintures & enduits naturels à la chaux
- Conseil couleur
- Relooking d'intérieur
- Peinture décorative

06 84 52 98 08

Restaurant

nouveau

SAN LUCA

Spécialités italiennes et gastronomie française

Réservation : 01 46 31 36 40

www.sanluca92.com

358, avenue de la Division Leclerc
92290 Châteaufort-Molobry



ENVIE DE VIN

Je choisis le plaisir de déguster



Véronique & François
DELATTRE

Votre cave près de chez vous

20, avenue de la Division Leclerc

Entrée Marché d'Antony

Tél. 01 46 66 05 85

enviedevin@bbox.fr

FENZYDESIGN

MOBILIER & AMÉNAGEMENTS CONTEMPORAINS

SHOWROOM

120 av Aristide BRIAND

ANTONY (92)

falboy

ALESSI

Fermob
outdoor living

Kartell

zanotta

www.fenzydesign.com

Les services municipaux vous accompagnent dans votre vie citoyenne, mais aussi dans votre quotidien : une carte d'Antony illustre leur diversité qu'il s'agisse d'accueil petite enfance, d'écoles, d'établissements culturels ou sportifs... que vous retrouverez en détail dans l'ensemble du guide. Une présentation des finances locales donne les priorités de la municipalité et les investissements majeurs de 2012. Les principales démarches administratives et les autres services publics sont listés en fin de chapitre, avec un zoom sur la fibre optique, bientôt partout à Antony !

L'administration communale

Hôtel de ville

place de l'Hôtel-de-Ville
BP 60086

Tél. : 01 40 96 71 00 (standard)

E-mail : webmaster@ville-antony.fr

Site : www.ville-antony.fr

- ▶ Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf Petite enfance : fermé mercredi matin et jeudi matin).
- ▶ Permanences supplémentaires : Élections/Affaires diverses (uniquement sur RV), État civil : mardi jusqu'à 19 h et samedi de 9 h à 12 h.
Régie centrale : samedi de 9 h à 12 h.
Écrivain public (*) : mardi et mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.
Consultations juridiques* : mardi de 17 h 30 à 19 h, samedi de 11 h à 12 h.

(*) Sauf vacances scolaires - service gratuit.

Mairie à domicile

Si votre mobilité est réduite, ce service vous est réservé : un agent communal polyvalent se déplace chez vous, uniquement sur rendez-vous au 01 40 96 71 00

Élections

- ▶ **Tout changement d'adresse**, même à l'intérieur de la commune, doit obligatoirement être notifié au service Élections avant le 31 décembre. À défaut, vous ne recevrez pas le courrier électoral (professions de foi des candidats, carte d'électeur lorsqu'elle est renouvelée), qui reviendra à la mairie. Vous serez radié des listes électorales et ne pourrez dans aucun cas voter.
- ▶ **Machines à voter** : utilisées dans chaque bureau de vote d'Antony depuis 2005, elles sont agréées par le ministère de l'Intérieur. Simple calculatrice autonome (non connectée) qui enregistre les votes sans identification de l'électeur, la machine à voter facilite et sécurise la procédure. Avant l'ouverture de chaque bureau de vote, l'initialisation des compteurs et leur concordance avec chaque touche utilisée sont dûment vérifiées (édition d'un procès-verbal de contrôle) par des délégués de listes différentes.

Pour plus d'informations :

www.ville-antony.fr (Ma mairie/Elections)

Contact : service Affaires diverses

Tél. : 01 40 96 71 00

Prendre rendez-vous

Il est **conseillé de prendre RV** par téléphone auprès des services **État civil** et **Affaires diverses** : 01 40 96 71 00, afin de bénéficier d'un accueil personnalisé à une heure convenue pour une durée prédéterminée.

RV obligatoire Affaires diverses :

- mardi de 17 h 30 à 19 h, mercredi toute la journée et samedi matin,
- toute la semaine pour le **passport biométrique** (prises d'empreintes digitales au dépôt du dossier et au retrait du passeport), **l'attestation d'accueil** et le **recensement militaire**.

Toutes les démarches administratives sont rappelées pages 33 et 34.

Les services de l'Hôtel de ville	Entrée principale hall d'honneur (place Hôtel-de-Ville, piétonnière)	Entrée petit hall et ascenseurs (*) (rue des Champs, côté parking)
Rez-de-chaussée	Accueil - Photocopieur et toilettes publiques - Espace Wifi et Borne Internet - Documentation/Archives Centres de loisirs - Salle du conseil municipal et des mariages Salon d'honneur	Photos d'identité - Accueil Petites annonces <u>Galerie</u> : Relations publiques État civil - Elections/Affaires diverses et militaires - Régie centrale Affaires scolaires
1^{er} étage	Salles de réunion Direction de la Communication et des Relations publiques Site Internet et Magazine Cabinet et secrétariat du maire Direction générale des services Direction générale adjointe (administration générale)	Secrétariat des élus <u>Galerie</u> : Élus - Achats/Assurances Direction générale adjointe (services généraux) Conseil municipal - Courrier arrivée Finances - Direction des Relations humaines et sociales DRHS

(*) Rampe d'accès pour les personnes en fauteuil ou dotées de poussette. Les deux ascenseurs sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le CCAS a déménagé au 81, rue Prosper-Legouté.

2^e étage	DRHS Prévention <u>Galerie</u> : Commerce artisanat - Circulation transports - Courrier départ Direction générale des services techniques Urbanisme (Cadastre) - Foncier - Patrimoine Élus - Information Communication Relations presse / Journaux électroniques Juridique - Direction générale adjointe (action sociale, petite enfance, culture, jeunesse, animations et sports) - Jeunesse séjours
3^e étage	Culture <u>Galerie</u> : Développement économique Animations - Association du personnel Petite Enfance - Direction des Systèmes d'Information et de Communication Sports - Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Finances locales

Dans un contexte économique et financier tendu pour la plupart des collectivités locales, la ville d'Antony poursuit, sans ralentir et sans hausse d'impôts, la réalisation de son programme d'investissements : priorité au dynamisme culturel, économique et sportif, à l'amélioration du cadre de vie et à la solidarité. Cela malgré la baisse des dotations de l'Etat, l'introduction du fonds de péréquation reversé à d'autres collectivités locales et la baisse des revenus fiscaux des droits de mutation.

Des dépenses maîtrisées, des services supplémentaires

Le budget de fonctionnement d'Antony s'élève à 82,9 millions d'euros en 2012 : dépenses pour 67,8 millions d'euros seulement grâce à 15,1 millions d'euros d'épargne brute (capacité à autofinancer ses investissements et à rembourser ses emprunts). L'épargne brute d'Antony s'élève à 18 % de ses recettes de fonctionnement, un taux bien plus élevé que dans la plupart des villes de taille comparable. Cette bonne santé financière repose depuis plusieurs années sur une **gestion financière rigoureuse** :

- ▶ **Maîtrise des dépenses de fonctionnement** (+ 1,7 %) : depuis 2003, elles n'ont pas augmenté plus que l'inflation malgré l'ouverture de nouveaux équipements.
- ▶ **Dynamisme des recettes** (+ 2,7 %) qui grâce à la qualité de ses services et à l'attractivité de la Ville, progressent plus vite que les dépenses.
- ▶ **Gestion efficace de la dette**, active et sérieuse (taux moyen inférieur à 3 % depuis 4 ans), représentant d'importantes économies.

Investissement toujours en pointe

Le programme d'investissement inscrit au budget 2012 s'établit à 47,2 millions d'euros : 37,2 M€ de travaux, 5 M€ d'acquisitions foncières, 3,6 M€ d'équipements des services et 1,4 M€ de subventions d'équipement versées. Ce programme prend en compte le lancement

Taux d'imposition stables

En 2012, les taux des impôts directs communaux n'ont pas augmenté : **taxe d'habitation : 11,40 %** et **taxe foncière : 17,42 %**. Depuis 1998, ils n'ont augmenté qu'une seule fois, de 3 %, lors de la crise en 2009. Avec un taux de 11,40 %, Antony se situe en 6^e position, sur les 91 communes de 50 000 à 100 000 habitants, dans le classement des villes les moins imposées.

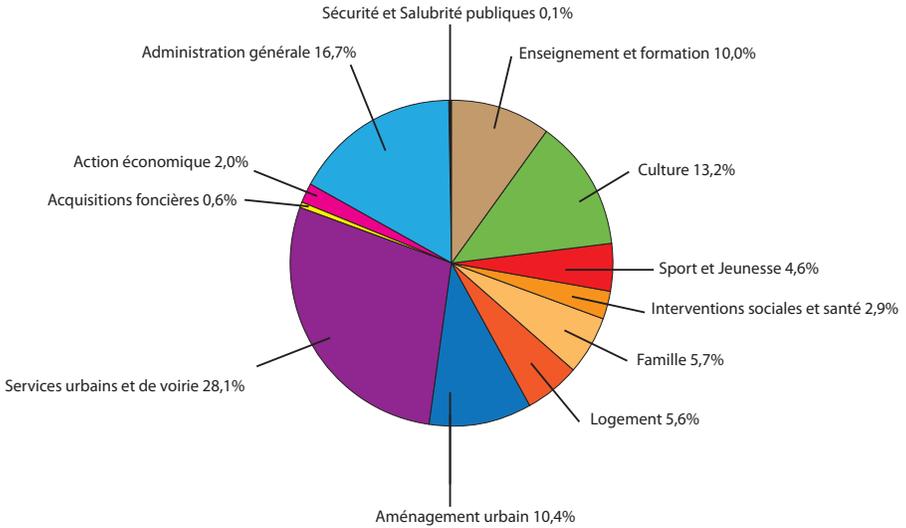
des travaux de plusieurs grands projets élaborés de longue date, comme le cinéma, le complexe culturel et associatif et le parc des Bas-Graviers. Il comporte aussi des études concernant des programmes futurs, comme la construction du centre sportif La Fontaine. Il maintient, enfin, un rythme élevé de reconstruction et de mise aux normes de la voirie, d'enfouissement des réseaux aériens, de rénovation des écoles et des crèches, et de travaux visant à réaliser des économies d'énergie.

Principaux investissements (budget précisé pour 2012) :

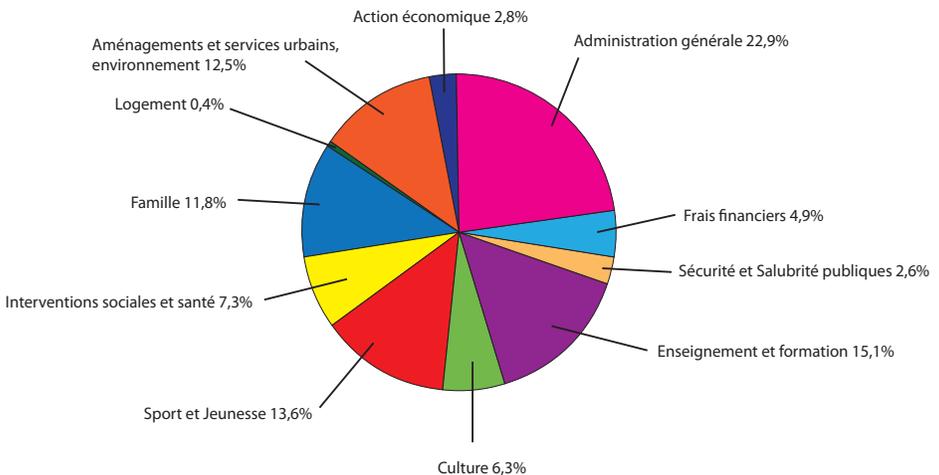
- ▶ Rénovation des bâtiments publics (10,3 M€) dont groupes scolaires : 3,1 M€, équipements sportifs : 0,98 M€, bâtiments culturels (sauf cinéma) : 0,81 M€, crèches : 0,8 M€...
- ▶ Voirie (7,4 M€)
- ▶ Enfouissement des réseaux (6 M€)
- ▶ Construction du nouveau cinéma Le Sélect et de la ludothèque (4 M€). Total du projet : 10,4 M€. Livraison : 4^e trimestre 2013.
- ▶ Construction du complexe culturel et associatif (3,2 M€). Total du projet : 9,7 M€. Début des travaux : été 2012. Fin des travaux : 1^{er} trimestre 2014.



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT 2012 - 47,2 M



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2012 - 67,8 M





- ▶ Rénovation du Noyer-Doré (2,5 M€) Réaménagement du square de l'Atlantique, maîtrise d'œuvre de la Maison et du square du Mont-Blanc, reconstruction de la rue Robert-Scherrer.
- ▶ Parc des Bas-Graviers (1,4 M€). Total du projet : 7,9 M€. Début des travaux : second semestre 2012. Fin des travaux : fin 2013.
- ▶ Réhabilitation de la cuisine centrale (1,2 M€). Total du projet : 2,9 M€. Début des travaux : 4e trimestre 2012. Fin des travaux : été 2013.
- ▶ Vidéoprotection (0,25 M€). Extension du réseau sur le quartier La Fontaine : 5 nouvelles caméras, fiabilisation des liaisons La Fontaine/Centre-ville (fibre optique), rénovation du réseau au Centre-ville

Adresses utiles

▶ Hôtel des Finances de Sceaux

130, rue Houdan

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 ou sur rendez-vous.

Tél. : 01 40 91 11 00

Centre des Impôts, Trésorerie.

Calcul et paiement des impôts sur le revenu, locaux (taxe d'habitation et taxe foncière), redevance audiovisuelle, renseignements sur les abattements. Entreprises et professions libérales : déclaration, calcul et paiement des impôts des professionnels (impôts sur les sociétés, TVA...).

▶ Centre des Finances publiques d'Issy-Les-Moulineaux

1, place d'Alembert - 92130 Issy-Les-Moulineaux

Tél. : 01 41 09 63 50

E-mail : sie.issy-les-moulineaux@dgifp.finances.gouv.fr

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 15 ou sur rendez-vous.

Enregistrement des actes ou dépôt des déclarations de succession, donations, assurances vie... des personnes fiscalement domiciliées dans les Hauts-de-Seine sud.

▶ Trésorerie principale d'Antony

32, avenue de la Division-Leclerc

Tél. : 01 46 66 62 17

Service des impôts transféré à Sceaux. Les autres services en relation avec la gestion municipale (paiement de prestations municipales par exemple) restent domiciliés à la Trésorerie d'Antony.

▶ Permanences fiscales à Antony

Chaque semaine au PAD Point d'accès au droit, place Auguste-Mounié (voir page 100). Ces permanences sont plus nombreuses au moment des déclarations de revenus et lors du recouvrement de la taxe d'habitation.

▶ Direction des services fiscaux des Hauts-de-Seine sud : conservation des hypothèques

58, bd du Lycée - 92175 Vanves cedex

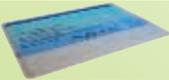
(2^e bureau) Tél. : 01 41 09 38 25

Démarches administratives

ACTES À ACCOMPLIR	OÙ S'ADRESSER
Mariage	Mairie du domicile d'un des futurs époux (État civil)
Noces d'or	Mairie (Relations publiques)
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance (État civil) Dans les 3 jours de l'accouchement
Médaille de la famille française	Mairie du domicile (État civil)
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès (État civil) Dans les 24 h qui suivent le décès
Cimetière : achat ou renouvellement de concession	Mairie (État civil) Voir p. 35
Certificat de vie commune	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Reconnaissance des enfants naturels	Toutes mairies (État civil)
Parrainage civil	Mairie du domicile (Etat civil)
PACS	Tribunal d'Instance (dont ressort le domicile)
Recensement militaire	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Création d'association	Sous-préfecture
Création ou mutation de débit de boisson	Mairie du siège de l'établissement (Etat civil)
Inscription sur la liste électorale	Mairie du domicile (Élections)
Aide juridictionnelle	Mairie du domicile (Etat civil) voir aussi p. 101



La liste des pièces à fournir est disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville,
ou sur www.ville-antony.fr / Antony en ligne

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER
Certificat de scolarité	Directeur de l'école
Attestation de vaccination	Service communal d'Hygiène et de Santé (voir p. 45)
Légalisation de signature attestant l'identité	Mairie du domicile (Affaires diverses) La signature doit être faite devant un employé municipal
Certificat d'hérédité pour les sommes inférieures à 5335 €	Mairie du domicile du défunt ou d'un héritier (Etat civil). Présence de 2 témoins
Attestation d'accueil, certificats de résidence (pour les étrangers) et changement de résidence (pour les Français), d'hébergement d'un enfant majeur	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Extrait d'acte de naissance (*)	Mairie du lieu de naissance, sauf Français nés à l'étranger : ministère Affaires étrangères Service Central de l'État civil 44941 Nantes Cedex 9
Extrait d'acte de mariage (*)	Mairie du lieu du mariage (État civil)
Extrait d'acte de décès (*)	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile (État civil)
Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) Demande en ligne : www.cjn.justice.gouv.fr	Service du Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 Nantes cedex 1 (tél. 02 51 89 89 51) sauf personnes nées dans les TOM : Greffe du Tribunal de 1 ^{er} Instance du lieu de naissance
Carte d'identité 	Mairie du domicile (Affaires diverses) Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier.
Passeport 	Toutes mairies équipées d'une station de recueil de données (Affaires diverses) Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier.
Livret de famille	Mairie du domicile (État civil)
Carte et retraite de combattant, carte d'invalidité à titre militaire	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Autorisation de sortie de territoire	Mairie du domicile (Affaires diverses)
Permis de conduire	Sous-préfecture du domicile
Carte grise	Sous-préfecture du domicile

(*) Administration en ligne :

- www.ville-antony.fr (Antony en ligne) ou www.service-public.fr (services en ligne et formulaires)
- Français nés, mariés ou décédés à l'étranger : www.diplomatie.gouv.fr (Les Français et l'étranger/ Droits et démarches)
- Suivi en ligne de votre demande de carte nationale d'identité : directement auprès de la préfecture : www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr, et cliquez sur l'onglet « Vos démarches en ligne ».

Recensement annuel

A Antony (comme dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants), une enquête est co-réalisée par la Ville et l'INSEE* chaque année de mi-janvier à février, auprès d'un échantillon de 8 % des logements. Le recensement, qui est obligatoire, permet une connaissance fine de la population résidant en France : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, logement, transports...

Vous recevez un courrier officiel avertissant du passage d'un agent recenseur, recruté et encadré par la Ville. Tenu au secret professionnel, il peut vous aider à compléter les questionnaires. Vos réponses sont strictement confidentielles et seul l'INSEE est habilité à les exploiter.

* selon une procédure approuvée par la CNIL (voir page 100).

Contact : service Affaires diverses

Tél. : 01 40 96 71 00 ou www.insee.fr

Décès

Le décès doit être déclaré dans les 24 heures à la mairie du lieu du décès par toute personne en possession du livret de famille ou d'un extrait de naissance. Lorsque l'acte de décès est dressé par le service État civil, il est délivré des copies de l'acte destinées à régler toutes les formalités administratives. Le médecin de l'État civil, prévenu par la mairie, établit un certificat médical valant permis d'inhumer. Ensuite, les familles doivent contacter une entreprise de pompes funèbres chargée de régler le convoi. En cas d'exhumation ou de transport de corps, les familles s'adressent à l'entreprise de pompes funèbres de leur choix.

Le cimetière comporte un carré israéliite et un carré musulman. Rappelons que les emplacements de sépulture sont attribués en concession par la mairie d'Antony, et par elle seule.

Contact : service Etat civil

Tél. : 01 40 96 31 29 / 71 27



► Funérarium

106-110 rue de Châtenay

Tél. : 01 41 13 06 13

Chambre funéraire aménagée pour la conservation des défunts. Le transport doit être effectué dans les 48 h maximum après le décès.

► **Columbarium et site cinéraire :** dans le cimetière, site réservé à la conservation des urnes cinéraires, par concession. S'adresser au service État civil.

► **Jardin du souvenir :** site réservé à la dispersion des cendres. Autorisation préalable à demander au service État civil.

Danielle Nguyen, conseillère municipale déléguée aux affaires funéraires et à la rénovation du cimetière, peut vous recevoir sur rendez-vous pour répondre à vos questions et vous conseiller. Tél. : 01 40 96 31 29

Vente
Location
Gestion



laforêt

Agence d'Antony

26, av de la Division Leclerc
A proximité du Marché d'Antony

01 46 74 54 54
www.laforet.com

NOVEL'HAIR

Salon de coiffure mixte climatisé

Maquillage semi-permanent

Lissage Brésilien



Du mardi au samedi



2 place de la Résidence - 92160 Antony
(Face à Simply Market) Parking à votre disposition
01 49 73 51 75



Homelec

maison fondée en février 2009
Électricité générale - Interphonie - Dépannage
Email : homelec.chilly@orange.fr

Installation • Dépannage • Entretien
Syndic • Particuliers • Professionnels
Électricité générale • Interphonie
Contrôle d'accès • Vigik • Antenne télévision
Alarme intrusion • Vidéo surveillance

01 69 10 92 52
40, avenue Pierre Brossolette 91380 Chilly-Mazarin
Port : 06 11 45 35 68

ANTONY-ASSISTANCE

Serrurerie - vitrerie **24H/24**

PROTEC 91

Installations et réparations
toutes marques

1 seul ouvrier le patron
N. Lombroso au
06 22 19 22 97

- ♦ Portes
- ♦ Portes blindés
- ♦ Volets roulants
- ♦ Fenêtres :
pvc - bois - alu
- ♦ Motorisations



215, avenue de la Division Lederc
92160 Antony ☎ **01 46 68 32 50**



NICOLE LAJARRIGE

architecte DESA
architecte d'intérieur DNAT
décoratrice

Particuliers : maison, extension, surélévation,
aménagement intérieur...

Professionnels : bar, restaurant, magasin, bureaux...

13 rue de la Prévoyance 92160 Antony
Tél. : 01 46 66 40 07 - Port. : 06 65 77 10 92
contact@atelier-a3d-architecture.com
www.atelier-a3d.com



TQNTON & TONTON

Épicerie biologique
65, rue de France - 91370 Villefontaine-Brieville
Tél. : 01 69 50 01 06



TQNTON & CO

Beauté • Éco-produits • Maison
6, rue de France - 91370 Villefontaine-Brieville
Tél. : 01 69 20 67 15

Autres contacts

État

► Sous-préfecture d'Antony

99, avenue du Général-de-Gaulle
BP 87 92161 Antony cedex
Tél. : 01 56 45 38 00

E-mail : sous-prefecture-de-antony@hauts-de-seine.pref.gouv.fr
Sous-préfet : Jean-Pierre Guardiola

► Préfecture des Hauts-de-Seine

167, avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex
Tél. : 0 821 80 30 92

E-mail : courrier@hauts-de-seine.pref.gouv.fr
www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr
Préfet : Pierre-André Peyvel

► 39 39 Allô service public

N° unique de renseignements administratifs

► www.service-public.fr

Portail de l'administration française, droits des particuliers, professionnels et associations, accès à : mon.service-public.fr, compte personnel des démarches en ligne (sécurisation des données).

Collectivités territoriales

► Conseil général des Hauts-de-Seine

2, boulevard Jacques-Germain-Soufflot
92015 Nanterre cedex
Tél. : 01 47 29 30 31

www.hauts-de-seine.net
Président : Patrick Devedjian

► Conseil régional d'Ile-de-France

33, rue Barbet-de-Jouy 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

Président : Jean-Paul Huchon

Prestataires privés de service public

► Veolia Eau (déléguataire du SEDIF, syndicat des eaux d'Ile-de-France pour l'eau potable)

94417 Saint-Maurice cedex
Tél. : 0 811 900 900

Urgences fuites : Tél. : 0 811 900 918
(24 h/24 et 7j/7)

Assainissement, eaux usées : pour tous problèmes, contacter la Communauté d'agglomération au 01 41 87 81 72.

► La Poste

Tél. : 36 31 - www.laposte.fr

- Centre-ville

32, rue Auguste-Mounié

- RD920 entre centre-ville et Croix de Berny

63 ter, avenue Aristide-Briand

- RD920 vers Massy

179, avenue de la Division-Leclerc

- Pajeaud - 170, rue Adolphe-Pajeaud

- La Fontaine - 105, avenue Saint-Exupéry

► PIMMS Point d'information médiation multi-services

Le PIMMS d'Antony est un lieu d'accueil physique et généraliste ouvert à tous, donnant à chaque Antonien un accès adapté aux **services publics** et aux entreprises chargées de mission de service public, dont il constitue un relais avancé sur le territoire. Organisé sous forme associative, le PIMMS réunit des collectivités locales (Département, ville d'Antony...), des opérateurs de services tels que EDF, GDF Suez, Keolis, La Poste, la RATP, Transdev, Veolia Eau Île-de-France, etc) et l'Etat.

Le PIMMS est aussi **Relais Colis** pour toutes les livraisons VPC... et renseigne, aide à constituer votre dossier pour le PAM 92, service départemental de transport pour les personnes en situation de handicap ou âgées dépendantes.

Depuis 2012, le PIMMS propose de découvrir en petit groupe comment prendre soin de soi et se mettre en valeur, dans l'espace d'un atelier de socio-esthétique.

En partenariat avec Emmaüs Défi et le CCAS d'Antony, le PIMMS ouvre fin 2012 une antenne de **téléphonie solidaire**. Sa mission : faciliter l'insertion des personnes rencontrant des difficultés financières en favorisant un accès juste et durable aux télécommunications.

Contact : PIMMS

Place des Baconnets - Tél. : 01 55 59 00 94
pimmsantony@orange.fr

► Télévision par câble

Tél. : 39 90
www.numericable.fr



► Fibre optique bientôt partout à Antony

D'ici 2015, toutes les communes des Hauts-de-Seine seront raccordées au réseau optique THD Seine, service public départemental. Particuliers, entreprises et collectivités locales pourront bénéficier des services numériques (télévision, Internet et téléphonie) les plus performants.

Ce réseau, ouvert à tous les opérateurs de télécommunication, garantira une équité d'offres, de services et de tarifs aux 700 000 foyers et 85 000 entreprises, avec la possibilité de choisir et de changer d'opérateur librement et le développement d'offres concurrentielles dans des zones peu ou pas desservies jusque-là.

Qu'est-ce que la fibre optique

Fil de verre de l'épaisseur d'un cheveu, la fibre optique véhicule un signal lumineux et non électrique comme le câble ou l'ADSL. Elle supporte un débit quasiment illimité avec une qualité de transmission parfaite et ultrarapide, en émission comme en réception : dix fois plus que l'ADSL et trois fois plus que le câble. Hautement performant, ce système devrait permettre de développer un ensemble de services innovants pour les particuliers (TV haute définition, partage de bibliothèques numériques, services d'aide à domicile comme la télésurveillance, la télémedecine...) comme pour les entreprises (vente et achat en ligne, dématérialisation des procédures de gestion, accès au travail à distance, stockage de données...)

THD en pratique

Le raccordement d'un immeuble à ce réseau est totalement gratuit pour la copropriété, à condition d'avoir reçu l'accord formel du propriétaire ou de la copropriété lors d'une assemblée générale. Deux fibres sont prévues en desserte de chaque logement permettant la souscription de deux abonnements par foyer ou par entreprise. La conception, la réalisation et l'exploitation du réseau THD Seine ont été confiées au groupement d'entreprises privées Sequalum. Avec 100 % du territoire couvert, plus de 200 km de câbles déployés et plus de 800 000 prises optiques, les Hauts-de-Seine se placeront parmi les territoires d'Europe les mieux équipés en matière de télécommunication. L'opération est en cours – 120 000 foyers sont déjà couverts dans les Hauts-de-Seine – notamment à Antony.

Service gratuit, non contraignant

Comment installer la fibre optique chez vous ? Première étape, Sequalum doit déployer le réseau jusqu'à votre porte. Si vous êtes en copropriété, un vote en assemblée générale est nécessaire. Si vous avez un pavillon, remplissez une demande sur www.thdseine.net (rubrique particuliers). Dans les deux cas, c'est gratuit, Sequalum prenant en charge les frais de déploiement dans l'immeuble, les parties communes ou la maison. Et après ? Le choix vous est laissé de contracter ou non une offre d'abonnement auprès d'un fournisseur privé. Aucune obligation.

Pour plus d'information :

<http://www.hauts-de-seine.net>
0 805 405 092 (numéro vert).

CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



*Environnement
Aménagement urbain et habitat
Antony ville durable*

Qualité de vie dans un environnement verdoyant, c'est ce qu'offre la ville d'Antony à seulement 8 km de Paris et qu'elle entend préserver au moyen d'un développement communal harmonieux. L'aménagement de la commune poursuit les objectifs du plan local d'urbanisme et du développement durable. Grâce aux efforts conjugués de la municipalité, des pouvoirs publics et de ses habitants, Antony s'affirme peu à peu comme une ville durable.

Environnement

19 % du territoire antonien est constitué d'espaces verts et d'espaces non bâtis, soit 180 hectares. Antony possède en effet un patrimoine arboré particulièrement dense et varié, et quelques arbres remarquables classés.

- ▶ **40 ha appartenant au domaine privé**,
- ▶ **60 ha du parc de Sceaux** (départemental) situés sur le territoire antonien (soit un tiers de sa surface totale).
- ▶ **80 ha de patrimoine municipal** constitués de **grands parcs** (Heller, Bourdeau, Raymond-Sibille, Noyer-Doré, Marc-Sangnier, La Fontaine et Bois de l'Aurore), de **squares de proximité** (Mère-Geneviève, Doisneau, Hortensias, 8-mai-1945, Capitaine-Dronne, Collegno, Flemming, Nations-Unies, Paul-Bourget, Mont-Blanc, Passage du Beauvalon), d'**espaces naturels** (coulée verte du sud parisien, rû des Godets, Parvis du Breuil et Réserve Naturelle Régionale du Bassin de la Bièvre), du cimetière, des espaces verts d'accompagnement des bâtiments communaux (écoles, multi-accueils et centre de loisirs) et d'espaces verts d'accompagnement de voirie, dont 5 000 arbres d'alignement.

Les 80 hectares du patrimoine municipal sont pour l'essentiel à la charge du service Espaces verts (68,5 ha), 7 ha de la Coulée verte du TGV étant entretenus par le conseil général (ainsi que le parc de Sceaux) et 4,5 ha de l'espace naturel des Godets par la communauté d'agglomération.

Géographie

Superficie : 970 hectares. **Longueur des voies communales** : 102 km. **Situation** : au sud de Paris à 8 km de la Porte d'Orléans par la RD920. **Longitude Est** : 2° 17'53". **Latitude Nord** : 48° 45' 26". **Altitude** : entre 100 m (avenue d'Estienne d'Orves, limite Châtenay-Malabry) et 48 m (rue Gabriel-Chamon, limite Fresnes). **Cours d'eau** : Bièvre, ru des Godets, ru d'Aulnay.



Les saisons sont marquées par différentes séquences de fleurissement en jardinière ou en massif : les chrysanthèmes en automne, les plantes bisannuelles et les bulbes au printemps et les plantes annuelles en été. La ville développe également un **fleurissement plus durable** avec la plantation de plantes vivaces qui fleurissent plusieurs années de suite et sont moins exigeantes en entretien. L'hiver est consacré aux plantations d'arbres et d'arbustes.

Lors de la saison 2011/2012, la ville a planté près de 50 arbres, 3 000 arbustes et vivaces, 4 000 chrysanthèmes, 50 000 plantes bisannuelles, 43 000 bulbes et 43 000 plantes annuelles. Près de 300 suspensions fleuries sont installées sur les candélabres et plus de 130 jardinières sur les barrières de voirie.

Sites remarquables

Le parc Bourdeau



Ce parc de 1,2 ha en centre-ville abrite une demeure construite sous Napoléon III, devenue la Maison des Arts. Il se caractérise notamment par la présence d'arbres remarquables dont certains dépassent 4 m de circonférence : tilleul argenté, tulipier de Virginie, frêne commun...

Le parc Georges Heller

D'une superficie de 9 ha, le parc se situe à l'emplacement d'une ancienne grande propriété qui appartenait, au XVIII^e siècle, au marquis de Castries, ministre de la Marine sous Louis XVI. Le parc et le château Sarran (construit vers 1865) furent achetés par la ville en 1938. On peut y pratiquer des activités sportives et de loisirs : rugby, pêche (sur l'étang du Soleil), plaine de jeux pour enfants, poneyclub, ateliers du château Sarran.

Le ru des Godets, un des derniers cours d'eau vivants du département à la limite de l'Essonne, abrite une des principales prairies humides des Hauts-de-Seine. Il assure une continuité écologique et paysagère depuis la forêt de Verrières jusqu'à la Coulée verte du sud parisien et la Bièvre. La communauté d'agglomération a pour projet d'aménager ses berges et de rouvrir la Bièvre.

Le parc de Sceaux conçu par André Le Nôtre, un des fleurons de l'art des jardins à la française du XVII^e siècle, est l'entité naturelle la plus im-

portante à l'est des Hauts-de-Seine. Ce parc de 172 ha est très remarquable notamment pour l'ordonnement de ses parterres, pelouses et 9 ha de plans d'eau, mais aussi pour sa biodiversité, ce qui a justifié son inscription à l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Une partie du Grand Canal et le pavillon de Hanovre (transplanté dans le parc après avoir agrémenté les grands boulevards parisiens) sont sur le territoire antonien. Le parc de Sceaux est le point de départ du sentier de grande randonnée qui conduit à Neauphle-le-Château (GR11). Propriété du Conseil général des Hauts-de-Seine, le «Domaine de Sceaux» englobe le parc et le château, musée de l'Ile-de-France.



La Coulée verte du sud parisien reliant Antony, Châtenay-Malabry, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bagneux, Châtillon et Malakoff, couvre le tracé de la TGV atlantique sur 12 km. C'est l'un des espaces linéaires majeurs de la région Ile-de-France. A Antony, elle représente 7 ha (70 m de large sur 1 000 m de long) et crée un lien avec le parc de Sceaux.

Le bassin de retenue de la Bièvre, la zone humide la plus remarquable des Hauts-de-Seine et réserve ornithologique, a été classé en réserve naturelle régionale en juillet 2009. Ce bassin s'étend sur près de 6 ha à Antony et Verrières-le-Buisson. Créusé en 1975 dans un but alors purement hydraulique (stockage des eaux pluviales et protection contre les crues), il a ensuite connu une évolution spontanée qui en a fait un site d'intérêt naturaliste majeur en petite couronne : 149 espèces

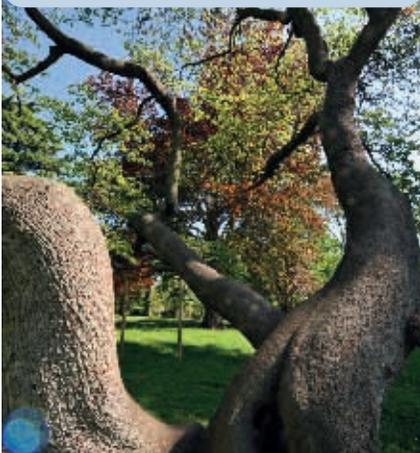
d'oiseaux et 206 espèces végétales, dont certaines très rares dans les Hauts-de-Seine. Ce site n'est accessible au public que dans le cadre d'animations nature (principalement observation des oiseaux) de la Ville, de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre et du CORIF (centre ornithologique d'Ile-de-France).

Les arbres à Antony

Les principales essences que l'on trouve dans les rues d'Antony sont les platanes (surtout le long de la RD920), les marronniers et les tilleuls (notamment près du parc de Sceaux).

La ville d'Antony s'est engagée à préserver ce riche patrimoine naturel en signant notamment **la charte de préservation de l'arbre des Hauts-de-Seine**, par laquelle elle s'engage à intégrer les arbres remarquables dans son plan local d'urbanisme et à les prendre en compte dans tous projets d'aménagement et de rénovation (périmètre de protection à respecter, taille et élagage encadrés par la ville notamment).

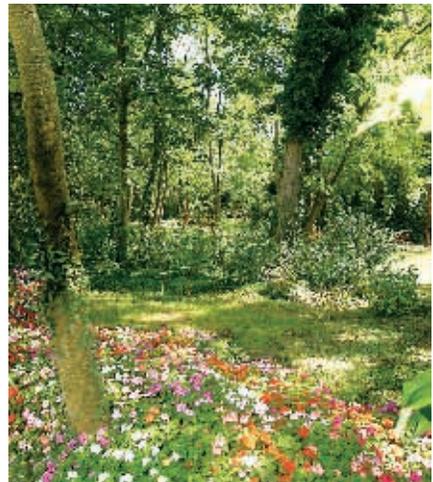
La Ville est attentive, lors des remplacements d'arbres, à choisir des essences adaptées au contexte urbain et à la largeur des rues, de manière à limiter au maximum les travaux d'élagage traumatisants pour l'arbre et pouvant compromettre sa durée de vie.



Le bois de l'Aurore

Le rachat et l'aménagement en 1996 de ces 2,7 ha épars dans le quartier des Rabats avait 2 objectifs : recréer un bois d'Ile-de-France, milieu naturel spontané et conservatoire de la biodiversité ; et conserver une zone réservée avec un minimum d'intervention humaine. En 1999, 35 espèces d'oiseaux ont été recensées. Cette fréquentation, assez exceptionnelle en zone urbanisée, est liée également à la présence de jardins environnants qui jouent un rôle écologique important.

Le parc Raymond-Sibille



Ce parc d'1 ha et demi en centre-ville, propriété du Département, est devenu un arboretum de 60 essences rares et s'est enrichi au printemps 2012 d'un sentier pollinier et d'un jardin des herbes : des informations sur la botanique et les pollens permettent de mieux connaître le potentiel allergisant des arbres, des herbes et des fleurs. Un parcours pédagogique permet de faire cette promenade ludique en famille. 17 plantes herbacées sont rassemblées sous une sculpture géante : « Grain de pollen ».

La Ville a donné à ce parc le nom de l'ancien maire Raymond Sibille, disparu au printemps 2003.

Le parc du Noyer-Doré

D'une surface de 5 500 m², il a été conçu comme vecteur de liens privilégiés entre les habitants. La pente naturelle du terrain a été respectée par l'aménagement de terrasses successives (avec de vastes espaces de jeux pour enfants sur les terrasses hautes) et d'une prairie ondulée qui offre un panorama sur la vallée. Le choix de matériaux qualitatifs (pierre bleue du Hainaut, dalles granit, béton désactivé) et de mobiliers urbains adaptés donne une identité minérale au parc. La gestion des eaux pluviales a été optimisée dans une optique de développement durable.

Prochainement : le parc des Bas-Graviers

Cet espace vert de 3,6 ha sera aménagé à l'ouest d'Antony (Bas-Graviers/ Crocheurs) de part et d'autre de la Coulée Verte. Il complétera début 2014 la trame verte qui s'étend déjà du bassin de retenue de la Bièvre, à travers le parc Heller, la coulée du Paradis et la coulée verte, pour rejoindre le Parc de Sceaux. Voir le projet d'aménagement urbain page 46.



Les acteurs de l'environnement

La ville d'Antony continue à créer de nouveaux espaces verts et favorise le développement durable : choix de plantes adaptées et peu gourmandes en eau, gestion raisonnée des espaces (voir « Antony, ville durable » page 61). Au delà du patrimoine vert, la Ville rénove la voirie, modernise l'éclairage public et enfouit les câbles à raison de 10 km par an.

Trois services municipaux apportent tous leurs soins à l'environnement.

Le service Voirie



Missions : nettoyage de 102 km de rues, ramassage de 1 500 m³ de feuilles d'octobre à décembre, déneigement et salage, réparations, mobiliers urbains, signalisation routière et marquage au sol, passages piétons, urgences diverses, installations techniques (stands, panneaux d'élections, etc), éclairage public, coordination des travaux sur le domaine public en relation avec les opérateurs d'énergie et de téléphonie, gestion des autorisations de voirie (occupation du domaine public, dépôt de bennes, stationnements) et des problèmes rencontrés par les riverains sur la voirie.

Contacts : service Voirie

Centre Technique municipal

10, avenue François-Arago

Tél. : 01 55 59 22 57

Allô Voirie Service 01 55 59 22 59

Le service Espaces verts

Missions : travaux de jardinage et de gestion des espaces verts (68,5 hectares), vérification de 268 jeux publics, entretien des fontaines. Un soin tout particulier est accordé à l'aménagement écologique et durable des espaces verts, avec l'arrêt depuis l'automne 2011 des traitements phytosanitaires dans les écoles, centres de loisirs, crèches, squares et parcs de la Ville. Voir le détail de ces actions pages 62 et 68.

Contact : Centre Technique municipal

10, avenue François-Arago

Tél. : 01 55 59 22 44

Concours des villes fleuries

Antony est classée hors concours au niveau départemental et participe à l'échelon régional (2 fleurs). Vos jardins et balcons contribuent à l'embellissement d'Antony. Participez au concours des maisons et balcons fleuris. Bulletin d'inscription en mai/juin à l'Hôtel de ville.

Le service communal d'Hygiène et de Santé

Le SCHS gère les problèmes de salubrité et d'hygiène publique, en vertu des pouvoirs de police du maire en matière sanitaire. La protection de la santé publique est en effet une mission de service public confiée pour partie à la Commune, en coordination avec le Département et l'État.

Domaines d'intervention : habitat insalubre, péril d'immeuble ; nuisances sonores et atmosphériques ; terrains insalubres ; hygiène alimentaire ; désinsectisation, dératisation et désinfection des bâtiments municipaux ; contrôle des eaux de consommation ; contrôle de la qualité de l'environnement, mesures de qualité de l'air avec le Laboratoire central de la préfecture de police, surveillance de la qualité de l'eau (notamment des installations exposées au risque de légionellose...).

Missions de santé publique : voir page 155

Contact : SCHS

1, rue Maurice-Utrillo

Tél. : 01 46 68 78 14

Aménagement urbain et habitat

Le développement harmonieux d'Antony s'inscrit dans un important programme de construction et d'aménagement suivant les orientations du dernier PLU plan local d'urbanisme :

- **Urbanisation maîtrisée :** préserver le caractère pavillonnaire d'Antony, rénover le cœur de ville, intégrer les quartiers périphériques et aménager les entrées de ville.

- **Développement des équipements publics :** cinéma, théâtre, équipements sportifs, complexe culturel et associatif.
- **Développement raisonné des activités économiques :** à la Croix de Berny et Antonypole, ainsi que maintien de commerces traditionnels en centre-ville.
- **Protection du cadre de vie :** développer les espaces verts, favoriser un développement durable, mieux relier les quartiers.
- **Amélioration des déplacements et du stationnement :** améliorer les transports en commun, sécuriser et fluidifier les déplacements, promouvoir le vélo et la marche, faciliter le stationnement.

Antony se développe

Dans le cadre de ce PLU, voici un panorama des principales réalisations en cours.

Reconstruction du cinéma



En cours de travaux, Le Sélect sera achevé fin 2013. En attendant, le cinéma éphémère s'est installé au 100, rue Adolphe-Pajaud (lire page 145).

Le nouveau bâtiment proposera 4 salles de projection au lieu d'une seule (670 places au total, 3 fois plus qu'auparavant). On y accèdera par la RD 920 et par la place du Marché. Sur la RD 920, la façade sera en retrait afin de ménager un espace sécurisé pour l'accueil des groupes scolaires. Le site accueillera aussi la Maison des jeux et la ludothèque de la rue Adolphe-Pajaud.

Sur l'aspect environnemental, le recours à la géothermie pour chauffer une partie du bâtiment et le choix des matériaux visent à limiter les consommations énergétiques. La gestion de l'eau sera optimisée avec notamment la conception d'une toiture végétalisée.

Le futur complexe culturel et associatif

Construit place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord, ce nouvel espace offrira une salle polyvalente de 3 500 m², transformable en salle de spectacle pouvant accueillir 1 000 personnes, des espaces dédiés aux associations, un studio de répétition et d'enregistrement pour les musiciens. Livraison : printemps 2014.

Le Noyer-Doré



Deux derniers projets de la Ville ont été présentés aux habitants du quartier en 2012 :

- la construction de la nouvelle Maison du Mont-Blanc, à la place de l'ancienne. Début des travaux : fin 2012. Cet équipement de 785 m², réservé aux associations et aux habitants du Noyer-Doré lors d'événements familiaux, sera agrémenté d'une terrasse en rez-de-chaussée et d'un jardin. Livraison : début 2014.
- l'aménagement du square de l'Atlantique dont les travaux seront livrés au printemps 2013.

Par ailleurs, la Croix-Rouge vient d'ouvrir en octobre 2012 un nouveau centre de santé rue du Nil (à la place de celui de la résidence universitaire), et le Département reconstruit la PMI (service de protection maternelle et infantile) de la rue de la Méditerranée.

Le Parc de Tourvoie



80 logements ont déjà été livrés en face du collège et 260 sont en cours de construction, dont 113 en locatif social au bénéfice d'Antony Habitat. L'ensemble du programme sera livré fin 2013.

Le collège est en cours de reconstruction par le Conseil général des Hauts-de-Seine pour le 1^{er} trimestre 2014, et le lycée sera rénové par le Conseil régional d'Ile-de-France.

La Croix de Berny

Dernière étape d'aménagement urbain avec des logements, des commerces et des bureaux place du Général-de-Gaulle.

Livraison des travaux de la 1^{re} tranche fin 2012 (bureaux et 113 logements). Démarrage de la 2^e tranche en janvier 2013, livraison en janvier 2015 (115 logements, 66 logements sociaux locatifs au bénéfice d'Antony habitat, une crèche, des commerces et une deuxième tranche de bureaux).

Les Bas Graviers/Crocheteurs :

L'avant-scène du parc de Sceaux

Projet de petits immeubles et maisons de ville, représentant 123 logements collectifs et maisons de ville, en bordure d'un beau parc paysagé de 3,6 ha : le parc des Bas-Graviers. Livraison des logements 1^{er} trimestre 2013.

Le futur quartier Jean-Zay

La Ville réfléchit au devenir de ce quartier étudiant au Nord d'Antony. Après une étude commandée à l'architecte **Jean Nouvel** et une vaste concertation publique en 2011, le projet est à l'étude avant l'enquête publique.

Principaux axes de changement : relier ce quartier enclavé au parc de Sceaux tout proche et au centre-ville ; le rendre attractif avec de l'habitat étudiant et tous publics, des commerces, des équipements publics ; le penser selon les critères du développement durable (aménagement, politique énergétique, transports en commun...).

Un habitat diversifié

L'évolution urbaine d'Antony, rappelée page 5, a abouti à un espace urbain morcelé avec trois types distincts d'occupation du sol :

► **Reste du village d'Antony**, des petites maisons basses au toit en tuiles brunes autour de l'Eglise Saint-Saturnin et du carrefour des Quatre-Chemins, et les bâtiments d'anciennes fermes sur la RD920, reconnaissables à leurs portes cochères.

► **Anciens ou nouveaux pavillons et belles villas** construites sur des petites parcelles issues des découpages de lotissements.

► **Résidences et immeubles collectifs** de grande taille.

La particularité de cet habitat est d'être demeuré **fortement pavillonnaire**. Le parc de logement à Antony est composé de :

► **27 075 logements**

► **93,1% de résidences principales**, dont la part de **propriétaires** s'élève à **58,4 %**. Ces pourcentages sont plus élevés à Antony que dans les Hauts-de-Seine (91,2%, dont 42,2 % de propriétaires).

► **33,8 % de maisons individuelles et 65,3 % d'appartements** en immeubles collectifs, situation très différente de la moyenne des Hauts-de-Seine : 12,2 % de maisons individuelles et 86 % d'appartements..

► **5,7% de logements vacants** (6,3 % dans les Hauts-de-Seine). Ce taux a une valeur normale, nécessaire à la fluidité et à la bonne marche du marché du logement. Il a d'ailleurs un peu baissé à Antony en 10 ans (6,4% pour la population de 1999).

Sources : diagnostic PLU 2008, INSEE 2012 (portant sur la population de 2009).



Aides à l'acquisition et à l'amélioration de l'habitat

Attention ! La plupart des aides ne sont pas rétroactives. Prenez contact et déposez vos demandes **AVANT** de commencer les travaux.

Le crédit d'impôt développement durable (impôt sur le revenu) porte sur des travaux d'amélioration énergétique dans votre résidence principale, maison ou appartement (que vous soyez propriétaire ou locataire). A partir du 1^{er}/01/2013, ce dispositif ne concerne plus que les logements achevés avant le 1^{er}/01/2011, les logements construits après étant soumis à de nouvelles normes thermiques.



Le montant des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt est plafonné à 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple soumis à imposition commune. Cette somme est majorée de 400 € par personne à charge. Le crédit d'impôt est calculé sur le montant des dépenses éligibles, déduction faite des aides et subventions reçues par ailleurs.

Contact : ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
27 rue Louis-Vicat
75737 Paris Cedex 15
Tél : 01 47 65 20 00
www.ademe.fr

L'éco-prêt à taux zéro + (PTZ +) est réservé aux personnes non propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 dernières années ou handicapées. Il concerne

l'achat ou la construction d'une résidence principale (appartement ou maison) neuve, ou ancienne si elle est achetée par son occupant à un bailleur social. Depuis 2012, ce prêt est accordé sous conditions de ressources (plafond maximum).

Le montant du prêt est égal à un pourcentage du montant de l'opération, dans la limite d'un plafond.

Les pourcentages et les plafonds varient en fonction de la localisation, de la performance énergétique du logement et de son statut (neuf ou ancien).

Contact : banques ou établissements de crédit, ANIL agence nationale d'information sur le logement - www.anil.org
Agence départementale ADIL
35, rue Paul-Bert
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 08 20 16 92 92

Éco-prêts

Des établissements financiers proposent des prêts pour réaliser des travaux à l'occasion de l'acquisition d'un logement, ou pour faire construire un logement neuf efficace énergétiquement. Tous types d'habitat peuvent en être bénéficiaires : résidence principale ou secondaire, pour les propriétaires occupants ou bailleurs, en habitat individuel ou en copropriété.

Contact : banques ou établissements de crédit

La région Ile-de-France accorde des aides aux particuliers propriétaires de leur résidence principale pour s'équiper d'installations valorisant des énergies renouvelables ou créer des toitures végétalisées, afin de limiter leurs émissions de CO₂.



Ligne Blanche

*Décoration
Linge de maison
Luminaires
Meubles
Vos de la table
Cadeaux naissance
Confection de rideaux sur mesure*

78, av. de la Div. Leclerc
92160 Antony
☎ 01 46 74 07 43

Ouvert du mardi au samedi
de 10h00 à 19h30
et de 14h00 à 19h00

L'HOTEL DE BERNY

PROMOTION WEEK-END*

Un parking privé est à votre disposition.
Proche du RER 8 Croux de Berny
*Week-end: Samedi, Dimanche

129 Avenue Aristide Briand - ANTONY 92160
Tél. : 01 46 11 43 90 - Fax : 01 46 74 96 46
Site : www.hotel-berny.com - Email : hoteldeberny@netgdi.com

MAISON & SERVICES ANTONY

ménage
repassage
jardinage ...

MAISON & SERVICES ANTONY

01 40 96 00 00

entretien de la maison et du jardin - www.maison-et-services.com

LES MAISONS
ORCA

Constructeur de maisons BBC individuelles,
nous vous accompagnons tout au long
de votre projet.

Vous trouverez des conseils architecturaux,
financiers, juridiques et techniques.

Nous sommes là pour réaliser ensemble
une maison qui vous ressemble.

56 av de la Division Leclerc 92160 ANTONY
01 40 96 04 77

CENTRAL CHANTIER

Ent. Gle de Bâtiment - Tous corps d'état
MAÇONNERIE - DÉMOLITION - PLOMBERIE - ISOLATION - CARRELAGE - PEINTURE

Entreprise certifiée

QUALIBAT **QUALIFELEC**

RÉNOVATION
LE SPÉCIALISTE DE L'EXTENSION ET DE LA SURÉLEVATION
ÉLECTRICITÉ ⚡
INSTALLATION - DÉPANNAGE - MISE EN CONFORMITÉ

Siège social : 59, rue Roger Salengro 92160 Antony
Bureaux : 2, rue Louis Boussard 91320 Wissous
Port : 06 07 99 67 67 central-chantier@orange.fr ☎ 01 64 47 13 03

EWT

ENTRETIEN ET INSTALLATION
DE RESEAUX ELECTRIQUES
BASSES TENSIONS

85, rue de Massy - 92160 ANTONY
Téléphone : 06 69 64 76 10
Website : www.tolson.fr

STRUCTURES & TOITS

Charpentes Couvertures

- ☆ Charpente bois
- ☆ Couverture traditionnelle
- ☆ Restauration toitures anciennes

17, rue Henri Marrou 92290 Châtigny-Malabry
Tél. : 01 55 52 10 85 Fax : 01 55 52 04 63
Mail : contact@structures-toits.fr



Buffet, Wok et BBQ
à volonté
12,90€ le midi

RESTAURANT JAPONAIS & CORÉEN

RDC : Terrasse d'été au bord du lac - P Parking assuré



**Teppanyaki
à la carte**

À côté de la mairie de Massy
5, avenue du Général de Gaulle

01 60 11 17 17
www.ito91.fr



Prix collectivités

Référencé par
"Paris Pas Cher"

- Meubles tous styles
- Cuisines • Placards
- Literies • Salons

64, avenue Raymond Croland
92350 Le Plessis-Robinson

© 01 47 02 15 66 - Site : www.fradet-meubles.fr

*Votre solution immobilière
sur Antony*



**ESTIMATION
OFFERTE**
sous
48H

11 bis avenue de la Division Leclerc
Face à l'entrée du marché

01.46.74.97.97

L'aide régionale, forfaitaire et attribuée sous conditions de ressources, porte uniquement sur les coûts HT liés à l'installation (main d'œuvre) des matériels éligibles : Chauffe-eau solaire individuel : 800 €. Système solaire combiné : 1 300 €. Capteurs photovoltaïques : 750 €. Pompes à chaleur géothermale : 1 300 €. Toitures végétalisées : 45 €/m² de végétation.

Contact : Conseil Régional

Unité aménagement durable - Direction de l'environnement

Espace particuliers

35 boulevard des Invalides 75007 Paris

Tél. : 01 53 85 76 52

E-mail : energie@iledefrance.fr

Le conseil général des Hauts-de-Seine propose un prêt et des aides :

► Prêt-Logement Hauts-de-Seine (PL HDS) :

Entré en vigueur le 1^{er} octobre 2011 pour compenser le coût élevé du foncier dans les Hauts-de-Seine, il est complémentaire du prêt à 0 % PTZ+ de l'État. Evoluant pour être en concordance avec les nouvelles dispositions réglementaires de ce dernier, le PL HDS est recentré depuis mars 2012 sur les logements neufs (ou logement social occupé par l'accédant) : appartement ou maison individuelle, et habitation principale des bénéficiaires.

Il est délivré sous conditions de ressources (plafond de 35 323 € pour 1 personne en 2012), et remboursable sur 8 à 15 ans.

Peuvent en bénéficier les habitants des Hauts-de-Seine non propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 dernières années et bénéficiaires du PTZ + de l'Etat, et soit avec au moins un enfant né ou à naître, soit locataires en titre d'un logement social conventionné, soit avec une personne souffrant d'un handicap dans le foyer.

Son montant varie de 12 400 à 57 440 € en fonction du nombre de personnes logées et du statut neuf ou social.

Le prêt logement HDS est distribué par les établissements de crédit ayant conclu une convention avec le Conseil général.

Contact : Pôle Aménagement du territoire /
Direction de l'habitat

Tél. : 01 47 29 30 31

ADIL - Tél. : 08 20 16 92 92

► **Amélioration de l'habitat privé :** cette aide vise l'amélioration de la sécurité et de la santé des occupants, l'éradication de l'habitat indigne, la mise aux normes de confort ou de décence, la maîtrise des charges. Elle est attribuée sous conditions de ressources, aux propriétaires occupants bénéficiaire du prêt logement HDS : de 75 à 25 % du montant des travaux avec un seuil maximum de 7 000 à 13 000 € (10 000 à 20 000 € en cas d'insalubrité).

► Adaptation au handicap et au grand âge :

cette aide permet d'adapter le logement des personnes handicapées ou âgées. Elle est attribuée sous conditions de ressources aux propriétaires privés bénéficiaires du prêt logement HDS, occupant leur logement ou s'engageant à l'occuper immédiatement après l'achèvement des travaux. Cette aide complémentaire est cumulable avec l'aide à l'amélioration de l'habitat et l'aide aux syndicats de copropriétaires dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne. Elle peut aussi être mobilisée seule : subvention de 20 % du coût des travaux dans la limite d'une dépense plafonnée à 10 000 € HT. L'aide ne peut pas être inférieure à 400 €. Elle est attribuée sous conditions de ressources.

► Travaux d'économie d'énergie :

cette aide vise des performances énergétiques et thermiques supérieures à la réglementation en vigueur (obligation d'obtenir l'étiquette Énergie de catégorie «C» après travaux). Elle s'adresse aux propriétaires occupants, bénéficiaires de l'aide pour l'amélioration de l'habitat privé et aux propriétaires bailleurs privés de logement à loyer maîtrisé : subvention de 20 % du coût de la main-d'œuvre HT et du coût hors taxes du diagnostic de performance énergétique (DPE), plafonnée à 2 000 € par logement. Cette aide est cumulable avec l'ensemble des subventions

départementales liées à l'amélioration de l'habitat privé.

► **Copropriétés en difficulté** : cette aide s'adresse aux syndicats de copropriété dégradée ou avec de graves dysfonctionnements.

Cette aide bénéficie aux seuls propriétaires occupants ou bailleurs détenant un ou plusieurs lots à usage d'habitation et exclut les propriétaires de lots à usage professionnel ou commercial. Elle est versée au syndicat de copropriétaires par l'intermédiaire de son représentant (syndic élu par l'assemblée générale des copropriétaires ou administrateur judiciaire nommé par le tribunal).

Le CG92 administre aussi les aides accordées par l'Anah, Agence nationale de l'habitat.

Programme « Habiter mieux » : selon un rapport sur la précarité énergétique en 2009, 3 400 000 ménages (13% des foyers) consacrent plus de 10% de leurs ressources au paiement de leurs factures d'énergie. Le programme national « Habiter mieux » vise entre 2010 et 2017 l'amélioration énergétique de 300 000 logements de propriétaires occupants, dont le revenu est en dessous des plafonds fixés par l'ANAH. Autres conditions : le logement concerné a nécessairement plus de 15 ans, et son achat n'a pas été aidé par l'Etat (prêt à taux zéro par exemple) depuis 5 ans.

Le Conseil général a signé un contrat avec l'Etat qui permet la mise en place de ce programme d'aide dans les Hauts-de-Seine, où près de 36 000 propriétaires pourraient être concernés. Les travaux réalisés doivent

permettre une amélioration d'au moins 25% de la performance énergétique du logement. Aide cumulable avec les autres dispositifs en vigueur du Département.

Contacts : Pôle Aménagement du territoire / Direction de l'habitat

Tél. : 01 41 37 14 78

E-mail : habitatprive@c92.fr

Anah, Agence nationale de l'habitat

www.anah.fr

La communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre

accorde 4 aides financières directes, avec l'assistance des PACT des Hauts-de-Seine et de l'Essonne, associations pour l'amélioration de l'habitat. Elles s'adressent aux propriétaires bailleurs et/ou occupants et aux locataires (avec l'accord du propriétaire), pour des logements de plus de 15 ans.

► **Pour améliorer la santé et la sécurité dans le logement** : aide financière de 10% du montant HT des travaux (maximum de 2 000 €) jusqu'à 20% pour les travaux de résorption/isolation du plomb dans les peintures, les tuyauteries.

► **Pour rendre les logements accessibles à tous** : Aide financière de 20% du montant HT des travaux (maximum de 2 000 € par logement).

► **Pour diminuer le nombre de logements vacants (depuis plus d'un an) et favoriser la pratique de loyers maîtrisés** : aide financière de 3 000 € par logement en loyer conventionné, et 2 000 € par logement en loyer intermédiaire.

► **Pour soutenir la réhabilitation des logements à loyers maîtrisés** : aide financière de 5% du coût HT des travaux par logement, auxquels s'ajoutent : 2 000 € (du studio au 2 pièces) par logement en loyer intermédiaire (3 000 € en loyer conventionné) ou 3 000 € (3 pièces et plus) par logement en loyer intermédiaire (4 000 € en loyer conventionné).

Les Hauts-de-Bièvre accordent également des aides pour la résorption de l'habitat indigne : sont considérés comme insalubres les logements présentant des dysfonction-



RENOSUR

La rénovation sur mesure

Entreprise Générale de Rénovation Tous corps d'état

**Électricité et mise en conformité - Peinture
Carrelages - Cuisines - Salles de Bains
Isolation - Fenêtres et Velux[®]**

Partenariat avec Architecte DPLG et Architecte d'intérieur

2 rue Boussard - 91320 Wissous - Tél. : 09 65 11 67 07
Fax : 01 64 47 11 39 - Port. : 07 70 56 21 74 - contact@renosur.com



L'Atelier des Jeux

L'Atelier des Jeux



Jouets en bois
dès la
naissance

Jeux de
société
(enfant et adulte)

4, avenue Gabriel Péri - 92160 Antony
Tél. : 01 42 37 51 33 - atelierdesjeux.com

LOOK EXPRESS

*Carrosserie
Peinture*



AUTO-MOTO - TOUTES ASSURANCES
PIÈCES DÉTACHÉES
PRÊT D'UN VÉHICULE selon disponibilité

53, voie de Châtenay
91370 VERRIÈRES LE BUISSON

lookexpress@wanadoo.fr
www.lookexpress.fr

☎ 01 60 11 92 56
Fax: 01 60 11 96 14

*hair
design*

29/31 av de la Division Leclerc
92160 ANTONY

☎ 01 46 74 98 34

Lescoiffeurstendances

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 18h30
jeudi de 10h à 20h



AA
HOTEL ALERIA



PROMOTION WEEK-END*

Un package pour 2 personnes adultes
Prix de 80€ à 120€

1 Rue de la Providence - ANTONY 92160

Tél. : 46 74 92 92 - Fax : 01 46 74 50 55

Site : www.hotel-aleria.com - Email : aleria-antony@netglobe.com

Restaurant **Royal d'Asie**

陽河酒樓

Spécialités chinoises, thaïlandaises et vietnamiennes

Buffet à volonté le midi du mardi au vendredi

Plats à emporter -10%. LIVRAISON GRATUITE. Fermé le lundi

www.royaldasie.com

11, rue Maurice Tenine 94260 FRESNES ☎ 01 46 68 06 08



Presse, librairie, papeterie, cadeaux...

CHANGEMENT D'ENSEIGNE

Votre 

s'est transformée en

a go ra

www.agorapresse.fr presse et caetera

Toute la presse française, régionale et étrangère...
Avec plus de 8 000 titres

Le spécialiste de la presse, librairie,
papeterie, cadeaux...

1, avenue Aristide Briand - ANTONY
01 46 66 05 92

ETS BRIATTE

ELECTRICITE GENERALE



DÉPANNAGES
INSTALLATIONS
NEUFS & RÉNOVATIONS
CHAUFFAGE

patrice-briatte@wanadoo.fr

44 RUE DES MÛRES
92160 ANTONY

ÉTUDE
&
DEVIS
GRATUIT

01 42 37 19 44

06 87 24 56 47

www.votre-electricien.fr/briatte

www.groupama.fr



Vos conseillers Groupama sont à votre écoute à :

Antony

29 bis rue Auguste Mounié

Tél. : 01 46 11 44 60



Toujours là pour moi.

Groupama Assurances Vie de tous - Courtier agréé de l'assurance Vie de tous - Agence de l'assurance Vie de tous - 29 bis rue Auguste Mounié - Antony - 92160 - France - Téléphone : 01 46 11 44 60 - Fax : 01 46 11 44 61



Vous jetez
votre ballon quand
il est dégonflé ?

Évidemment NON !

Pour vos cartouches d'imprimante, c'est pareil :
recharger-les chez **Cartridge World**.

- **Plus économique** : Faites jusqu'à **60% d'économie**
- **Plus écologique** : Réutilisez vos cartouches **jusqu'à 10 fois**



Cartridge World

© CARTOUCHE RECHARGÉE - PLANÈTE PRÉSERVÉE

Cartridge World Antony

76, avenue Aristide Briand 92160 Antony

Tél: 01 56 45 02 05 - Fax: 01 56 45 13 54 - cwantony@cartridgeworld.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 / 14h-19h et le samedi 10h-12h30 / 14h30-19h

www.cartridgeworld.fr

nements liés au plomb (problème de saturnisme), à l'humidité, la ventilation, l'isolation, la présence de nuisibles (cafards, rats)... Vous pouvez appuyer votre demande de mise en conformité, si la première a été infructueuse. Un technicien spécialisé vient constater les dysfonctionnements et se charge de mettre en place les procédures qui permettront de rendre votre logement conforme.

Voir aussi l'agenda 21 des Hauts-de-Bievre (page 68) pour tout projet de construction durable ou écologique.

Contact : Les Hauts-de-Bievre
Tél. : 01 41 87 82 82
www.agglo-hautsdebievre.fr

La ville d'Antony

► **octroie une subvention de 150 € le m²** pour l'installation de panneaux solaires destinés au chauffage, plafonnée à 750 € par installation. Adresser une demande écrite préalable à :

Monsieur le maire d'Antony
BP 60086
92161 Antony cedex

► **Le règlement du PLU** plan local d'urbanisme incorpore un cahier de recommandations qui encourage le recours à la démarche haute qualité environnementale (HQE) et construction durable. A consulter en ligne sur le www.ville-antony.fr

Un architecte conseil vous aide

Conseils gratuits sur **tous projets de construction, d'extension ou de rénovation à Antony** par un architecte du CAUE 92 Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine.

Uniquement sur RV au 01 40 96 71 68 (service Urbanisme) les 1^{er} et 3^e mardi du mois, sauf juillet et août, de 17 h à 19 h. À l'Hôtel de ville, 1^{er} étage, en face de l'ascenseur.

Solidarité et renouvellement urbain

► **La loi SRU** (solidarité et renouvellement urbain) imposait aux communes de plus de 1 500 habitants d'avoir au minimum 20 % de « logements sociaux ». L'obligation accrue de construction de logements sociaux (25 % pour les communes de plus de 3 500 hbts) est en cours d'adoption par le Parlement.

Un logement est reconnu comme étant social s'il est conventionné par l'État et a bénéficié d'un financement public pour sa construction ou sa réhabilitation : prêt locatif très social (PLATS), prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), prêt locatif aidé (PLA), prêt locatif à usage social (PLUS), prêt locatif social (PLS) ; sans oublier les logements pour personnes âgées, handicapées, jeunes travailleurs, travailleurs migrants et résidences sociales.

► **Combien de logements sociaux : 5 206** au 1^{er} janvier 2012, dont 3 378 appartiennent à l'Office municipal Antony Habitat, soit **20,6 %** des résidences principales.

Les logements sociaux se répartissent entre **plusieurs bailleurs** : Antony-Habitat, la Semidep, Le Logement Francilien, Pierres et Lumières, L'immobilière 3F, Logis Transport, Efidis, La Foncière Logement.

► **Attribution de logement social** : la Ville ne possède en propre les attributions que pour 13 % des 5 206 logements, lorsqu'elle a garanti les emprunts lors de la construction. Elle gère également le contingent préfectoral dans le respect des objectifs de l'Etat. Les autres « réservataires » de logements sociaux sont les bailleurs sociaux eux-mêmes, le département (lorsqu'il finance la construction) et surtout les organismes d'Action Logement (1 % logement patronal des entreprises qui cotisent pour le logement de leurs employés). Il faut également remplir les obligations de la loi DALO (droit au logement opposable) et du Plan Départemental (* lire page suivante).



Compte tenu de la situation des bénéficiaires et de leur droit à demeurer locataires de ce type de logement, il y a peu de congés de logements sociaux : environ une centaine dépendant directement ou indirectement de la Ville tous les ans en moyenne.

► **2 000 demandeurs de logements sociaux environ** : Antoniens, éventuellement déjà locataires du parc social et souhaitant changer de logement, mais aussi non résidents à Antony et désireux de s'y installer.

(*) *Dans le cadre de la loi contre l'exclusion, et compte tenu de la loi SRU, le préfet des Hauts-de-Seine a délégué au maire d'Antony la gestion de ses attributions : par la signature d'une convention, le maire s'engage à assurer prioritairement le relogement des familles en précarité. Il communique au préfet toutes les informations nécessaires lors d'un bilan d'étape, qui permet l'évaluation réelle des objectifs que la ville doit réaliser.*

Le demandeur de logement a une seule démarche à accomplir : le dépôt de la demande entraîne la délivrance d'un numéro unique de dossier, qui est régional en Ile-de-France. Le formulaire (cerfa) est disponible sur Internet : www.service-public.fr (rechercher : « formulaire 14069 ») ou au service municipal du Logement.

Contacts :

► **Pour le dépôt et le suivi des dossiers de demande de logements : service municipal du Logement**

21, bd Pierre-Brossolette

Tél. : 01 40 96 31 45

Ouvert au public du lundi au vendredi de 14 h à 17 h (jusqu'à 19 h le mardi).

► **Pour les locataires du parc HLM d'Antony Habitat : Antony Habitat**, office public de l'habitat d'Antony

8, avenue Léon-Harmel

Tél. : 01 46 66 54 28

Mixité sociale par l'accession sociale à la propriété

Au Noyer-Doré, une partie des logements sociaux est progressivement déplacée vers d'autres quartiers, et est remplacée par d'autres types d'habitat afin d'assurer une mixité sociale : logements du parc privé locatifs ou en accession, résidence étudiante, et logements en accession sociale à l'exemple des 53 logements de l'immeuble Le Quorum : avec les aides de la Ville d'Antony et de l'Agence nationale de rénovation urbaine, ils ont été acquis à un prix inférieur au marché de l'immobilier par des familles dont les revenus ne leur permettaient pas d'accéder à l'offre privée.

Voir aussi la **charte du logement solidaire** page 64

Renseignements utiles

► **Procédures d'urbanisme**

- Permis de construire et de démolir, ouverture de chantier, déclaration préalable, travaux dans un établissement recevant du public, renseignements d'urbanisme, consultation du cadastre ...

Contact : Hôtel de ville, service Urbanisme (2^e étage, porte 21) du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél. : 01 40 96 71 68 ou 71 77 ou 73 51

- Autorisation d'enseignes et occupation temporaire du sol :

Contact : service Voirie, page 44

TransProjets



Transport
international
Aérien et Maritime



Commissionnaire en transport
Projets Industriels et Pétroliers
Spécialiste de la Supply-Chain

2 rue Luigi Galvani - 92160 ANTONY - Tél : + 33 1 55 59 07 70

Fax : + 33 1 49 84 06 54 - mail : infos@transprojets.com

<http://www.Transprojets.com>

CRISTOFORI & ASSOCIÉS

► **Allocations d'aide au logement**

Caisse d'allocations familiales
2, rue de la Renaissance
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Demande en ligne : www.g2.caf.fr

- **Garantie loca-pass** : accordée par les organismes d'Action Logement (1 % logement), sans intérêt pour le locataire et sans frais de dossier, cette aide peut couvrir jusqu'à 18 mensualités de loyers et de charges en cas d'impayés. Elle ne concerne que les **logements appartenant à des personnes morales** (organismes HLM, par exemple). Locataires éligibles à cette aide : salariés du secteur privé non agricole, retraités de ce secteur depuis moins de 5 ans, jeunes de moins de 30 ans (sauf fonctionnaires titulaires), étudiants en CDD ou stagiaires ou boursiers d'Etat.

En cas de loyers impayés, la garantie loca-pass est mise en œuvre sur demande du bailleur, après mise en demeure du loca-

taire restée infructueuse. Les fonds sont directement versés au bailleur par un organisme d'Action Logement. Le locataire dispose d'un délai maximal de 3 ans pour rembourser le montant de sa dette.

Contact : www.actionlogement.fr

► **Garantie des risques locatifs (GRL)** :

contrat souscrit par un bailleur personne physique ou SCI conventionnée APL avec une compagnie d'assurance afin de se prémunir contre certains risques liés à la location. Ce dispositif prend en charge les risques d'impayés de loyer (charges comprises), les dégradations locatives sur toute la durée du bail ainsi que les frais de procédures en cas de défaillance du locataire obligatoirement. Sont concernés les logements loués vides ou meublés **dans le parc privé avec un loyer inférieur à 2.000 €**. Sont exclus les sous-locations et les baux commerciaux.

En cas de défaillance du locataire, le bailleur s'adresse à son assureur qui l'indemnise directement. La situation financière du locataire est examinée par l'association pour l'accès aux garanties locatives (APAGL), qui va définir un plan d'apurement de la dette de loyer. Dans le cadre de cette procédure, le locataire a l'obligation de reprendre le paiement au moins partiel des loyers.

Seules sont habilitées à distribuer ce contrat les entreprises et mutuelles d'assurance ayant signé une convention de partenariat avec l'APAGL association pour l'accès aux garanties locatives.

Contact : www.apagl.fr

- **Association Héberjeunes :** aide les étudiants, stagiaires et jeunes salariés à trouver un hébergement dans la région sud du RER B.

Université de Paris Sud Orsay

Le Moulin bât. 311

91405 Orsay cedex

Tél. : 01 69 15 65 44

www.heberjeunes.fr

E-mail : heberjeunes.asso@u-psud.fr

- **Fédération des étudiants locataires :** les bons plans pour trouver un logement <http://etudiants.locataires.free.fr>

- **ADIL 92,** agence départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine : association délivrant gratuitement des conseils sur les problèmes juridiques, financiers, fiscaux liés à la location, la construction, l'achat ou la copropriété d'un logement.

Tél. : 0 820 16 92 92

www.adil92.org

Permanence sur rendez-vous (auprès de l'ADIL), le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9 h à 12 h, au service Logement, 21, bd Pierre-Brossolette

- **ARC,** association des responsables de copropriété : implantée dans plus de 10 000 immeubles, elle dispose d'une équipe de techniciens salariés au service de ses adhérents : juristes, comptables, techniciens des équipements de chauffage, ascenseurs... Elle aide les copro-

priétaires à mieux gérer leur immeuble, à résoudre les problèmes juridiques, à contrôler les professionnels (syndics, prestataires de service)...

29 rue Joseph-Python

75020 Paris

Tél. : 01 40 30 12 82

unarc.asso.fr

- **APIL 92,** association pour l'insertion et le logement des Hauts-de-Seine : permet aux ménages modestes d'accéder à un logement décent, et aux propriétaires de louer sans prise de risque, grâce au contrat Solibail, assurance de paiement des loyers et des charges.

15, bd du Midi

92000 Nanterre

Tél. : 01 55 17 25 60

www.apil92.org

- **En cas de déménagement :**

- **Faire les changements d'adresse** sur carte grise, carte de séjour ou de résidence (c'est obligatoire!), carte d'identité et passeport (c'est conseillé).

- **Signaler son départ** à ses fournisseurs d'énergie, à son opérateur de téléphonie, au service des Impôts, aux assureurs, à la caisse de Sécurité sociale, aux établissements financiers.

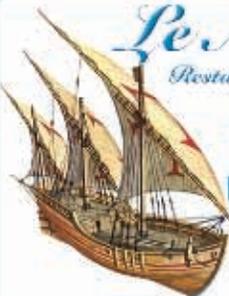
- **Demander le transfert du courrier,** éventuellement du téléphone.

- **Veiller à la situation scolaire** des enfants.

- **Se faire inscrire sur la liste électorale à la mairie** de sa nouvelle résidence (attention! il faut signaler le changement d'adresse même quand on déménage dans Antony pour bien rester inscrit sur la liste électorale).

- **Pour les ressortissants étrangers,** titulaires de la carte de séjour ou carte de résidence selon le pays, déclarer son changement d'adresse au commissariat du nouveau domicile.

Le Madère
Restaurant La Terrasse



Spécialités portugaises

Terrasse d'été

58, avenue de la Division Leclerc
92160, Antony - ☎ 01 42 87 01 04

La **Passerelle**
Librairie

Place du Marché - Antony
01 56 45 20 10

Fermé le lundi

POINT FORT FICHET **B.L.R. PROTECTION**
Vous êtes sûrs de vous.



- ◆ Blocs-portes
- ◆ Portes blindées
- ◆ Coffres-forts
- ◆ Fermetures
- ◆ Alarmes
- ◆ Interphones
- ◆ Automatismes
- ◆ Fenêtres PVC

Devis gratuits
Dépannage semaine à toutes marques

Nouveauté : le Point F30

La précédente révisée depuis 19 ans.
RECORD À BATTRE



141, av. du Général Leclerc 92340 Bourg-la-Reine
01 47 02 20 20 www.blr-protection.fr

Notre passion
à votre service



Cher Elior, nous sommes convaincus que chaque moment de restauration et de pause, chaque geste de service, constitue un moment très important dans la vie de chacun. Cette conviction est partagée par nos 82 000 collaborateurs afin de vous accueillir, de prendre soin de vous avec passion et compétence et de vous apporter des solutions de restauration et de services personnalisés.

Site
Restaurant Essigues
13, rue de France - Carrières-sur-Seine 91110 France
12215 Avenue de Vézelay - 91243 Evry
Tel: 01 49 30 20 70 - Fax: 01 49 84 52 45
www.elior.com

elior 

LLDS

**ADMINISTRATEURS DE BIENS
SYNDIC DE COPROPRIETES**
Tél : 01 55 59 00 25

F&G | **TRANSACTIONS
GESTION**

VENTE-LOCATION-GESTION
Tél.: 01 46 68 73 02

Carmotex

Achat de véhicules
Pièces détachées d'occasion
toutes marques



Impasse des Chartrarts
91300 MASSY

Tél. : 01 69 20 45 59

Fax : 01 60 13 95 04

www.carmotex.com

contact91@carmotex.com

Agèment préfectoral A 91200138



Le Saint Augustin

HOTEL BAR RESTAURANT

SPÉCIALITÉS
FRANCO-ORIENTALES

COUSCOUS
TOUS LES JOURS

Ouvert tous les midi,
le soir sur réservation.
Ouvert vendredi et samedi soir
Fermé le dimanche.

Kir offert - Plats à emporter

1, rue des Marguerites 92160 ANTONY

☎ 01 40 96 12 95



LEADER PRICE

le goût de vivre moins cher

206 rue Adolphe Pajeaud
ANTONY

Retrouvez nos horaires et toute notre actualité sur
www.leaderprice.fr



J@SP

Successor COFFINOT



CHAUFFAGE - PLOMBERIE
DEPANNAGE - ENTRETIEN

Création de Salle de Bain

5, rue André Charles Boulle
92160 Antony
jasp.antony@orange.fr

☎ 01.42.37.81.30

www.jasp.fr

Antony ville durable



Préserver la qualité et le cadre de vie des Antoniens est une constante de l'action municipale depuis de nombreuses années. Elle est confortée dans son action par les engagements du développement durable posés par les lois dites « Grenelle de l'environnement ». L'agenda 21 de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre et les services associés complètent l'action publique locale. Enfin, les efforts de chacun pour partager l'espace public de façon responsable contribuent à la qualité de vie de tous.

Les engagements du développement durable

La Ville inscrit tous ses efforts dans le développement durable, dont les finalités concernent directement le cadre de vie : Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ; Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources ; Epanouissement des êtres

humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations ; Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Déplacements

La municipalité a mis en acte un schéma directeur des circulations douces. Objectif : réduire la pollution, apaiser la circulation en la sécurisant et en facilitant l'usage des deux roues, et rendre ainsi plus agréable la vie des habitants.

- ▶ **262 rues classées en zone 30**, soit près de 80 % des 329 voies communales de notre ville (seuls les axes de liaison intercommunale et les voies départementales ont conservé une limitation de vitesse à 50 km/h). Dans les rues classées en zone 30, les contresens cyclistes sont autorisés sauf dans 21 rues très étroites ou dont le trafic extrêmement dense est susceptible de mettre le cycliste en danger.
- ▶ **13 rues en zones 20** dites de rencontre, soit 4 % de la voirie communale. Dans ces zones rencontre, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur les voitures et les vélos.
- ▶ **200 places en parcs à vélo** sont disponibles à Antony, certains sous vidéoprotection : Hôtel de ville, médiathèque Anne Fontaine, parc Raymond-Sibille, parc Boudeau, marché et place Firmin-Gémier, conservatoire, parc Heller (2 localisations), piscine Lionel-Terray, RER Les Baconnets, RER Croix de Berny, RER Parc de Sceaux.



Urbanisme

Dans son Plan Local d'Urbanisme, la ville a inscrit de nombreuses dispositions visant à lutter contre le changement climatique et favoriser la protection de l'atmosphère.

- ▶ **Disposition incitative** autorisant le dépassement du coefficient d'occupation des sols (COS) de 20% en cas de respect d'exigences de performance et donc d'économie énergétique.
- ▶ **Autorisation de construction de toits-terrasses** si elles sont végétalisées.
- ▶ **Cahier de recommandations environnementales** annexé au PLU destinées aux demandeurs d'autorisations d'urbanisme : conseils axés sur l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé.
- ▶ **Subventions des panneaux solaires** sur les maisons : depuis le 1^{er} janvier 2006, 25 subventions ont été allouées pour un montant total de 16 380 €. La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre subventionne elle aussi les installations respectueuses des critères du développement durable (lire page 52).

Préservation de la biodiversité, gestion des milieux naturels et des ressources



Gestion raisonnée des espaces verts

La ville d'Antony a innové dans ce domaine dès la fin des années 1990 en créant le Bois de l'Aurore de 2,7 ha aménagés dans le quartier des Rabats avec des essences locales, la création d'habitat pour attirer une faune variée (mare, clairière).

- ▶ **Gestion différenciée aux abords du bassin de retenue de la Bièvre** classé Réserve Naturelle Régionale en juillet 2009 (arrêt des traitements phytosanitaires et gestion du talus en prairie fauchée 2 fois par an.). Objectif : préserver une zone humide remarquable et un site d'intérêt naturaliste majeur en petite couronne : 149 espèces d'oiseaux et 206 espèces végétales y ont été observées.
- ▶ **Le nouveau parc paysagé des Bas-Graviers en 2013** : pour ces 3,6 hectares aux abords de l'A86 et de la coulée verte, la ville a souhaité un projet d'excellence environnementale tant dans sa conception que dans sa gestion :
 - Création de fossés végétalisés (noues) et gestion de la rétention des eaux pluviales à ciel ouvert.
 - Récupération des eaux de pluies des logements contigus.
 - Choix d'un mobilier urbain durable (éclairage public à LED),
 - Gestion différenciée des végétaux.
 - Traitement des déchets verts sur le site.
 - Atténuation de la présence visuelle et sonore de l'A86 (modelage du terrain, mur anti bruit...

Campagnes de sensibilisation

sur la préservation de la biodiversité et le respect du développement durable auprès des enfants :

- ▶ **À l'école** : animations et ateliers nature en classes maternelles et élémentaires afin de développer des comportements éco-citoyens à travers la découverte de la faune et la flore.
- ▶ **En classes de découverte** : initiation au milieu naturel marin et montagnard à Kerjouanno et à Samoëns par les classes primaires. Les intentions éducatives de la Ville s'appuient sur le projet pédagogique des enseignants.
- ▶ **Au Village nature et jardin et à la fête de la science** avec des ateliers éducatifs et des expositions : au moins cinq cents enfants et un millier d'adultes sont sensibilisés à des sujets de développement durable.



► **Au sentier pollinier et au jardin des herbes** du parc Raymond-Sibille, qui informent sur les espèces végétales et les risques d'allergies, en partenariat avec le Comité Français d'Observation des Allergies et le Réseau National de Surveillance Aérobiologique.

Epanouissement des êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations

La ville contribue à l'épanouissement de ses habitants en agissant globalement sur le cadre de vie et en accentuant ses efforts dans les quartiers plus défavorisés.

Amélioration du cadre de vie

- **Enfouissement des réseaux aériens et rénovation des voiries** dans tous les quartiers, selon un programme annuel.
- **Concertation avec Réseau Ferré de France pour optimiser le projet Massy-Valenton**, dont la première approche engendrait des nuisances considérables pour les riverains de la ligne C du RER. La ville s'est opposée au 1er projet de 2003 et a obtenu depuis l'ajout de protections acoustiques le long de la ligne, qui réduiront sensiblement les nuisances actuelles.
- **Préservation et développement des espaces verts** sur son territoire avec, notamment, la réalisation en 2009 du parc du Noyer-Doré, le réaménagement en 2012 du square de l'Atlantique et, en 2013, l'aménagement du parc des Bas-Graviers, qui contribuera également à diminuer très fortement les nuisances sonores provoquées par l'A86.

Accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite

Signataire en 2001 de la charte ville/handicap avec les associations, la Ville d'Antony s'efforce d'apporter des améliorations au quotidien des personnes. Ainsi, un correspondant charte ville/handicap assure le lien avec les associations et les usagers, et une commission extra-municipale réfléchit aux améliorations possibles de leur vie quotidienne, que la municipalité met en œuvre dans la mesure de ses moyens.

- **Diagnostics de la voirie et des établissements publics** en 2009 et 2010 : programme des aménagements nécessaires pour respecter les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à l'échéance de 2015, conformément à la loi de février 2005.
- **Equipements pour les malvoyants** de toutes les rues reconstruites depuis 2001 : bandes rugueuses au sol (dites podotactiles), face aux passages piétons ; potelets contrastés à bouts blancs en plus ou en remplacement des anciens dispositifs ; 272 dispositifs sonores aux feux de circulation. D'ores et déjà, la moitié nord de la ville est accessible, sauf quelques exceptions.



- **127 places de stationnement réservées aux handicapés.**
- **Abattement sur la taxe d'habitation de 10 %** de la valeur locative moyenne, pour les contribuables qui hébergent une personne handicapée.



Une ville plus solidaire et plus sûre

► Rénovation urbaine réussie au Noyer-Doré

Grâce à la construction de nombreux équipements publics (parc du Noyer-Doré, médiathèque Arthur-Rimbaud, complexe sportif Eric-Tabarly, centre commercial des Baconnets, résidence étudiante Louise-Bourgeois...), à la résidentialisation et aux réaménagements des voiries, des espaces, à une mixité sociale retrouvée, ce quartier est aujourd'hui agréable à vivre.

Cette rénovation de grande ampleur était accompagnée d'un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) signé par la ville d'Antony, l'État et le Conseil général, avec pour objectifs d'améliorer le cadre de vie et l'accès aux soins, de favoriser l'emploi et le développement économique, la réussite éducative des enfants et des jeunes, de prévenir la délinquance, de soutenir la citoyenneté et promouvoir les valeurs républicaines.

► Logement solidaire. En 2009, la Ville d'Antony a adopté la charte du logement solidaire, co-rédigée avec des associations d'insertion et d'accompagnement des personnes défavorisées :

- Acquisition de 10 logements dans le parc privé depuis 2009, dont la gestion est confiée à des associations.
- Cofinancement en 2011 d'un immeuble construit par la société foncière Habitat et Humanisme : 6 logements de type PLAI (prêt locatif aidé d'insertion), réservés à l'accueil à moyenne durée de familles démunies et fragilisées.

- Garantie communale à l'emprunt souscrit par Habitat et Humanisme, afin de lui permettre de prendre en charge 40 % du coût d'investissement. En contrepartie, 2 logements sur 6 seront attribués à la Ville pour 15 ans. L'antenne des Hauts-de-Bievre d'Habitat et Humanisme Île-de-France participe financièrement au projet et prendra en charge l'accompagnement des familles. Ce dernier projet porte à 33 le nombre de logements de l'association à Antony en 2012.

La Ville remettra prochainement un terrain au Secours Catholique afin qu'il y construise une maison-relais qui accueillera 20 personnes en voie de réinsertion.

► Prévention et cohésion sociale. Afin de s'inscrire dans la logique du plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes d'octobre 2009, la ville d'Antony coordonne au sein d'une même direction « politique de la ville » et « prévention ». Le service Prévention et cohésion sociale repère et accompagne les publics présentant des difficultés d'insertion ou de comportement.

Son action ayant été étendue à tous les quartiers qui le nécessitent, ses effectifs sont passés de 3 à 6 en 2011.

► Réseau de vidéoprotection depuis 2003, qui concourt à faire d'Antony une des villes les plus calmes du département, en complémentarité de l'action des forces de police nationale. Ce constat a été fait dans les années 1990 avec l'expérimentation de premières caméras au parc Heller, où on a observé une diminution des actes de malveillance. Le réseau a été étendu progressivement à plusieurs quartiers et a permis d'effectuer des interpellations sur la base des images recueillies.

Ce dispositif de 130 caméras contribue à la fois à sécuriser les lieux et à faciliter le travail de la police et de la justice.

ÉPILATION • MANUCURE • UVA • PALPER-ROULER

Dépositaire SOTHYS - soins visage et corps



Lundi 11h - 19h avec rendez-vous
Mardi - Jeudi 10h - 19h30 avec rendez-vous
Mercredi - Vendredi 10h - 19h30
Samedi 10h - 18h

129, avenue de la Division Leclerc - ANTONY
☎ 01 46 66 42 32

Dann Pineau *Artisan*

Peinture - Papiers Peints
Revêtements de sols

5 Allée des Belles-Feuilles - Antony

☎ 01 46 66 29 78 - Port: 06 09 77 08 25
Fax: 01 46 66 06 99

La Beyrouthine *Restaurant gastronomie libanaise*

Ventes à
emporter

Livraison à
domicile



Véranda
été hiver

Ouvrir toute la semaine. Fermé le dimanche soir

Réservations au : 01 57 19 04 59

96, av. de la Div. Leclerc 92160 Antony www.la-beyrouthine.com

ORDIMEDIC

L'informatique à domicile!

www.ordimedic.fr



06 81 56 23 15

Réparation chez vous
de votre ordinateur !

Vente, installation, configuration
de tout matériel informatique
neuf ou d'occasion.

ENTREPRISE ACUN

Électricité générale

DÉPANNAGE

MISE AUX NORMES

134 av. Aristide Briand - ANTONY

06 63 20 80 35

entrepriseacun@free.fr

Cabinet d'architecture **Laurent FRANCHI**

Maître d'oeuvre
Membre
de l'Ordre des architectes



☎ 01 60 11 78 49 - Fax : 01 60 11 78 68 - cabinet.franchi@hotmail.fr

11, rue Aristide Briand 91300 Massy

Claude ANDRÉANI

CONSEIL EN ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

15B, avenue de la Providence 92160 Antony

☎ 01 46 66 67 52

Portable 06 07 45 99 98

Email : andreani.claude@numericable.fr

Restaurant
Terrasse d'été



Navar
Gastronomie Libanaise

Buffet
Réceptions
Repas d'affaires
Cocktails

Sur place ou à emporter
livraison gratuite

10, place de l'Hotel de ville 92160 Antony
☎ 01 46 66 14 60 - 06 10 85 73 33



PROXIFERM

SÉCURITÉ - MOTORISATIONS
ALARME - PÉRIMÈTRES
PORTES DE GARAGE
FÈNÊTRES ALU - PVC
PORTAILS ALU - ALU



01.46.16.16.16
www.proxiferm.net

88, BOULEVARD CAINOT 92 840 BUREG LA REINE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Antony Moquette Décors

MAGASIN • BRICOLAGE
DROGUERIE • PEINTURE
PAPIER PEINT

1, Avenue A. BRIAND 92160 ANTONY 01.46.66.64.00
fax : 01 46 66 02 36 - antony.moquette.dccor@wanadoo.fr



TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ

Neuf & réfection



Végétalisation

Photovoltaïque

Pose de garde-corps

7, av. des Frères Lumière - ANTONY

Tél : 01 55 59 24 20 - Fax : 01 46 66 45 65

Email : ruberoid@ruberoid.fr



Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La Ville a créé un poste d'ingénieur spécialement chargé de la gestion des énergies et des fluides dans les bâtiments municipaux et espaces extérieurs. Il propose les mesures à prendre et les investissements à réaliser pour réduire les consommations des équipements municipaux. Il participe à la conception des nouveaux équipements afin que soient adoptés les dispositifs les plus économes en énergie et en fluides. Il sensibilise les services à des modes de production responsables.

Audit des équipements existants en 2009

Ont été concernés tous les ERP (Etablissement recevant du public) municipaux de plus de 1000 m² : identification des bâtiments énergivores et plan d'optimisation de l'ensemble des installations thermiques, notamment :

- **Pose systématique de robinets thermostatiques** pour réguler les températures et limiter les gaspillages dans les bâtiments administratifs et les écoles.



- **Plan de rénovation des chaufferies** : toutes les chaudières installées désormais sont à condensation ou systèmes équivalents (pompe à chaleur). L'objectif à moyen terme est d'équiper l'ensemble des installations de chaudières à haut rendement énergétique (rénovations totales) ou de systèmes additifs permettant d'augmenter la performance énergétique (rénovations partielles).
- **Système de télégestion** dans les installations les plus énergivores.
- **Travaux d'isolation** dans les bâtiments municipaux, comportant le remplacement des

menuiseries extérieures les plus vétustes et la réfection des toitures-terrasses.

Ces mesures et ces travaux ont permis, d'ores et déjà, de réduire la consommation de gaz et, dans une moindre mesure, de l'électricité malgré un hiver 2010-2011 rigoureux.

Chauffage urbain durable

Le SIMACUR, syndicat d'incinération des ordures ménagères fondé par la ville d'Antony et la ville de Massy, assure le chauffage de 23 000 logements : 75 % à Massy, 25 % à Antony.

Le chauffage urbain est assuré à 50% environ par l'incinération des ordures (80 000 tonnes par an) et à 50 % par le recours au bois, au charbon et, le cas échéant, au gaz. Ce mode de chauffage majoritairement à base d'énergie renouvelable produit 20 % moins de CO₂ qu'un chauffage au gaz.

Nouveaux équipements durables

Ils sont construits selon les normes HQE, avec, à chaque fois que c'est possible, des toitures végétalisées ou équipées de panneaux photovoltaïques. Le complexe sportif Eric-Tabarly, et les constructions en cours du cinéma, du complexe culturel et associatif, du centre sportif La Fontaine, répondent ainsi aux normes les plus strictes :

- **éco-matériaux et isolation thermique performante, éclairage naturel autant que possible,**
- **charte chantier vert,**
- **gestion différenciée des végétaux,**
- **récupération des eaux pluviales.**

Espace urbain économe et préservé

- **Economies d'éclairage** : baisse des consommations pour l'éclairage public (réducteurs/régulateurs de puissance la nuit de 0 h à 5 h) et de la signalisation lumineuse tricolore (dispositifs à LED).
- **Changement de carburant** du garage municipal depuis 2010 : au lieu du S/Plomb 98, achat à un prix très légèrement inférieur du S/Plomb 95 E 10, qui réduit de près de 60 % les émissions de CO₂.

- ▶ **Véhicules neufs** très économes en carburant, rejetant donc peu de CO₂ et autres polluants, et également très peu bruyants. La ville possède aussi 8 véhicules fonctionnant au GPL et 5 véhicules électriques.

Modes de production responsables des services municipaux

- ▶ **Valorisation des déchets verts** : tri, dépôt en décharge spécialisée, compostage : en 2011, 235 tonnes ½ sur les 360 tonnes de déchets produits par l'activité du service Espaces verts (66 %) ont été déposés en décharge spécialisée déchets verts (COM-POMAR).



- ▶ **Programme de réduction des produits phytosanitaires** en partenariat avec le SMBVB en 2012/2013 comportant un audit des pratiques de désherbage, la mise en place d'un plan de désherbage, une évaluation à N+1, et la formation des agents. Ces produits sont déjà totalement supprimés depuis l'automne 2011 dans les écoles, centres de loisirs, crèches, squares et parcs de la Ville.
- ▶ **Réduction des désherbants et insecticides** de manière significative.
- ▶ **Économie d'eau** grâce à davantage de plantes vivaces et au paillage régulier des plates-bandes.
- ▶ **Des clauses environnementales** sont de plus en plus intégrées dans les cahiers des charges des marchés publics. Les publications par exemple sont imprimées sur des papiers de qualité PEFC ou FSC (garan-



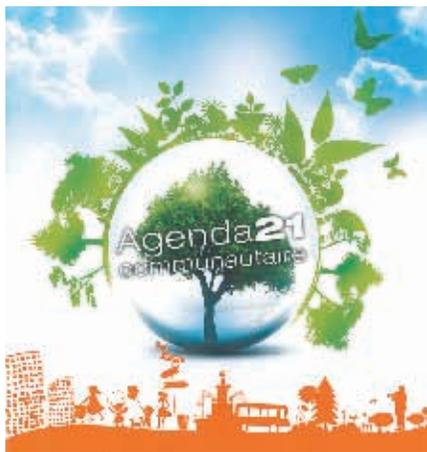
tissant qu'ils sont issus de forêts gérées durablement), selon des processus de fabrication plus respectueux de l'environnement (Label Imprim'vert).

- ▶ **Des actions de sensibilisation du personnel communal** ont également été menées depuis plusieurs années en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Agenda 21 des Hauts-de-Bièvre

Fruit de plusieurs années de travail et de concertation avec les acteurs locaux, l'Agenda 21 communautaire élaboré par la Communauté d'agglomération est un programme de 54 actions pour protéger et développer durablement le territoire des Hauts-de-Bièvre. Il poursuit les objectifs du développement durable énoncés page 61. Ces 54 actions seront évaluées chaque année et ajustées pour garantir leur efficacité.

Pour consulter l'intégralité du programme, rendez-vous www.agglo-hautsdebievre.fr



Espace Info Energie et Habitat

Les particuliers et les petites entreprises peuvent bénéficier de conseils gratuits en matière énergétique (pour réduire les factures, réaliser et financer des éco-travaux, isoler le logement, etc), mais aussi d'habitat.

En s'appuyant sur l'action des **Pact**, associations pour l'amélioration de l'habitat, les conseillers aident également dans les projets d'adaptation et/ou d'amélioration de logement.

Si le projet peut bénéficier d'aides financières, une prestation d'assistance technique et financière peut-être proposée : visites à domicile en amont et en aval pour valider le projet, constitution, instruction et suivi du dossier de demandes de financement auprès de l'ensemble des financeurs avec la recherche de financements auprès des organismes.

Permanences à Antony : au PAD (voir page 100) mercredi de la 2^e semaine du mois de 9 h à 12 h, et jeudi de la 4^e semaine du mois de 14 h à 17 h (sauf août et dernière semaine de décembre).

Un conseiller spécialiste de l'éco-construction de l'association *Bâtir Sain* reçoit le public, uniquement sur rendez-vous (au N° Vert 0800 006 075, appel gratuit depuis un fixe), chaque 1^{er} samedi du mois, de 9h à 12h, à l'Espace Info Energie et Habitat de Verrières-le-Buisson, Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle.

Contacts : 0800 006 075
energiehabitat@agglo-hautsdebievre.fr

Tri sélectif des déchets

La Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre organise la collecte et le traitement des ordures ménagères de ses 180 000 habitants. Le tri sélectif des déchets permet de réduire le volume des incinérations et d'économiser les matières premières.

► **Collectes le matin ou le soir** : à partir de 6 h ou après 16h30, pour les emballages, journaux et magazines, les ordures ménagères et le verre.



- **Les ordures ménagères (bac bleu)** : 3 ramassages par semaine selon votre rue.
- **Le verre (bac vert)** : 2 ramassages par mois.
- **Les emballages, journaux, magazines (bac jaune)** : 1 ramassage par semaine.
- **Les déchets végétaux (bac vert foncé)** : 1 ramassage par semaine, du printemps à l'automne. A déposer à la déchèterie le reste de l'année. Les Hauts-de-Bievre attribuent également des aides financières pour l'achat de composteurs.
- **Les encombrants** : 1 ramassage par mois
- **Les gravats** : à apporter à la déchèterie
- **Les déchets toxiques** : à apporter au camion « Planète » stationné à Antony

Le calendrier de collecte est distribué chaque année, en janvier, dans le magazine municipal. Vous pouvez également avoir votre calendrier personnalisé sur le site Internet www.agglo-hautsdebievre.fr.

Vous pouvez recevoir un **autocollant Stop publicité** (si vous souhaitez le coller sur votre boîte à lettres) sur simple demande à la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre.

Les bacs doivent être rentrés le plus rapidement possible après le passage de la benne. Les négligences dans ce domaine constituent une atteinte à l'hygiène, à la santé publique et à l'environnement. De fait, la police municipale peut verbaliser les contrevenants à cette réglementation.



La Communauté d'agglomération vous facilite le tri des déchets

Grâce au **mémo tri** infodechets@agglo-hautsdebievre.fr qui référence plus de 400 objets, cliquez sur le déchet en question, et vous verrez apparaître les solutions pour l'évacuer proprement.

Un doute ? Optez pour le bac bleu

Presque 20 % du contenu des poubelles jaunes est perdu pour le tri et le recyclage. En cause : les erreurs, les négligences, voire la malveillance.

- **Dans le doute** sur un type d'emballage (recyclable ou pas ?), jetez-le dans le bac bleu des ordures ménagères afin de ne pas contribuer à polluer une collecte et risquer le déclassement d'une benne.
- **À savoir absolument** : les polystyrènes qui emballent souvent l'électro-ménager sont **INTERDITS** dans les bacs jaunes, car ils s'émiettent dans la benne de tri et polluent tout son contenu.

Numéro AZUR : 0810 228 521, du lundi au vendredi de 9h à 18h, pour toutes demandes relatives aux bacs (remplacement, bac abîmé, taille inadaptée...).

Contact : infodechets@agglo-hautsdebievre.fr
Tél. : 01 41 87 81 61

Déchèterie communautaire

Voie Georges-Pompidou (accès rue du Paradis) à Verrières-le-Buisson.

Du lundi au samedi de 10 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 30 ou 19 h 30 (du 1/03 au 30/09), le dimanche de 9 h à 12 h 15.

Déchets acceptés : bois, cartons, encombrants, journaux, magazines, métaux, produits de démolition inertes (gravats, ciment, briques, pierres, carrelages, etc.), produits de démolition (plâtre et maçonnerie, etc.), végétaux, terre, verre, déchets ménagers toxiques, batteries, piles, pneus sans jantes, textiles usagés : linges de maison, chaussures, articles de maroquinerie (les textiles doivent être propres et emballés dans des sacs plastiques). Sont exclus de la collecte les articles non textiles, les matelas, les sommiers, les moquettes, les toiles cirées, les chutes de textiles et les chiffons.

► **En semaine, les quantités et le nombre de passage ne sont plus limités**, sauf pour les déchets toxiques (10 l), les batteries (2) et les pneus non jantés (4).

► **Restriction d'accès samedi et dimanche**, en raison d'une forte fréquentation : un passage par jour et 2m³ de déchets au total. Attention, pour éviter la file d'attente, ne venez pas aux horaires de fermeture.

Contact :

infodechets@agglo-hautsdebievre.fr
01 41 87 81 61



Partager l'espace public

Respecter son cadre de vie en harmonie avec ses concitoyens, c'est se prêter à certaines obligations de voisinage, stationner de façon responsable, profiter des nombreux moyens de transport en commun.

Règles de bon voisinage

Voici quelques règles à respecter pour rester en bons termes avec ses voisins et ne pas risquer d'être verbalisé pour des manquements aux normes d'hygiène et de sécurité.

- ▶ **Bruit et tapage nocturne** : tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme est interdit. Le bruit est évalué par sa durée, sa répétition et son intensité. Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse...) ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 19 h 30, à l'exclusion des dimanches et jours fériés (arrêté municipal du 13/04/99).
Contacts et signalements : SCHS, voir p. 45, et également le conciliateur et la police (voir p. 100 et 104).
- ▶ **Destruction gratuite de véhicules** : société Dodéca, rue du Saule-Trapu à Massy.
Tél. : 01 60 13 04 01.
- ▶ **Élagage de vos arbres ou haies** obligatoire et à votre charge s'ils sont en bordure de voies publiques et privées, de manière à ne pas gêner la circulation, ne pas masquer les feux de signalisation, ne pas toucher les conducteurs aériens des réseaux d'éclairage et de téléphone. Les plantations sont autorisées jusqu'à la limite du jardin limitrophe, à condition d'élaguer tout ce qui dépasse : s'il s'agit de branches d'arbre, seul le propriétaire peut élaguer, son voisin peut juste élaguer les ronces, racines et brindilles qui dépassent dans son propre jardin.
- ▶ **Neige, glace, verglas** : conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté municipal du 24/12/96, proprié-



taires, locataires ou gardiens, commerçants, **vous êtes tenus de balayer la neige et de casser la glace sur toute la longueur et la largeur du trottoir situé au droit de votre habitation ou commerce**, y compris le long des tuyaux de descente d'eau de pluie. En cas de verglas, vous devez jeter sur les trottoirs du sable ou du sel afin d'en répandre sur le trottoir, sur la longueur de votre façade. **En cas d'accident**, votre responsabilité civile pourrait être engagée.

Le personnel communal assure le dégauchement et le sablage des chaussées, le nettoyage des trottoirs situés devant les bâtiments et services publics. Désormais, la Ville dispose de 5 saleuses et d'une lame de déneigement

Contact : Allô Voirie service
01 55 59 22 59

- ▶ **Occupation du domaine public à titre temporaire** (*) donnant lieu à la perception d'un droit de voirie : demande et autorisation préalable dans un délai de 10 jours auprès du service Voirie, voir page 44.

(*) Dépôt de benne, entrepôt de matériaux de construction, mise en place de palissade, pose d'échafaudage, occupation de place de stationnement, toute emprise débordant sur le domaine public.

► **Travaux pour les particuliers** : la remise en état d'un trottoir endommagé à la suite de travaux de construction réalisés par les riverains, la création ou la réfection d'entrée charretière, l'installation de gargouilles d'évacuation des eaux pluviales et autres travaux sur le domaine public, ne peuvent être exécutés que par les services techniques de la ville d'Antony aux frais des demandeurs, après acceptation du devis et signature du formulaire « engagement de réalisation de travaux ».

► **Vagabondage interdit, caniveau obligatoire** : le règlement sanitaire départemental dispose qu'« il est interdit de laisser vaquer les animaux dans les rues et autre point de la voie publique, ainsi que dans les parcs et jardins. Ils doivent être tenus en laisse. Leurs fonctions naturelles ne peuvent être accomplies que dans les caniveaux qui se trouvent à l'extérieur des passages pour piétons »... « Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé et la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. »

La Municipalité a mis en place un **plan de lutte contre les déjections canines** : campagne de sensibilisation et de communication, afin que chacun prenne conscience qu'il est responsable des déjections de son chien, distributeurs automatiques de sachets de propreté (voir page 40).

Contact : service Espaces verts, p. 44.

► **Nourrissage interdit** : « Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est appliquée aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs ».

Afin de **réguler la population de pigeons** à Antony, la Ville sensibilise les personnes qui les nourrissent de façon intempestive et les responsables (copropriétaires, loca-



taires, commerçants) des bâtiments où se produit la nidification. Chaque année, une campagne de capture est menée dans les quartiers infestés, et, en mesure d'éloignement, la ville pose des pics sur les bâtiments communaux nécessitant cette protection (marché, médiathèque...)

Contact : SCHS, p. 45.

► **Chiens d'attaque, de garde ou de défense** : la loi de janvier 1999 régit leur détention et impose qu'ils soient identifiés, vaccinés, assurés, déclarés à la police municipale et, pour certains, stérilisés (et interdits à la vente), interdits dans les transports en commun, lieux publics (sauf voie publique) et parties communes des immeubles. La déclaration doit être renouvelée à chaque changement de domicile. La loi de juin 2008 a renforcé ce dispositif de protection en rendant obligatoires pour les chiens de 1^{re} catégorie un « permis de détention » et une « évaluation comportementale » de l'animal renouvelée périodiquement. Depuis janvier 2010, le permis de détention est également obligatoire pour les chiens de 2^e catégorie.

1^{re} catégorie : chiens d'attaque sans origine attestée types pit-bull, american staffordshire terrier, mastiff, tosa.

2^e catégorie : chiens de garde ou de défense inscrits au LOF de types american staffordshire terrier, rottweiler, tosa.

Contact : Police municipale
01 40 96 72 00

Vétérinaires

BATTAIS Thierry,
50, av. du Bois-de-Verrières
Tél. : 01 42 66 42 12

CLINIQUE DU MIDI : DATTEE Vincent,
RIBEAUCOURT Marc, THOMAS Camille
117, av. de la Division-Leclerc
(2, rue de l'Avenir)
Tél. : 01 42 37 36 75

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
BACHOT-ANDREUX
70, rue Posper-Legouté
Tél. : 01 46 116 116

MORIN Guy
54, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 42 37 06 06

PECH Frédéric
16 bis, av. Division-Leclerc
Tél. : 01 46 66 96 01

Stationnement responsable



- **Zone cœur de ville** (Auguste-Mounié, Gabriel-Péri, Division-Leclerc entre Jean-Moulin et Gabriel-Péri). Pour les raisons évoquées en zone orange, et compte tenu de l'aspect particulièrement commerçant de la rue Auguste-Mounié, le stationnement payant est limité à 1h, les 20 premières minutes étant gratuites (*).

Parkings Firmin-Gémier (337 places) pour des durées plus longues et à moindre coût, et Monoprix (118 places).

- **Zone orange** (centre-ville, RD920 entre Croix de Berny et la Paix) : stationnement

payant limité à 2 h pour faciliter la rotation des véhicules indispensable à l'activité des commerces. En contrepartie, la Ville propose la **gratuité des 20 premières minutes** de stationnement en surface, pour favoriser la fluidité et satisfaire davantage de personnes (***Attention!** il est obligatoire de prendre un ticket à l'horodateur, qui certifie votre heure d'arrivée. En l'absence de ticket, vous serez verbalisé.).

Parkings La Source (rue M.-Labrousse : 19 places), Saint-Raphaël (rue M.-Labrousse : 23 places), Saint-Saturnin (rue J.C.-Persil : 12 places), Hôtel de ville (24 places en surface), et Hôpital privé (452 places).

- **Zone verte** : stationnement payant à la journée, limité à 8 h. Possibilité d'abonnement résidentiel pour les riverains (7 jours consécutifs).

Parkings (jusqu'à 24 h) Hortensias (av. Rabalais : 72 places), Jean-Moulin (av. Rabalais : 72 places), Les Baconnets (51 places en abonnement mensuel).

- **Zone blanche** : stationnement gratuit réglementé, par demi-journée avec disque.

Parkings place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord (157 places), Croix de Berny (69 places), Les Rabats (50 places), Les Baconnets (59 places en souterrain et 49 sur voirie), rue Mirabeau (22 places).

- **En l'absence de toute indication signalétique**, vous vous trouvez au-delà de la zone blanche et pouvez **stationner gratuitement**, dès lors que vous respectez le code de la route (bateaux, obligation de déplacer votre véhicule avant huit jours...).

Parking : Hôtel de ville (27 places en souterrain, uniquement samedi et dimanche de 8 h à 20 h) RD 920 / Hauts d'Antony (69 places, dont 39 au conservatoire), Parc Heller (145 places).

- **Des aménagements de voirie « dépose-minute »** permettent de stationner le temps de déposer ou faire monter une personne, sur des sites fortement fréquentés (écoles, collèges, conservatoire, gare RER Antony...).

Contacts

- Secrétariat Circulation Transport
2^e étage de l'Hôtel de ville, porte 205
Tél. : 01 40 96 71 85
- Vinci park
Tél. : 01 46 66 16 71 - www.vincipark.com

Stationnement payant = stationnement possible



Le stationnement est limité et payant, car c'est la rotation des véhicules qui seule permet à plus de personnes de stationner. Sans contrôle (et verbalisation le cas échéant), des véhicules monopoliseraient une place toute la journée au détriment des autres, principalement aux abords des gares.

Contrairement aux idées reçues, les recettes de stationnement ne sont pas un bénéfice pour la Ville, mais sont néanmoins indispensables à l'équilibre du système de stationnement : elles financent le coût des agents municipaux du contrôle, leurs salaires étant entièrement compensés par la redevance versée à la Ville par la société gestionnaire des parkings. **Le coût du stationnement est ainsi pris en charge directement par les automobilistes qui se garent (y compris les non-Antoniens) au lieu d'être supporté par tous les Antoniens (dont certains n'ont pas de véhicule : 1 ménage sur 5).**

- **Si vous êtes détenteur d'un caducée** et en déplacement professionnel, le code de la route tolère votre stationnement à un emplacement non autorisé, à condition qu'il ne soit pas dangereux (tolérance d'une heure). Dans les autres cas, vous devez régler le stationnement aux emplacements autorisés.
- **Si vous possédez un parking**, garez votre voiture chez vous en toute sécurité et laissez les places de stationnement disponibles pour les autres conducteurs.
- **Le stationnement sur les trottoirs est interdit**, sauf arrêté municipal très exceptionnel : il met en danger les piétons.
- **Personnes handicapées** : 127 places marquées en bleu, en stationnement payant ou non, leur sont réservées. Elles sont interdites à tout autre conducteur. Respectez-les !

Voir aussi **les circulations douces**, page 61

EIFFAGE ÉNERGIE
ET DÉVELOPPEMENT

Agence Eiffage Développement
21 Square de Valenciennes - 75013 Paris
Tél. 01 47 70 40 00 - www.eiffageenergie.com

www.navigantstudies.com

IMAGINATION
au service de votre mobilité

Eiffage Energie propose des solutions de mobilité, de sûreté, de communication et de mise en valeur du patrimoine pour construire une ville accessible, sûre et agréable.

A vos côtés, nous contribuons à l'attractivité du territoire.

Transports pour tous



► **RER** : 5 stations sur la ligne B (Saint-Rémy lès-Chevreuse/Roissy) : Les Baconnets, Fontaine-Michalon, Antony, Croix de Berny, Parc de Sceaux, et 1 station sur la ligne C (Orly/Paris Austerlitz) : Chemin d'Antony.

► **Orlyval** : métro automatique qui relie Orly, et correspondance RER pour Roissy.



► **TGV** : à la gare de Massy-Palaiseau (RER B), interconnexion avec le TGV Atlantique et le TGV Sud-Est.

► Bus RATP :

- 119 Palaiseau / Antony RER les Baconnets
- 196 Massy-Palaiseau / RER Antony (ou Igny/RER Antony aux heures de pointe)
- 197 Porte d'Orléans / Antony (Auguste-Mounié) / Massy (opéra-théâtre)
- 286 RER Antony / Fresnes / L'Hay-les-Roses / Villejuif (Louis-Aragon)
- 297 Porte d'Orléans (semaine) ou RER Antony (we) / Wissous / Longjumeau
- 319 RER Massy-Palaiseau / Antony (Léon-Jouhaux) / Rungis
- 379 Vélizy / Châtenay / sous-préfecture Croix de Berny / Fresnes
- 395 RER Antony / Châtenay / Sceaux Clamart
- 396 RER Antony / Fresnes / Rungis / Choisy-le-Roi (dessert le centre commercial Belle Épine)
- N21 (noctilien) Châtelet / Antony / Chilly-Mazarin (1 bus par heure de 0 h 30 à 5 h 30)

► Bus Paladin

gérés par la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre



Pour Antony :

- Ligne 1** : Antony RER – Wissous Concorde
- Ligne 2** : Antony RER – Massy ZAC du Moulin
- Ligne 3** : Antony RER – Les Baconnets RER
- Ligne 4** : Croix de Berny RER – Châtenay-Malabry Cimetièrre nouveau
- Ligne 5** : Antony ZI Enna – Villemilan 2
- Ligne 8** : Antony RER – Verrières-le-Buisson Mairie
- Ligne 9** : Antony RER – Antony Clos de Massy



Ligne 12 : Croix de Berny – Châtenay-Malabry Cyrano de Bergerac

Ligne 13 : Antony – Bourg-la-Reine RER

Ligne 19 : Wissous Georges Collin – Collège Henri-Georges-Adam (ligne scolaire)

► **TVM TransVal de Marne :** Saint-Maur / Créteil / Rungis / Chevilly-Larue Fresnes / Croix de Berny.

► **Car Daniel Meyer :** N° DM 151 (ligne Paris porte d'Orléans/ Arpajon) : passe 3 fois par jour par la Croix de Berny, le Pont d'Antony et Les Rabats. Tél. : 01 69 01 00 09 www.transports-daniel-meyer.fr

► **Car CEAT :** N° 10.07 (ligne Paris/ Fleury-Mérogis). Passe 4 fois par jour (2 fois dans chaque sens) par la Croix de Berny, le Pont d'Antony, les Rabats. Tél. : 01 69 46 69 00

Contacts

► Renseignements généraux

(recherches d'itinéraires, horaires...)

www.transport-idf.com

► Paladin

Société Bièvre Bus Mobilités

Tél. : 01 60 11 46 20

www.reseau-paladin.fr

ou communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre - service Transports et grandes infrastructures

Tél. : 01 41 87 82 82

www.agglo-hautsdebievre.fr

► RATP

Agence commerciale (gare Antony)

32 46 ou www.ratp.fr

► SNCF

Boutique,3, avenue de la Division-Leclerc

Tél. : 01 40 96 04 50

► Taxi (bornes d'appel)

41, avenue de la Division-Leclerc

Tél. : 01 46 66 00 00

et 2, rue Velpeau

Tél. : 01 46 74 56 16

► Aéroports d'Orly et Roissy

Tél. : 39 50 (0,34 €/mn)

www.aeroportsdeparis.fr

Covoiturage avec les Hauts-de-Bièvre

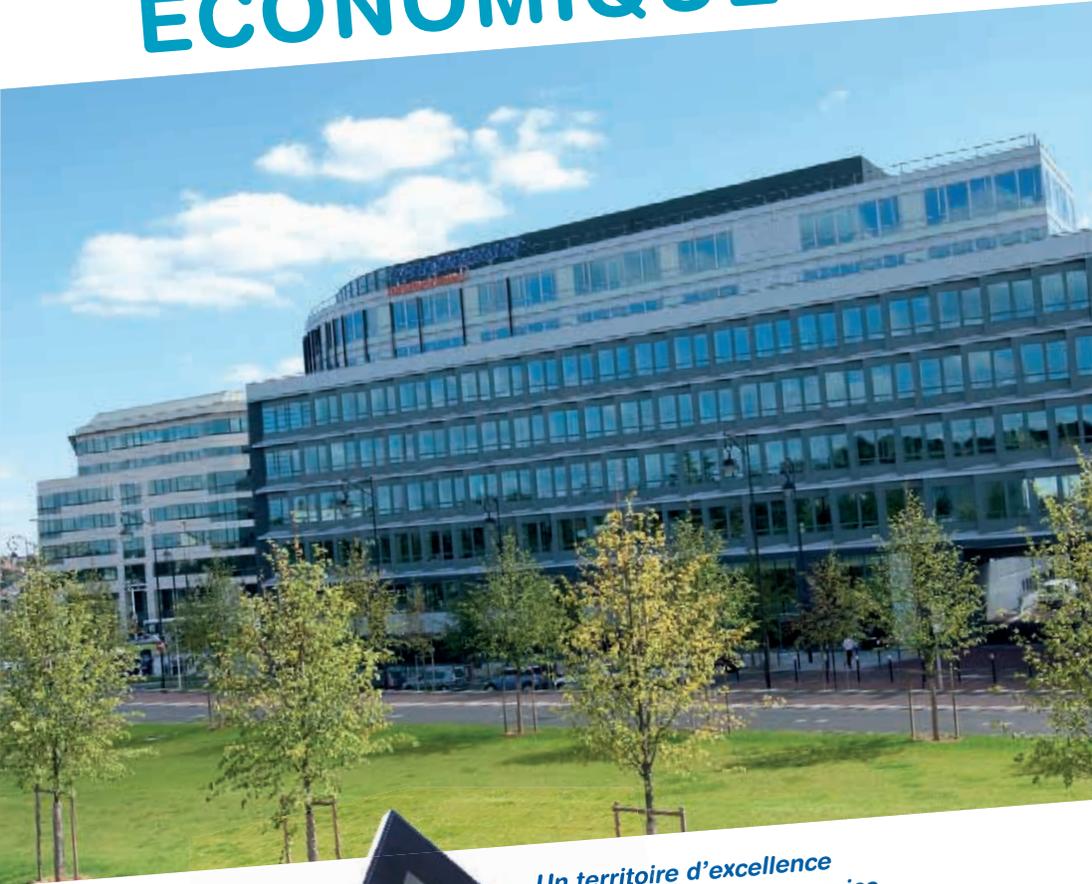
La communauté d'agglomération vous invite à vous renseigner et vous conseille au mieux sur son site Internet dédié. Les personnes inscrites ont validé la charte de bonne conduite pour partager leurs trajets dans la convivialité et le respect d'autrui. **Le covoiturage permet d'alléger la circulation, de réduire les émissions polluantes des véhicules, avec moins de frais de transport et plus de convivialité.**

Contact :

<http://covoiturage.agglo-hautsdebievre.fr>



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



*Un territoire d'excellence
L'économie à votre service
Formation
Autres contacts*



La ville d'Antony est devenue un acteur majeur du développement économique dans le sud francilien. Territoire d'excellence qui a su attirer d'importantes entreprises dans ses deux grands pôles de développement, Antony s'appuie sur l'action conjuguée d'acteurs économiques institutionnels. L'économie est à votre service grâce à un réseau de services publics et d'associations dédiés à l'emploi et à la création d'entreprises. Des organismes de formation et d'autres associations complètent l'offre de service à Antony.

Un territoire d'excellence

Antony dispose d'atouts exceptionnels : proximité de pôle de croissance, accessibilité, cadre de vie et de travail, qui favorisent son attractivité.

Aujourd'hui **4 925 établissements privés** sont implantées à ANTONY et ils emploient environ **24 500 personnes** (source SIREN-AGDE août 2012). Commerçants, artisans, PME, PMI mais aussi de grands groupes nationaux, voire internationaux dans des secteurs d'activités de pointe ont fait le pari d'ANTONY.

Des établissements de renommée nationale ou internationale

Ils ont choisi Antony :

- ▶ **Sanofi**, 1^{re} entreprise de l'industrie pharmaceutique en France.



- ▶ **Stallergenes**, laboratoire biopharmaceutique européen spécialisé dans le traitement des maladies respiratoires.



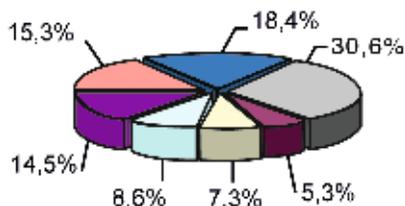
- ▶ **Dräger Medical**, leader international en matière de technologie médicale.
- ▶ **Air Liquide Medical Systems**, leader mondial dans le traitement des pathologies respiratoires.



- ▶ **Moria**, leader mondial pour l'instrumentation de la chirurgie oculaire.

Les secteurs d'activités sur Antony

(Nomenclature NAF - INSEE)



- - Secteurs inférieurs à 5%
- M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N - Activités de services administratifs et de soutien
- P - Enseignement
- Q - Santé humaine et action sociale
- R - Arts, spectacles et activités récréatives
- S - Autres activités de services

- **Veolia Water STI**, expert des cycles de l'eau pour l'industrie et le tertiaire.



- **Atol**, 5^e enseigne d'optique en France.



- **Essilor**, fabricant et distributeur d'optiques.
- **Groupe Pomona**, leader dans la distribution livrée de produits alimentaires aux professionnels des métiers de bouche.



- **Foncia**, leader du secteur immobilier.



- **Chronopost**, filiale du groupe La Poste spécialisée dans la livraison express de colis.
- **InfoPro Communications**, groupe leader d'information et de services «business to business» à forte dimension digitale.



- **IRSTEA** Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (ancien CEMAGREF)



Situées au cœur des pôles de développement et de croissance du sud francilien, les activités de pointe sont très présentes sur notre territoire, ainsi avec plus de 3 800 emplois, les entreprises de biotechnologies concentrent 15,5% de l'emploi total. Antony concentre aussi d'importants sièges sociaux : **Atol, Stallergènes, Foncia.**

Un territoire bientôt entièrement couvert par la fibre optique

D'ici 2015, toutes les communes des Hauts-de-Seine seront raccordées au réseau optique THD Seine, service public départemental. Particuliers, entreprises et collectivités locales pourront bénéficier des services numériques (télévision, Internet et téléphonie) les plus performants. Avec 100 % du territoire couvert, plus de 200 km de câbles déployés et plus de 800 000 prises optiques, les Hauts-de-Seine et Antony se placeront parmi les territoires d'Europe les mieux équipés en matière de télécommunication. **Antony fait partie des territoires pilotes du Département** : le raccordement à la fibre optique a démarré, notamment à Antonypole.

Chiffres clés

- **Nombre d'Antoniens de 15 ans et + ayant un emploi** : 27 659 (91,7 % en emploi salarié)

Sources : INSEE 2012 (population 2009)

- 17,8 % travaillent à Antony
- 22,6 % ailleurs dans les Hauts-de-Seine
- 58,4 % ailleurs en Ile-de-France
- 0,9 % hors Ile-de-France

- **Créations d'entreprises** : 623 en 2011 (sources : AGDE-BODAC 2012)

- **Source fichiers SIREN- AGDE 2012** :

50 entreprises de plus de 50 emplois

- **Source Chambre de métiers 92, CCIP 92 et mairie d'Antony** :

761 artisans et commerçants, dont 112 commerçants abonnés et une centaine de volants sur le marché du centre-ville (mardi, jeudi, dimanche matin)

Centres commerciaux dans les quartiers La Fontaine, les Baconnets, Le Breuil (Pajeaud). Commerces de proximité. Nombreux commerces en centre-ville et le long de la RD920.

Village des artisans (zone artisanale)

Deux pôles économiques

Deux grands pôles d'activités et de développement concentrent la majeure partie des entreprises. Acteur privilégié de l'économie locale, la Ville anime son tissu économique au côté d'autres partenaires.

La Croix de Berny, territoire d'entreprises



Ce parc d'affaires majeur en croissance, idéalement situé à 15 mn du centre de Paris, concentre déjà près de **4000 emplois** au sein des 150 000 m² de bureaux déjà construits.

Au nord , le site de Sanofi

2 000 emplois dans l'innovation pharmaceutique.

Au centre, 4 ensembles immobiliers

- ▶ **AntonyParc 1** - 20 000 m² de sièges sociaux (**Alyotech, Axis...**) comptent près de 600 emplois.
- ▶ **Antony Parc 2** - 27 000 m² : **Chronopost, Veolia Water STI, InfoPro, Adisseo.**
- ▶ **Foncia** : 12 000 m² siège du groupe, ainsi que les bureaux d'études de **Coteba.**
- ▶ **Site RATP** : projet immobilier de 50 000 m² dont 30 000 m² de bureaux. 13 000 seront livrés en 2012 au Groupe **Pomona** et 17 000 m² sont prévus en 2014. Des commerces et des services densifieront l'offre commerciale à la Croix de Berny.

À l'ouest l'ensemble de la sous-préfecture

Le centre d'affaires Renaissance accueille de nombreuses entreprises des secteurs informatique et technique (ex: **Line Data**) mais aussi le siège d'**Atol.**



A - Immeuble ANTONYPARC 1
B - Immeuble ANTONYPARC 2
B - Hôtel Le Berny 3^e
C - Projet COGEDIM
D - Immeuble FONCIA
E - Centre d'affaires RENAISSANCE
F - Site SANOFI

Le pôle de La Croix de Berny est déjà desservi par de nombreux axes de transport (A 86 / RD 920 / RER B / RER C / Trans Val de Marne TVM), une nouvelle ligne est programmée : le tramway « T11 » **Croix de Berny/Clamart**, qui traversera 4 villes : Antony, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Clamart. Avec 12 stations, cette nouvelle ligne de tramway sera en correspondance avec le RER B et la ligne TVM de la Croix de Berny à Antony, et le T6 (Châtillon/Vélizy) à Clamart.



Antonypole, territoire d'innovation au cœur du Grand Paris

Un territoire d'implantation et d'innovation
Symbole d'attractivité, Antonypole est un parc d'activités de 60 ha qui accueille plus de 6500 emplois au sein de 400 entreprises dont de nombreux leaders mondiaux des filières biotech et hightech, confirmant la spécificité économique du secteur :

- ▶ **Dräger Medical**, leader international en matière de technologie médicale.

- ▶ **Air Liquide Medical Systems**, leader mondial dans le traitement des pathologies respiratoires.
- ▶ **Moria**, leader mondial pour l'instrumentation de la chirurgie oculaire.
- ▶ **Stallergenes**, laboratoire biopharmaceutique européen spécialisé dans le traitement des maladies respiratoires.
- ▶ **Essilor**, fabricant et distributeur d'optiques.
- ▶ **L'hôtelier Kid Aérospace**, équipementier aéronautique et militaire.
- ▶ **Kelenn technologie**, solution de vision automatique, impression industrielle.

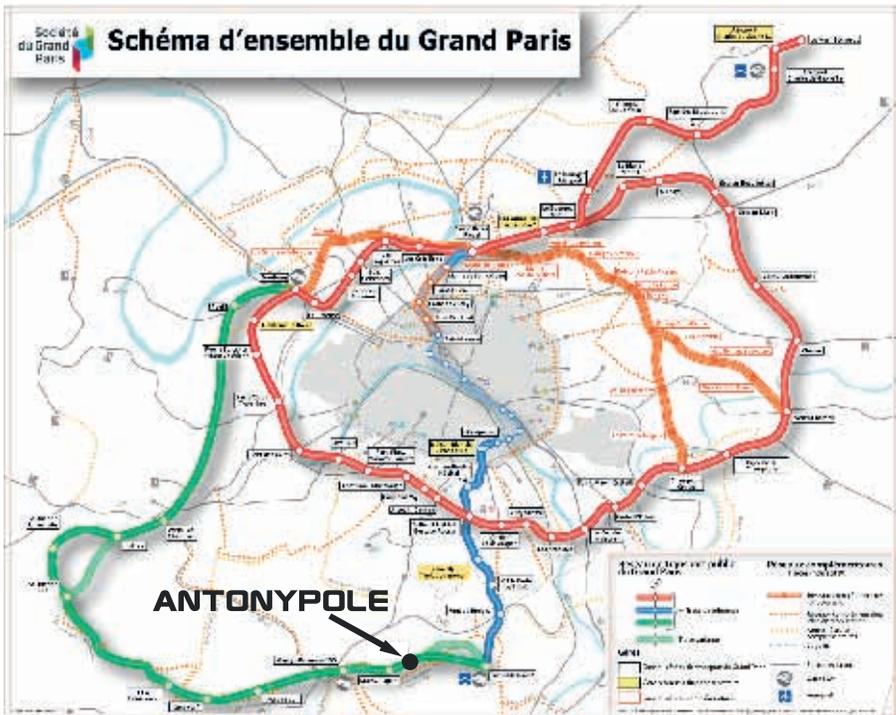
Antonyville bénéficie d'un pré-équipement en fibre optique (voir page 38).

Un territoire de projets sur 40 ha et un pôle gare du Grand Paris Express.

- ▶ **Le projet s'appuie sur la mutation de l'ancienne zone industrielle** située au sud d'Antony en un quartier d'affaire hautement compétitif, tourné vers l'avenir. L'objectif

est de conforter un pôle d'excellence économique naissant en créant un urbanisme innovant, performant du point de vue environnemental et architectural, et attractif pour les usagers et les investisseurs. L'implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée est la cible du programme. Ce développement se réalisera dans un cadre de vie équilibré, à taille humaine, intégrant habitat, services et équipements qui symbolisent « l'art de ville » antonien.

- ▶ **La confirmation de la desserte du site par le réseau du Grand Paris Express** (Décret du 26 août 2011) a donné une dimension nouvelle au projet d'aménagement conduit par la Ville. A terme, Antonyville sera à 3 mn de l'aéroport d'Orly, 5 mn de la gare TGV de Massy et 25 mn du centre de Paris.
- ▶ **Pour préparer cette nouvelle perspective, une concertation publique** préalable a été lancée en avril 2012 et se prolongera jusqu'à l'été 2013.



► **Par ailleurs, un concours d'urbanisme** a été organisé à l'été 2012 afin d'imaginer le futur du site dans le contexte du grand Paris. Parmi les candidatures prestigieuses, deux projets d'urbanisme distincts ont été sélectionnés pour leur qualité et leur originalité : l'agence Reichen et Robert, Grand Prix de l'Urbanisme en 2005 et l'AAUPC agence Patrick Chavannes. Ils accompagneront les réflexions de la Ville et nourriront le processus de concertation en 2013.

Les acteurs de l'économie

La ville d'Antony

► **La Direction du Développement Économique** est chargée de l'animation et du développement du tissu économique.

- pilotage des projets de développement économique : Antonypole,
- promotion économique,
- développement et coordination de l'offre immobilière économique,
- accueil et information aux entreprises,
- relation avec les acteurs économiques institutionnels (Chambres consulaires, Conseil général, Agglomération...)
- organisation de la Foire aux fromages et aux vins en septembre : 160 exposants de toutes les régions, animations culinaires, musicales et folkloriques, plus de 100 000 visiteurs.

Contacts : Direction du développement économique - Tél. : 01 40 96 71 33

E-mail : service_economique@ville-antony.fr

Jean-Paul Dova, maire adjoint chargé du développement économique, de l'emploi et du monde combattant, reçoit sur rendez-vous au 01 40 96 71 33.

Sylvie Aguilar, conseillère déléguée aux relations avec les entreprises,

Christian Fau, conseiller délégué aux projets de développement économique,

Serge Guével, conseiller délégué aux actions en faveur de l'emploi, reçoivent sur rendez-vous au 01 40 96 71 33.

► **Le Service Commerce et Artisanat**, chargé de l'accueil et du conseil aux commerçants.

Missions : Relations avec la chambre de commerce et la chambre de métiers. Administration du marché du centre-ville, commission des marchés. Organisation du marché de Noël, de la fête du goût et d'animations dans les quartiers commerçants.

Contacts : Service Commerce et Artisanat

Tél. : 01 40 96 71 72

Marie-Louise Marlet, maire adjointe chargée du commerce, de l'artisanat et des relations extérieures, reçoit sur rendez-vous.

Une signalétique pour le commerce et l'artisanat



Une douzaine de totems (photo p.77) vous informent sur les professionnels à votre service dans votre quartier. Classés par catégories, ils sont également localisés sur un plan. Chaque totem est en réseau avec les autres, ce qui permet de consulter le contenu des autres quartiers.

Il comporte aussi un code informatique (QR Code) pour se connecter directement (au moyen d'un smartphone) au www.antonyinfoscommerces.mobi, pour de plus amples informations notamment sur les offres spéciales des commerçants.

Les autres acteurs économiques institutionnels

► Agglomération des Hauts-de-Bièvre

Service Développement économique
01 41 87 82 82 ou par mail : contact.economie@aggllo-hautsdebievre.fr

► **CCIP** Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine

Centre de formalités des entreprises

Immeuble Via Verde

55, place Nelson-Mandela 92000 Nanterre

Tél. : 0 820 012 112 - www.ccip.fr

Antenne d'Antony :

7, rue du Marché - Tél. : 0 820 012 112

► Chambre de métiers et de l'artisanat du 92

17 bis, rue des Venêts - 92000 Nanterre

Tél. : 01 47 29 43 43 - www.cma92.fr

E-mail : creationt@cma-nanterre.fr

Étude personnalisée d'implantation, avec le soutien du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Antenne de Sceaux :

Résidence Clémencia

5, square Robinson 92330 Sceaux

Tél. : 01 40 91 06 20

E-mail : sceaux@cma-nanterre.fr

► Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

13, rue de Lens 92000 Nanterre

Tél. : 01 47 86 40 00

L'économie à votre service

Des services publics et des associations accompagnent toutes les démarches de recherche d'emploi, d'insertion, de recrutement, de création d'entreprises.

Emploi-Insertion

Emploi Hauts-de-Bièvre

42, avenue Aristide-Briand

www.mdee-hautsdebievre.fr

Guichet unique regroupant la Maison des entreprises et de l'emploi ; la Mission locale pour



les 16/25 ans ; L'Espace Insertion du Conseil général pour le RSA ; Pôle Emploi ouvert à tous ; Pôle Emploi cadres et Pôle Emploi services spécialisés pour les salariés licenciés économiques.

Ce rapprochement facilite les démarches des entreprises et des demandeurs d'emploi en améliorant l'efficacité des services.

Accueil : du lundi au jeudi de 9 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h.

► La Maison des entreprises et de l'emploi

Tél. : 01 55 59 44 90

Accueil et orientation des créateurs d'entreprise, appui au Pôle Emploi pour mener des actions de recrutement, mise à disposition gratuite d'un centre ressources performant (cyberbase et centre documentaire).

► Mission locale

Tél. : 01 55 59 44 95

Accompagnement vers la formation et l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

► Espace Insertion du conseil général des Hauts-de-Seine

Tél. : 01 55 59 44 97

Instruction des demandes de revenu de solidarité active, accompagnement des bénéficiaires vers l'emploi.

► Pôle Emploi

Tél. : 39 49 (candidats) / 39 95 (entreprises)

www.pole-emploi.fr

Associations

► AREA (Accueil recherche emploi Antony)

2, place du Carrousel (adresse courrier)

Tél./fax : 01 46 74 93 95 - www.area.asso.fr

E-mail : areainfo@club-internet.fr

AREA propose un accompagnement basé sur un soutien technique et psychologique.

Grâce à son équipe composée d'une trentaine de bénévoles, AREA apporte une assistance technique aux demandeurs d'emploi : aide efficace à la recherche ciblée d'un emploi et au traitement de candidature, aide à la rédaction d'un CV, élaboration d'une lettre de motivation, cours d'initiation et de perfectionnement informatique, mise à disposition de 9 ordinateurs, etc. Préparations aux entretiens d'embauche (y compris en anglais), aides à la définition des projets professionnels. Si un besoin d'aide à la gestion du stress est identifié pour un futur candidat, il est alors dirigé vers un bénévole spécialisé.

L'AREA est aussi à vos côtés si vous avez besoin de connaître **vos droits** dans un contrat de travail, si vous ne comprenez pas tous les changements que vous vivez dans votre entreprise, si vous avez besoin de lire votre courrier électronique, si vous avez besoin de réfléchir au travail pour lequel vous êtes fait.

Les bénévoles d'AREA vous accueillent sans rendez-vous au 13 rue Maurice-Labrousse, face à la médiathèque, du lundi au jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 et vendredi de 9 h à 12 h.

► **2CAE Cercle cadres action emploi**

Espace Beau Vallon
57, avenue Guillebaud
Tél. : 06 28 32 41 29

E-mail : cerclecadresactionemploi@yahoo.fr
2CAE est composée de cadres et assimilés, en recherche de mission, en poste ou en retraite active, issus de secteurs variés. **Évaluation des compétences**, des offres et des méthodologies de réponse, formation et information spécialisées, développement du **réseau professionnel**.

Dans le but de concourir par tous les moyens à l'activité durable de ses adhérents, 2CAE a également pour rôle de mobiliser, au profit des entreprises et des organisations publiques et para-publiques, une **expertise** dans des domaines du conseil et de l'assistance technique (notamment BTP et aménagement urbain, industrie et formation, entrepreneuriat, prestations intellectuelles). Parrainage des membres, tutorat et suivi, en marge des tech-

niques plus classiques de recherche, de proposition et de négociation. Actions de veille et de partage de ressources : information sur la législation du travail et de l'emploi, sur les formes de travail sous et hors contrat, l'observation du monde du travail et des entreprises, la remontée d'informations des membres du réseau. Réception sur rendez-vous.

► **Antraide**

1, place Auguste-Mounié

Tél. : 01 46 66 32 33

www.antraide.com

E-mail : antraide.assoc@orange.fr

Antraide est une association agréée par l'État. Elle met en relation clients et salariés de l'association pour des services d'aide à la personne : tâches de ménage, repassage, jardinage, petit bricolage... et pour des services aux professionnels : remplacement ponctuel de salariés pour des tâches d'accueil, nettoyage de locaux, restauration...

Son but est double : satisfaire les besoins des Antoniens et accompagner les salariés dans un projet professionnel durable.

Les clients bénéficient bien évidemment des avantages fiscaux mis en place dans le cadre de la cohésion sociale

Création d'entreprises

Conseil général des Hauts-de-Seine

► **Allô Création** : vos questions en ligne, réponses sous 48h (sauf week-end et jours fériés) : www.hauts-de-seine.net/entreprises/creation

Tél. : 0 810 792 792

Service d'information et de conseil destiné aux créateurs et repreneurs d'entreprises : salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, chefs d'entreprise..., à la recherche de conseils de professionnels, d'une implantation, d'une formation ou d'un financement. Information sur les aides fiscales et sociales, les dispositions juridiques générales...

Missions : orienter vers les bonnes structures et accroître les chances de réussite d'un



SUSHI ANTONY

Restaurant Japonais

Spécialités Sushi, Sashimi, Maki
Brochettes grillées au feu de bois

Plats à emporter -10%

Formule à volonté Midi 10,80 € & Soir 15,80 €

210 rue Adolphe Pajeaud - 92160 Antony - 01 57 19 18 08



Aux Couleurs des Jardins



Entreprise de service à la personne

Etienne et Bernard DESJONQUERES

Entretien de jardin : tonte, taille, ...

TVA 7%

Réduction d'impôts

15, rue Marius Hue - VERRIERES LE BRISSON

☎ 09 63 62 33 38 - www.acj-jardinier.com
auxcouleursdesjardins@orange.fr

RUE EMPIEUR BRASSE

• Diffusion de votre bien sur plus de 1 400 sites

• Accompagnement du financement de votre projet

• Suivi et conseils réguliers

• Soutien d'un réseau national

Capi FRANCE

L'immobilier comme vous l'imaginez

Votre conseiller immobilier
Octavio SOLIS - 06 66 76 49 56
4 impasse des Hirondelles - ANTONY
octavio.solis@capifrance.fr



ATELIER
EMMANUEL DHELLIN

MÉTALLERIE

Tél/Fax : 01 42 37 40 11



Antony

Orfèvrerie

Mobilier

Décoration edel1@orange.fr

ISOLATION - RAVALEMENT - MENUISERIE



fca

isole vos murs, fenêtres et combles !

fcaweb.fr

☎ **01 41 87 08 25**



Entreprise **RISOLI Claude**

Spécialisé en élagage et abattage d'arbre
Essouchage mécanique

65, avenue de la Liberté 94260 Fresnes

☎ **01 49 73 28 67 - 06 07 03 03 03**

Fax : 01 49 73 17 90



 **Optic 2000**

Partenaire Complémentaires
Santé Mutuelles

Qualité • Professionnalisme
Éthique • Coûts maîtrisés

11 bis av. de la Div. Leclerc
ANTONY - 01 40 96 00 44

Au Petit Trianon

Literie Tapiserie - Neuf et réfection
Sur rendez-vous - Travail artisanal

☎ **01 46 30 14 54**

M.C. & G. MARZIN

442, av. du Gal de Gaulle
92140 Clamart



CABINET IMMOBILIER
RENARD SAULNIER

Vous désirez confier votre bien à vendre ou à gérer,
notre équipe est à votre disposition

ALAIN ET PASCAL SAULNIER

AFPAIRE FAMILIALE CRÉÉE EN 1933

PNAIM

32-34 AV DE LA DIVISION LECLERC
92160 ANTONY - TÉL. : 01 46 66 02 03

www.cabinet-renard-saulnier.com



Assurances
des Particuliers
et Professionnels

Sélection de garanties
sur mesure
aux tarifs les plus bas

13, rue de l'Eglise - 92160 Antony
☎ **01 46 66 07 32** - Fax : 01 46 66 07 93
E-mail : bm.assurances@wanadoo.fr

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976

ANTONY

RCS 751 274 267 NANTERRE



ACHAT et VENTE d'Or

Bijoux d'occasion, Or dentaire, vieil Or,
Or étranger, Lingots et Pièces d'Or

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h (sur RV hors ouverture)

84, avenue de la Division Leclerc RN20 - 92160 Antony
01 46 68 92 08 - www.gold.fr - Mail : antony@gold.fr

Seul un paiement par virement ou par chèque est réglementairement autorisé. L'activité de rachat d'or est interdite aux mineurs. La transaction liée au rachat d'or est soumise à une obligation fiscale (reçu, information, ...)

porteur de projet ; aider à procéder méthodologiquement ; favoriser la pérennité des entreprises en améliorant l'information et l'accompagnement avant et après la création.

► **Hauts-de-Seine Initiative**, association loi 1901, a été créée à l'initiative du conseil général pour favoriser l'émergence et la consolidation d'activités génératrices d'emplois. Sa vocation première est d'octroyer des prêts d'honneur, sans intérêts ni garantie, à des porteurs de projet. Les montants de ces prêts vont jusqu'à 20 000 €. www.hdsi.asso.fr

► **Pépinières et bâtiments d'activité artisanale** : la pépinière propose un local à prix modéré, ainsi que le partage de certains services (téléphone, fax, photocopieuse, salles de réunion, service courrier, bureautique, voire secrétariat). Ces services sont destinés aux jeunes entreprises de moins de 2 ans ou en cours de création. Les demandes d'admission sont examinées par le comité de sélection de chaque pépinière (ne sont pas concernées les activités nécessitant un local commercial, ou occasionnant une réception importante de clientèle ou de marchandises).

Formation

Formations initiales ou continues, en alternance, en apprentissage, mais aussi des remises à niveau en langues et des cours d'alphabétisation sont dispensés sur place à Antony.

C3 CFA

101, rue de la Fontaine-Grelot

Tél. : 01 42 37 12 34

www.c3alternance.com

Centre de formation post bac, C3 Alternance propose des contrats d'apprentissage et de professionnalisation en alternance dans 2 filières métier : commerce/vente et management/gestion de l'entreprise en vue de l'obtention de diplômes Bac +2, Bac +3 et Bac +5.

- **Bac +2** : BTS MUC, NRC, NRC Assurance, AG, AM et MUC sport
- **Bac +3** : DEESMA, DEESGEST, DEESIMMO, DEESWEB, DEESTH, DEESARH, responsable Qualité, Sécurité, Environnement (QSE)
- **Bac +5** : Master Européen MSE.

C3 Institute

101, rue de la Fontaine Grelot

Tél. : 01 42 37 12 34

www.c3performance.com

C3 Institute propose des formations continues standard et sur mesure, ainsi que du conseil, du coaching entrepreneurial et de la force de vente supplétive.

- **Formations métiers** (commerce, RH, juridique, logistique, qualité, environnement),
- **Formations générales** (langues, bureautique, PAO, CAO, web),
- **Formations informatiques**,
- **Formations DIF** (droit individuel à la formation), CIF, périodes de professionnalisation...

Lycée des métiers Théodore-Monod

Lycée des métiers de l'Hôtellerie et des Services à vocation internationale

26, avenue Léon-Jouhaux

Tél. : 01 46 11 46 71

www.lyc-monod-antony.ac-versailles.fr

- **Pôle Hôtellerie** : Formations du BEP Métiers de la restauration, BAC Pro Restauration et BTS Hôtellerie
- **Pôle Tertiaire Commercial** : Formations Commerce et services, du CAP Employé de vente spécialisé au BTS MUC Management des unités commerciales, en passant par les BAC PRO Commerce & services.
- **Pôle Sanitaire et Social** : CAP Assistant technique en milieu familial et collectif, BAC Pro ASSP et Aide à domicile. Diplôme d'État Auxiliaire de puériculture et Aide-soignant(e).

Cours du soir pour adultes

La Ville d'Antony propose des cours du soir pour adultes : français langue étrangère, anglais, italien, espagnol. C'est le GRETA 92 qui assure ces formations. Les auditeurs s'acquittent des frais d'inscription en fonction de leurs revenus (de 73 à 260 € par an). Environ 110 personnes s'inscrivent chaque année.

Les cours ont lieu à partir de 19 h, le lundi ou le mardi, au collège Anne-Frank, 112 rue Adolphe-Pajeaud.

Dossiers d'inscription à la mairie, auprès du service Affaires scolaires. Tests d'évaluation de niveau (afin d'adapter le niveau du cours, de débutant à plus confirmé) en septembre.

Contact : Tél. : 01 46 99 92 92
www.greta-92sud.fr

Alphabétisation

Des associations se consacrent à l'alphabétisation et au perfectionnement du français :

► ASTIA

Espace du Noyer-Doré
4, boulevard des Pyrénées
Tél. : 01 46 60 06 25 ou 01 42 37 72 75
E-mail : homassel.jm@wanadoo.fr

Initiation au français et alphabétisation destinées aux femmes étrangères pour faciliter leur intégration.

► Français pour tous à Antony

6, chemin du Pont-aux-Ânes
Tél. : 01 42 37 68 51
Alphabétisation et formation linguistique pour adultes, en vue de faciliter l'insertion professionnelle. Apprentissage du français en deux niveaux : alphabétisation, français langue étrangère.

Autres contacts

► APEC

Association pour l'emploi des cadres
51, boulevard Brune - 75689 Paris cedex 14
Tél. : 0 810 805 805
www.apec.fr

► CICAS

Centre d'information et d'accueil aux salariés (retraite complémentaire)
171, avenue Georges-Clemenceau
92000 Nanterre
Tél. : 01 55 17 82 70

E-mail : cicasinfo92@agirc-arrco.fr
Reconstitution de carrière. Élaboration du dossier de retraite complémentaire (AGIR, ARRCO, IRCANTEC).

► CNAV Point d'accueil retraite

Caisse nationale d'assurance vieillesse
Tél. : 39 60 ou 0 821 10 12 14
www.retraite.cnav.fr
Renseignements généraux aux assurés de moins de 56 ans : permanence sur RV au PAD, 1, rue Auguste-Mounié. La CNAV vous oriente individuellement selon votre profil, défini lors de votre entretien par téléphone.

► Conseil des Prud'hommes

7, rue Mahias - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 46 99 91 20

► Inspection du travail

113, rue Jean-Marie-Naudin - 92220 Bagneux
Permanence téléphonique au 01 46 64 83 88 de 13 h 30 à 16 h 30

Pour Antony : vendredi matin de 9 h à 12 h, et permanence téléphonique le mardi de 14 h à 17 h au 01 46 64 44 99.

► URSSAF (Hauts-de-Seine)

97, avenue François-Arago
92720 Nanterre cedex
Tél. : 0 820 01 10 10
www.urssaf.fr

ACTION SOCIALE



*Pôle social
Autres administrations
Handicaps
Cohésion sociale au Noyer-Doré
Associations*

La Ville et les autres administrations mènent une action conjointe de solidarité avec l'ensemble des Antoniens. Une attention particulière est portée aux personnes qui vivent avec un handicap. Au Noyer-Doré, la politique de cohésion sociale menée depuis une dizaine d'années vise notamment l'amélioration de l'accès aux soins, la réussite éducative, l'insertion dans la collectivité.

Pôle social

Le pôle social représente une partie des activités du CCAS, qui est également en charge du secteur seniors (voir page 107). Depuis janvier 2012, toutes les activités du CCAS ont été regroupées à proximité des services sociaux du Conseil général : **81, rue Prosper-Legouté**, dans des locaux plus adaptés à l'accueil du public.

Service des Aides sociales



Tél. : 01 40 96 73 38 ou 71 38

Le CCAS accueille, conseille et oriente les personnes en difficulté et instruit les dossiers d'aide légale accordée par l'État ou le Département, ainsi que les aides facultatives de la Ville.

► **Aides légales départementales** : aide aux frais de placement en maison de retraite ou foyer handicapé, au paiement de l'aide ménagère, allocation personnalisée d'au-

tonomie, allocation compensatrice, allocation de solidarité aux personnes âgées, carte améthyste de transports. Aides déléguées par la Maison départementale des Personnes Handicapées (prestation de compensation du handicap, carte d'invalidité, allocation adulte handicapé, allocation d'éducation de l'enfant en situation de handicap, carte de priorité pour personne en situation de handicap, reconnaissance travailleur handicapé et orientation professionnelle, carte européenne de stationnement, orientation vers un établissement spécialisé, parcours de scolarisation).

► **Aides facultatives de la Ville d'Antony** : bourses communales (participation, selon les ressources, aux frais de cantine pour les demi-pensionnaires de la 6^e à la terminale) ; aides au paiement de prestations municipales comme la **carte famille** : remboursement de 305 € (2 fois) à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant ou plus, sur les factures acquittées des activités socio-culturelles et sportives, de vacances, de garde et de restauration scolaire ; Noël des enfants.

Le service anime aussi et assure le secrétariat du **Fonds Solidarité Logement** (pour l'installation et le maintien dans le logement ainsi que la fourniture d'énergie) et de la commission de prévention aux impayés de loyers. La Ville a adopté une **charte du logement solidaire** en faveur du logement des plus démunis : voir page 64.

En partenariat avec les services publics et les associations, le CCAS organise annuel-



Revenu de solidarité active

Le revenu de solidarité active (RSA) remplace notamment le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé. Il permet l'accompagnement et le soutien vers un retour à une activité professionnelle. Il garantit aux allocataires actifs ou non, sans ou avec peu de ressources, un revenu minimum défini selon la composition du foyer.

Pour en bénéficier, il faut avoir 25 ans au minimum (sauf si vous avez des enfants à charge ou si vous avez travaillé au moins 2 ans à temps complet sur une période de 3 ans), ne pas avoir le statut étudiant (sauf si vous justifiez de ressources d'activité supérieures à 500 € par mois). Le RSA garantit un montant minimum de ressources par foyer : par exemple, 474,93 € par mois pour un célibataire sans enfant et n'ayant pas d'activité et 712,40 € pour un couple sans enfant ou une personne seule avec enfant. La Caisse d'allocations familiales versera le montant du RSA, réduit éventuellement d'un forfait logement.

Pour les foyers disposant de revenus d'activité, le RSA prend la forme d'un complément de revenu si les revenus d'activité sont inférieurs à un montant minimum garanti de ressources. Pour information, test d'éligibilité sur le site Internet de la CAF : www.caf.fr

Contacts :

► Vous êtes nouveau demandeur de RSA **sans activité** :

Espace insertion du conseil général des Hauts-de-Seine

42 av. Aristide-Briand - 01 55 59 44 97 : voir page 77

► Vous êtes demandeur de RSA et avez une personne dans votre foyer **en activité** :

CAF, 2 rue de la Renaissance : voir ci-dessous.

lement le **Forum de la Solidarité**, scindé en deux temps : participation au Forum associatif de septembre *La Rentrée s'Active* et en novembre, une semaine de rencontres, de débats et d'animations centrée sur une thématique spécifique : le logement en 2009, le handicap en 2010, l'économie sociale et solidaire en 2011, la parentalité en 2012...

Enfin, des prestations spécifiques à Antony favorisent le **maintien à domicile** des personnes âgées ou handicapées : voir p. 110.

Solidarité

Tél. : 01 40 96 71 12 ou 71 86

Lundi à vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf jeudi 18 h et mardi : fermeture au public l'après-midi). Ce service accueille, écoute et informe, sans rendez-vous, les Antoniens qui connaissent des difficultés et sont en situation de détresse et de précarité. Il les oriente vers les services publics compétents, notamment pour les demandes de revenu minimum d'activité (RSA).

Mireille Bugat, conseillère municipale déléguée à la pauvreté et à la précarité, reçoit sans RV au CCAS - 81, rue Prosper-Legouté le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 (sauf période de vacances scolaires).

Autres administrations

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Tél. : 0 810 25 92 10 - www.92.caf.fr

► **Agence d'Antony** : 2, rue de la Renaissance (près de la sous-préfecture). Prestations familiales : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

► **Adresse postale** :

CAF - 92847 Rueil-Malmaison cedex

► **Permanence de l'action sociale** (par des travailleurs sociaux) : 6, square des Corbières (Noyer-Doré). Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous. Tél. : 01 46 74 15 00



Aide sociale à l'enfance

(service du Conseil général)
2 et 4, rue de Bone
Tél. : 01 55 59 44 00

CPAM 92

Caisse primaire d'assurance maladie
6, rue des Champs
N° d'appel unique : 3646
www.cпам92.fr

- ▶ **Adresse postale** : CPAM 92
Service social unité 2 Antony
92026 Nanterre cedex
- ▶ **Centre de paiement** : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h 30.
- ▶ **Serveur vocal pour les remboursements** :
36 46 (régime général)
0 811 900 907 (autres régimes)



Surendettement

Pour ne pas laisser vos dettes augmenter encore et parvenir à une solution amiable, il faut déposer un dossier devant la commission de surendettement dont vous dépendez, auprès d'une succursale de la Banque de France du 92, aussi rapidement que possible.

Banque de France la plus proche d'Antony : antenne économique de Montrouge
51, avenue Aristide-Briand
BP 353
92541 Montrouge cedex
Tél. : 01 46 12 80 00

- ▶ **Assistance sociale** : en cas de maladie, invalidité, accident du travail, décès, veuvage, maternité, vous pouvez prendre contact avec une assistante sociale spécialisée, sur rendez-vous au 01 41 13 45 62
- ▶ **Couverture maladie universelle (CMU)** : toute personne résidant en France de façon stable et régulière peut bénéficier de la Sécurité sociale pour ses dépenses de santé. La CMU offre aussi une couverture maladie complémentaire (en plus des remboursements de la Sécurité sociale), sous condition de ressources, ou automatiquement pour les allocataires du RSA. Renseignements complémentaires auprès de la CPAM 92 (de 8 h 30 à 17 h 30).
Tél. : 36 46

Circonscription de la vie sociale

(service du Conseil général)
83, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 56 45 14 40
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Le service social polyvalent de secteur est organisé par la direction de la vie sociale du département des Hauts-de-Seine. Des travailleurs sociaux y travaillent en partenariat avec les associations, les services publics ou privés. Ils reçoivent sur rendez-vous.

Handicaps

La loi 2005-102 du 11 février 2005 a vocation à améliorer l'intégration des personnes handicapées par une série de mesures en cours d'application. Au nom du principe d'égalité, la loi reconnaît un droit à la compensation du handicap, résultant d'un devoir de la société et non d'une logique de commisération. La loi pose notamment des exigences accrues en termes d'accessibilité des espaces urbains et des dispositions visant à lever les barrières d'accès à l'emploi.



Les actions départementales

L'intégration des personnes handicapées est une mission du Conseil général.

- ▶ **La commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)** remplace les anciennes COTOREP et CDES. Elle prend toutes les décisions concernant les aides, les prestations et les orientations en établissements, et gère la maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) : guichet unique pour l'accueil des handicapés de tous âges. Les CCAS demeurent bien sûr les référents de proximité. MDPH - 2, rue Rigault - 92016 Nanterre cedex Station RER Nanterre Ville (ligne A)
Tél. : 01 41 91 92 50
E-mail : mdph@mdph92.fr
- ▶ **Principale aide : la PCH** (prestation de compensation du handicap), créée par la loi du 11 février 2005 sur le handicap. La PCH est accordée par la CDAPH et versée par le Conseil général.

PAM92 : se déplacer 7 jours sur 7

Créé en février 2010 et géré par le Conseil général, le service PAM92 transporte en Ile-de-France les personnes handicapées dont le taux d'incapacité est au moins de 80% ainsi que les bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). PAM92 a été développé conjointement avec le conseil régional d'Ile-de-France et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France.

La centrale de réservation est ouverte de 7 h à 20 h, pour des déplacements de 6 h à minuit. Les tarifs varient selon le kilométrage des courses calculé « à vol d'oiseau » : 6,90 € pour une course jusqu'à 15 km, 10,30 € pour une course comprise entre 15 et 30 km...34,40 € au-delà de 50 km (tarifs au 1/01/2012).

Contact, réservation : www.pam92.info
ou 0 810 0810 92 ou 01 55 69 41 90 ou
pam92.info

- ▶ **Fonds de compensation du handicap :** complément de la PCH afin de financer les besoins liés à la perte d'autonomie : aménagement logement et véhicule, aides techniques. Le conseil général, la DDASS et la CPAM en sont les principaux financeurs.
- ▶ **Carte d'invalidité, allocation adulte handicapé,** allocation d'éducation de l'enfant en situation de handicap, carte de priorité pour personne en situation de handicap, reconnaissance travailleur handicapé et orientation professionnelle, carte européenne de stationnement, orientation vers un établissement spécialisé, parcours de scolarisation.
- ▶ **Subventions aux associations** qui œuvrent en faveur des personnes handicapées.
- ▶ **Financement** de presque une centaine d'établissements d'accueil.
- ▶ **Des aides pour adapter son logement :** voir page 51.

Les actions municipales

► Les principes :

- Signataire en 2001 de la charte ville/handicap avec les associations, la Ville d'Antony, œuvrant dans le domaine du handicap, s'efforce d'apporter des améliorations au quotidien des personnes.
- Un coordinateur handicap et correspondant de la charte ville/handicap est le lien avec les associations et les usagers. Tél. : 01 40 96 73 42
- Une commission extra-municipale réfléchit aux améliorations possibles de leur vie quotidienne, que la municipalité met en œuvre dans la mesure de ses moyens : aménagements, communication, accueil...



► Accessibilité :

voir Antony, ville durable, p. 63.

► Accueil des enfants en milieu scolaire et de loisirs, détaillé dans le *guide des familles* :

- Un projet personnalisé de scolarisation (PPS) est défini avec les parents de chaque enfant handicapé, afin de permettre son accueil et son intégration en établissement généraliste.
- La Municipalité a mis en place avec les enseignants 3 classes d'intégration scolaire (CLIS) à Antony.
- Projet d'accueil individualisé périscolaire (PAIP) des enfants souffrant d'allergies alimentaires ou de maladies chroniques, selon deux procédures au choix.
- Les centres de loisirs ont mis en place une procédure d'accueil pour les enfants en situation de handicap avec la rédaction d'un « projet personnalisé périscolaire ».

► **Guide Handicaps et Inadaptations** : en collaboration avec les associations de personnes handicapées représentées à Antony, ce guide est un recueil pratique de tous les services, actions et procédures dans le domaine du handicap, disponible à l'Hôtel de ville, sur le site Internet www.ville-antony.fr. Une version en gros caractères (corps 16) est fournie sur demande ou en téléchargement.

► Autres aides :

- Abattement sur la taxe d'habitation, de 10 % de la valeur locative moyenne, voté par le Conseil municipal d'Antony.
- Prise en charge (selon critères et conventions) des frais de restaurations scolaire et/ou périscolaire des enfants scolarisés en CLIS sur d'autres communes.
- Services favorisant le maintien à domicile (p. 110), la section braille des médiathèques (p. 146) et le magazine municipal adapté (le CD audio est adressé aux non-voyants).

Des établissements spécialisés

► **L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Jacques-Monod** - 113, rue Pascal
Tél. : 01 46 68 15 42

Activités de menuiserie, montage-électromécanique, routage, mailing, colisage, conditionnement, prestations services aux entreprises.

► **Le foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés** - 22, av. de la Providence
Tél. : 01 42 37 06 60

Ces deux établissements sont gérés par l'APAJH, association pour adultes et jeunes handicapés, qui œuvre pour leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.
22, avenue de la Providence
Tél. : 01 42 37 06 60 ou 01 46 74 51 97

D'autres associations antoniennes accompagnent les handicapés et leurs proches : consulter le guide des associations ou sur le site Internet www.ville-antony.fr.

Le chapitre Santé présente d'autres établissements spécialisés (voir page 158).

Cohésion sociale au Noyer-Doré



Un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), signé par la ville d'Antony, l'État et le Conseil général, s'est fixé les objectifs suivants : améliorer le cadre de vie et l'accès aux soins, favoriser l'emploi et le développement économique, la réussite éducative des enfants et des jeunes, prévenir la délinquance, soutenir la citoyenneté et promouvoir les valeurs républicaines.

Un chef de projet, responsable de la Politique de la ville à Antony, assure la coordination de toutes les actions entreprises dans le quartier du Noyer-Doré, sur **trois sites** :

À l'Espace du Noyer-Doré

4, bd des Pyrénées - Tél. : 01 40 96 68 10

► **Administration du service Prévention, Cohésion sociale** en partenariat étroit avec les institutions et associations (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h30 et de 13 h30 à 17 h).

► **Structure périscolaire 1 2 3 Malins du service Prévention, Cohésion sociale** : pour les enfants de 6 à 12 ans (Ecoles Noyer-Doré, Anatole-France et Adolphe-Pajeaud), accompagnement à la scolarité lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h, et ateliers de loisirs éducatifs et ludiques le mercredi et vacances scolaires.

► **Pépinière associative** : accueil de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.

Autres services et associations :

► **Ecrivain public**

► **Permanence d'élève : Colette Covi-Houemavo**, maire adjointe chargée de l'intégration, reçoit sans rendez-vous le mercredi de 15 h à 17 h. Tél. : 01 40 96 68 10.

► **Assistants sociaux** de la CPAM, Permanences de la CAF 92.

► **Associations** (Afrique Conseil, Femmes Relais, Nouvelles Dimensions) : accompagnement éducatif, appui à la parentalité, médiation socio-culturelle, théâtre social pour les jeunes, mobilisation de femmes, alphabétisation, lien social.

À l'Écoute du Noyer-Doré

1, allée Martin-Luther-King - Tél. : 01 40 96 68 35

► **Accueil médiation du public** : lundi et jeudi de 14h à 18 h, mardi, mercredi et vendredi de 10 h à 13h et 14h à 18 h.

► **Ateliers santé ville** : accueil et actions de santé.

► **Conseillère en économie sociale et familiale d'Antony Habitat**, uniquement sur rendez-vous au 01 46 66 54 28.

► **ASJ (accompagnement suivi jeunes)** : accompagnement des jeunes majeurs dans leur projet de formation professionnelle individuelle.

► **Activ'Ac** (ateliers sportifs, culturels et ludiques pendant les congés des 6-17 ans).



À l'Espace collégiens

46, allée de l'Herbier - Tél. : 01 46 68 45 70

246, rue Adolphe-Pajeaud - Tél. : 01 40 96 31 63

164 bis, avenue du Président-Kennedy : 01 42 37 92 29

Avec l'association Nouvelles Dimensions : Accompagnement après la classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi des collégiens (Anne-Frank, Henri-Georges-Adam, Descartes et SEGPA...) Accueil et écoute des jeunes et de leur famille. Voir aussi les ateliers de loisirs p. 130.

Associations

Croix-Rouge française

49, av. Léon-Jouhaux

Tél. : 01 46 66 39 47 - antony.croix-rouge.fr

E-mail : dl.antony@croix-rouge.fr

- **Secourisme** : formation premiers secours (PSC1 et IPS). Intervention en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics (aide médicale d'urgence et de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.) Organisation de postes de secours lors de manifestations sportives ou culturelles.
- **Social** : secours financiers divers en collaboration avec la mairie, vestiboutique ouverte à tous sans condition, transport des personnes âgées ou à mobilité réduite.
- **Service de soins infirmiers à domicile** (SSIAD) 36, rue des Roses
Tél. : 01 46 66 61 10

Femmes-Relais d'Antony

4, bd des Pyrénées

Tél. : 01 42 37 05 73 ou 06 73 07 90 09

E-mail : femmesrelaisantony@wanadoo.fr

www.femmesrelaisantony.com

Afin de favoriser l'**insertion des familles** en difficulté, particulièrement celles d'origine étrangère, les Femmes-Relais tiennent des permanences où elles les accueillent, les orientent, éventuellement les accompagnent dans leurs démarches et assurent l'interprétariat. Elles travaillent en particulier avec la mairie, les services sociaux, les hôpitaux et dispensaires, PMI...

Restaurants du cœur Antony/Massy

10, av. Noyer-Lambert - 91300 Massy

Tél. : 01 69 53 96 12

Secours catholique

2, place de l'Église

Tél. : 09 62 16 74 27

E-mail : sc-equipeantony@orange.fr.

Réseau engagé et ouvert d'acteurs de tous âges, conditions et statuts, formés et porteurs d'espérance qui va à la rencontre des personnes les plus démunies, se lie avec

elles, les aide à se révéler et les accompagne ainsi que leur famille pour construire une société juste et fraternelle.

Partenariat avec les travailleurs et organismes sociaux de la commune.

- **Accueil** le jeudi de 14 h à 17 h 30 au 5, rue Bourgneuf (toute l'année).
- **Aide alimentaire d'urgence** (colis) avec accueil café convivial.
- **Épicerie Solidaire** « Le Village »
tél. : 01 49 73 71 63
- **Accueil de jour** (toute l'année) pour personnes sans domicile « La Pause »
tél. : 01 42 37 24 13
- **Accueil de nuit** (grands froids) « Accueil Saint-Saturnin ».

Accompagnement scolaire, petits travaux/réparations à domicile, mobilier, aides diverses, instruction de dossiers de microcrédit.

Le Secours catholique recherche des bénévoles.

Secours populaire français

Comité d'Antony

11, rue du Colonel-Fabien

Tél. : 01 42 37 34 69

Portable : 06 62 22 34 69

E-mail : michelinekrivitzky@orange.fr

Aider matériellement et moralement localement et dans le monde) les enfants, les familles victimes des injustices, des guerres et des catastrophes. Association reconnue d'utilité publique et d'éducation populaire.

Société Saint-Vincent-de-Paul

- **Conférence Saint-François**

Église Saint-François

2, avenue Giovanni-Boldini

Tél. : 01 43 50 69 35

Portable : 06 66 17 74 43

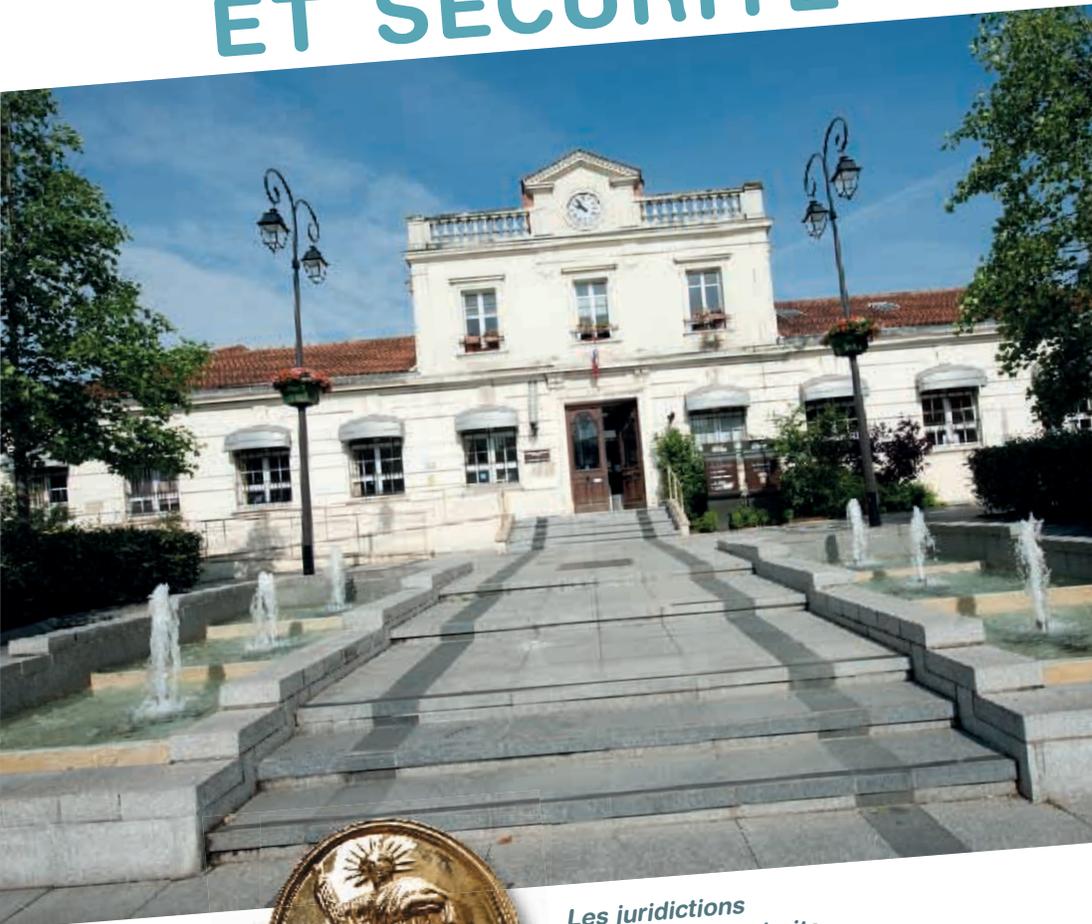
- **Conférence Saint-Saturnin**

2, place de l'Église

Tél. : 01 46 66 00 71

Soutien moral et matériel. Aide financière et alimentaire (en coordination avec les services sociaux). Partenaire de la banque alimentaire de Paris et d'Île-de-France. Collecte de denrées alimentaires dans les grandes surfaces et magasins d'Antony.

DROIT ET SÉCURITÉ



*Les juridictions
Faire valoir vos droits
Sécurité locale et prévention
Contacts*

Après un bref rappel des missions du tribunal d'Antony, tour d'horizon des procédures, services spécialisés, associations ou professionnels de la justice à vos côtés pour faire valoir vos droits : du défendeur des droits aux avocats, en passant par le nouveau PAD, Point d'accès au droit. Antony est toujours l'une des villes les plus tranquilles du Département, notamment grâce à la vidéo-protection et à sa politique de prévention et de cohésion.

Les juridictions

Il existe plusieurs catégories de tribunaux, appelées juridictions, organisées en deux grands ordres : l'ordre judiciaire et l'ordre administratif, selon la nature et l'importance des litiges, ou la gravité des infractions.

L'ordre judiciaire

Cette catégorie de juridictions règle les litiges entre les personnes et sanctionne les atteintes contre les personnes, les biens et la société :

- ▶ les juridictions pénales ou répressives jugent les personnes soupçonnées d'une infraction (conduite sans permis, vol, meurtre...) et leur infligent des peines ;
- ▶ les juridictions civiles n'infligent pas de peine, mais tranchent un conflit (loyer, divorce, consommation, héritage...);
- ▶ des juridictions spécialisées examinent certaines affaires.

L'ordre administratif

Cette seconde catégorie de juridictions, dites administratives, est chargée de trancher les litiges entre les citoyens et l'administration.

Tribunal d'instance d'Antony

(juridiction civile)

- ▶ Le Tribunal d'Instance traite la plupart des petits litiges civils de la vie quotidienne : toutes les affaires civiles pour lesquelles la demande porte sur des sommes inférieures ou égales à 10 000 euros : accidents de la

circulation, charges de copropriété, dettes impayées, livraisons non conformes, travaux mal exécutés, demandes de dommages intérêts ou de remboursement d'un produit ou d'un service....

- ▶ Il statue aussi sur toute une série d'affaires, quel que soit le montant de la demande : paiement des loyers, servitude de passage, funérailles, élagage des arbres et des haies...
- ▶ Le tribunal d'instance, juge des tutelles, statue sur les demandes d'ouverture d'un régime de protection des mineurs et de certains majeurs.

Vous devez vous adresser au tribunal d'instance du lieu où demeure votre adversaire, le défendeur (ou au tribunal d'instance du siège social ou du lieu d'établissement, s'il s'agit d'une société, association...)

Si le domicile est inconnu ou si votre adversaire est domicilié à l'étranger, adressez-vous au tribunal d'Antony, où vous résidez.

Le tribunal de police

(juridiction pénale)

siège au tribunal d'instance.

Il juge les contraventions des 4 premières classes : diffamation et injure non publiques, atteinte involontaire à l'intégrité physique n'ayant entraîné aucune interruption de temps de travail, menaces de violences, violences. Le tribunal de police territorialement compétent est celui du lieu où l'infraction a été commise ou constatée, du lieu de la résidence du prévenu ou du siège de l'entreprise détentrice d'un véhicule mis en cause.

Faire valoir vos droits

Porter plainte

La plainte est l'acte par lequel une personne qui s'estime victime d'une infraction en informe le procureur de la République, directement ou par un service de police (ou de gendarmerie). Elle permet à la victime de demander à l'autorité judiciaire la condamnation pénale de l'auteur (peine d'emprisonnement, d'amende,...). La plainte peut être déposée

contre une personne identifiée ou contre X, si l'identité de l'auteur des faits est inconnue. Tout service de police est tenu de recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions à la loi pénale et de les transmettre au service de police judiciaire territorialement compétent. C'est le procureur de la République qui décide de la suite à donner à cette plainte.

► **Constitution de partie civile** : pour obtenir réparation du préjudice, le dépôt de plainte ne suffit pas : il faut se constituer partie civile c'est-à-dire demander à figurer comme partie au procès pénal. Conséquences pour la victime : information sur le déroulement de la procédure, possibilité de recours contre certaines décisions de justice, possibilité d'adresser des observations complémentaires au cours du déroulement de l'information judiciaire, convocation devant le tribunal en qualité de partie civile.

► **Délais pour porter plainte** : le plaignant dispose de délais au-delà desquels il perd ses droits à saisir la justice pénale :

- 1 an pour les contraventions,
- 3 ans pour les délits (vols, coups et blessures, escroquerie),
- 10 ans pour les crimes.

Ces délais courent en principe à compter du jour où l'infraction a été commise. Ils sont doublés pour certains délits ou crimes commis sur un mineur et peuvent ne courir qu'à compter de la majorité de la victime.

Votre intérêt est toujours de porter plainte le plus rapidement possible après les faits, afin notamment de faciliter l'enquête.

Le Défenseur des droits

C'est une autorité constitutionnelle indépendante, chargée de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité. Elle regroupe les missions du Médiateur de la République, du Défenseur des enfants, de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) et de

la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (CNDS).

Le terme « Défenseur des droits » désigne aussi bien l'institution que la personne qui la préside : Dominique Baudis depuis juin 2011.

► Qui peut le saisir

L'enfant ou mineur de moins de 18 ans, son représentant légal, un membre de sa famille, un service médical ou social ou une association de défense des droits de l'enfant estimant :

- qu'il est lésé(e) par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public ;
- qu'il est victime d'une discrimination, directe ou indirecte, prohibée par la loi ou par un engagement international, que l'auteur présumé de cette discrimination soit une personne privée ou publique ;
- qu'il est victime ou témoin, sur le territoire de la République, de faits qui constituent un manquement à la déontologie par des personnes exerçant des activités de sécurité ;
- que les droits fondamentaux d'un enfant ne sont pas respectés, ou qu'une situation met en cause son intérêt.

► Saisir le Défenseur des droits

- **par voie électronique** : formulaire en ligne <http://defenseurdesdroits.fr>

- **par le délégué du Défenseur des droits** le plus proche d'Antony : permanence à la Maison de justice et du droit intercommunale des Blagis

8 bis, rue de la Sarrazine - 92220 Bagneux
2^e et 4^e samedi matin et 1^{er} et 3^e jeudi
Didier MELON

Tél. : 01 46 64 14 14

- **par courrier** (en joignant à votre courrier les photocopies des pièces relatives à votre saisine)

Le Défenseur des droits
7, rue saint Florentin
75049 Paris Cedex 08

Point d'accès au droit / PAD

Afin de favoriser l'orientation des personnes vers les interlocuteurs compétents, la Ville centralise dans un espace commun les services gratuits suivants :

Justice/Conflits

- Conciliateur de justice
- Conseillères conjugales
- Médiation familiale (association Dinamic)
- Association antonienne d'aide aux victimes

Administrations

- CNAV Caisse nationale d'assurance vieillesse
- Services fiscaux (permanences avant les déclarations annuelles de revenus)

Vie quotidienne

- Ecrivain public
- UFC Que choisir
- UFCS Union féminine civique et sociale
- ADIL 92, sur les questions de logement
- Conseiller Info Energie (permanence de l'Espace Info Energie et Habitat des Hauts-de-Bièvre)
- Aide aux associations

Accueil sur RV : 01 40 96 68 60
1, place Auguste-Mounié
E-mail : accesdroit@ville-antony.fr

La CNIL

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Instituée en 1978, la CNIL a été qualifiée en 2004 d'autorité administrative indépendante. Autorité en charge de veiller à la protection des données personnelles, elle dispose notamment d'un pouvoir de contrôle et de sanction. Jouant aussi un rôle d'alerte et de conseil, elle a pour mission de veiller à ce que le développement des nouvelles technologies ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques.

- ▶ Mission générale d'information des personnes sur leurs droits et leurs obligations.
- ▶ Régule et recense les fichiers, autorise les traitements les plus sensibles avant leur mise en place.
- ▶ Peut infliger des sanctions financières aux responsables de traitements qui ne respectent pas la loi.
- ▶ Aide les citoyens dans l'exercice de leurs droits (Banque, travail, Internet...).
- ▶ Contrôle les fichiers et vérifie si les responsables de fichier respectent la loi informatique et libertés.
- ▶ Anticipe les développements technologiques dans l'exploitation de données.

Contact : CNIL

8, rue Vivienne - CS 30223

75083 Paris cedex 02

Métro : Bourse

Tél. : 01 53 73 22 22 - www.cnil.fr

Le conciliateur de justice

Bénévole assermenté nommé par la Cour d'appel, le conciliateur de justice règle à l'amiable les litiges survenus entre particuliers ou personnes morales (sauf administrations) en évitant de faire appel à la justice. Le conciliateur étudie avec les personnes concernées les solutions possibles pour mettre fin au conflit qui les oppose : consommateur/professionnel, fournisseur/client, propriétaire/locataire, locataires.

Le conciliateur de justice ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties. Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers. En revanche, le conciliateur ne peut intervenir dans les affaires d'état des personnes (état civil), dans les conflits entre personnes privées et l'administration, dans le domaine du droit de la famille (divorce, garde d'enfants, par exemple), dans les procédures pénales.

Permanences :

▶ à Antony

PAD - 1, place Auguste-Mounié

M. Jalin reçoit sur RV au 01 40 96 71 06

ou jaling2160@gmail.com

► à **Bourg-la-Reine**

Espace Française-Dolto
116, av. du Général-Leclerc
M. Perchais reçoit sur RV au 01 41 87 22 22.

Médiation familiale

La médiation familiale peut intervenir à tout moment lors d'une situation conflictuelle, avant, pendant ou après toute procédure judiciaire, afin de restaurer des liens entre les différents membres de la famille : parents, enfants, grands-parents, famille recomposée. En général, il s'agit d'une démarche volontaire mais la médiation familiale peut également être ordonnée, avec l'accord des parties, par le juge aux affaires familiales (loi du 8 février 1995).

Contact : permanence à Antony de l'association Dinamic, sur rendez-vous au 01 46 01 99 19
E-mail : dinamic@magic.fr
au PAD - 1, place Auguste-Mounié
www.mediation-familiale92.fr

Consultation juridique gratuite

Les Antoniens peuvent bénéficier d'une consultation juridique assurée par un avocat bénévole à l'Hôtel de ville. Permanences (sans rendez-vous) le mardi de 17 h 30 à 19 h et le samedi de 11 h à 12 h, sauf mois d'août.

Aide juridictionnelle

Pour permettre aux personnes sans ressources ou aux ressources modestes d'engager un procès, de se défendre en justice ou d'être assistées par un professionnel au cours d'une transaction amiable, la loi a créé une aide financière : l'aide juridictionnelle. Elle permet de faire face aux frais de justice et notamment aux honoraires des auxiliaires de justice (avocats, huissiers de justice...). Après décision favorable du bureau de l'aide juridictionnelle, les frais de justice peuvent être pris en charge par l'État, dans leur intégralité ou en partie, selon les revenus de l'intéressé. Le plafond des ressources pour bénéficier de l'aide juridictionnelle est réévalué chaque année.

Il faut s'adresser à la mairie, service de l'état civil ou au PAD (page 100), pour obtenir les imprimés et la liste des pièces à fournir. Le dossier doit être envoyé au bureau d'aide juridictionnelle de Nanterre (voir Contacts).

Aide aux victimes

Un numéro national d'appel est dédié aux victimes, 7 jours sur 7, de 9 h à 21 h :

08 842 846 37 ou www.inavem.org fédération nationale d'aide aux victimes et de médiation.

Des associations locales et adhérentes de l'Inavem assurent aussi l'information des victimes sur leurs droits, sur les démarches à engager et leur prise en charge sur le plan psychologique. Elles exercent à titre gratuit.

► **Assistance victimes 92 (ADAVIP)**, association départementale, accueille toute personne domiciliée dans les Hauts-de-Seine qui s'estime victime d'une infraction pénale.

Contact : ADAVIP

Tél. : 01 47 21 66 66

Permanence au commissariat de police d'Antony - 50, avenue Gallieni
Lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et vendredi de 14 h à 17 h, sans rendez-vous

► **Association antonienne d'assistance aux victimes d'infractions**

Contact : AAIVI

au PAD - 1, place Auguste-Mounié

Tél. : 01 40 96 72 36

E-mail : aaavi.antony@wanadoo.fr

Aide aux associations

M. Hercberg, consultant bénévole, vous aide dans vos démarches pour créer et gérer une association. Il reçoit sur rendez-vous (au 01 40 96 72 51) le jeudi de 17 h à 20 h au PAD.

1, place Auguste-Mounié

(sauf congés scolaires et jours fériés).

E-mail :

permanence-associations.antony@orange.fr

Professions de justice

Avocats, huissiers et notaires exerçant leur activité à Antony :

► Avocats

2 JF Avocats

DOMISSE Marie-Ange

1 bis, rue de l'Avenir

01 46 89 30 04

BOITARD Éric

Gascogne 3 - 49, rue de Châtenay

01 42 37 33 60

COHEN Sandrine

76, av. Aristide-Briand

01 57 19 00 59

CONIL-DUMITRESCU Anne-Marie

et DUMITRESCO Alexandra

13, rue Auguste-Mounié

01 46 66 90 95

EMMANUEL Jean-Philippe

Cabinet Lextens

25-27, av. Division-Leclerc

01 46 68 80 91

FONTAN Geneviève

25-27, av. Division-Leclerc

01 46 66 44 55

ISSAC Sabihah

76, av. Aristide-Briand

01 46 74 53 17

JANKY Fabrice et associés

25-27, av. Division-Leclerc

06 10 17 22 08

HALIMI Jeanine Cabinet

2, av. de la Providence

52, avenue Aristide-Briand

01 55 59 13 60

LEFÈVRE VAN DEN KERCKHOVE Anne

25-27, av. Division-Leclerc

06 60 42 72 50

PARFU Jean-Paul

29, av. Division-Leclerc

01 46 66 10 00

SCP THIBAUT BAUER

Marie-Pierre BAUER

et Françoise THIBAUT

8 bis, rue de Bône

01 46 66 13 37

► Huissiers

SCP BARONI HERMET DEBU HARDY

BRESSAND

10, av. de la Providence

01 46 66 55 22

► Notaires

Étude de M^e ANDRÉ Dominique

1, rue Galipeau

01 55 59 14 80

SCP DELECROIX Jean-Marie, Éric et Karl

24, av. Division-Leclerc

01 42 37 83 30



Écrivains publics

Des bénévoles aident les Antoniens en difficulté avec l'écrit à rédiger leurs courriers et les appuient dans leurs démarches administratives. Permanences toute l'année sauf pendant les congés scolaires :

- **Hôtel de ville** : mardi et mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.
- **Point info des Baconnets** : jeudi de 10 h à 12 h.
- **Espace du Noyer-Doré** : mardi et vendredi de 14 h à 16 h.
- **PAD** : du lundi au vendredi sur RV
1, place Auguste-Mounié

Sécurité locale et prévention

La sécurité - comme la justice - est une fonction régalienne de l'État, représentée dans le département par le préfet.

Antony fait partie des villes les plus tranquilles des Hauts-de-Seine, avec moins de vols avec effraction, de vols à la roulotte et de vols à main armée.

Cette **baisse de la délinquance** est à rapprocher de la mise en place de caméras de vidéoprotection, voulues par la municipalité d'Antony afin d'agir en complémentarité de l'action des forces de police nationale. La loi du 14 mars 2001 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (loppi) a d'ailleurs conforté le rôle du maire dans la prévention de la délinquance.

Vidéoprotection

L'expérimentation lancée au milieu des années 90 au parc Heller a montré que l'installation de caméras s'accompagnait d'une **diminution des actes de malveillance**. Le réseau a d'abord été étendu au centre-ville entre 2000 et 2002 et a permis d'élucider un certain nombre d'affaires judiciaires et d'effectuer des interpellations. Ce dispositif contribue donc largement à faciliter le travail de la police et de la justice pénale.

Depuis fin 2009, ce sont **près de 60 caméras** de vidéoprotection de la voie publique et une liaison téléphonique directe avec le commissariat de police qui contribuent chaque jour à la sécurité dans notre ville.

Conformément à la loi n° 95-73 du 21/01/95 d'orientation et de programmation relative à la sécurité, ce programme de vidéoprotection a obtenu l'autorisation préfectorale, après avis favorable de la commission départementale présidée par un magistrat du siège. Hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les enregistrements sont détruits dans un délai maximum de 7 jours.

Info Escroquerie :

0 811 02 02 17

ou

www.internet-signalement.gouv.fr
pour signaler un courriel
ou un site Internet suspect.

Police municipale

Il s'agit d'une police administrative jouant un **rôle important de prévention**. Composée de 7 agents agréés par l'État et assermentés devant le tribunal de police, « agents de police judiciaire adjoints » non armés, elle complète utilement l'action de la police nationale en assumant des missions très variées : assurer la sécurité sur la voie publique, notamment aux sorties d'écoles, faciliter la circulation et le transport, renseigner les usagers, exercer une dissuasion en circulant dans la ville. Leur présence constante permet à ces policiers d'être très proches de la population et de l'aider en toutes circonstances.

Le week-end, la ligne téléphonique est basculée sur le service de vidéoprotection, qui sert de relais avec la police nationale.

Police municipale

Lundi à vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
3, boulevard Pierre-Brossolette
Tél. : 01 40 96 72 00

Surveillance de la voie publique

- ▶ **Un peu plus de 10 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)**, rattachés à la police municipale, assurent la surveillance du stationnement et des parcs antoniens, à pied ou à VTT (vélo tout terrain). Ils ont une fonction préventive face aux problèmes d'incivilités et répondent à un besoin de sécurisation de la population.
- ▶ **Les abords des écoles élémentaires et maternelles sont tout particulièrement surveillés**, de manière à assurer la sécurité des enfants aux entrées et sorties des classes : la police municipale est secondée

dans cette tâche par ses agents de surveillance de la voie publique. Des barrières ont été posées sur les trottoirs de toutes les écoles, ainsi que des panneaux clignotants : « Enfants – Danger! » et « Enfants Ralentir! ».

- **Opération tranquillité-vacances** : signalez vos absences prolongées à la police nationale ou municipale, afin qu'elles assurent une surveillance des domiciles inhabités l'été. Environ 1 000 habitations par an sont ainsi surveillées à Antony.

Prévention et cohésion sociale

L'article 1^{er} de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance dispose que « Le maire anime sur le territoire de la commune, la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre. » Afin de s'inscrire dans la logique du Plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes, adopté en octobre 2009 par le Comité interministériel de prévention de la délinquance, la ville d'Antony coordonne au sein d'une même direction Sécurité et prévention.

L'objectif de la prévention est de repérer et d'accompagner des publics présentant des difficultés d'insertion ou de comportement.

Contacts :

Direction générale adjointe
administration générale
Tél. : 01 40 96 71 21
Prévention et Cohésion sociale
Tél. : 01 40 96 68 14

Contacts

Ordre des Avocats

179, avenue Joliot-Curie
92000 Nanterre
Tél. : 01 55 69 17 00

Tribunal d'Instance

Place Auguste-Mounié
Tél. : 01 55 59 01 00

Tribunal de Grande Instance

179, avenue Joliot-Curie
92000 Nanterre
Tél. : 01 40 97 10 10

Conseil départemental d'accès au droit des Hauts-de-Seine

Tribunal de Grande Instance de Nanterre
179, avenue Joliot-Curie
92020 Nanterre
Tél. : 01 40 97 10 10
www.cdad-hautsdeSeine.justice.fr

Bureau d'aide juridictionnelle

2/8, rue Pablo-Neruda
92000 Nanterre
Tél. : 01 40 97 10 10
et 01 40 97 14 98

Accueil des familles de personnes détenues

Association loi 1901, organise un accueil au centre pénitentiaire de Fresnes du lundi au samedi
local d'accueil : 1, allée des Thuyas
Tél. : 01 49 73 93 52
Siège social : 20 bis, rue Maurice-Ténine
94260 Fresnes
E-mail : accueildesfamilles@yahoo.fr

Pompiers

2, avenue Armand-Guillebaud
Urgences : 18 ou 112
Renseignements : 01 46 11 48 18

Gendarmerie

18, bd Jules-Mansart
92000 Nanterre
Tél. : 01 40 97 44 44

Commissariat de police

50, avenue Gallieni
Tél. : 01 55 59 06 00
Urgences : 17

Police municipale

3, boulevard Pierre-Brossolette
Tél. : 01 40 96 72 00

LA GRANGE AUX DÎMES

C'est dans une ancienne grange du XVIII^{ème} que vous accueille Barbara Cohen.

Une demeure de caractère pour déguster une cuisine raffinée.



Contactez-nous pour organiser vos réceptions de mariage, cocktails dînatoires, banquets, anniversaires d'entreprise et déjeuners d'affaires.

3, rue André Dolimier 91320 Wissous • 01 69 81 70 08

Fermeture dimanche et samedi (jours réservés pour les événements)

Menus 33€ midi et soir • Carte à partir de 58€ • www.grangeauxdimes.com



Services à domicile pour toute la famille !



www.yzseo.com



Clamart

☎ 01 71 16 20 00

2 agences

à votre service !

Longjumeau

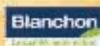
☎ 01 69 10 85 15

une équipe à l'écoute et proche de vous

renovTOO

Architecture d'intérieur et rénovation

Vente de parquet direct usine 100% français PEFC-NF • Peinture et vitrification Écolabel



PARQUET vente, pose & vitrification, réparation

PEINTURE d'intérieur & décorative

SALLE D'EXPOSITION sur r.d.v.

1, avenue Saint-Exupéry • 92160 Antony • Tél. : 01 41 13 95 82 • Port. : 06 63 11 19 59
renovtoo@hotmail.fr • www.renovtoo-parquet.fr • www.renovtoo.fr • www.renovtoo.com

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE
Unité spécialisée Alzheimer

La Résidence du Bois



Dans un cadre idéal, une prise en charge de qualité par un personnel qualifié

2, chemin de la Couronnelle 91370 VERRIERES-LE-BUISSON
Tél. : 01 69 81 26 00 www.bois-verrieres.com



la Serre de Wissous
Fleurs et Jardins
Tél./Fax : 01 69 20 86 70
Chauveau Fleurs SARL
14 voie des Mollères 91320 WISSOUS
www.laserredewissous.fr



ANI immobilier

Une entreprise de professionnels
à dimension humaine.

ANI IMMOBILIER vous accompagne
pour l'achat, la vente, la location,
et la gestion locative de vos biens.

74 av. de la Division Leclerc 92160 ANTONY
01 46 74 94 35 - www.ani-immobilier.com



PERTINENCE PATRIMOINE

Conseil Diplômé
en Gestion de Patrimoine

Réformes de la FISCALITÉ et des RETRAITES
quelles conséquences financières ?

Compétence • Conseil • Indépendance

Optimiser la fiscalité de vos revenus
Accroître et diversifier votre patrimoine

2, rue des Marguerites - 92160 Antony
Tél/Fax : 01 46 60 38 11 - E-mail : philippe.jamian@3pj.fr

Résidence Jean Rostand
Châtenay-Malabry

- Une équipe soignante attentive et qualifiée
- Des prestations d'hôtellerie et de restauration de qualité
- Des séjours temporaires ou permanents
- Des animations et activités thérapeutiques variées
- Un accueil de jour (10 personnes)

Résidence retraite médicalisée



Domusvi

Résidence retraite médicalisée Jean Rostand

6/8 avenue du Bois - 92290 Châtenay-Malabry - Tél. : 01 40 94 89 00
jean-rostand-chatenay@domusvi.com

SENIORS



*Accueil et information
Maintien à domicile
Loisirs*



Accueil et information

Le CLIC, Centre local d'information et de coordination gérontologique

Cette structure d'accueil et d'information destinée aux seniors et rattachée au CCAS d'Antony (centre communal d'action sociale) a été créée en partenariat avec le conseil général des Hauts-de-Seine.

Lieu d'écoute et d'échanges, le CLIC assure l'accueil personnalisé, confidentiel et gratuit des personnes de plus de 60 ans, de leur famille et de leur entourage. Il **informe et facilite l'accès aux droits et aux services** dans tous les domaines de la vie quotidienne : aide à domicile, santé, transports, sécurité, habitat et hébergement en institution, vie sociale et culturelle...

En concertation avec des professionnels du secteur médico-social et dans le respect du choix des personnes, le CLIC est **chargé de coordonner les actions** en direction des personnes âgées. Il recueille les attentes et les besoins des seniors, évalue et favorise l'articulation des interventions (sanitaires, sociales, techniques...).

Le CLIC a enfin une **mission d'observatoire des besoins** et attentes des seniors à Antony. Il doit aussi promouvoir des actions collectives de prévention, de formation et de soutien (conférences, groupes d'échanges, ateliers...) en direction des personnes âgées, de leur famille et des professionnels.

Contact : Sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 fermé les mardis et jeudis après-midi (réservés aux rencontres avec les partenaires institutionnels et associatifs)

CLIC - Pôle senior du CCAS

81, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 40 96 31 70

Contacts et échanges

Le CLIC, avec l'aide précieuse d'une dizaine de bénévoles, garde un contact avec des personnes isolées, ou âgées, ou à mobilité réduite qui ont peu de recours autour d'elles.

L'objectif est de leur apporter attention, écoute, soutien, distraction..., particulière-



ment lorsqu'elles sont isolées ou plus fragiles, en cas de forte chaleur notamment.

Si vous désirez participer à ce réseau de contacts et d'échanges, partager une heure de conversation, visiter régulièrement une personne isolée, contactez-le au 01 40 96 31 70.

Si vous vous sentez seul(e), si vous avez un besoin, le CLIC est là pour vous écouter et vous accompagner.

Le Conseil des seniors

Accompagné par le CCAS, composé de 40 membres au plus, le Conseil des seniors est une instance consultative. Lien entre les élus et la population, inscrit dans une dynamique participative, il a pour objectif d'associer les seniors aux décisions de la municipalité. Il accueille ainsi leur avis sur l'ensemble des sujets les concernant, tout en leur offrant la possibilité d'être à l'initiative d'actions en direction des personnes âgées ou de l'ensemble de la population.

Le Conseil des seniors est organisé en commissions thématiques :

► **Économie-emploi-formation** : aide aux collégiens de 3^e pour la recherche de stage « Découverte en entreprise » par une présentation de l'entreprise au sein des classes, en partenariat avec l'Espace Jeunes ; parrainage de jeunes entre 18 et 25 ans pour les aider dans leur recherche

d'emploi, en partenariat avec la Mission locale au sein de la Maison des Entreprises et de l'Emploi des Hauts-de-Bievre.

- ▶ **Culture-loisirs-sports** : enquête auprès des associations antoniennes afin de savoir si certaines activités sont destinées spécifiquement aux seniors, projet de conférence sur la « self défense senior »...
- ▶ **Urbanisme-transport / environnement-écologie** : réflexion sur les grands projets de la Ville, l'amélioration de la desserte autobus de certains quartiers, la circulation piétonne et les problèmes d'accessibilité aux bâtiments publics, la place donnée au vélo dans la ville, le mobilier urbain (bancs de repos, sanitaires), réflexion et propositions sur les aménagements utiles des espaces verts urbains.



- ▶ **Prévention et intergénération** : dans le cadre du café intergénération, organisation de conférences. Dans le cadre de la prévention, réflexion sur la création de supports d'information thématique dédiés aux seniors (les deux premiers : *Santé et Transports* sont à paraître début 2013).

Pour postuler, il faut être Antonien, retraité de plus de 65 ans. Les candidats sont présentés à une commission qui s'assure que la composition du Conseil est représentative des quartiers, de la diversité socioprofessionnelle et de la pyramide des âges.

Tél. : 01 40 96 72 52

E-mail : conseildesseniors@ville-antony.fr

Établissements d'accueil

Deux Foyers Logements gérés par le CCAS accueillent les seniors valides et autonomes qui souhaitent bénéficier d'un environnement sécurisé et d'une vie en société, tout en conservant leur indépendance.



▶ Résidence Renaître

1 bis rue du Mont-Blanc

Tél. : 01 46 68 05 58

Foyer-logement de 71 studios individuels avec restaurant, bibliothèque, club, jardin, animation, personnel 24h/24.

▶ Résidence Soleil

allée de l'Herbier

Tél. : 01 40 96 73 98

30 appartements F1 et F2, au rez-de-chaussée avec jardin.

Le CCAS à votre disposition

Centre communal d'action sociale

81, rue Prosper-Legouté - 92160 Antony

Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, fermé le mardi après-midi.

Des établissements médicalisés, de gestion privée, accueillent les personnes dont l'état de santé nécessite une aide plus permanente.

▶ Maison de retraite La Chartraine

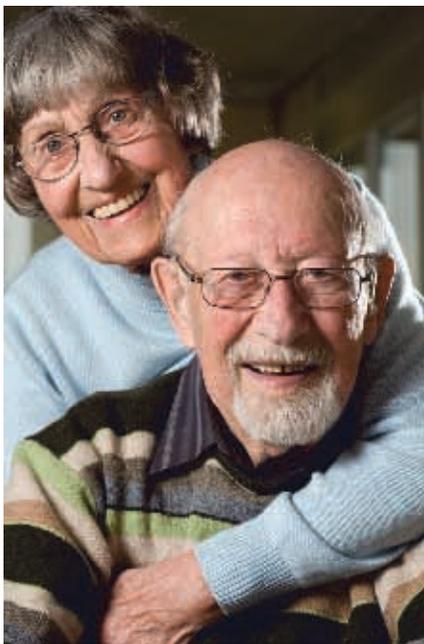
14 rue de l'Espérance

Tél. : 01 40 96 37 00

▶ Maison de retraite Florian-Carnot

100-108 avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 40 96 93 46



Téléassistance : accès au système d'alarme 24h/24 en cas de malaise. Frais d'abonnement : tarifs 2012 : 7,51 € /mois (gratuit pour les personnes non imposables).
Tél. : 01 40 96 71 39 /72 52

Monsieur dépannage est chargé d'effectuer de « petits travaux » de bricolage et de jardinage : poser une étagère, remplacer une ampoule, tondre la pelouse... Le CCAS organise son planning et prépare une facturation horaire en fonction des revenus.
Tél. : 01 40 96 71 39 /72 29

Maintien à domicile

Un soin tout particulier est accordé à Antony au maintien à domicile, qui correspond au souhait naturel de chacun. Demeurer chez soi le plus longtemps possible est en effet fortement facilité par des services adaptés aux conditions de vie et de santé des personnes qui vieillissent. Ces services proposés par le CCAS accompagnent la perte d'autonomie progressive, dans le respect de la dignité de chacun. Ils s'adressent aux plus de 65 ans et aux personnes handicapées (+ de 80 % d'invalidité).

Aides à domicile : les tâches quotidiennes concernées sont la cuisine, les courses, le ménage... Le CCAS n'emploie pas d'auxiliaire de vie et ne réalise donc pas d'aide à la toilette. Les caisses de retraite ou le Conseil général peuvent prendre en charge une partie du coût, en fonction des revenus et de la situation de dépendance.
Tél. : 01 40 96 73 99 / 71 39

Portage des repas à domicile. Un délai de 48 h est nécessaire pour la première livraison. Facturation mensuelle en fonction des ressources.
Il est aussi possible pour les seniors de profiter de 2 restaurants (ci-dessous).
Tél. : 01 40 96 73 98

2 restaurants collectifs accueillent les seniors à la Résidence Renaître et à la Maison des Ans Toniques.
Tél. : 01 40 96 73 98



Service gratuit de car : 2 jours par semaine, une navette en minibus est proposée par la Ville d'Antony aux plus de 65 ans.

► **le mardi après-midi pour se rendre au CIMETIÈRE**

HORAIRES DE DÉPART	LIEUX DE DÉPART	HORAIRES D'ARRIVÉE	LIEUX D'ARRIVÉE
13h30	CTM	13h45	RENAÎTRE
14h	RENAÎTRE	14h15	CIMETIÈRE
14h15	CIMETIÈRE	14h30	ESPACE LA FONTAINE
14h30	ESPACE LA FONTAINE	14h45	CIMETIÈRE
14h45	CIMETIÈRE	15h	HÔTEL DE VILLE
15h	HÔTEL DE VILLE	15h15	CIMETIÈRE
15h15	CIMETIÈRE	15h30	RENAÎTRE
15h30	RENAÎTRE	15h45	CIMETIÈRE
15h45	CIMETIÈRE	16h	HÔTEL DE VILLE
16h	HÔTEL DE VILLE	16h15	ESPACE LA FONTAINE
16h15	ESPACE LA FONTAINE	16h30-16h45	CTM

► **le jeudi matin pour se rendre au centre-ville (place du MARCHÉ)**

HORAIRES DE DÉPART	LIEUX DE DÉPART	HORAIRES D'ARRIVÉE	LIEUX D'ARRIVÉE
8h30	CTM	8h45	RENAÎTRE
9h	RENAÎTRE	9h15	FOYER SOLEIL
9h15	FOYER SOLEIL	9h30	MARCHÉ
9h30	MARCHÉ	9h45	ESPACE LA FONTAINE
10h	ESPACE LA FONTAINE	10h15	MARCHÉ
10h15	MARCHÉ	10h30	HÔTEL DE VILLE
10h30	HÔTEL DE VILLE	10h45	MARCHÉ
10h45	MARCHÉ	11h	FOYER SOLEIL
11h	FOYER SOLEIL	11h15	RENAÎTRE
11h15	RENAÎTRE	11h30	MARCHÉ
11h30	MARCHÉ	11h45	HÔTEL DE VILLE
11h45	HÔTEL DE VILLE	12h	ESPACE LA FONTAINE
12h	ESPACE LA FONTAINE	12h15-12h30	CTM

Contact : 01 55 59 22 71 (garage municipal) ou 01 40 96 73 98 (CCAS)
Voir aussi la Croix-Rouge (page 96).

Des entreprises, des professionnels indépendants et des associations proposent également des aides au maintien à domicile.

Auxiliaires de vie : intervenant en complément des aides à domicile, de jour comme de nuit et le week-end, elles prennent en charge des personnes âgées, malades ou handicapées de façon temporaire ou permanente (toilette, habillage, coucher...).

► **ADHAP**

12, avenue Victor-Hugo
92220 Bagneux
Tél. : 01 45 47 21 52

► **Bien-être**

1, rue Dunoyer-de-Segonzac
Tél : 01 40 96 02 20

► **Complea (Assistance Dépendance)**

149, avenue de la Division-Leclerc
Tél. : 0 820 300 072 ou 01 48 85 06 34

► **Domidom**

15, avenue de Norvège
91140 Villebon/ Yvette
Tél. : 01 72 86 60 20

► **Domusvi**

30, rue Diderot 92170 Vanves
Tél. : 01 46 73 01 41

► **Familles Services**

28, avenue du Maréchal-Foch
92260 Fontenay-aux-Roses
Tél : 01 43 50 28 09

► **Synergie**

59, chemin de la Justice
92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 40 83 87 91

Soins infirmiers à domicile : aides-soignants et infirmiers diplômés assurent toilette, piqûres, pansements, traitements... afin d'éviter l'hospitalisation.

► **Infirmier(e)s** : voir page 169.

► **SSIAD de la Croix-Rouge** : 36, rue des Roses
Tél. : 01 46 66 61 10

Autres services à la personne :

Ménage, repassage, jardinage, entretien...
Liste non exhaustive.

► **Antraide**

1, place Auguste-Mounié
Tél. : 01 46 66 32 33

► **Maison et services**

47 bis, av. Aristide-Briand
Tél. : 01 40 96 00 00
www.maison-et-services.com

► **Hauts-de-Bièvre Service**

56 avenue Alsace-Lorraine
Tél. : 01 46 60 90 30

► **Services à domicile 92**

5, avenue Marcellin-Berthelot
Tél. : 01 55 59 50 21

► **Vita Logis**

20, rue des Baconnets
Tél. : 01 80 51 66 05 / 06 80 41 21 78



BIEN-ETRE ASSISTANCE Tél. : 01 46 60 35 34

**Vente - Location
Matériel médical**

121, av. de la Div. Leclerc (N186) 92290 Châtenay-Malabry

Transports spécialisés

► Age d'Or Service

6, rue Pasteur 92190 Meudon
Tél. : 01 46 89 04 21 ou 06 62 65 67 99

► Croix-Rouge

49, avenue Léon-Jouhaux
Tél. : 01 46 66 39 47 (permanence de
17 h 30 à 19 h)

► Complea (Assistance Dépendance)

149, avenue de la Division-Leclerc
Tél. : 0 820 300 072 ou 01 48 85 06 34

► Synergie

59, chemin de la Justice
92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 40 83 87 91

► Alpha taxi : 01 45 85 85 85 ou 01 53 60 63 50

► Taxi G7 : 01 47 39 47 39

► PAM92

22/23 rue Lavoisier - Bat A
92000 Nanterre
Tél. : 0 810 081 092

Loisirs



La Maison des Ans Toniques

23/25 villa Domas
Tél. : 01 40 96 73 39

Maison d'animation gérée par le CCAS, ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, réservée aux personnes retraitées : thés dansants, conférences, jeux de société, informatique, ateliers mémoire, gymnastique, anglais, poterie, philosophie...



Possibilité de **déjeuner sur place** du lundi au vendredi : c'est une bonne façon de partager un agréable moment en bonne compagnie, dans une salle accueillante, autour d'un menu unique (menu disponible un mois à l'avance).

Inscription préalable à la Maison des Ans Toniques ou au CCAS (01 40 96 73 98), puis réservation sur place 24 heures minimum avant chaque repas, avant 11 h.

Consultez *Sortir à Antony*, brochure insérée dans le magazine de la Ville, pour connaître les nombreuses activités de loisirs, animations, conférences, spectacles et sorties organisés à Antony.

Les activités du CCAS

- **Sortie de printemps** : le maire et la municipalité vous invitent à une journée de visite/découverte. En 2012 : Journée à Deauville/Trouville.
- **Séjour de mer** : le centre de vacances de la Ville à Kerjouanno, sur le golfe du Morbihan, est réservé aux seniors deux semaines en septembre.



► **Fêtes de fin d'année** : la municipalité offre aux seniors, au choix, un coffret gastronomique pour agrémenter les fêtes, ou bien un spectacle parisien (théâtre, comédie, revue...). À vous de choisir !

Tél. : CCAS 01 40 96 72 29

Les clubs de seniors proposent également des activités variées : déjeuner dansant, spectacle, jeux, voyage... Leur programme est disponible au CCAS, en mairie, dans les médiathèques, à l'office du tourisme et dans les différents clubs.

Vos clubs	Jours d'accueil	Président(e)s et adresses des clubs	N° de téléphone
AMITIÉ	lundi et mardi après-midi	Eliane WAUQUIER 3, rue du Nord	01 42 37 26 50
BAS-GRAVIERS	jeudi après-midi	Alain BOUCHERIE Maison des Bas-Graviers 171, av. du Bois-de-Verrières	06 11 56 61 03
MOUNIÉ	lundi et mercredi après-midi	Janine DODU Maison des Ans Toniques 23/25, villa Domas	01 40 96 81 51
MONT-BLANC	mardi et jeudi après-midi	Louise TANZI Résidence Renaître 1 bis, rue du Mont-Blanc	01 46 66 63 84
JO-SCHLESSER	jeudi après-midi	Françoise LEVEAU 193, rue des Rabats	01 46 66 14 52
UNRPA Union des retraités et personnes âgées	mardi et jeudi 14 h 30 à 16 h 30	Raymonde PARCINEAU 210, rue Adolphe-Pajeaud	06 81 27 22 91

Restaurant Japonais
JOKEI
 Ouvert 7j/7
 Fermé le dimanche midi
 Vente à emporter :
 10 % de remise
 ☎ 01 46 74 98 48
 62, av. Div. Leclerc
 92160 Antony



Agence de la Providence



Achat
 Vente
 Viager
 Location
 37 avenue Aristide Briand
 Antony - **01 46 74 19 29**

De la graine au jardin
 Conception, création
 et entretien de jardins



Mr Cadario: 06 86 55 61 75
 16 Avenue Victor Hugo
 92160 Antony
www.delagraineaujardin.fr

Arnaud ROLLET *Tapissier-Décorateur*



Restauration
 de sièges
 Fabrication
 de rideaux,
 vollages,
 tenture
 murale

VENTE TISSU AU MÈTRE
 Horaires atelier : 9h30-12h30 - 14h-19h
 Village artisanal
 33, rue de la Bièvre 92340 Bourg-la-Reine
 ☎ 01 46 66 18 50 - arolletdecorat@sfr.fr

COMPLEA
 LES SERVICES A LA PERSONNE
 14 ans d'expérience - Agrément Qualité

Personnes âgées - Familles - Personnes handicapées

- Actes essentiels de la vie 7j/7
- Tâches ménagères
- Courses et préparation des repas
- Transport et accompagnement
- Bricolage, jardinage
- Aide administrative
- Loisirs et bien-être
- Service Mandataire



Evaluation et devis gratuits sous 48H
 01.48.85.06.34

50%
 Réduction
 impôts

VOTRE AGENCE LA PLUS PROCHE :
 149, av de la Division Leclerc
 92160 ANTONY
www.complea.org






FRUITS LÉGUMES

Depuis 3 générations sur les marchés
d'Antony et de Bourg-la-Reine

Crèmerie • Vins Fins • Produits Corses

87 avenue Aristide Briand 92160 ANTONY • 01 42 37 75 65 • Ouvert jusqu'à 19h30

Parking mis à votre disposition gratuitement.



En bordure du PARC DE SCEAUX La Résidence HIPPOCRATE

Résidence médicalisée pour personnes âgées

- ✓ Une résidence d'exception, très bien desservie par les transports en commun.
- ✓ Accueil des personnes âgées valides et dépendantes pour des courts et longs séjours et en accueil de jour.

Un espace de liberté sécurisé pour personnes âgées désorientées (maladie d'Alzheimer et apparentées)

- ✓ Qualité de vie privilégiée : établissement climatisé, 74 chambres individuelles et de grand confort avec balcon, cuisine raffinée élaborée à la résidence, suivi diététique, animations quotidiennes.
- ✓ Pour votre sécurité : 24h sur 24h, une équipe médicale et paramédicale salariée de l'établissement assure la permanence et la qualité des soins.
Salle de kinésithérapie.
Présence d'une psychologue.



enseignements et réservations au :

01.55.52.01.52

2, Chemin de la Croix Blanche
92290 Châtenay Malabry

Site internet : residencecotehille.hermes.com



Antraide

Plus qu'un intermédiaire

Des services de proximité
à la carte pour les particuliers
et les professionnels

Ménage, repassage, jardinage,
bricolage... (Avantages fiscaux)

Travaux de peinture,
entretiens de locaux,
espaces verts...

Tél. : 01 46 66 32 33 - www.antraide.com
1, Place Auguste Mounié BP 135
92185 ANTONY Cedex



intermarche.com
Intermarché
SUPER

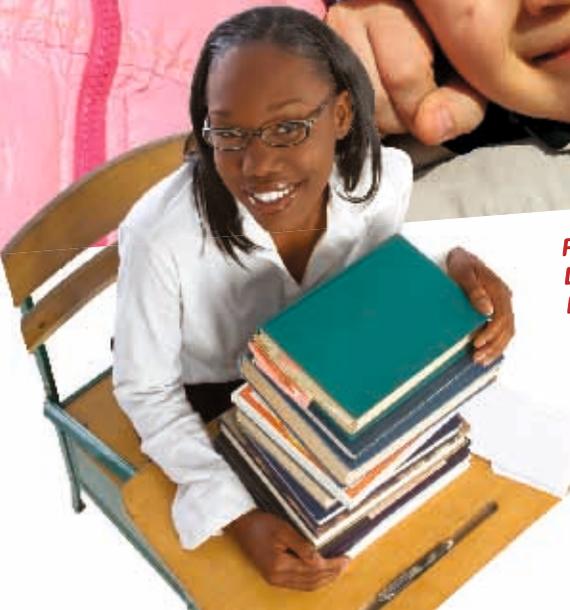
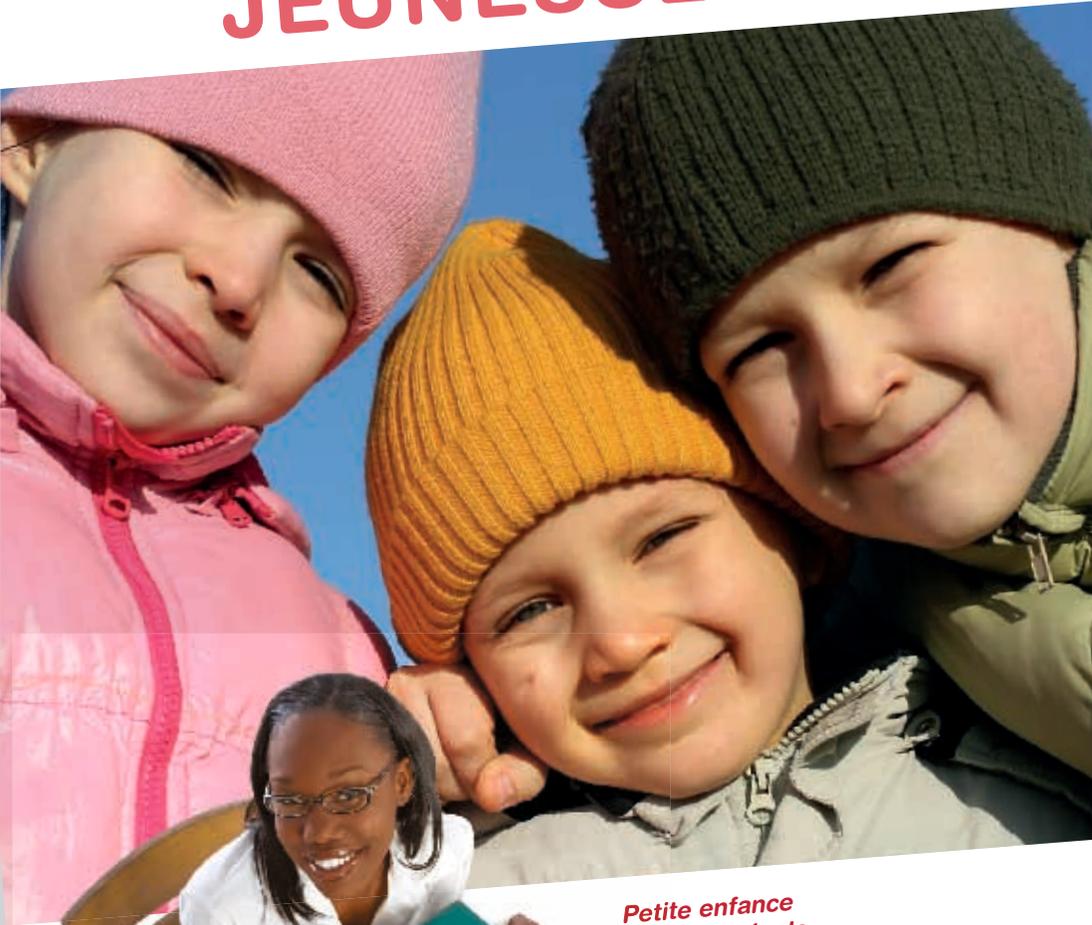
Livraison à domicile

Ouvert tous les jours
de 8h30 à 20h
Le dimanche de 9h à 13h

16, rue des Gouttières 92160 Antony

☎ 01 46 68 82 15

ENFANCE JEUNESSE



*Petite enfance
L'âge de l'école
Espace aux jeunes !*

3 habitants sur 10 ont moins de 24 ans. Pour eux, la Ville construit des équipements, recrute des professionnels diplômés, développe des services spécialisés afin d'accompagner ces quelque 18 000 Antoniens tout au long de leur vie, de petit enfant à jeune adulte.

Petite enfance



850 enfants naissent chaque année dans les familles antoniennes. La Ville propose de nombreuses solutions de garde, complétées par des dispositifs associatifs et par l'offre privée des assistantes maternelles et parentales.

Le service municipal Petite enfance

Il propose **trois types d'accueil de 0 à 3 ans** :

- ▶ **Accueil régulier** de 1 à 5 jours par semaine, à temps plein ou à temps partiel, qui est formalisé par un contrat annuel.
- ▶ **Accueil occasionnel** non planifié annuellement, sous forme de séquences : congé parental, parents à la recherche d'un emploi, étudiant, passerelle avec l'école...
- ▶ **Accueil d'urgence** pour une période définie, dans la limite des agréments, sur examen de la situation particulière de l'enfant.

Trois types de structure :

- ▶ Relais assistant(e)s maternel(le)s/parenta(les)ux
- ▶ Multi-accueil
- ▶ Halte-jeux

Les Ram/Rap

Relais assistant(e)s maternel(le)s

Relais assistant(e)s parenta(les)ux

Lieux d'accueil, d'écoute, de rencontre et d'aide pour les familles et les professionnels de la petite enfance (l'ensemble des services proposés est gratuit).

Animés par un professionnel de la petite enfance, les relais ont pour mission de :

- ▶ promouvoir et améliorer l'accueil à domicile du jeune enfant,
- ▶ accueillir et informer les familles, les assistant(e)s,
- ▶ aider les familles dans leurs démarches, les informer sur leurs droits et devoirs,
- ▶ permettre des rencontres, une écoute, des conseils et l'orientation vers d'autres professionnels,
- ▶ servir de médiateur en cas de difficultés entre parents et employés.

Les activités des Ram/Rap de la Ville sont définies et programmées en **concertation** avec les services de la PMI.

▶ **Une souris verte**

17, boulevard Pierre-Brossolette

Tél. : 01 40 96 72 87

E-mail : unesourisverte@ville-antony.fr

Accueil sur RV : lundi à vendredi 14 h - 17 h.

Accueil jeux (pour les assistants maternels) : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9 h - 12 h.

Accueil jeu (pour les assistantes parentales) : lundi, mardi, mercredi, jeudi 9 h - 12 h.

▶ **3 p'tits chats**

246, rue Adolphe-Pajeaud

Tél. : 01 40 96 68 68

E-mail : unesourisverte@ville-antony.fr

Accueil sur RV : lundi, mercredi et vendredi 14 h - 17 h.

Accueil jeux (pour les assistants maternels) : lundi et vendredi 9 h - 12 h.

nerano design

La Casa Moderna
mobilier design italien

New

SHOW ROOM

Veneta Cucina

ambiances à tout prix



Cuisines, bains,
rangements
et mobilier
contemporain

199, avenue de la division Leclerc
(RN20) 92160 Antony

☎ 01 46 68 18 10



marché franprix 3 euros par ticket et 0,1

ÉPICERIE FINE

Produits allemands,
italiens, portugais

Dépositaire des produits Leader Price

Ouvert du mardi au dimanche
de 8h30 à 20

Le lundi de 12h30 à 20h

Livraison gratuite

Livraison accompagnée

117/121 av. Aristide Briand - Antony

☎ 01 46 74 01 01

BOUCHERIE COUDERC



Rôtisserie

6, rue Auguste Mounié
92160 ANTONY

Tél: 01 46 66 01 18

Ouvert du Mardi au Vendredi
7h30 - 13h00 / 15h30 - 19h30
le Samedi 7h30 - 13h30 / 14h30 - 19h30
le Dimanche 7h30 - 13h30
Fermé le Lundi - Tickets Restaurants acceptés



Ets LE GUELLEC Décoration

Aménagement intérieur • ETUDES ET RÉALISATION TOUS CORPS D'ÉTAT
Peinture intérieure • Peinture décorative • Ravalement
Parquet • Revêtements de sols



Depuis
plus de 60 ans
à votre service



7/9 rue A. CH. Boule 92762 Antony Cedex ☎ 01 46 66 44 01 Fax : 01 46 66 11 95

Email : sylvieguellec@wanadoo.fr

- ▶ **Antenne Pomme de Reinette**
3, avenue du Noyer-Doré
Accueil jeux (pour les assistants maternels) : jeudi 9 h - 12 h
- ▶ **Antenne La Fontaine**
17, avenue de la Résidence
Accueil jeux (pour les assistants maternels) : mardi 9 h - 12 h
- ▶ **Partenariat avec les P'tits Lutins**
(convention entre la Ville d'Antony et l'association des P'tits Lutins des Hauts-de-Bievre)
12, rue de Champagne
Accueil jeux (pour les assistants maternels) : un mardi tous les 15 jours 9 h - 12 h.

Les multi-accueils

Ils accueillent les enfants de moins de quatre ans avec des types de contrats réguliers ou occasionnels, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. **Missions** : favoriser l'éveil des enfants, veiller à leur santé, accompagner le passage de l'environnement familial à la vie en collectivité, préparer à l'école maternelle et accompagner les parents dans leur rôle éducatif sans se substituer à eux.

- ▶ **La Comptine**
15, avenue de la Fontaine-Mouton
Tél. : 01 40 96 68 17
- ▶ **Multi-accueil Arc-en-ciel**
Tél. : 01 40 96 68 00
- ▶ **Multi-accueil Farandole**
Tél. : 01 40 96 68 02
- ▶ **La Clé des champs**
77, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 46 66 39 74
 - **Multi-accueil Le Blé en herbe**
Tél. : 01 46 66 39 74
 - **Multi-accueil L'Eau vive**
Tél. : 01 46 66 34 07
- ▶ **Multi-accueil La Source**
12/14, rue Maurice-Labrousse
 - **Pierre de lune** (accueil régulier)
Tél. : 01 40 96 73 12
 - **Ribambelle** (accueil occasionnel)
Tél. : 01 40 96 73 14



Pré-inscriptions municipales

Les parents ont obligatoirement leur résidence principale à Antony. Les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle sont prioritaires en fonction des places disponibles réservées à l'accueil régulier.

Contact : service Petite enfance
Hôtel de Ville - 3^e étage

Lundi, mardi, vendredi : 8 h 30 - 12 h et
13 h 30 - 17 h 30

Mercredi et jeudi : 13 h 30 - 17 h 30
Tél. : 01 40 96 31 33 / 31 32

E-mail : petite_enfance@ville-antony.fr

▶ **Accueil régulier** de 1 à 5 jours (à partir du 6^e mois de grossesse), sur rendez-vous ou sur le www.ville-antony.fr

▶ **Accueil occasionnel** à la demi-journée
Pré-inscription par téléphone le mardi :
9 h - 12 h et 14 h - 17 h
ou sur le www.ville-antony.fr

Pour plus d'informations : *guide Familles*
ou www.ville-antony.fr.



► **Multi-accueil Pomme de Pin**

4, rue du Sud
Tél. : 01 46 74 54 13

► **Multi-accueil La Fontaine**

46, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 46 83 93 60

► **Multi-accueil L'Aurore**

116, rue des Rabats
Tél. : 01 46 11 40 90

► **Multi-accueil Les Petits Princes**

246, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 46 66 30 26

Avant toute fréquentation en multi-accueil ou halte-jeux, une période d'adaptation progressive est obligatoire.

Les haltes-jeux

Elles s'adressent aux enfants âgés d'un an jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Ils sont accueillis par demi-journées en fonction des plages horaires.

► **Halte-jeux Pomme d'Api** (centre-ville)

15, boulevard Pierre-Brossolette
Tél. : 01 40 96 72 58
Lundi à vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h.

► **Halte-jeux Pomme de Reinette** (Noyer-Doré)

3, avenue du Noyer-Doré
Tél. : 01 46 66 82 54
Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h.

► **La Source Ribambelle** (centre-ville)

12/14, rue Maurice-Labrousse
Tél. : 01 40 96 73 14
Lundi à vendredi : 8h30 - 11h30
et 14h30 - 18h30.

Les activités, variées et adaptées à l'âge des enfants, favorisent l'éveil, le développement psychomoteur, l'autonomie, la socialisation, l'imagination et la créativité.

Les structures associatives et privées

Les multi-accueils parentaux

Structure d'accueil collectif (13-15 enfants), lieu d'éveil et de socialisation, le multi-accueil parental est créé, géré et animé par des parents, dans le cadre d'une association loi 1901. En collaboration avec du personnel qualifié, les parents assurent l'entière organisation et participent activement à la vie quotidienne par des présences régulières.

► **Les P'tits Loups** (3 mois-3 ans)

192, av du Bois-de-Verrières
Tél. : 01 46 74 91 54
Accueil : 8 h - 18 h 30 (15 enfants)

► **Crech'endo** (5 mois-3 ans)

2, place du Carrousel
Tél. : 01 46 66 27 98
Accueil : 7 h 30 - 18 h 30 (13 enfants)

Les multi-accueils collectifs

► **Saint-Raphaël** (secteur la Source)

15, avenue du Bois-de-Verrières
Tél. : 01 46 66 46 05
Accueil : 7 h 30 à 19 h (45 enfants)

► **Framboisine** (à partir d'1 an)

Antenne Antony
38, avenue Raymond-Aron
Tél. : 01 40 91 00 18
Accueil : 8 h - 19 h (22 places)

Antenne Bourg-la-Reine
82-84, avenue du Général-Leclerc
Tél. : 01 46 83 29 21
Accueil : 8 h 30 - 18 h 30 (10 places)

► **Pirouette**

6, square des Alpes
rue de l'Annapurna
Tél. : 01 46 68 54 70

Accueil : 6 h 45 - 19 h 15 (30 enfants).

Deux objectifs : répondre par une large amplitude horaire aux familles qui partent tôt et rentrent tard de leur travail ; participer à un programme d'insertion professionnelle des familles du quartier.

► **Koh Baby** (micro-crèche)

5, parvis de la Bièvre - Tél. : 01 71 22 73 49
Accueil : 7 h 30 à 18 h 30 (10 places).

Les multi-accueils inter-entreprises

► **Câlins-Matins** (secteur l'Aurore/Arc-en-ciel)

40, rue des Chardonnerets
Tél. : 01 57 19 03 12

Accueil : 7 h 30 - 19 h toute la semaine,
sauf vendredi 17 h 30 (45 places)

Cet établissement propose des contrats aux entreprises, notamment du secteur des Rabats, susceptibles d'être intéressées pour leur personnel. Les entreprises investies dans ce projet participent au financement des places.

► **Viktor et Sidonie**

3 à 5, avenue Jeanne-d'Arc
Tél. : 01 56 45 22 30

Accueil : 7 h 30 - 20 h 30 (55 enfants du personnel de l'Hôpital privé d'Antony et de la sous-préfecture, de 2 mois et demi à 4 ans).

► **Pamplemousse** (0-3 ans)

Place du Général-de-Gaulle - Antony Parc II
Tél. : 0 811 851 111
Accueil : 8 h à 19 h 30 (25 places).

**Associations d'assistant(e)s
maternel(le)s**

► **MAM Maison d'assistantes maternelles
Les Lapins Malins**

5, parvis de la Bièvre - Saturne Appt 16
Tél. : 01 71 17 79 24
www.lapinsmalins.com

► **Les P'tits Lutins des Hauts-de-Bièvre**

12, rue de Champagne
Tél. : 06 10 63 90 84

**La protection maternelle
et infantile (PMI)**

La PMI est un service départemental chargé de la prévention et de la santé de la famille et de l'enfant jusqu'à 6 ans. Médecins, puéricultrices, sages-femmes, éducatrices de jeunes enfants, psychologues, auxiliaires de puériculture, conseillères conjugales et psychomotriciennes accueillent et écoutent les parents, les futurs parents et les enfants dans les deux centres de PMI :

► 77, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 46 66 63 25

► 13, rue de la Méditerranée
Tél. : 01 46 66 57 08

Missions :

- Conseils aux parents et futurs parents.
- Suivi des femmes enceintes et des enfants jusqu'à 6 ans.
- Prévention et détection des handicaps.
- Agrément, suivi des assistantes maternelles.
- Bilans de santé dans les écoles maternelles.
- Visites à domicile et consultations.
- Accueil jeux.

► **Les assistantes maternelles**

Elles sont **agrées** par le Conseil général, via le service de PMI du secteur (médecin-puéricultrice-psychologue). L'agrément reconnaît aux assistantes maternelles leur aptitude à accueillir un ou plusieurs enfants (pas plus



de 3, sauf dérogation) dans les conditions présumées favorables à leur développement et à leur épanouissement. Elles participent à une formation obligatoire organisée par le Conseil général. Employées sous contrat par des particuliers, elles travaillent selon un statut national. Les parents peuvent bénéficier d'une prestation versée par la CAF : la PAJE (prestation d'accueil jeune enfant).

La liste des assistantes maternelles est disponible au secrétariat de la PMI :

2-4, rue de Bone - Tél. : 01 55 59 44 56

Bébédom Hauts-de-Seine

Le Conseil général propose une allocation pour les parents qui font garder leur enfant de moins de 3 ans par une assistante maternelle ou parentale agréée (hors crèche familiale).

Conditions d'attribution :

- Bénéficier par la CAF du complément de mode de garde de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), soit pour la garde à domicile, soit pour la garde par une assistante maternelle agréée.

- Entre 22 146 € et 80 000 € de revenus nets imposables avant abattements : allocation de 100 €

- En dessous de 22 146 € : allocation de 200 €

- Sans conditions de revenus pour les familles bénéficiaires de l'allocation d'Éducation de l'enfant handicapé (AEEH) : allocation de 200 €.

Contact : service Bébédom de 9 h 30 à 12 h
Tél. : 01 47 29 30 31 ou 0 800 92 92 92



L'âge de l'école

La Commune joue un rôle très important dans la vie des enfants de 3 à 11/12 ans. Elle construit, entretient et gère les écoles publiques (26 à Antony !). Elle organise également l'ensemble des activités extra et périscolaires proposées aux familles : restauration scolaire, garderies, études dirigées, accompagnement scolaire, centres de loisirs et de vacances, classes de découverte...

Vie scolaire

La Ville dispose de 14 écoles maternelles et 12 écoles élémentaires communales, regroupant près de **5 500 élèves**.

Le service des Affaires scolaires

Il organise les inscriptions, la restauration quotidienne de 4 000 élèves, les garderies et études dirigées. Il recrute et encadre les personnels qui prennent en charge les enfants lors du déjeuner et les ATSEM agents techniques de service des écoles maternelles, qui appuient les enseignants auprès des 3/6 ans.

Tous les services proposés et modalités d'inscription sont détaillés dans *Le guide familles*, distribué à chaque rentrée des classes dans toutes les écoles.

Contact : Direction de l'Éducation - Service des Affaires scolaires - 01 40 96 71 99

Écoles publiques

Adolphe-Pajeaud élémentaire

143, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 42 37 30 46

Adolphe-Pajeaud maternelle

143, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 42 37 69 14



Anatole-France élémentaire

24, rue Anatole-France
Tél. : 01 42 37 94 26

Anatole-France maternelle

24, rue Anatole-France
Tél. : 01 46 68 09 05

André-Chénier annexe élémentaire

35, rue Camille-Pelletan
Tél. : 01 43 50 55 40

André-Chénier maternelle

35, rue Camille-Pelletan
Tél. : 01 43 50 06 99

André-Pasquier élémentaire

1, rue d'Artois
Tél. : 01 40 96 31 40

André-Pasquier maternelle

1, rue d'Artois
Tél. : 01 40 96 31 40

Dunoyer-de-Segonzac élémentaire

4, rue Dunoyer-de-Segonzac
Tél. : 01 46 68 86 29

Dunoyer-de-Segonzac maternelle

4, rue Dunoyer-de-Segonzac
Tél. : 01 46 68 78 31

Edmond-Blanguernon élémentaire

1, rue des Grouettes
Tél. : 01 46 61 51 23

Ferdinand-Buisson élémentaire

1, rue Augusta
Tél. : 01 40 96 31 75

Ferdinand-Buisson maternelle

3, place Auguste-Mounié
Tél. : 01 40 96 31 53

Jean-Moulin maternelle

9, rue Jean-Moulin
Tél. : 01 42 37 45 60

Jules-Ferry élémentaire

41, avenue Armand-Guillebaud
Tél. : 01 46 68 68 75

Jules-Ferry maternelle

43, avenue Armand-Guillebaud
Tél. : 01 46 68 31 88

La Fontaine élémentaire

12, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 46 61 38 52

La Fontaine maternelle

12, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 46 83 06 74

Les Rabats élémentaire

167/173, rue des Rabats
Tél. : 01 46 66 89 88

Les Rabats maternelle

167/173, rue des Rabats
Tél. : 01 46 66 78 18

Noyer-Doré élémentaire

6, boulevard des Pyrénées
Tél. : 01 40 96 68 20

Noyer-Doré maternelle

2, boulevard des Pyrénées
Tél. : 01 40 96 68 30



Paul-Bert élémentaire

67, avenue Jean-Monnet
Tél. : 01 46 68 84 22

Paul-Bert maternelle

65, avenue Jean-Monnet
Tél. : 01 46 68 59 23

Val-de-Bièvre maternelle

248/250, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 40 96 64 05

Velpeau élémentaire

22 bis, avenue Jeanne-d'Arc
Tél. : 01 46 68 37 78

Velpeau maternelle

22 bis, avenue Jeanne-d'Arc
Tél. : 01 42 37 39 45

Centre psychothérapique et pédagogique spécialisé

22, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 42 37 77 46

Centre Élisabeth de la Panouse-Debré

Rééducation motrice des 0 à 6 ans
37, rue Julien-Périn
Tél. : 01 46 66 12 67

L'enseignement public à Antony représente
près de **9 500 élèves**, de la maternelle à la
terminale.

Établissements privés

3700 élèves, de la maternelle aux classes pré-
paratoires.

École Nouvelle

6, avenue d'Alembert
Tél. : 01 43 50 13 83



Institution Sainte-Marie

(collège - lycée - prépa)
2, rue de l'Abbaye
Tél. : 01 46 11 58 00
21 bis, rue Auguste-Mounié (primaire)
Tél. : 01 55 59 01 33

École Ozar Hatorah

28, rue des Crocheteurs
Tél. : 01 46 60 13 52

ASSURMATH

Enseignements dispensés par des professeurs diplômés

Créé, reconnu et agréé par l'Éducation Nationale depuis 1991

SOUTIEN SCOLAIRE <ul style="list-style-type: none">• Cours hebdomadaires• Stages intensifs• Préparations examens• Craix du Bac	CONCOURS PACES (MEDECINE) <ul style="list-style-type: none">• Accompagnement semestriel• Stages intensifs• Concours blancs	CONCOURS PREPAS INTEGREEES <ul style="list-style-type: none">• Lycées d'ingénieurs : FFSIC, AVFNIR• Ecoles de Commerce : SESAME, ACCES	
 CANDIDATS LIBRES <ul style="list-style-type: none">• Brevet / CAP• Baccalauréat Général (BAC)• Diplôme d'Etudes Universitaires (DEU)	14, rue Maurice Labrousse 92160 ANTONY ☎ 01 46 74 61 61 Site : www.assurmaths.com Mail : assurmath@free.fr		

Activités périscolaires

Garderie / études dirigées

Garderies maternelles : de 7 h 30 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h. Les enfants sont pris en charge par des surveillants qui leur proposent des activités diverses.

Garderies élémentaires : de 7 h 30 à 8 h 50 et aussi de 18 h à 19 h pour les enfants fréquentant les études dirigées et les études sportives avec l'EMS (sauf écoles Blanguernon, Noyer-Doré et Dunoyer-de-Segonzac).

Études dirigées : de 16 h 30 à 18 h, en collaboration avec les enseignants, afin d'aider les enfants à organiser leur travail et à apprendre leurs leçons.

Renseignements 01 40 96 71 99.

Accompagnement scolaire

Soutien ou accompagnement éducatif proposé par la Ville ou les associations, du CP à la Terminale selon les structures :

Nouveau Souffle Espace Guillebaud (*)
Nouveau Souffle Espace La Fontaine (*)
Espace du Noyer-Doré
1,2,3 malins (*)

Association Nouvelles Dimensions
 Espace collégiens (*)

Association Pierre-Kohlmann
 Tél. : 01 42 37 06 32
 E-mail : pk@pierrekohlmann.fr

Secours catholique
 Tél. : 09 62 16 74 27
 E-mail : sc-equipeantony@orange.fr
 (*) voir p. 129 et 130

Études sportives

Elles s'adressent aux enfants du cycle élémentaire, pris en charge à l'école de 16 h 30 à 18 h ou 18 h 30 dans l'établissement scolaire. Trois disciplines sont proposées selon les établissements et les classes : éveil sportif pour les CP/CE1, cycles sportifs du CE2 au CM2, natation du CE1 au CM2.



Inscriptions à l'EMS dès le mois de juin (brochure EMS distribuée à l'école).

Tél. : 01 40 96 72 67

Sur le temps scolaire, rappelons que les enfants bénéficient déjà d'un encadrement spécialisé (éducateurs sportifs et maîtres nageurs), mis à disposition par la Ville sous le contrôle de l'inspecteur d'académie.

Classes de découverte

La Ville d'Antony possède deux centres de vacances dédiés à l'accueil des classes de neige et de mer : Kerjouanno (Morbihan) et Samoëns (Haute-Savoie).

Chaque année scolaire, entre septembre et juin, environ 50 classes maternelles et élémentaires ont la possibilité de partir une dizaine de jours avec leur enseignant volontaire. Les dates de séjours sont communiquées aux parents à la rentrée. La participation des familles est calculée en fonction de leurs revenus.

Contact : Service Jeunesse séjours

Tél. : 01 40 96 73 49 ou 71 43

Carte famille

Vous venez d'avoir **un troisième enfant ou plus**, vos enfants déjeunent à la cantine scolaire, participent aux études sportives, aux ateliers du château Sarran... La Ville participe à vos dépenses : voir p. 90.

Ateliers nature

Une animatrice nature intervient dans les écoles maternelles et élémentaires, en concertation avec les enseignants. Elle propose divers ateliers : les arbres, la nature en ville, le développement durable...

Contact : service Jeunesse/Nature
06 73 87 70 27

Loisirs

Centres de loisirs

8 centres maternels et 4 centres élémentaires accueillent le mercredi et lors des vacances scolaires des enfants de 3 à 12 ans habitant ou scolarisés à Antony, ou dont les parents travaillent dans la Ville. **860 enfants en moyenne sont accueillis chaque mercredi** par plus de 120 animateurs, 600 enfants en juillet, 400 en août.

Dans chaque centre, une équipe d'animateurs met en œuvre un projet pédagogique adapté à l'âge et aux besoins des enfants, qui s'inscrit dans le projet éducatif de la Ville :



activités d'expression, jeux, spectacles, sorties... Inscriptions à partir de début mai. Pour les vacances scolaires, réservation obligatoire un mois à l'avance.

Parc Heller maternel

20, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 42 37 11 00

Parc Heller élémentaire

20, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 42 37 13 13

Paul-Roze élémentaire

61, rue Camille-Pelletan
Tél. : 01 46 60 80 44

Val-de-Bièvre maternel

248, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 40 96 72 79

André-Pasquier maternel

2, rue d'Artois
Tél. : 01 40 96 31 38

André-Pasquier élémentaire

2, rue d'Artois
Tél. : 01 40 96 31 39

Jules-Ferry maternel

43, av. Armand-Guillebaud
Tél. : 01 46 68 31 88

André-Chénier maternel

35, rue Camille-Pelletan
Tél. : 01 40 96 72 12

Les Castors maternel

115, bd du Maréchal-Juin
Tél. : 01 40 96 72 83

Les Rabats maternel

167-173, rue des Rabats
Tél. : 01 40 96 72 10

Les Rabats élémentaire

167-173, rue des Rabats
Tél. : 01 40 96 72 10

La Fontaine maternel

12, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 40 96 71 08

Contact : Direction de l'Éducation
Centre de loisirs

Tél. : 01 40 96 72 85 ou 72 91

Régie centrale

La facturation et le paiement des garderies et études dirigées, séjours jeunesse, classes de découverte, école municipale des sports, centre de loisirs, animations jeunesse sont centralisés. Paiement possible en espèces, par chèque, par prélèvement automatique ou par Internet.

Contacts : Régie centrale - Hôtel de Ville
Tél. : 01 40 96 71 36 ou 73 32 ou 73 27
ou consulter « l'espace famille » sur le www.ville-antony.fr

E-mail : regie_centrale@ville-antony.fr

Attention ! La restauration scolaire est réglée directement à la société Elixir Restauration, déléguée par la Ville.

Nouveau Souff e Espace Guillebaud

Direction de l'Education - Centre de loisirs
1, rue Dunoyer-de-Segonzac
Tél. : 01 46 74 57 92

Accueil de 60 enfants et adolescents en difficulté scolaire. Aide aux devoirs en semaine de 16 h 30 à 19 h, centre de loisirs mercredi et congés scolaires.

Nouveau Souff e Espace La Fontaine

Direction de l'Education - Centre de loisirs
17, place de la Résidence
Tél. : 01 40 96 72 85

Accueil des collégiens pour le soutien scolaire du lundi au vendredi de 16 h à 19 h (sauf congés scolaires).

Circuit de prévention routière

Direction de l'Education - Centre de loisirs
Rue Adolphe-Pajeaud
(angle rue Georges-Suant)
Tél. : 01 40 96 14 04 / 31 05

Le circuit routier confronte les enfants aux difficultés de la conduite et leur permet d'apprendre le code de la route de façon ludique. Les écoles et les centres de loisirs sont reçus au cours de l'année pour cet apprentissage de la sécurité routière.

Club scientifique municipal

École Paul-Bert

67, avenue Jean-Monnet - Tél. : 01 55 59 84 30
Le club scientifique municipal propose aux enfants à partir de 6 ans de découvrir les sciences en s'amusant à travers une démarche privilégiant l'expérimentation : biologie, chimie, géologie, archéologie... Les activités ont lieu une fois par semaine dans l'école Paul-Bert.

Contacts : club scientifique
ou service Animations 01 40 96 73 67

Des séjours de vacances

Destinés aux 4/17 ans selon des formules variées : séjours sportifs à la mer ou à la montagne, séjours linguistiques en Irlande, camps itinérants en France et à l'étranger, ski.

Les destinations et les prestataires sont choisis avec le plus grand soin, avec pour objectifs principaux l'intérêt géographique, la qualité de service et d'encadrement, l'intérêt du projet pédagogique, l'originalité des activités proposées et leur attractivité.

Deux brochures d'information sont éditées dans l'année, la première courant novembre proposant les séjours d'hiver et de printemps, la seconde courant février/mars pour les séjours d'été. Elles sont distribuées dans les établissements scolaires et disponibles à l'Hôtel de Ville et dans les structures municipales.

Contact : Service Jeunesse séjours
Tél. : 01 40 96 73 49 ou 71 43



Au Noyer-Doré

ASSOCIATION GYGO

6 square des Alpes (rue de l'Annapurna).

Inscriptions : 01 46 89 24 77

- ▶ **Arts plastiques** le mercredi : 10h-11h30 pour les 3-4 ans, 14h-16h pour les 5-8 ans, et 17h-18h30 pour les 9-13 ans.
- ▶ **Ateliers de mosaïque** visant à réaliser des fresques avec les habitants dans le cadre de la réhabilitation du quartier, le mardi 17h-19h.
- ▶ **Découverte des métiers d'art** pour les adolescents, 3 stages de 20h chacun sur 5 jours, pendant les vacances d'hiver, de printemps et de Toussaint.
- ▶ **Ateliers d'art plastique de rue** : du mardi au jeudi 14h-16h pendant les congés de Toussaint, Hiver, Printemps et Été (sauf 1er au 15 août).
- ▶ **Lecture de rue** : mercredi 15h-17h, et du mardi au jeudi 15h-17h pendant les congés de Toussaint, Hiver, Printemps et Été (sauf 1er au 15 août).

ASSOCIATION

NOUVELLES DIMENSIONS

Espace du Noyer-Doré

▶ Ateliers théâtre

Inscriptions : 01 55 59 97 35

Espace collégiens

246, rue Adolphe-Pajeaud : 01 40 96 31 63

46, rue de l'Herbier : 01 46 68 45 70

164 bis, avenue du Président-Kennedy :

01 42 37 92 29

- ▶ **Accompagnement des collégiens** après la classe
- ▶ **Accueil et écoute des jeunes et de leur famille**
- ▶ **Ateliers de loisirs éducatifs et sorties** le mercredi et pendant les vacances scolaires.
- ▶ **Séjours** pendant les vacances scolaires.



SERVICE PREVENTION, COHESION SOCIALE / ACTIVAC

Ecoute du Noyer-Doré

1, allée Martin-Luther-King

Inscriptions : 01 40 96 68 35

- ▶ **Ateliers culturels, ludiques ou sportifs** : sports nautiques (kayak, voile...), sports collectifs ou individuels, sorties culturelles à Paris (parcs, musées, spectacles...) proposés pendant les vacances scolaires.

SERVICE PREVENTION, COHESION SOCIALE / 12 3 MALINS

Espace du Noyer-Doré

4, bd des Pyrénées, 01 40 96 68 13

- ▶ **Accompagnement à la scolarité et ateliers éducatifs (*)**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30-19h.
 - ▶ **Ateliers de loisirs éducatifs et ludiques (*)** le mercredi et vacances scolaires
- (*) Élèves de 6 à 12 ans des écoles Noyer-Doré, Anatole-France et Adolphe-Pajeaud).

Espace aux jeunes !

Les 11/24 ans représentent environ 15 % de la population antonienne. En plus des divers établissements d'éducation et de formation bien représentés à Antony, la Ville leur a consacré un espace dédié : le 11.

Éducation

2 300 collégiens et 1 800 lycéens fréquentent les établissements publics d'Antony.

Collège Anne-Frank

112, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 46 74 10 80

Collège Henri-Georges-Adam

167/173, rue des Rabats
Tél. : 01 46 68 60 11

Collège François-Furet

22, avenue Léon-Blum
Tél. : 01 46 68 40 50

Collège La Fontaine

16, rue Pierre-Kohlmann
Tél. : 01 46 60 14 23

Collège Descartes

19, avenue Lavoisier
Tél. : 01 42 37 67 22

Lycée professionnel Théodore-Monod

26, avenue Léon-Jouhaux
Tél. : 01 46 11 46 71 (voir p. 87)

Lycée Descartes

1, avenue Lavoisier
Tél. : 01 46 11 49 80

Enseignement supérieur :

Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM)

Antony Jouhaux
26, avenue Léon-Jouhaux
Tél. : 01 46 11 62 00

Établissements privés : voir page 126.

Voir aussi le CFA, p. 87.

Contacts

Centre d'information et d'orientation CIO

10, rue Gaston-Lévy 92330 Sceaux
(RER Robinson ou Sceaux - Tél. : 01 46 60 48 21
E-mail : cio-sceaux@ac-versailles.fr
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-sceaux



Des conseillers d'orientation-psychologues aident les jeunes, scolarisés ou non, à faire le point sur les choix de carrière et de formation, y compris dans l'Union européenne.

www.jcomjeune.com

Un site du CIDJ Centre d'information et de documentation jeunesse. Posez vos questions, échangez vos avis, donnez vos tuyaux sur les thèmes : Orientation & études, Stages - Jobs - Alternance, Formation continue, Aide aux projets, Partir à l'étranger, Venir en France.

Fil Santé jeunes

32 24 ou 01 44 93 30 74 (depuis un portable), anonyme et gratuit tous les jours de 8 h à minuit. Sexualité, contraception, mal-être... Médecins et psychologues répondent à toutes vos questions santé. RV également sur www.filsantejeunes.com

Contraception

PMI - 77, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 46 66 63 25

Sida Info service

0 800 840 800 (anonyme et gratuit)
www.sida-info-service.org
Site d'information et de dialogue

Jeunes violences écoute

(région Île-de-France)

0 800 202 223

7 jours sur 7, de 8 h à 23 h (anonyme et gratuit).

Racket, harcèlement, agression sexuelle... la solution, c'est d'en parler.

www.JeunesViolencesEcoute.fr

le 11 L'ESPACE JEUNES des 11-25 ans

Envies de vacances, d'un stage à l'étranger, de découvrir de nouvelles activités ? Alors poussez les portes du 11 !

Du personnel compétent est là pour vous... et vous accompagne dans votre quotidien.

LOISIRS - ANIMATIONS

La Carte du "11" (11 - 25 ans)

Carte gratuite de réduction valable auprès des commerçants partenaires dans les équipements sportifs et culturels de la Ville, pour les sorties du "11 - Event" et d'autres à venir.

"11 - Event" (11 - 25 ans)

Sortie mensuelle organisée par Le 11. Au programme :

animations sportives, sorties culturelles, ou mégé dans un parc de loisirs... A vous de choisir !

Animations et stages Vacances (Collégiens)

De nombreuses activités sont organisées par la Ville pendant les vacances scolaires : stages multimédia, EMS, multisports, activités culturelles... Des tarifs plus qu'avantageux !

INFORMATIONS JEUNESSE (avec la carte du "11")

Le Bij (11 - 25 ans)

Vous vous interrogez sur la formation, l'emploi, l'enseignement, les loisirs, le sport, la santé ou le logement ? Le Bij est là pour vous répondre du mardi au samedi. Passez au Bij !

Accès libre et Ateliers multimédia (11 - 25 ans)

Un espace multimédia vous offre : accès Internet illimité, ateliers encadrés, aide à la rédaction de votre CV... Mais aussi des stages de découverte ou de perfectionnement sur des logiciels de mise en page, de retouche d'images ou de montage vidéo.

Les soirées débats du 11 (15 - 25 ans)

Tout au long de l'année, des soirées permettent de débattre sur la santé, la citoyenneté... avec par des intervenants professionnels. Venez donner votre avis !



CITOYENNETÉ

Conseil des Jeunes Citoyens (Lycéens)

Le CJC a pour objectif d'intéresser les lycéens à la vie de la Cité et d'initier à la citoyenneté. 40 conseillers jeunes sont élus pour 2 ans : 10 représentants des 3 lycées de la Ville + 30 jeunes résidant mais non-scolarisés à Antony. Envie de faire entendre votre voix ? Faites-vous élire !

Le Service Civique (18 - 25 ans)

Objectifs : Vivre une expérience formatrice et valorisante, s'investir dans une mission d'intérêt général, donner de son temps à la Collectivité, renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Alors, renseignez-vous !



AIDE AUX PROJETS

► Un appui méthodologique et technique

assuré par un conseiller référent et le réseau de professionnels de l'IE.

► Un appui logistique

avec des locaux, du matériel, de la documentation, un espace de travail...

► Un appui financier

pour compléter les aides obtenues dans le cadre des dispositifs existants ou à venir.

Les Bourses de l'Aventure et de la Création BDAC (16 - 25 ans)

La Ville soutient l'esprit d'initiative et de créativité en accordant des aides aux projets avec l'art, sport, création, solidarité... une envie, des idées ? Venez déposer votre dossier !

Cap sur le Monde (18 - 26 ans)

La Ville propose un coup de pouce à la mobilité internationale en aidant financièrement les jeunes étudiants dans le cadre de leur projet de réalisation de stage ou d'étude à l'étranger, pensez-y !

Stages de 3^e

La Ville propose aux élèves de 3^e un accompagnement dans la recherche du stage d'observation demandé en milieu professionnel (sous conditions d'éligibilité du candidat).

Job d'été (16 - 25 ans) et Journée Baby-sitting

► **En mars - avril** : la journée Job d'été vous permet de découvrir toutes les offres d'emploi recensées auprès des entreprises de la Ville. Conseils à la rédaction de CV et lettres

de motivation, et simulations d'entretien d'embauche.

► **En mai-juin** : une journée Baby-sitting permet aux candidats et aux familles de se rencontrer. À vos CV !



Formation "Animateur" (17 - 23 ans)

Une session de BAFA est organisée lors des vacances scolaires à tarif préférentiel. Inscrivez-vous sans tarder.

Aide au permis de conduire B (18 - 25 ans)

La Ville propose une aide financière en échange d'un service d'utilité sociale (sous conditions d'éligibilité du candidat).

LE 11 Espace jeunes
11, bd Pierre-Brossolette
Tél. 01 40 96 73 77
E-mail :
espace-jeunes@ville-antony.fr

Horaires	Année Scolaire	Congés scolaires sauf été
Lundi	Fermé	13h-18h
Mardi	13h-20h 14h-21h*	13h-18h
Mercredi	13h-19h	13h-18h
Judi	15h-20h 16h-21h*	14h-20h 15h-21h juillet/août
Vendredi	13h-18h	13h-18h
Samedi	14h-17h	Fermé

* mai, juin et septembre

51, avenue de la Division Leclerc 92160 Antony
Tél. Fax : **01 46 66 39 39**

Plateaux de fruits de mer
Entrée, plat, dessert à partir de 26€,50

LE PRESSOIR

Retrouvez toute notre actualité,
notre carte et nos menus sur www.pressoir.fr

Ouvert tous les jours, sauf dimanche soir

Ecole de danse classique d'Antony
Serenade

COURS TOUS NIVEAUX
P@ss92

Complexe sportif Eric Tabarly
rue de l'Annapurna - Antony
RER Les Baconnets

Renseignements au
06 82 33 40 95
ecolededan@serenade@yahoo.fr



Lumière & Objet



Sélection
de luminaires
contemporains,
design de
grandes marques

consultez sur mesure, ampoules,
variateurs, réparations,
installation par électricien qualifié

26, rue des Écoles - 92330 Sceaux - ☎ **01 49 73 66 51**
Email : lumiere.et.objet@wanadoo.fr - Site : www.lumiereetobjet.com

Al'Coze
Bretonne

RESTAURANT DE CRÊPES
ET GALETTES

Soirée de chants marins
avec "Les Cultots"
1 fois par mois
Réservation :
01 42 37 35 35

Ouvert toute l'année
Fermé dimanche et lundi

14, rue Velpeau 92160 Antony
(coin rue RIE Antony Centre)

www.alacozebretonne-antony.com



deNeuille
CHOCOLATIER FRAISIER



Nouvelle boutique
à Antony !

deNeuille
CHOCOLATIER FRAISIER

11, rue Auguste Mourlé

POUR VOTRE SANTÉ, PROTEGEZ VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES : WWW.MUNICIPALITE92.FR



Agréments préfectoraux (91-92)

ZA du moulin de Massy

5, Rue du Saule Traju 91300 Massy

◆ DÉPANNAGE - REMORQUAGE
◆ TRANSPORT

◆ Assistance 24h/24 et 7j/7

◆ REMORQUAGE SOUS-SOL

◆ DESTRUCTION DE VÉHICULES

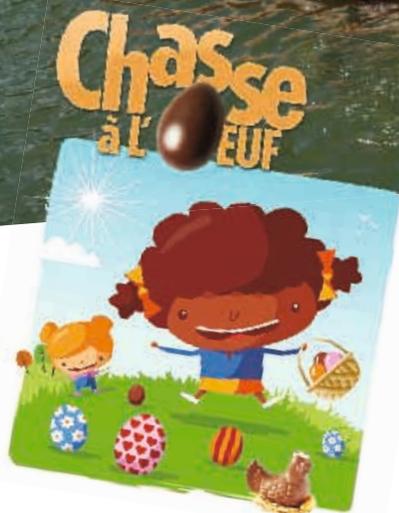
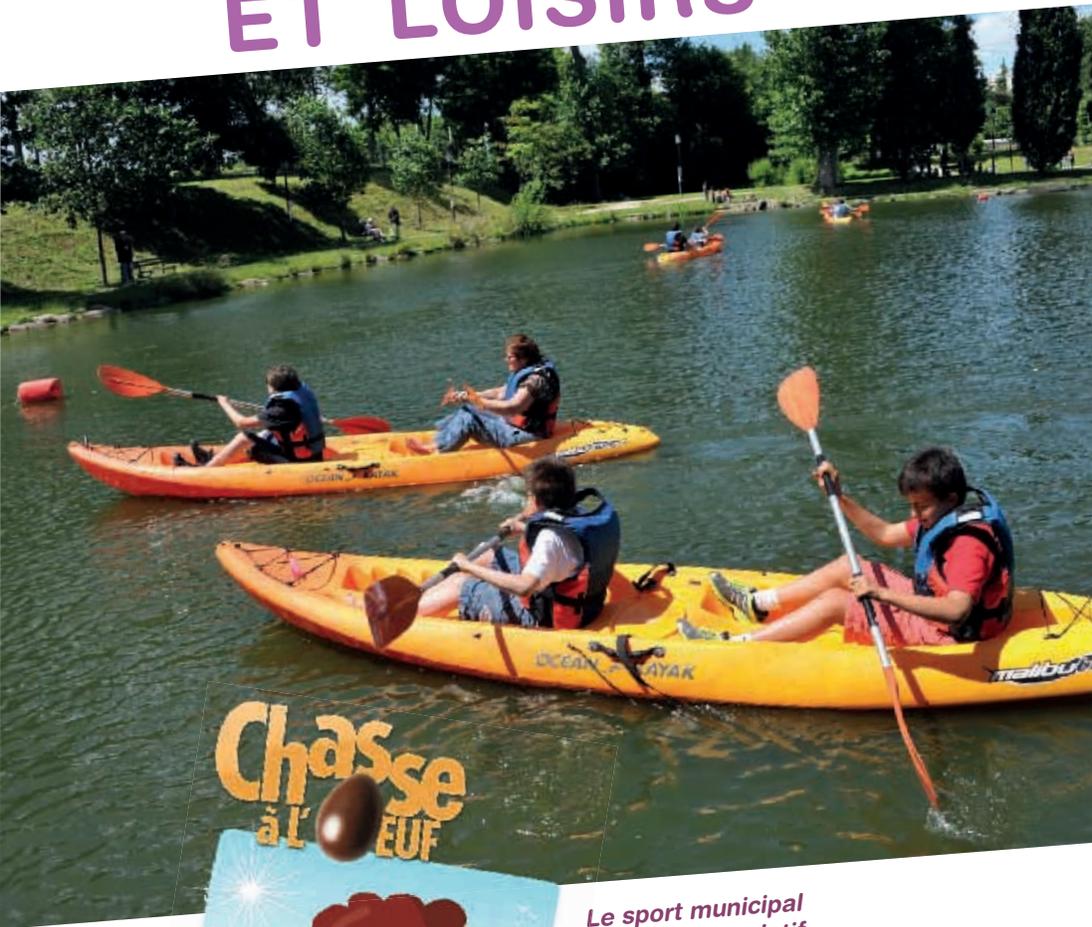
tél. jour/nuit : **01 60 13 04 01**

fax : **01 60 13 58 89**

25 ans d'expérience
à votre service
ouvert du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 18 h 30

Une question à poser, un renseignement, une demande de devis, contactez-nous sur le WEB : dodeca.massy@hotmail.fr

SPORTS ET LOISIRS



*Le sport municipal
Le sport associatif
Les animations de loisirs*

40 salles de sports, 3 piscines, 4 dojos, 15 terrains de grands jeux... de quoi vous entraîner et vous détendre à Antony. Une école municipale des sports pour les 3/12 ans et 60 clubs sportifs vous attendent. La Ville vous propose aussi toute l'année des animations tous publics.

Le sport municipal

Le service des Sports

La politique sportive menée à Antony poursuit deux objectifs : le développement de la pratique sportive pour tous (scolaire, loisir et compétition), la construction et l'amélioration des installations et équipements sportifs. Le service municipal des Sports est le principal interlocuteur pour tous les pratiquants sportifs à Antony. Il intervient dans différents secteurs : le sport scolaire, l'animation sportive, les équipements sportifs, l'école municipale des sports ainsi que l'aide et le soutien aux clubs sportifs.

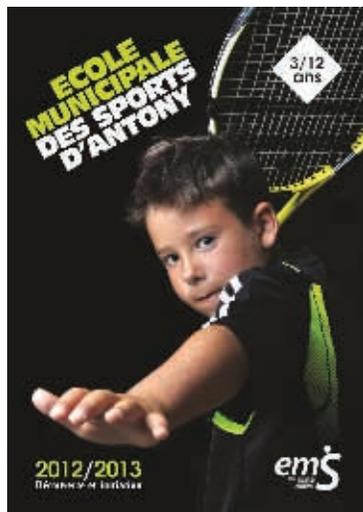
La Ville est propriétaire de la plupart des installations sportives situées sur son territoire. Le service des Sports est ainsi en charge de la construction, de l'entretien et du gardiennage de ces équipements. À ce titre, la Ville consacre une part importante de son budget à la rénovation et la construction de nouvelles installations.

Contact :

Service des Sports
3^e étage de l'Hôtel de Ville - porte 314
Tél. : 01 40 96 71 80
E-mail : sport@ville-antony.fr
Consulter aussi le guide *Un sport un club*.

L'école municipale des sports

Stade municipal Georges-Suant
165, avenue François-Molé
Tél. : 01 40 96 72 67
E-mail : ems@ville-antony.fr



Initie les jeunes Antoniens de 3 à 12 ans à une activité sportive, en visant l'**épanouissement personnel** avant la recherche de performance. Certaines activités sont ouvertes aux enfants souffrant de **handicaps**.

Activités du mercredi et judo

Entre 3 et 12 ans selon le sport. À la différence de l'étude sportive également organisée par l'EMS (voir p. 127), les enfants se rendent seuls sur les lieux des activités. Ils sont encadrés par des animateurs sportifs diplômés et sous la responsabilité de l'EMS pendant la durée de l'activité. Avant et après le cours, ils sont sous la responsabilité des parents.

- ▶ École du cirque
- ▶ Escrime
- ▶ Gymnastique
- ▶ Baby-gym
- ▶ Baby-judo et judo
- ▶ Multi-sports (*)
- ▶ Natation (*)
- ▶ Roller-hockey
- ▶ Tennis de table
- ▶ Gymnastique rythmique.

Inscriptions par courrier à l'EMS de juin à septembre, dans la limite des places disponibles. Consulter pour plus de détails la brochure de l'EMS. (*) accessible aux enfants souffrant d'un handicap.

Stages sports vacances

L'EMS organise des stages du CP au CM2 et pour les collégiens pendant les congés de Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été (4 semaines en juillet et dernière semaine d'août). Ils sont basés sur la découverte et l'initiation à différentes activités sportives (escalade, golf, tennis, course d'orientation, équitation, bowling, base de loisirs, selon la saison).

Un programme précis est établi pour chaque session de stage (généralement 5 jours).

Les inscriptions commencent 4 semaines avant la date des congés scolaires au bureau de l'EMS, par Internet sur le www.ville-antony.fr, ou au 11 Espace Jeunes pour les collégiens.

L'initiation et le perfectionnement sont également assurés par des associations sportives, soutenues par la ville d'Antony, afin de faciliter l'accès au sport du plus grand nombre.

Les équipements sportifs

Stade municipal Georges-Suant

165, avenue François-Molé

Tél. : 01 40 96 72 96

2 terrains de football, piste d'athlétisme, 19 courts de tennis dont 7 couverts (réservation au 01 40 96 97 53), halle d'athlétisme, salle de fitness et cardio-training, terrain de sandball. Annexe Parvis du Breuil : terrain de football et terrain de basket.

Parc Georges-Heller

12, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 46 68 80 87

(Club-house rugby) 2 terrains de rugby, terrain de basket, terrain de football synthétique, club-house, 4 parcours d'orientation.

Stade Velpeau

rue Paul-Bourget

Tél. : 01 42 37 77 39

terrain de football, piste d'athlétisme, gymnase, plateau sportif extérieur handball/basket).

Gymnase Pierre-de-Coubertin

31, rue Camille-Pelletan

Tél. : 01 46 60 80 32

salle de gymnastique, dojo.

Espace Lionel-Terray

164 bis, avenue du Président-Kennedy

Tél. : 01 46 68 58 50



2 gymnases et 3 salles spécialisées (dojo, danse, boxe), piscine (2 bassins), 2 hammams.

Gymnase des Rabats

173, rue des Rabats

Tél. : 01 40 96 85 90

salle, plateau sportif extérieur (handball et basket) .

Centre André-Malraux

1, avenue Léon-Harmel

Tél. : 01 40 96 03 44

stand de tir.

CML des Castors

115, boulevard du Maréchal-Juin

terrain de tir à l'arc.

Salle de tir à l'arc

4, avenue Léon-Harmel

pas de tir à 18 m.

Gymnase Anatole-France

rue Anatole-France

Tél. : 01 46 66 47 36

salle, plateau sportif extérieur (handball) .

Gymnase Pajead

143, rue Adolphe-Pajead

Tél. : 01 40 96 72 06

salle, plateau sportif extérieur (handball et basket).

Boulodrome

rue Robert-Scherrer, rue Adolphe-Pajead.

Skate Park

rue du Pont-de-Pierre, rue des Crocheteurs

Terrains de basket en accès libre pour les jeunes Lavoisier, Le Breuil, Les Morins, Parc Heller.

3 piscines à Antony

Piscine Lionel-Terray *

164 bis, avenue du Président-Kennedy
Tél. : 01 46 68 58 50
bassin de 25 m, petit bain,
2 hammams

► Période scolaire :

Lundi 10 h-14 h / 16 h-18 h 30

Mardi 12 h-14 h

Mercredi 10 h-18 h

Jeudi 12 h-14 h

Vendredi 12 h-14 h / 15 h-17 h /

19 h 30-21 h 30

Samedi 10 h-18 h 30

Dimanche et jours fériés 9 h-13 h

► Vacances scolaires :

Lundi 10 h-18 h 30

Du mardi au jeudi 10 h-18 h

Vendredi 12 h-21 h

Samedi 10 h-18 h

Dimanche et jours fériés 9 h-13 h

Piscine Iris *

98, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 40 96 31 61
bassin de 25 m, 1 solarium

► Période scolaire :

Samedi 14 h-18 h

Dimanche et jours fériés

9 h-13 h (10 h-18 h en juin et septembre)



► Vacances scolaires d'été :

Lundi 13 h-19 h

Du mardi au vendredi 12 h-19 h

Samedi 10 h-19 h

Dimanche et jours fériés 10 h-18 h

► Autres vacances scolaires :

Samedi 10 h-18 h

Dimanche et jours fériés 9 h-13 h

Piscine de la Grenouillère **

148 bis, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 01 43 50 26 32

Tous les jours de 9 h à 19 h du dernier week-end de mai au 2^e de septembre.

* administrées par la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre

** administrée par le syndicat interdépartemental Paris Hauts-de-Seine

Complexe sportif Eric-Tabarly

rue de l'Annapurna

Tél. : 01 40 96 64 44

Salle de danse, 2 salles d'arts martiaux, salle multisports équipée de 500 places de gradins rétractables (principalement tennis de table et escrime), locaux associatifs. Terrain extérieur de foot à 5.



COSOM

IUFM, 108, rue Adolphe-Pajeaud

Tél. : 01 56 45 20 47

3 salles.

Le sport associatif

Des équipements non municipaux sont accessibles au public via des associations ou réservés aux élèves des établissements.

Parc de Sceaux

148, avenue du Général-de-Gaulle

Tél. : 01 43 50 39 35

3 terrains de football, 3 terrains de basket et volley, 11 courts de tennis, 2 terrains de rugby, parcours de santé, piscine.

Stade de l'US Métro

1, avenue du Docteur-Ténine
Tél. : 01 41 87 94 10 ou 94 11
piste d'athlétisme, 5 terrains de football,
2 de rugby et 1 de hockey, 10 courts de tennis,
2 gymnases, stand tir, fronton de pelote
basque.

Résidence Universitaire d'Antony (RUA)

Tél. : 01 46 61 33 04
5 salles, 6 tennis découverts.

Poneyclub

rue Roger-Salengro
Tél. : 01 46 68 05 76
manège, 1 circuit.

Lycée Descartes

1, avenue Lavoisier
3 salles, terrain de football, piste d'athlétisme,
hall couvert.

Institution Sainte-Marie

2, rue de l'Abbaye
3 salles, piscine.

Collège François-Furet

22, avenue Léon-Blum
gymnase, salle de sports de combat.

Collège Anne-Frank

110-112, rue Adolphe-Pajeaud
gymnase, salle de sports de combat.

Salle d'activités sportives

14, rue Pierre-Kohlmann
Dojo

Résidence La Fontaine

Avenue Saint-Exupéry
Tél. : 01 40 91 06 14

4 terrains de tennis extérieur

**Clubs sportifs**

Une soixantaine de clubs sont présents à Antony, ce qui se traduit par une offre variée d'activités sportives : aquagym, sports collectifs, nombreux arts martiaux, athlétisme, nombreuses activités de danse et de remise en forme, escrime, plongée sous-marine, tir à l'arc...

Ces activités sont accessibles à tous les âges.

Les animations de loisirs

Le service Animations

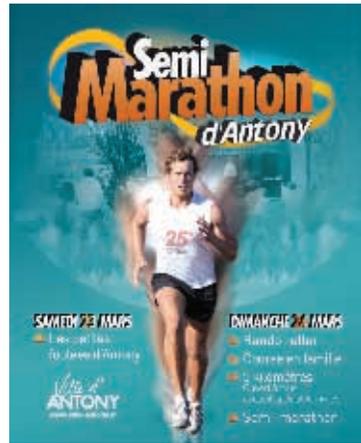
Ce service municipal organise des manifestations tous publics conçues comme des rendez-vous de fêtes et de découvertes. Autour d'un thème défini (la nature, l'aventure, les sciences, l'art, le service Animations concocte un programme qui fait appel à la participation active du public (expériences, ateliers...), à sa curiosité et à son envie de détente dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Il participe à certaines manifestations avec le service des Sports.

Contact : service Animations

3^e étage de l'Hôtel de Ville - porte 304

Tél. : 01 40 96 73 67

E-mail : evenements_animation@ville-antony.fr



Les événements

- ▶ **Gala des arts martiaux** (tous les 2 ans, février)* : 9 arts martiaux ou sports de combat sont proposés autour d'initiations et de démonstrations. Grand spectacle de clôture.
- ▶ **Carrousel de l'art hiver** (24 février 2013)** C'est l'édition hivernale, en intérieur, de l'exposition de septembre. Rendez-vous des artistes amateurs et créateurs en tous genres, au centre André-Malraux.

► **Semi-marathon d'Antony** (23/24 mars 2013)* : 3 000 personnes participent aux épreuves distinctes adaptées à tous les niveaux, des enfants aux sportifs aguerris, en passant par les familles et la RandoRoller.

Contact : semi-marathon2013@ville-antony.fr

► **Trophée des mini-champions en famille** (19 mai 2013)* : participer au plus grand nombre possible d'ateliers sportifs afin de devenir « mini-champion », c'est le défi lancé aux Antonyens de 6 à 12 ans et à leurs parents au stade Georges-Suant.

► **Village de la Nature et du Jardin** (25/26 mai 2013)** : ateliers et animations à la découverte de la nature au square Marc-Sangnier.

► **Raid aventures** (22/23 juin 2013)* : des exploits sportifs et des épreuves pour tous publics, au parc Heller et au bassin de la Noisette. Circuit VTT, parcours de canoë, mur d'escalade, course d'orientation, tir à l'arc...



► **Open de France BNP Paribas : tournoi de tennis handisport** (25/30 juin 2013) :

Rencontres internationales des meilleurs joueurs du monde en fauteuil au parc de Sceaux (La Grenouillère).

Contact : Didier Allanic
Tél. : 06 84 92 45 65

► **Bal et Feu d'artifice** (13 juillet)** : bal à la caserne de pompiers d'Antony, feu d'artifice au bassin de la Noisette.

► **La rentrée s'active** (8 septembre 2013) : forum des associations : sports, loisirs, culture et solidarité. Inscriptions sur place pour les activités annuelles, au centre André-Malraux. Co-organisé par les services des Sports et Animations.

► **Foire aux fromages et aux vins** (13/15 septembre 2013) : vins et fromages de toutes régions, salaisons, friandises..., avec des dégustations, des animations musicales dans le quartier Saint-Saturnin, le 2^e week-end de septembre.

Contact : service Activité économique
Tél. : 01 40 96 71 33.



► **Carrousel de l'art** (22 septembre 2013)** : Exposition en plein air des créations d'Antonyens : peintures, sculptures, dessins, céramique... quartier Saint-Saturnin.

► **Fête de la science** (novembre)** : expositions et ateliers de vulgarisation scientifique, expérimentations, jeux, manipulations, découvertes, au centre André-Malraux.

► **Sans oublier** chasse à l'œuf, rallye, concours de maisons fleuries pendant l'été et de maisons illuminées à Noël... **

Contacts :

* service des Sports - Tél. : 01 40 96 71 80

** service Animations - Tél. : 01 40 96 73 67

Des associations proposent aussi des activités de loisirs, des visites ou des voyages :

Office de tourisme

1, place Auguste-Mounié

Tél. : 01 42 37 57 77

AVF Antony

1, place Auguste-Mounié

Tél. : 01 42 37 09 41

Les clubs de seniors (voir p. 114).

CULTURE



*L'action culturelle municipale
Les Hauts-de-Bière à Antony*

Rencontres
internationales
de la

g
u
i
t
a
r
e
à Antony

HESPÉRION XXI
JORDI SAVALL
MICHAEL BEHRINGER
XAVIER DIAZ-LATORRE
PEDRO ESTEVAN
ANDREW LAWRENCE-KING
XAVIER FUERTAS

HOMMAGE À
ALAIN MITERAN
ADRIEN POLITI
CARLOS PEREZ
CHRISTOPHE GUIOT
RAUL GARCIA ZARATE
(sous réserve)
RENZO GIL
GERARD VERBA

3 avril >
7 avril 2013

www.ville-antony.fr
01 40 96 72 82



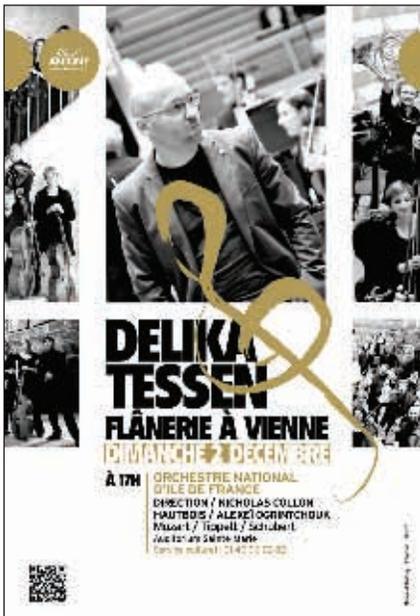
Dotée d'établissements culturels de qualité, Antony offre de multiples occasions dans l'année de se cultiver et de se distraire. Cet ambitieux programme culturel est orchestré par la Ville et par la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.

L'action culturelle municipale

Le service Culturel

Ce service coordonne l'action culturelle de la Ville d'Antony et de ses établissements : Cinéma Le Sélect, Médiathèques, Maison des Arts, Les Ateliers du Château Sarran, Ludothèque et Maison des Jeux.

Il programme plusieurs manifestations, une saison musicale riche et éclectique, et organise des ateliers de création plastique pour les 5/12 ans.



- **Formations musicales et orchestres symphoniques** : rendez-vous réguliers avec de grandes formations, telles que l'Orchestre national d'Île-de-France, le Concert spirituel d'Hervé Niquet, l'Orchestre de chambre de Paris, le Chœur Accentus...



- **Rencontres internationales de la Guitare** (avril) : ces rendez-vous amènent à Antony les plus grands guitaristes contemporains, des chanteurs venus du monde entier, et proposent des masterclasses avec de grands solistes. Un **concours de guitare** de renommée internationale attire des interprètes parvenus à un niveau d'excellence.
- **Festival Des Bulles dans la ville** (mai) : deux journées autour de la BD. Animations, rencontre avec des auteurs, concours grand public, BD et cinéma. L'occasion de découvrir le 9^e art dans toute sa diversité.
- **Fête de la musique** (juin) : des groupes amateurs antoniens, sélectionnés par le Conseil des jeunes citoyens, côtoient au parc Heller un artiste de grande notoriété : en 2012, dans le cadre du 20^e anniversaire des Rencontres de la guitare, Antony a invité le grand guitariste flamenco **Paco de Lucía**.



- ▶ **Journée du patrimoine** (septembre) : redécouverte d'un aspect parfois méconnu du patrimoine antonien, à l'occasion de la publication d'une plaquette annuelle. Visites guidées, exposition... voir p. 6.
- ▶ **Place au jazz** (novembre) : c'est le rendez-vous donné chaque automne aux amateurs de jazz de toutes sensibilités. Sur deux week-ends, le festival propose de faire découvrir à la fois des artistes de renommée internationale et des formations locales. *Place au jazz* a reçu entre autres **Ahmad Jamal** en 2011, **Kurt Elling** en 2012.



Les ateliers Bourdeau pour les 5/12 ans

Des ateliers de création plastique coordonnés aux manifestations culturelles de la Ville et aux expositions de la Maison des Arts sont proposés aux enfants de 5 à 12 ans.

Animés par des professeurs d'art plastique, ces ateliers ont pour vocation de sensibiliser les élèves à l'art par la pratique artistique. Les techniques abordées sont variées : dessin, peinture, modelage, gravure, photographie, sérigraphie...

La réalisation des travaux permet de développer sens de l'observation, sens critique et réflexion face aux œuvres. Les travaux des ateliers sont exposés chaque année.

Les ateliers Bourdeau

20, rue Velpeau

Contact : service culturel
01 40 96 72 82



Les concerts classiques, de guitare et de jazz ont généralement lieu à l'auditorium Paul Arma du conservatoire ou à l'auditorium Sainte-Marie, avec des tarifs privilégiés notamment pour les enfants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, personnes de plus de 65 ans.

Nouveauté 2012 pour la saison classique : possibilité d'acheter un pass 4 concerts dès septembre.

Contact : service Culturel

Hôtel de ville - Tél. : 01 40 96 72 82

Retrouvez l'actualité culturelle du mois sur www.ville-antony.fr

Le cinéma Le Sélect

En attendant l'ouverture de ses quatre salles prévues pour l'automne 2013, Le Sélect a rouvert ses portes dans une **salle de cinéma éphémère**, pour continuer à développer sa singularité et son identité. L'équipe du Sélect vous attend au 100, rue Adolphe-Pajeaud pour des découvertes, des rencontres et des festivités cinématographiques, **toute l'année y compris en juillet en août !**

Art et Essai

Le Sélect affirme sa triple vocation de cinéma Art et Essai, mais aussi de cinéma grand public de qualité et de défense du cinéma en salle. Il programme aussi des films de répertoire ou de recherche, le plus souvent en version originale.

Animations

Soirées-débats et avant-premières, séances seniors, ciné-club, ciné-concerts, participation au festival AFCAE/Télérama, au Mois du film documentaire, à la Fête du cinéma d'animation, au concours d'écriture de nouvelles, à la Fête de la musique... Le programme d'animation du Sélect répond à sa mission : accueil privilégié du public, rencontres régulières avec des réalisateurs, comédiens, techniciens...



Jeune public

Le Sélect participe à des manifestations nationales d'initiation au cinéma, avec un accueil et une présentation des films par une animatrice jeune public, et un accueil particulier pour les tout-petits. Le nouveau Sélect accentuera son orientation jeune public.

Le nouveau Sélect

Salle municipale classée Art et Essai (avec les 3 labels jeune public, recherche et découverte, patrimoine et répertoire), le cinéma Le Sélect, membre du réseau Europa cinémas, était jusqu'à sa fermeture pour travaux classé comme **l'un des meilleurs mono-écrans de France**. Avec plus de 250 films et 90 000 spectateurs par an, le cinéma Le Sélect ne pouvait cependant satisfaire la demande des Antoniens avec sa salle unique de 225 places et son bâtiment vieillissant.



Sa reconstruction sur le même site est en cours, en plein cœur du centre-ville. Le nouveau Sélect développera sa mission d'éducation à l'image (espace atelier), offrira un lieu de rencontre vivant (foyer-bar, espace enfants, nombreuses animations...) et confortera son rayonnement de pôle culturel au centre d'Antony. Grâce à ses 4 salles confortables, toutes équipées en numérique et de système pour les non-voyants et malentendants, le Sélect pourra programmer **à partir de 2013 plus de films, plus longtemps, avec plus de séances pour chacun d'eux.**

Pratique

Programme : au cinéma, dans les établissements publics d'Antony, sur www.ville-antony.fr/cinema ou www.allocine.fr

Le Sélect est **accessible** aux personnes à mobilité réduite.

Contacts : Salle de cinéma éphémère
100, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 68 98 25 (caisse et accueil)
01 46 68 79 79 (administration)

Les médiathèques

Organisées en réseau, les médiathèques sont des lieux de diffusion de la culture et de l'information contribuant à la formation de chacun, et des espaces de loisirs offrant des livres, des revues, des films et des œuvres musicales à tous les publics. Ce sont également des lieux de programmation culturelle, de rencontres et d'échanges.

Les collections

Les médiathèques proposent une offre culturelle sous toutes ses formes : livres, revues, disques, films, méthodes de langue, partitions musicales, ressources numériques (presse, cours en ligne, encyclopédies...).

- ▶ **Ressources en ligne** : depuis chez vous et à toute heure, accédez à des magazines et quotidiens en ligne, à des cours de langue, à la préparation au code de la route ou à des modules de soutien scolaire. Il suffit d'être abonné à la médiathèque pour profiter de la Bibliothèque numérique.
- ▶ **Espace Adulte** : 160 magazines et quotidiens, 60 000 livres dont 5 000 nouveautés par an, des romans, des BD, des ouvrages documentaires ou pratiques sur la cuisine, la santé, le bricolage, les sciences, le droit mais aussi des livres en grands caractères, des textes lus, des méthodes de langue, des livres en langues étrangères.
- ▶ **Espace Jeunesse** : 50 magazines, 50 000 livres (albums, contes, premières lectures, bandes dessinées, romans, etc).
- ▶ **Espace Musique et cinéma** : films (10 000 dont 600 nouveautés par an), disques (30 000 dont 1 500 nouveautés par an) dans tous les styles (musique de film, rock, jazz, blues, rap, reggae, country, classique, opéra, chanson française, musique du monde), livres sur le cinéma et la musique, partitions, cédéroms...



- ▶ **Braille** : la médiathèque Anne Fontaine possède un fonds de 1 400 titres en braille abrégé ou intégral pour enfants ou adultes. Grâce au travail régulier d'une vingtaine de bénévoles, voyants ou non-voyants, la section braille assure chaque année la transcription d'une soixantaine de titres (500 volumes). Ces ouvrages sont prêtés sur place ou expédiés gratuitement sur tout le territoire français, grâce à la franchise postale.

Animations et actions culturelles

Les médiathèques proposent tout au long de l'année des rendez-vous réguliers et des événements culturels pour tous les publics :

- ▶ **Des cafés littéraires** permettent de découvrir chaque mois l'actualité de l'édition, une littérature étrangère, un auteur ou les coups de cœur des bibliothécaires.

- ▶ **Des cafés musique et cinéma** permettent de parcourir également l'actualité ou de revisiter des auteurs, des genres musicaux...
- ▶ **Des cafés société le samedi matin et des cafés philo le dimanche après-midi** : lieux de débat sur des questions d'actualité (environnement, économie, éducation...) ou philosophiques.
- ▶ **Des expositions**, des projections de films, des concerts...
- ▶ **Des Bulles dans la ville** : en partenariat avec le théâtre, le cinéma, la Maison des Arts et la ludothèque, les médiathèques participent chaque année à cette journée consacrée à la BD.
- ▶ **Des rendez-vous réguliers pour les enfants et les familles** : l'heure du conte tous les mercredis à la médiathèque Anne Fontaine (à partir de 4 ans), *les Racontins* certains samedis matins dans les 2 médiathèques, *les contes en famille*, certains samedis à Arthur Rimbaud.



Les lieux de lecture

▶ Médiathèque Anne Fontaine

20, rue Maurice-Labrousse
RER B Antony
Tél. : 01 40 96 17 17

Ouverture	Période scolaire	Congés scolaires
Mardi	14 h-21 h	14 h-19 h
Mercredi	10 h-19 h	10 h-19 h
Jeudi	14 h-19 h	14 h-19 h
Vendredi	14 h-19 h	14 h-19 h
Samedi	10h-18h	10 h-18 h
Dimanche	14h-18 h	-

▶ Médiathèque Arthur Rimbaud

2, place des Baconnets
RER B Les Baconnets
Tél. : 01 40 96 68 38

Ouverture	Période scolaire	Congés scolaires
Mardi	10h-12h 16h-19 h	- 15h-19 h
Mercredi	10 h-12h 14h-19 h	10 h-12h 14 h-19 h
Jeudi	16h-19h	-
Vendredi	16h-19h	15h-19h
Samedi	10 h-12h 14h-18h	10 h-12h 14h-18h



▶ Bibliobus

Avec la carte des médiathèques, vous pouvez y emprunter des revues, des livres, des disques et des films. Le bus dessert tous les quartiers de la ville :

Mercredi

- ▶ Avenue Armand-Guillebaud (Les Rabats)
10 h - 11 h 30
- ▶ Parc Heller : 22, rue Prosper-Legouté
14 h - 15 h 30
- ▶ RER Parc de Sceaux
6 avenue de la Duchesse-du-Maine
16 h 30 - 18 h
- ▶ La Fontaine - 12, rue Pierre-Kohlmann
18 h 15 - 19 h 15

Jeudi

- ▶ 163, rue des Rabats
16 h 05 - 18 h

Vendredi

- ▶ 28, rue Camille-Pelletan
15 h - 17 h

Samedi

- ▶ Chemin Potier
14 h 30 - 16 h
210, rue Adolphe-Pajeaud
(centre commercial)
16 h 15 - 18 h

Pratique

L'entrée aux médiathèques, la consultation des documents sur place et la participation aux animations sont libres et gratuites.

Adhésion obligatoire pour l'emprunt des documents, entre 5 € et 30 € par an pour les Antoniens (gratuite entre 0 et 18 ans et pour les demandeurs d'emploi).

Le site Internet des médiathèques vous permet de consulter vos emprunts en cours, de les prolonger, de réserver des documents. Vous pouvez également accéder au catalogue, aux coups de cœur des bibliothécaires, aux nouveautés, au programme des animations et à de nombreuses informations.

www.bm.ville-antony.fr



Lire ailleurs



- ▶ **Lire et faire lire** : cette association recherche des bénévoles pour accompagner les enfants dans leur découverte des livres et du plaisir de lire.

Contact : Marcelle Buisson

Tél. : 0146 66 45 79

marcelle.buisson@voila.fr

www.lireetfairelire.org

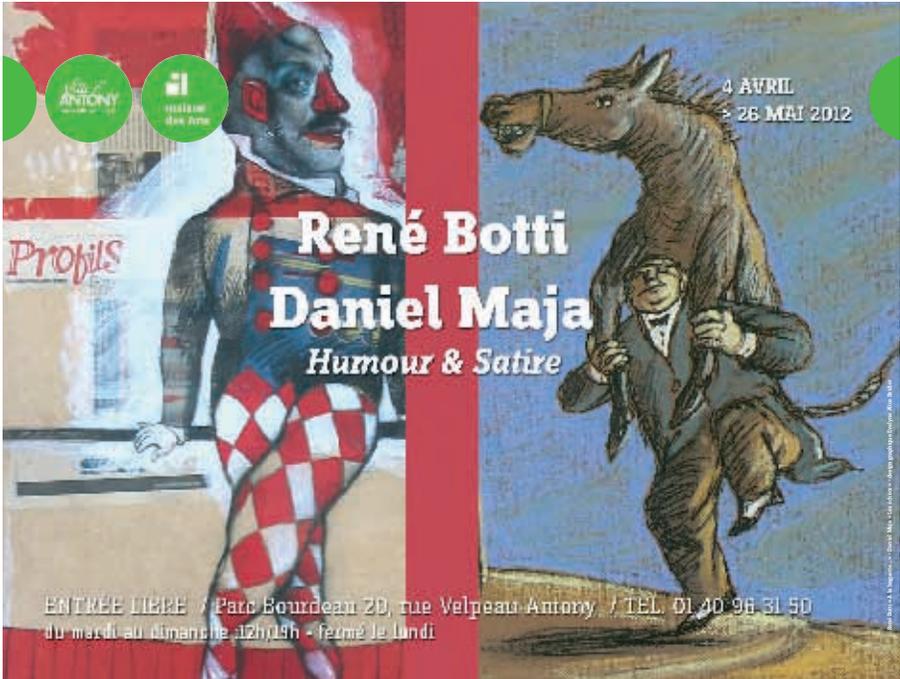
- ▶ **Lecture de rue au Noyer-Doré** : voir p. 130

- ▶ **Culture et bibliothèques pour tous (et ludothèque)** :

1, rue Pierre-Kohlmann

Tél. : 01 49 84 40 18

bibliopourtous.antony@gmail.com



La Maison des Arts

La Maison des Arts développe une programmation *in-situ* et hors les murs dans le domaine des arts plastiques. Elle accroît ainsi le nombre de ses expositions et renforce son rôle pédagogique et de médiation auprès du public adulte et scolaire avec des rencontres d'artistes, des visites guidées, des sensibilisations à l'art.

Programmation de qualité

La saison est rythmée par plusieurs temps forts :

▶ À propos de la photo

Un aperçu de l'histoire de la photographie à travers des expositions thématiques, des rétrospectives de grands photographes ou d'artistes plus contemporains.

▶ Dialogue d'hiver

Moment privilégié d'échanges artistiques divers autour de la peinture, la sculpture...

▶ Ouverture sur le monde

Un pays ou un univers est à l'honneur. Découverte des artistes, des cultures et des expressions picturales nouvelles et variées.

▶ Grandes tendances artistiques d'aujourd'hui

Les grands courants artistiques des XX^e et XXI^e siècles à travers différentes techniques (peinture, dessin, sculpture, gravure) et différentes écoles.

▶ Artistes @ découvrir

Expositions autour de la jeune création contemporaine.

Tout au long de l'année, la Maison des Arts propose également d'autres expositions plus courtes *in-situ* et hors les murs sur les grilles (présentation de la photo ou de la BD) et dans le parc Bourdeau (installation de Land-Art).

Visites scolaires

À chacune des expositions, une visite guidée est réservée aux enseignants de la maternelle au lycée, de façon à leur apporter des outils de travail et notamment des parcours pédagogiques.

Rencontres avec les artistes

Pendant les expositions, la Maison des Arts propose d'aller à la rencontre des artistes invités, le temps d'une visite guidée ou d'interventions artistiques, le samedi ou le dimanche.

Accueil / services offerts

Entrée libre, du mardi au dimanche : 12 h - 19 h (fermé le lundi et les jours fériés. Parc fermé en cas de tempête.)

- ▶ accès handicapés.
- ▶ des parcours pédagogiques sont proposés aux enfants et à leurs parents visitant les expositions.
- ▶ vente de catalogues, cartes postales, affiches sur l'histoire d'Antony.
- ▶ la Maison des Arts réserve un espace à l'atelier-musée du pays d'Antony (lire p. 7).

Maison des Arts

Parc Bourdeau
20 rue Velpeau
Tél. : 01 40 96 31 50
Accès : RER B
station Antony (sortie rue Velpeau)

Les ateliers du Château Sarran



De multiples activités de création et d'expression pour tous les âges.

- ▶ **Arts plastiques** : dessin/peinture, peinture à l'huile, croquis modèle vivant, peinture sur porcelaine, arts décoratifs, poterie/modélage, reliure, encadrement, aquarelle d'après documents, encadrement, peinture sur bois et métal, vitrail, calligraphie/enluminures/miniatures...
- ▶ **Arts et techniques** : théâtre, comédie musicale, photo, informatique, club anglais.



- ▶ **Musique et chant** : jardin musical, éveil musical, découverte instrumentale, flûte à bec/traversière/traversière baroque, clarinette, piano, guitare, violon, basse, saxophone, chant.
- ▶ **Nature, corps et esprit** : yoga, shiatsu, gym, sophrologie.

Programme détaillé dans la plaquette annuelle. Inscriptions en septembre.

Les Ateliers du Château Sarran

- ▶ 12, rue Prosper-Legouté
Tél. : 01 40 96 64 40
- ▶ Maison Verte
193, rue des Rabats
- ▶ Espace Lionel-Terray
164 bis, avenue du Président-Kennedy

Les ludothèques



254, rue Adolphe-Pajeaud
Tél. : 01 40 96 90 50
E-mail : ludotheque@ville-antony.fr

- ▶ **Prêt de jouets et de jeux** pour enfants de tout premier âge jusqu'à 12 ans : mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi de 9 h à 12 h, samedi de 14 h à 17 h.

► **Ateliers découverte** sur place de 6 à 12 ans le mercredi sur inscription.

► **Jeu libre** sur place pour les adhérents de 4 à 12 ans accompagnés d'un adulte le samedi après-midi.

Congés scolaires : ouverture mardi de 14 h à 18 h, et mercredi aux horaires habituels.

La ludothèque participe à la manifestation *Des Bulles dans la ville*, et organise la Fête des jeux en novembre/décembre.

La Maison des Jeux

► 24, av. Jeanne-d'Arc

Tél. : 01 40 96 96 79

Pour adultes et adolescents dès 13 ans, de 14 h 30 à 17 h 30.



Mardi : jeu de scrabble.

Mercredi et samedi : jeux de société, jeux de stratégie, tournoi, prêt de jeux
Fermeture pendant les congés scolaires.

Ludothèque Saint-Raphaël

15, avenue du Bois-de-Verrières

Tél. : 01 46 66 39 68

Cette ludothèque associative complète l'offre municipale : espace de jeu sur place pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte, prêt de jouets.

Les Hauts-de-Bièvre à Antony

Le Théâtre Firmin Gémier/La Piscine et le Conservatoire Darius Milhaud sont administrés par la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.

Le théâtre Firmin Gémier La Piscine



C'est un seul et unique projet qui se déploie dans plusieurs lieux : l'Espace Cirque d'Antony, le Théâtre La Piscine et la salle de concert du Pédiluve à Châtenay-Malabry, mais aussi de multiples lieux à Antony, à travers le Théâtre Firmin Gémier Nomade. Des formes multiples pour rendre compte de la diversité de la création artistique actuelle : labellisé **Pôle national des arts du cirque** en 2011, le Théâtre se fait largement l'écho des évolutions que connaissent aujourd'hui le théâtre, le cirque sous chapiteau et en salle, la danse, la marionnette et la musique sous toutes ses couleurs.



Les créations

Chaque année, metteurs en scène et compagnies de cirque s'installent à Antony et à Châtenay-Malabry. Contrairement aux autres spectacles, accueillis pour un ou deux soirs, cet engagement sur des spectacles « Temps Forts » (au nombre de six en 2012/2013), à l'affiche sur plusieurs semaines, est l'une des particularités qui font du Théâtre Firmin Gémier/La Piscine un réel espace de création.

Le Théâtre Firmin Gémier Nomade

Dans l'attente de la reconstruction du Théâtre Firmin Gémier, l'équipe propose cette saison le « Théâtre Firmin Gémier Nomade » : des spectacles présentés un peu partout à Antony, dans les écoles, les églises ou encore au Conservatoire... Des lieux insolites pour donner aux propositions artistiques la saveur d'un théâtre qui se joue des frontières et des conventions.

Solstice

Festival des arts du cirque à Antony et à Châtenay-Malabry (juin). Cirque, spectacles de rue, apéro-concerts... Une occasion pour les spectateurs de rencontrer des formes artistiques originales et singulières, qui ne se réduisent pas aux canons d'un théâtre conventionnel. Une occasion également de toucher une partie de la population qui ne vient jamais au théâtre.

Vie du Théâtre et services proposés

- ▶ Rencontres avec les artistes, événements en marge des spectacles, conférences, levers de rideau...
- ▶ Pratiques amateurs ateliers de théâtre adulte, atelier slam pour les adolescents.
- ▶ Librairie, bar et restauration le soir, avant les représentations (au Théâtre La Piscine et à l'Espace Cirque)
- ▶ Garde d'enfants de plus de 3 ans gratuite certains dimanches (contactez l'accueil pour plus de précisions).
- ▶ Pour certains spectacles, une navette gratuite est mise en place pour se rendre à l'Espace Cirque d'Antony ou au Théâtre La Piscine depuis le collège Anne-Frank et le RER Antony (sur réservation).

Réservations

- ▶ Du mardi au vendredi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 13h et de 14h à 17 h.
- ▶ Par téléphone au 01 4187 20 84 : Envoi du programme sur simple appel.
- ▶ Par Internet : billetterie en ligne sur le site www.theatrefirmin-gemier-lapiscine.fr ou accueil@tfg-lp.com
- ▶ **Permanence en Mairie d'Antony** : les mercredis de 13h30 à 17h30, dans les locaux du service culturel. Informations et réservations (paiement par chèque ou en espèces).

Tarifs

- ▶ **Les spectacles**
En tarifs individuels : de 7 à 22 €
En abonnement : de 5 à 16 €
- ▶ **Le Pédiluve**
Concert de musiques actuelles tous les jeudis à 20h : 10 €
Moins de 26 ans : 10 € les deux places
Carte de fidélité : un concert offert au bout de 9 achetés
- ▶ **Les Midis de la musique**
Un jeudi par mois, une pause-déjeuner alliant concert et buffet, au Pôle culturel de Châtenay-Malabry : 18€.

Les adresses

► Espace Cirque d'Antony

Rue Georges-Suant
RER B - Station Les Baconnets

► Théâtre La Piscine et Le Pédiluve

254, avenue de la Division-Leclerc
92290 Châtenay-Malabry
Navette gratuite depuis Antony (arrêt
Collège Anne-Frank et gare RER Antony).

Le Conservatoire intercommunal Darius Milhaud

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal, établissement agréé par le ministère de la Culture, accueille chaque année près de 1250 élèves encadrés par une équipe pédagogique composée de 77 professeurs, tous diplômés.



Sa mission : permettre à tous les publics l'apprentissage d'une discipline artistique (musique, danse, théâtre), d'effectuer la jonction entre la dimension de formation et celle de la pratique en amateur, de participer à la vie culturelle de la Communauté d'agglomération et enfin de donner l'accès éventuel aux conserva-

toires à rayonnement départemental ou national.

L'activité du Conservatoire s'articule sur des départements spécifiques comportant chacun trois cycles d'études :

► **L'éveil et l'initiation musicale**, à partir de 4 ans, favorisent l'épanouissement et l'éducation sensorielle à travers la découverte des timbres, des couleurs sonores, du mouvement et des liens entre les sentiments et la musique. Puis de 5 ans à 6 ans, une initiation à la musique est offerte aux enfants, leur permettant d'entrer dans les classes de découverte instrumentale.

► **La formation musicale**, discipline obligatoire jusqu'en fin de cycle II en lien direct avec l'apprentissage de l'instrument, permet d'apprendre le langage musical, d'approfondir les connaissances auditives, rythmiques, la lecture, le déchiffrage ainsi que les aspects théoriques et artistiques de la musique.

► **Les classes instrumentales :** la pratique d'un instrument passe par l'apprentissage technique de celui-ci et conduit les élèves à se produire en public lors des auditions de classes et les « heures musicales » interclasses, lors des manifestations communales et intercommunales. Un travail régulier et sérieux est demandé, il permet à l'élève de progresser rapidement. A l'issue de la fin de second cycle, il est proposé à l'élève deux modules, répartis sur 3 ans, permettant de valider un troisième cycle amateur.

Le département jazz offre la possibilité de suivre un cursus au sein de la classe de piano jazz, ouvert aux élèves ayant déjà des bases instrumentales sérieuses, contrebasse-jazz et batterie-jazz. Des ateliers jazz sont ouverts aux élèves et aux amateurs désireux de se perfectionner.

► **La chorale d'enfants** apporte un enseignement complémentaire obligatoire à la formation musicale dès la première année du 1^{er} cycle, jusqu'à la troisième année d'instrument, qui conduit l'élève à une discipline collective instrumentale obligatoire, à l'exception des pianistes.

► **Les orchestres :** 3 orchestres à cordes et 3 orchestres à vents abordent un répertoire vaste et varié impliquant une pratique collective obligatoire à partir de la 3^e année de 1^{er} cycle instrumental. La musique de chambre accueille tous les instruments et en particulier les pianistes.

► **Les classes de danse :** l'enseignement de la danse repose sur la pratique de la danse classique, de la danse contemporaine et de la danse jazz.

- ▶ **L'art dramatique**, dont le cursus aboutit à un certificat d'études théâtrales. Le travail porte sur la pose de la voix, la sensibilisation aux textes du répertoire, des études de personnages et une approche du théâtre. Un atelier cinéma permet de réaliser des projets de tournage en collaboration avec des intervenants extérieurs, tout en permettant de solliciter les ressources artistiques musicales et chorégraphiques du Conservatoire.
- ▶ **Les ensembles** : la chorale d'adultes, l'ensemble vocal, la batterie fanfare, les ateliers de musique de chambre et de musique ancienne, les ensembles de guitares, de cuivres et de flûtes traversières, les ateliers de jazz.
- ▶ **Les projets artistiques** : menés tous les ans ont pour objectif de conduire les élèves à la réalisation de spectacles, avec de nombreuses collaborations au sein de l'établissement, et sont valorisés grâce à des représentations publiques.

Les nombreuses manifestations communales et intercommunales organisées chaque année sont également représentatives du dynamisme de l'établissement. Enfin, **les rencontres artistiques** sont l'occasion pour le public d'assister à des concerts, concerts-conférences, concerts-lectures, galas et spectacles de danses, sans oublier les moments de rencontres théâtrales.

**Conservatoire intercommunal
Darius Milhaud et auditorium Paul Arma**

140, av. de la Division-Leclerc
Tél. : 01 46 68 65 91

ANTONYPOLE

TOUS LES TALENTS DU MONDE

UNIVERSAL
UNIVERSAL MUSIC FRANCE

SANTÉ



*Établissements
Professions de santé et autres
Urgences*



Couverture traditionnelle
Zinguerie - Velux - Isolation

15, rue Guillaume Bigourdan
91320 Wissous
☎ 01 60 13 34 10 entcara@free.fr



Restaurant
Ventes
à emporter

L'Ange Vin

80, avenue Aristide Briand (RN20)
92160 Antony - ☎ 01 42 37 88 22

Le midi ouvert du lundi au vendredi
Fermé le soir sauf pour les groupes
Ouvert à la Saint Valentin

LA CHAMBRE
by ARCHEA



EN COOPÉRATION AVEC LES SAO - CROSS SAS - BARCAO - DÉPARTEMENTS DÉFINIS - DÉPARTEMENTS STORES

LA CHAMBRE by ARCHEA est une solution innovante pour optimiser l'espace de votre chambre. Elle est conçue pour offrir un confort et une praticité exceptionnels. Elle est disponible en plusieurs configurations et peut être personnalisée selon vos besoins. Contactez-nous pour plus d'informations.

archea
LES AS DU PLACARD

ANTONY - 20 AV. DE LA MARIANNE (L'ÉGLISE) - TEL. 01 46 66 18 18 - antony@archea.fr
CENTRE LOM - 24 AV. DE YERRES (L'ÉGLISE) - TEL. 01 46 02 11 55 - central@archea.fr

ANTONY
MULTISERVICES

Artisans diplômés et qualifiés à votre service



Serrurerie

Plomberie

Vitrerie



Chauffage

24h/24 - 7j/7

Tarifs assurances

80 avenue J.F. Kennedy - 92160 Antony
01 46 66 18 18 - Devis gratuit



HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY
Tél: 01 46 74 37 00

URGENCES 24H/24 - 7 Jours/7
Tél: 01 46 74 37 28

www.generale-de-sante.fr/hopital-privé-d-antony
E-mail: hospital@hp-antony.com



Établissements

Service communal d'Hygiène et de Santé

Missions de santé publique :

Des actions **tous publics** avec le dépistage du risque cardio-vasculaire avec la CPAM, l'installation de défibrillateurs dans Antony (lire p. 159), la campagne de sensibilisation au cancer du sein.

Des actions ciblées sur **les enfants et les adolescents** avec la surveillance buccodentaire à l'école élémentaire avec la CPAM, la distribution de traitements anti-poux à la demande des chefs d'établissement, la lutte contre l'obésité, la prévention aux risques liés à l'exposition solaire, la formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur pour les élèves de CM2 et les clubs des seniors de la Ville, en partenariat avec la police nationale et la caserne des pompiers d'Antony, une animation sur la sécurité routière, pour les lycéens. Une campagne de sensibilisation des enfants du CE1 au CM1 sur l'environnement sonore et les effets du bruit sur la santé (dans les écoles et les CML).

Voir aussi p. 45 ses autres missions.

Contact : SCHS

1, rue Maurice-Utrillo

Tél. : 01 46 68 78 14

Hôpitaux

Hôpital Antoine-Béclère

(Assistance publique)

157, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 Clamart

Tél. : 01 45 37 44 44

► Urgences adultes

Tél. : 01 45 37 42 44

► Urgences enfants

Tél. : 01 45 37 49 31

► Urgences gynécologiques

Tél. : 01 45 37 44 56

Hôpital Privé d'Antony

1, rue Velpéau

Tél. : 01 46 74 37 00

E-mail : hopital@hp-antony.com

www.generale-de-sante.fr/hopital-prive-d-antony

► Service des Urgences

Tél. : 01 46 74 37 28

► Rendez-vous de consultations

Tél. : 01 46 74 37 10

- Anesthésie-Réanimation

- Chirurgie générale et spécialisée, digestive, cancérologique, endocrinienne, gynécologique, ophtalmologique, ORL, orthopédique, plastique, stomatologique, thoracique, uro-génitale et vasculaire, pédiatrique.

- Médecine interne maladies infectieuses et tropicales, cardiologie, endocrinologie, dermatologie, gastro-entérologie, échocoscopie interventionnelle, neurologie, pneumologie, prise en charge de la douleur, rhumatologie, néphrologie, médecine du sport.

► R.V. Gynécologie-Obstétrique

Tél. : 01 46 74 23 71

► R.V. Échographie Gynéco-Obstétricale

Tél. : 01 46 74 23 07

► R.V. Consultation Accueil Sein

Tél. : 01 46 74 44 97

► R.V. Consultations d'Oncologie Médicale

Tél. : 01 46 74 41 73

► R.V. Consultations de Pédiatrie

Tél. : 01 46 74 22 50

► R.V. Échocoscopie interventionnelle

Tél. : 01 46 74 44 22

► R.V. Radiologie, Échographie, Mammographie, Doppler, Scanner, IRM

Tél. : 01 79 36 04 50

► R.V. Scintigraphie, TEP-TDM, repérage ganglion sentinelle

Tél. : 01 46 74 41 90

► R.V. de radiologie interventionnelle et cardiovasculaire

Tél. : 01 46 74 37 30

► R.V. Laboratoire d'analyses médicales

Tél. : 01 46 74 42 00

Centres sociaux

Centres de protection maternelle et infantile (PMI)

Service départemental de santé publique, la PMI évalue et contrôle les assistantes maternelles, organise des consultations destinées aux parents, futurs parents et enfants, et gère un centre de planification familiale (voir p. 123).

Centre de santé de la Croix-Rouge Française

Accueil des patients de tous âges en médecine générale, oto-rhino-laryngologie, gynécologie, dermatologie, soins dentaires, kinésithérapie, pédodontie, orthodontie. Carte vitale indispensable (pratique du tiers payant) et attestation CMU pour les bénéficiaires.

2, allée du Nil

Rendez-vous : 0 810 101 103

Administratif : 01 46 74 13 90

Couverture Maladie Universelle (CMU) voir p. 92.

Établissements d'éducation spécialisée

Centre Élisabeth de la Panouse-Debré

Rééducation motrice pour les enfants de 0 à 6 ans handicapés physiques.

37, rue Julien-Périn - Tél. : 01 46 66 12 67

Centre psychothérapique et pédagogique spécialisé (CPPS)

Enfants de 3 à 14 ans présentant des troubles psychiques importants (semi-internat du lundi au vendredi).

22, rue Prosper-Legouté

Tél. : 01 42 37 77 46

E-mail : cppsantony@free.fr

Établissements et consultations spécialisés

Alternat

Foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes

37-41, rue Alfred-de-Musset

Tél. : 01 46 11 40 60

CSAPA Liberté

Centre de consultations gratuites en addictologie, adultes et jeunes consommateurs

43, bd du Maréchal-Joffre

92340 Bourg-la-Reine - Tél. : 01 41 87 09 68

Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents

Consultations spécialisées

80, rue Pierre-Vermeir - Tél. : 01 56 45 18 10

Centre médico-psychologique pour adultes

Dépendant de l'EPS Erasme

79, rue Prosper-Legouté - Tél. : 01 55 59 07 30 ou 07 31

Centre médico-psychopédagogique Les Pyrénées

180, rue Adolphe-Pajeaud

5, parvis de la Bièvre

Tél. : 01 46 68 55 73

Élan retrouvé

Hôpital de jour d'Antony

Jeunes de 15 à 25 ans souffrant de troubles graves du comportement (autisme et troubles apparentés)

37, av. Léon-Jouhaux

Tél. : 01 46 66 80 95

Établissement public de santé (EPS) Erasme

Hôpital psychiatrique

143, av. Armand-Guillebaud

Tél. : 01 46 74 33 99

Des associations viennent en aide aux personnes souffrant de pathologies lourdes (alcoolisme, cancer, maladie d'Alzheimer, sclérose en plaques...) et à leur famille.

Consultez le *Guide des Associations* sur le site Internet www.ville-antony.fr (Annuaire).

Les défibrillateurs

Les défibrillateurs permettent de rétablir le rythme du cœur après un accident cardiaque. La Ville a installé plusieurs appareils de ce type dans les lieux les plus fréquentés. Le modèle choisi, d'une utilisation très simple, est **entièrement automatique** : il suffit de se laisser guider par l'appareil qui donne toutes les instructions.

Après un arrêt cardiaque, le taux de survie sans séquelle est estimé à 5 %. **Seule une intervention dans les 5 minutes suivant l'accident cardiaque permet de sauver des vies et d'éviter des conséquences graves.**

Quatre actions fondamentales peuvent sauver une vie :

- ▶ Alertez immédiatement les secours : le 18, le 15 ou le 112 depuis un téléphone portable. Ne raccrochez pas, les secours sont en route.
- ▶ Laissez-vous guider au téléphone sur les premiers gestes à faire. La réanimation cardiopulmonaire que vous pouvez être amené à réaliser va apporter de l'oxygène aux organes vitaux et au cerveau.
- ▶ Demandez un défibrillateur aux personnes qui se trouvent autour de vous. Après avoir positionné deux patchs sur le thorax de la victime, la machine peut analyser la situation. En cas de battements anarchiques du cœur, ou fibrillation, l'appareil délivre un choc électrique pour restaurer l'activité du cœur.
- ▶ Attendez l'arrivée des secours près de la victime en laissant l'appareil en place.



Professions de santé et autres

Médecine générale

ALBAGLI Jean-Pierre
36, rue Jean-Moulin
01 46 68 44 03

ATKINS Karine
118, av. Saint-Exupéry
01 46 83 05 68

ATTAL Fabien
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 37 85 / 01 46 66 97 30

BALTHAZARD-SOSNOWSKI
Josiane
4, rue de la Prairie
01 46 68 69 72

BATHENAY Yannick
204, rue Adolphe-Pajeaud
09 61 03 45 42

BERTHET Jean-Jacques
23, rue des Baconnets
01 42 37 48 11

BERTHIER Philippe
Mésothérapie
122, av. du Président-Kennedy
01 46 66 09 24

BIGOTTE Jacques
6, rue Sdérot
(au niveau 16/18, av. A.-Briand)
01 46 66 61 65 / 01 47 02 78 55

BISMUTH Martine
36, rue Jean-Moulin
01 46 68 44 03

CAPLANNE Michel
70, av. du Président-Kennedy
01 46 66 79 80

CHESSON Jean-Pierre
111, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 66 80 00

DO TRINH Quat
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 37 85 / 01 46 66 97 30

FAUGERON Dominique
(Mme)
3, rue Jean-Charles-Persil
Rés. de l'Abbaye - Bât. A - Esc. A
01 46 66 10 80

FERERES Meyer
6 bis, av. Aristide-Briand
01 46 74 04 14

GERDANIAN Catherine
12 bis, rue Auguste-Mounié
01 46 66 28 28

GIL Isabelle
74, av. Aristide-Briand
01 42 37 50 55

GIREY Pierre-Hervé
158, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 05 69

GRIMAUD-VO Hélène
44, rue de l'Église
01 57 19 10 06

HADDAD Richard
17, rue du Docteur-Barié
01 46 60 27 64

HAVET Philippe
74, av. Aristide-Briand
01 42 37 50 55

ISRAEL Jean-Luc
25, av. de la Division-Leclerc
Bât. les Antoniadès - 2^e étage
01 42 37 01 10

KEREKES François
122, av. du Président-Kennedy
01 46 66 02 12

KERGOYAN Jean
74, av. Aristide-Briand
01 42 37 50 55

LACHCAR Jérémie
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 37 85 / 01 46 66 97 30

LERAPT Jean-Louis
204, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 66 74 24

LOZÉ Jean
111, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 66 80 00

MINDUS François
69, av. Raymond-Aron
01 47 02 53 81

NEZEREIAN Rina
14, rue Velpeau
01 40 96 02 55

NGUYEN Ngoc-Linh
109, av. de la Division-Leclerc
01 46 74 12 34

ODDOUX-HERBELIN Carole
4, rue de la Prairie
01 46 68 69 72

OLESKER Sophie
11, rue Auguste-Mounié
01 47 12 67 70 / 01 46 68 32 59

OUBERT Geneviève
22, rue Pasteur
01 40 96 03 24

PASCAL Isabelle
17, chemin Potier
01 46 66 75 15

PEQUIGNOT-HERBELIN
Évelyne
4, rue de la Prairie
01 46 68 69 72

PERILHOU Stéphane
227, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 58 84

PHAN Nguyet Chau
63, av. Jean-Monnet
01 42 37 45 64

PLAU-LE BOETE Catherine
1, rue Pablo-Picasso
01 46 66 57 73

RENAUD-MARTIN Stéphanie
11, rue Auguste-Mounié
01 47 12 67 70 / 01 46 68 32 59

ROCHEREAU Brigitte
Nutritionniste exclusivement
23, rue Auguste-Mounié
01 46 66 07 07

SOULIER-LEBRUN
Anne-Marie
22, rue Pasteur
01 40 96 03 24

SULIGOJ Tanja
122, av. du Président-Kennedy
01 46 66 17 62

VALETTE Dominique
44, rue de l'Eglise
01 42 37 92 00

VIDILLES Jean-Louis
6, rue Sdérot
(au niveau 16/18, av. A. Briand)
01 42 37 41 67

UZAN Régine
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine générale orientation acupuncture

AGHASSIAN Louise
87, av. François-Molé
01 46 66 33 34

NGUYEN Marie
Mésothérapie
1, rue Pablo-Picasso
01 46 66 57 73

NGUYEN-KHAC Thang
25, av. Aristide-Briand
01 40 96 90 91

PHAM-TRAN Tuyet Chi
Mésothérapie
2, av. de Guyenne
01 47 02 78 94

UZAN Régine
Mésothérapie
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine générale orientation homéopathie

MARI Gérard
Mésothérapie
5, rue René-Barthélémy
01 42 37 62 26

MISCOPEIN-FAUGERON
Béatrice
9, rue Bourgneuf
01 40 96 81 11

UZAN Régine
Mésothérapie
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine générale orientation ostéopathie

BENAMOU Paul
56, av. du Président-Kennedy
01 42 37 84 54

CAPLANNE Michel
70, av. du Président-Kennedy
01 46 66 79 80

OEUVRAY Yann
Ostéopathie exclusivement
17, av. de la Providence
01 42 37 02 36

UZAN Régine
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine spécialisée

Allergologie

DUFRESNE François
179, av. de la Division-Leclerc
01 44 30 04 03
01 46 68 71 24

Anatomie et Cytologie Pathologie

KARKOUCHE Bastien
26, rue Florian
01 40 96 17 18

TALISSE Antoine
26, rue Florian
01 40 96 17 18

Angéiologie Phlébologie

DEMAL-VIENNE Claude
36, rue Maurice-Labrousse
01 40 96 00 26

LISIECKI Sylvie
10, av. Jean-Monnet
01 46 68 66 78

SZABO-DUSAUTOIR Thécla
12, rue Auguste-Mounié
01 42 37 49 34

Cardiologie

ANGOTTI Jean-François
3, av. du 11 novembre
01 42 37 94 56

BALLIVIAN Fernando
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

BELHASSEN Laurent
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 22

BITAR Jean-Luc
12, rue Auguste-Mounié
01 42 37 48 68

CARCONÉ Bernard
14, rue Velpeau
01 46 66 28 35

CARVILLE Claudine
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 22

GEDIN Didier
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 55

GERECHT Joëlle
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

MOINI Cyrus
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 55

SEBAG Claude
14, rue Velpeau
01 46 66 29 35

TERRAZZONI Sébastien
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 22

VILLEMANT Didier
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 22

Chirurgie

BARREAU Lise
Oncoplasticien du sein
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 74

BENOUAICHE Laurence
Chirurgie esthétique,
reconstructrice et maxillo-
faciale pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

BONAN Alain
Chirurgie générale, viscérale
et gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 50

BORIE Hervé
Chirurgie vasculaire et des
fistules artério-veineuses
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 15

BRUNET Océane
Chirurgie orthopédique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

CADOT Bernard
Chirurgie de la main
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

CHABAUD Maud
Chirurgie générale
et plastique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

CHAUQUAT Gilles
Chirurgie orthopédique
de l'épaule
Hôpital Privé d'Antony
08 26 30 00 92

CHOLLET Jean-Michel
Chirurgie générale, viscérale
et gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 50

COHEN Gilles
Chirurgie orthopédique
de la main et de l'épaule
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

DEBET-MEJEAN Aurore
Chirurgie orthopédique
de la main
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

DECRETTE Edouard
Chirurgie orthopédique
de l'épaule
Hôpital Privé d'Antony
08 26 30 00 92

DUNET Éric
Chirurgie plastique
Hôpital Privé d'Antony
01 47 63 33 12

DURAND Marion
Chirurgie Thoracique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 74

ESTEBAN Maria-Cristina
Chirurgie plastique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

ESTEVE Claude
Chirurgie uro-génitale
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

FISCHER Marc
Chirurgie orthopédique
de l'épaule
Hôpital Privé d'Antony
08 26 30 00 92

GILLION Jean-François
Chirurgie générale, viscérale
et gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 50

GRIPON Stéphane
Chirurgie uro-génitale
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

KOVARSKY Stéphane
Chirurgie vasculaire et des
fistules artério-veineuses
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 15

LEFEVRE Dominique
Chirurgie orthopédique
de la cheville et du pied
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

LOTTMANN Henri
Chirurgie urologique
pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 48 08 04 39

LUBRANO Jean
Chirurgie générale, viscérale
et gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

MALZE Katja
Chirurgie orthopédique
de la main
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

MOLKHOU Jean-Michel
Chirurgie générale,
viscérale, gynécologique
et endocrinienne
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 50

MOREL Guillaume
Chirurgie orthopédique
pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

PEYRACHE Marie-Dominique
Chirurgie orthopédique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

POLITI Robert
Chirurgie générale
et urologique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

ROUACH Yannick
Chirurgie uro-génitale
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

ROUSSEAU Véronique
Chirurgie générale
et urologique pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

SARRAZIN Franck
Chirurgie orthopédique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

TAKSIN Lionel
Chirurgie uro-génitale
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

THILLOIS Jean-Marc
Chirurgie générale,
viscérale, gynécologique
et endocrinienne
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

TOPOUCHIAN Vicken
Chirurgie orthopédique
pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

TREVOUX Lionel
Chirurgie orthopédique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

WLODARCZYK Bogdan
Chirurgie plastique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

ZEITOUN Jean-Marc
Chirurgie orthopédique
de l'épaule et du genou
Hôpital Privé d'Antony
08 26 30 00 92

ZILLIKEN Pétra
Neurochirurgie du rachis
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Dermatologie

BECHEREL Pierre-André
Vénérologue
48, rue du Colonel-Fabien
Hôpital Privé d'Antony
01 42 37 12 27 / 01 46 74 37 10

BLUM-HATT Bénédicte
223, av. de la Division-Leclerc
01 34 44 21 38

GOUNOD Nicolas
3, rue René Barthélémy
01 46 66 66 77

HAMEL-TEILLAC Dominique
Dermatologie pédiatrique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

MASLIAH Laurence
11, rue Auguste-Mounié
(entrée 1, rue du Marché)
01 46 68 09 34

MORENO Jean-Christophe
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

PEYROUX-SAVEUSE Nathalie
12, rue Auguste-Mounié
01 46 66 44 88

TRAN My-Dung (Mme)
Vénérologue
17, rue de l'Église
01 42 37 80 88

ZEITOUN Michèle
8, av. de la Providence
01 40 96 12 13

Endocrinologie

BLONDET Colette
20, av. Aristide-Briand
01 46 66 65 24

FOUSSIER Valérie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

LAGADEC Géraldine
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Gastro-entérologie Hépatologie

CAPELLE Philippe
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

LAGNEAU Marion
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

MOZER-BERNARDEAU
Marianne
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

NAYRAC Aline
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 59

PARENTIER Thierry
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 59

RIZK Christine
Gastro-entérologie infantile
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 50

ROSENBAUM Alain
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 59

Gynécologie obstétrique

ABELLO Catherine
Gynécologue
6, rue de l'Église
01 46 66 03 26

BRAMI Robert
42, rue des Mûres
01 46 89 29 39

BRUN Laurent
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

CAMAGNA Olivier
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

DEMEAUX Jean-Luc
Chirurgien gynécologue
32, av. de la Providence
01 40 96 98 98 / 01 40 96 88 88

EGOROFF Catherine
Échographie gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 07

FELTAIN Pierre
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

GARDOU Guillaume
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

GUERIN-MARCHAND
Brigitte
Échographie gynécologique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 07

JUNGER Marie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

JUSSMANN Alberto
Échographie, chirurgien
gynécologue accoucheur
3, rue Henri-Lasson
01 40 96 02 01

LE BRETON Nathalie
2, av. de la Providence
01 46 11 46 50

LE DANTEC Annick
Gynécologue accoucheur
1, av. Galliéni
01 55 59 02 75

LELLOUCH Roger
Gynécologue
39, rue Rameau
01 42 37 37 44

PROUST Alain
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

REIX-GRIGNON Dominique
6, rue Sdérot
(entrée allée Fernand-Braudel)
01 46 66 86 01

TUBIANA Patrick
Chirurgien gynécologue
32, av. de la Providence
01 40 96 98 98 / 01 40 96 88 88

VERLY Régis
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

VINCENT Yves
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 71

Médecine du sport

BERTHET Jean-Jacques
23, rue des Baconnets
01 42 37 48 11

BERTHIER Philippe
Mésothérapie
122, av. du Président-Kennedy
01 46 66 09 24

BIGOTTE Jacques
6 rue Sdérot (16/18, av. A. Briand)
01 46 66 61 65 / 01 47 02 78 55

DUPUIS Jean-Pascal
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 51

JOUANIN Jean-Claude
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 22 51

MINDUS François
69, av. Raymond-Aron
01 47 02 53 81

UZAN Régine
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

VIDILLES Jean-Louis
6, rue Sdérot
(au niveau 16/18, av. A. Briand)
Hôpital Privé d'Antony
01 42 37 41 67 / 01 46 74 22 51

Médecine interne

BOSSI Philippe
Maladies infectieuses
et tropicales
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 80

CARCONÉ Bernard
14, rue Velpeau
01 46 66 28 35

DESPUJOL Carole
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

GUMUS Yusuf
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

HEYRAUD-BLANCHET
Catherine
14, rue Velpeau
01 46 66 20 22

LIVARTOWSKI Joël
Maladies infectieuses
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 43 80

Médecine légale, expertise préjudice corporel

DAYAN Robert
21, av. de la Providence
01 42 37 03 73

LE POULLENNEC-PRATZ
Dominique
25, av. Aristide-Briand
01 40 96 90 91

NGUYEN-KHAC Thang
25, av. Aristide-Briand
01 40 96 90 91

UZAN Régine
4 bis, rue de l'Abbaye – Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

Médecine psychosomatique

MAURY Nicole
3, rue Jean-Charles-Persil
06 12 94 30 80

Médecine tropicale

MINDUS François
69, av. Raymond-Aron
01 47 02 53 81

Néphrologie

GUERY Bruno
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 42 15

JABLONSKI Mathieu
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 42 15

Neurologie

FERREIRA André
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

LAQUEILLE Xavier
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

MASSIOU Hélène
3, rue Henri-Lasson
01 42 37 96 31

VAHEDI Katayoun
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Nutrition Diabétologie

BLONDET Colette
20, av. Aristide-Briand
01 46 66 65 24

Oncologie

GAUTIER Hervé
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 73

L'HELGOUALC'H Gwenaël
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 73

MORIN Philippe
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 73

VIRET Frédéric
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 41 73

Ophthalmologie

DOUCET Jean-François
17, av. du Parc-de-Sceaux
01 43 50 85 64

GUIRAL André
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

HAMY Clothilde
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

MARIE Nicole
179, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 15 97

ROBERT Marylène
28, av. de la Providence
01 46 68 31 01

SALLES Christian
10, av. Jean-Monnet
01 46 66 01 35

Orthopédie Traumatologie

DAYAN Robert
21, av. de la Providence
01 42 37 03 73

Oto-rhino- laryngologie

ABOUCAÏA Jean-Paul
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

ALLOUCHE François
32, av. de la Providence
01 46 66 60 66

AMSELLEM Léon
179, av. de la Division-Leclerc
06 15 71 34 27

CHAKROUN C.
90, av. Aristide-Briand
01 46 68 45 15 / 01 46 66 56 56

VERICEL Richard
2, rue Jean-Charles-Persil
01 55 59 84 42

Pédiatrie

ABELLO Dominique
6, rue de l'Église
01 46 66 66 33

DAKHLIA Faouzi
Pédiatrie néonatalogie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

FLOUX-CAMPERGUE
Isabelle
2, av. de la Providence
01 46 11 46 50

GAUTIER Jean-Pierre
5, av. Jeanne-d'Arc
01 46 68 83 00

GRESSIN-COHEN Francine
136, rue Pascal
01 46 66 10 33



NOUS AVONS LE MÊME COMBAT

**J'AI UNE ALLERGIE
RESPIRATOIRE SÉVÈRE**

Engagé depuis 60 ans dans la recherche et les partenariats avec le corps médical, Stallergenes est un laboratoire d'immunothérapie à l'avant-garde de l'innovation, pour améliorer la vie des patients.

**JE SUIS CHERCHEUR
EN IMMUNOTHÉRAPIE**

DU CÔTÉ DE L'INNOVATION
AUX CÔTÉS DES PATIENTS



STALLERGENES

MAHUT Bruno
Pneumo-pédiatrie
4, av de la Providence
01 40 96 90 16

PLISSIER Michèle
5, av. Jeanne-d'Arc
01 46 68 83 00

TOURE Kadidia
Pédiatrie néonatalogie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Pneumologie

CARRIE Anne-Sophie
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

COURSIER Jean-Marc
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

HERKERT Anne
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

SOYEZ Franck
Troubles respiratoires
du sommeil
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 23 54

ZARKA Véronique
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Psychiatrie

AGEEF Catherine
3, av. Raymond-Aron
01 46 61 16 09

AMBOISE Jean-Philippe
67, av. Aristide-Briand
01 46 68 10 29

CAPDEVIELLE Nadine
Enfant, adolescent et adulte
70, rue Velpeau
01 42 37 04 50

DUCASSE Véronique
7, av. Léon-Blum
01 42 37 12 12

DUCRET Antoine
40, rue Maurice-Labrousse
01 42 37 86 30

MARTELLY Béatrice
33, rue Auguste-Mounié
01 42 37 53 16

MERCIER Elisabeth
5, allée Fernand-Braudel
01 46 66 75 74

OPITZ Marc
15, av. de la Providence
01 42 37 98 72

REVIDI Patrick
6, rue de l'Église
01 46 66 13 12

SYNAJKO Daniel
30, rue du Moulin
01 42 37 59 99

VERGNAUD Sophie
1, rue de l'Abbaye
01 46 66 42 11

ZAHZOUH Soraya
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Radiologie

IMAGERIE MÉDICALE
DU BOIS-DE-VERRIERES
48, rue du Colonel-Fabien
Scanner, IRM, radiologie,
mammographie, échographie,
radiologie dentaire,
ostéodensitométrie
01 42 37 08 88 / 01 46 66 69 50

SERVICE IMAGERIE
DE L'HOPITAL PRIVÉ
D'ANTONY
1, rue Velpeau
Scanner, IRM, radiologie
générale, échographie,
mammographie, mammogra-
phie interventionnelle
et dépistage, doppler,
panoramique dentaire
01 79 36 04 50

► **Radiologie
interventionnelle
et Cardiovasculaire**
01 46 74 37 30

► **Médecine nucléaire,
scintigraphie,
TEP TDM**
01 46 74 41 90

Rhumatologie

BENAMOU Paul
56, av du Président-Kennedy
01 42 37 84 54

COHEN Raymond
19, bd Pierre-Brossolette
01 42 37 38 88

FEVRE Claire
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

SAVEUSE Hugues
12, rue Auguste-Mounié
01 46 66 05 15

STROTZ Victor
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 10

Sexologie et médecine psychosomatique

PARIS Ghislaine
8, allée Fernand-Braudel
01 42 37 07 08

Stomatologie

BENHAROUN David
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 37 85 / 01 46 66 01 77

CAPRON Denis
11, rue Auguste-Mounié
(entrée 1, rue du Marché)
01 42 37 24 95

NGOURN Mardin
6 bis, rue de l'Abbaye
01 40 96 07 14

Tabacologie

NGUYEN-KHAC Tang
25, av. Aristide-Briand
01 40 96 90 91

PHAM-TRAN Tuyet Chi
2, av. de Guyenne
01 47 02 78 94

Dentistes

ANCELLIN-BOISNARD
Annie-Claude
44, rue Auguste-Mounié
01 46 66 02 39

BARANES Martine
32, av. de la Providence
01 46 66 60 66 / 01 46 66 22 44

BENAYCH Olivier
50, rue Prosper-Legouté
01 42 37 38 68

BEN SALAH Mohamed
57, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 99 48

BENSOUSSAN Daniel
18, av. de la Division-Leclerc
01 40 96 85 47

BESNAINOU Thierry
5, av. Saint-Exupéry
01 43 50 06 81

BONNEFOY Christophe
78, av. Aristide-Briand
01 46 66 99 11

BOULLÉ Marie-Paule
4, rue Molière
Résidence Opéra N° 9
01 46 66 19 11

CAPRON Denis
11, rue Auguste-Mounié
(entrée 1, rue du Marché)
01 42 37 24 95

CHERRUAU Marc
50, rue Prosper-Legouté
01 42 37 38 68

COURBOULEIX Pierre
184, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 51 51

DA CRUZ Daniel
17, rue de l'Église
01 42 37 26 70

DESCHATRES Anne-Sophie
29 bis, rue Auguste-Mounié
01 46 66 03 23

DEVILLIERS Armelle
3, av. du 11 novembre
01 46 66 47 47

DEVOUASSOUX Yves
7, av. Léon-Blum
01 46 66 09 09

DUFRENNE Nadine
136, av. du Président-Kennedy
01 42 37 49 76

DUONG Rodolphe
57, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 99 48

ERSHADI Tannaz
Chirurgie dentaire
24, av. Raymond-Aron
Rés. La Fontaine - Bât A
01 47 02 83 65

GANEM Fabien
179, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 64 60

GERDANIAN Nicolas
11, rue Auguste-Mounié
01 42 37 16 11

HOANG Anh Khoa
Chirurgie dentaire
24, av. Raymond-Aron
Rés. La Fontaine - Bât A
01 47 02 83 65

HUYNH VAN TRUNG Christian
4, rue Paul-Bourget
01 42 37 76 28

JACQUEMIN-WINTER Sarah
3, av. du 11 novembre
01 49 84 26 85

JEGAT Nadège
Odontologie pédiatrique
exclusivement
4, av. de la Providence
01 46 68 29 19

KATAN Fabrice
59, av. Jean-Monnet
01 40 96 10 40

KLASINSKI-KERBRAT
Anne-Laure
184, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 51 51

LEBURGUE Elise
6, rue de l'Église
01 46 66 66 13

LE THAI Lucie
4 bis, rue du Nord
01 42 37 99 66

LIEVENS-SCHLOSSER
Nathalie
2, av. Victor-Hugo
01 55 59 10 10

MENASSE Jean-Jacques
12, rue Auguste-Mounié
01 46 66 78 41

MONGEOT Marc
Parodontologie et
implantologie exclusivement
28, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 05 98

NOWAK Anne-Valérie
50, rue Prosper-Legouté
01 42 37 38 68

PERON Sylvie
204, rue Adolphe-Pajaud
01 46 66 75 34

PONSAUD Dominique
1, av. Raymond-Aron
01 47 02 75 93

QUISEFIT Michel
136, av. du Pdt-Kennedy
01 42 37 49 76

RELLIER Yves
49, av. du Bois-de-Verrières
01 46 66 13 94

SEPEHR Mahsa
14, rue Velpeau
01 46 66 80 73

SERVADIO Guy
11, rue Jean-Moulin
01 46 66 05 94

SINTÉS Jean-Raoul
14, rue Velpeau
01 46 66 80 73

TEBOUL Elisabeth
3, av. du 11 novembre
01 49 84 26 85

TREVEDY Patrick
29 bis, rue Auguste-Mounié
01 46 66 03 23

TOUSSAINT Louis
6, rue de l'Église - 01 46 66 66 13

VACHEY Pierre
17, rue de l'Église
01 42 37 26 70

ZERBIB Julie
44, rue Auguste-Mounié
01 46 66 02 39

Spécialité orthopédie dento-faciale

BRECÉ Paul-Denis
Orthodontie exclusivement
38, rue Maurice-Labrousse
01 46 74 01 05

DESCATOIRE Joëlle
5, av. Jean-Monnet
01 46 66 06 57

MONBACHER Cambiz
34, av. de la Division-Leclerc
01 40 96 96 99

Sages-femmes

AUDINET Corinne
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

GARRISI Florence
Consultante en allaitement
Uniquement à domicile
06 61 11 10 69

GUIGNARD Mélanie
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

LUCARELLI Véronique
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

MASK-FERRY Pantéa
12 bis, rue Auguste-Mounié
01 42 37 66 27

MERLE SAINT-JEAN
Katherine
15, rue des Grouettes
01 46 61 64 53

PAYN Fabienne
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

SAADA-GARET
Marie-Christine
12 bis, rue Auguste-Mounié
01 42 37 66 27

WEBER Adeline
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 28 66

Professions paramédicales

Audioprothésistes

AMPLIFON - CENTRE
DE CORRECTION AUDITIVE
20-22, av. Aristide-Briand
01 42 37 45 22

AUDITION MARC BOULET
80, av. de la Division-Leclerc
01 46 68 07 08

AUDIKA
Claudine Zittoun
37, av. Aristide-Briand
01 55 59 19 55

Chiropracteur

VIOLEAU Emeline
Soins dos/articulations
17, rue de l'Église
06 84 07 67 36

Diététicienne

BODIN Laurence
5, av. François-Molé
01 46 66 06 88

Ergothérapeute

GAUTHIER Esméralda
Réadaptation et expertise
de l'habitat
14, rue des Jardins
06 70 73 49 95

Infirmiers

BERGERON Léonie
Centre de rééducation Dolto
24, av. de la Division-Leclerc
06 24 67 35 16

CHARRIER Isabelle
Centre de rééducation Dolto
24, av. de la Division-Leclerc
06 18 91 29 51

DENUIT Audrey
1, rue Florian
01 46 66 12 95 / 06 16 22 05 03

DETILLEUX Monique
7, rue Robert-Scherrer
01 42 37 54 18

GICQUELET René
17, rue de l'Église
06 58 90 42 11

GROFF Gilles
74, av. Aristide-Briand
01 46 74 90 15 / 06 62 48 90 15

HAROUAL Ouafaa
179, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 30 06 / 06 21 11 44 43

ITANY Hélène
32, av. Jean-Monnet
01 69 34 36 05 / 06 64 76 13 08

JARRY Geneviève
31, av. Léon-Jouhaux
01 46 66 62 02 / 06 10 62 75 62

JOSEPH-MONROSE
Marie-Eve
5, allée Fernand-Braudel
01 40 96 11 65 / 06 12 13 73 03

KUS Vanessa
Spécialisée diabète
28, av. de la Providence
06 31 29 40 82

LAURIOL-MISANDEAU
Fabienne
Résidence Victoria
42 C, rue Maurice-Labrousse
01 42 37 00 18 / 06 62 04 62 58

LAVISSE Françoise
7, rue Robert-Scherrer
01 42 37 54 18

LE GUEL Pascale
5, allée Fernand-Braudel
01 40 96 11 65 / 06 12 13 73 03

LOPEZ Marie-José
Cabinet infirmier Aron
69, av. Raymond-Aron
01 43 50 15 50

LOUCHART Samantha
32, av. Jean-Monnet
01 42 37 81 01

LOURENÇO Marie
32, av. Jean-Monnet
06 60 28 73 34

LUONG Patrice
Cabinet infirmier Aron
69, av. Raymond-Aron
01 43 50 15 50

OZANNE Jacqueline
28, av. de la Providence
07 61 80 21 26

PERROT Marie-Christine
74, av. Aristide-Briand
01 46 74 90 15 / 06 62 48 90 15

PHENGRAFNY Chloé
179, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 30 06 / 06 21 11 44 43

PASQUIER Stéphanie
7, rue Robert-Scherrer
01 42 37 54 18

TRAVENTHAL Christophe
1, rue Florian
01 46 66 12 95 / 06 60 21 16 14

TURPIN Tatiana
7, rue Robert-Scherrer
01 42 37 54 18

VIALLE Chrystelle
17, rue de l'Église
06 76 95 20 75

VIVIER Amandine
28, av. de la Providence
07 60 42 42 52

Kinésithérapeutes

ADNOT-LANGLOIS Nathalie
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

AQUA KINE SANTE
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

BAILLY-CEDRONE Isabelle
Centre de rééducation
Les Antoniadès
3, av. Rabelais
01 46 66 66 00

BOBLET Line
46, rue Albert-Camus
01 46 66 99 52

BONNAUDET Alice
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

BONNET Emmanuel
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

BRUNIER Livia
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

CABRESPINE-LECLERE
Dominique
184, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 38 78 / 06 88 02 24 12

CENTRE DE RÉÉDUCATION
DOLTO
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

CENTRE DE RÉÉDUCATION
LES ANTONIADES
3, av. Rabelais
01 46 66 66 00

CHAMPAGNE Michaël
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

CHARBONNEL Évelyne
59, av. Jean-Monnet
01 42 37 91 33

CHARPENTIER Anne
Méthode Mézières
14, rue Voltaire
01 46 66 33 71

CORNEC Marie-Hélène
Méthode Mézières
14, rue Voltaire
01 46 66 33 71

CORNIER Delphine
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

CUILLANDRE Alexiane
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

DANIAU Anne-Laure
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

DEMORTAIN Céline
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

DERRUA Alain
15, rue de l'Église
01 46 66 28 55

DUQUESNOIS Didier
Méthode Mézières
122, av. Saint-Exupéry
01 47 02 55 11

À La fontaine fleurie

Maison Lissorgues - Vidalenc

15, rue Auguste Mounié

BP 60178 - 92186 Antony

☎ 01 42 37 97 84

Fax : 01 42 37 97 54

www.fontainefleurie.com



Commandez par ☎
et payez par



CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE – HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY
25 avenue de la Providence - 92160 Antony - info@imagerie-hpa.com
☎ 79 36 04 50 - antony-raiford@orange.fr

IRM 7 jours sur 7 RDV du lundi au dimanche inclus
Examens généraux - Urgences - Maternité - vasculaire - Cardiaque

RADIOLOGIE GÉNÉRALE

Examens généraux
Échographie - Doppler
Radiologie Dentaire
Ostéodensitométrie

PÔLE SEIN

Mammographie numérisée
avec tomosynthèse
Dépistage - Échographies mammaires
Macrobiopsies stéréotaxiques
Biopsies mammaires écho-guidées

2 SCANNERS

64 & 256 barreaux
logiciel de réduction de dose
Examens généraux - Urgences
Coloscopie virtuelle
Scanner cardiaque
Biopsie sous scanner

PÔLE CARDIOVASCULAIRE INTERVENTIONNEL

☎ 1.79.36.04.61

Coronarographie
Angioplastie coronaire
Angioplastie numérisée

Plus d'informations sur <http://imagerie-medicale-hpa.com/>

Cap Crêp'

Restaurant
Crêperie



53, av. de la Division Leclerc - 92160 Antony

☎ 01 42 37 80 80

Des crêpes au sésame! (Pendant le houré soir et le dimanche!)
Noscrs d'ouverture : 12h à 15h et 19h à 23h

Cabinet de sophrologie - Natacha JIOUX-KUNTZ

☎ 56 45 02 47 - 06 22 92 18 65

Gestion du Stress

Chômage : Confiance / Motivation / Positif

Examens scolaires - BAC - Prépas

Préparation au Permis de Conduite

Grossesse - Accouchement

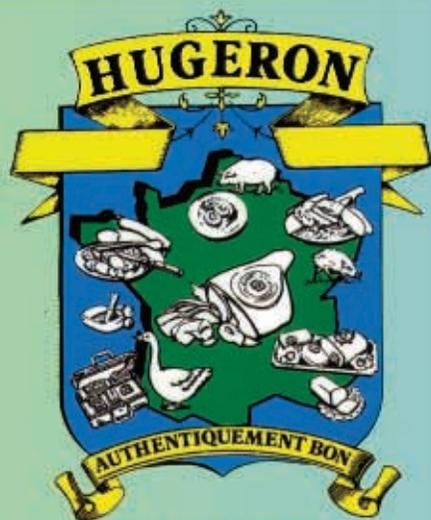
Relaxation pour Enfants

Préparation mentale pour Sportifs

Adultes / Ados / Enfants

Sophrologue - Relaxologue Certifiée

Formatrice et Coach en Entreprises



☎ 01 42 37 32 92

www.lepanierdelamaisonhugeron.com

Charcutier Traiteur

Spécialités maison

Plats du terroir sur commande

Spécialités de foie gras

Réceptions & banquets

Sur vos marchés

ANTONY CENTRE : Mardi - Jeudi - Dimanche

BOURG-LA-REINE : Mercredi - Samedi

Livraison gratuite : 50€ minimum

☎ 01 42 37 02 33

www.maisonhugeron.com

62, rue de l'Aubépine 92160 Antony



SANOFI

**LEADER MONDIAL DIVERSIFIÉ DE LA SANTÉ,
CENTRÉ SUR LES BESOINS DES PATIENTS**
DÉCOUVRE, DÉVELOPPE ET DISTRIBUE DES SOLUTIONS DE SANTÉ.

Plus de 110 000 collaborateurs répartis dans 100 pays, à l'aide de nos partenaires nous agissons pour protéger la santé, préserver la vie et répondre aux besoins potentiels de santé de 7 milliards de personnes dans le monde.

Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme.

Grâce à notre présence mondiale et à notre engagement démontré en faveur de l'accès aux médicaments et à la santé, nous travaillons sans relâche pour faire la différence dans la vie quotidienne de chacun.

Pour plus d'informations : www.sanofi.com - www.sanofi.tv

Kinésithérapeutes (suite)

EON Nathalie
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

FAURE Romain
Méthode Mézières
14, rue Voltaire
01 46 66 33 71

FERRI Guillaume
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

FIEVET Fabrice
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

GAILLAC Jérôme
Centre de rééducation
Les Antoniadès
3, av. Rabelais
01 46 66 66 00

GEGAUFF Patrick
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

GOUJON Sandrine
Gymnastique hypopressive
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

GOY-LAFONTAINE Karine
63, av. Raymond-Aron
01 49 73 16 28

GUYOUX Julien
6, rue de l'Église - 01 46 66 13 98

HADJADJ Michel
184, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 12 08 / 06 61 70 66 10

IMBAUD Cindy
Pédiatrie
2, av. Victor-Hugo
01 42 37 61 26 / 09 82 54 61 26

JACQUET Philibert
Traumatologie du sport
et urgences respiratoires
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

JANSEN Noud
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

JOUY Charlotte
46, rue Auguste-Mounié
01 46 66 36 36

KERGONOU Marie
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

LECOMTE Laurence
22, av. Raymond-Aron
01 40 91 06 66

LEFRANÇOIS Justine
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

LEGAGNEUX Vidian
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

LÉGER Lorraine
62, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 68 53 57

LESAGE Alain
Bronchiolite
28, av. de la Providence
01 46 74 22 86 / 06 34 13 06 40

MALGRAS Philippe
Hôpital Privé d'Antony
01 46 74 37 56

MELLOUL Jean-Paul
69, av. Raymond-Aron
01 46 60 04 36

MICHEL Jean-Claude
Centre de rééducation Dolto
Balnéothérapie - Rachis
cervical - Ethioopathie
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

NAKACHE Patrick
1, rue Florian
01 42 37 20 90

NOUEL Olivier
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

OUBERT Emmanuel
4, parvis du Breuil - Appt. 101
01 46 66 79 92

PASDELOUP Laurent
62, rue de l'Église
01 46 68 53 57

PICHON Sabina
6, rue de l'Église
01 46 66 13 98

PIERRE Stéphane
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

PINGUET Pascale
63, av. Raymond-Aron
01 49 73 16 28

QUINERY Anne
Centre de rééducation Dolto
Balnéothérapie
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

SÉNANT Anne
14, rue Auguste-Mounié
01 46 66 31 61

SOHM Sophie
Méthode Mézières
14, rue Voltaire
01 46 66 33 71

THIRIET Laurent
Centre de rééducation Dolto
Balnéothérapie
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

TIMOTÉO Ana
Centre de rééducation Les
Antoniadès
3, av. Rabelais
01 46 66 66 00

TOBET Amélie
2, av. Victor-Hugo
01 42 37 61 26 / 09 82 54 61 26

Laboratoires d'analyses médicales

LABORATOIRE
DES BACONNETS
Place des Baconnets
01 40 91 42 20

LABORATOIRE
DU BOIS DE VERRIÈRES
1A, rue Velpeau
01 46 74 42 00

LABORATOIRE
LEFEVRE-FREYNET
32, av. Jean-Monnet
01 46 68 68 30

LABORATOIRE VELPEAU
8, av. Aristide-Briand
01 46 74 14 14

Matériel médical et orthopédique

ATOUT MEDICAL
2 bis, rue René-Barthélémy
01 46 89 21 98

Opticiens

ANTONY OPTIQUE
40, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 28 38

ATOL
46, rue Auguste-Mounié
01 57 19 05 51

BARTHÉLÉMY OPTICIENS
(KRYS)
29, av. Aristide-Briand
01 46 68 55 16

LES FRÈRES BISMUTH
OPTICIENS
8, rue Velpeau
01 46 89 20 08

LES OPTICIENS CONSEILS
29 bis, rue Auguste-Mounié
01 40 96 04 46

L'OPTIQUE EN VUE
5, place de l'Hôtel-de-Ville
01 46 66 20 01

L'OPTIQUE MÉDICALE
D'ANTONY
7 jours/7jours
3, rue Auguste-Mounié
01 46 66 00 55

OPTIC 2000
11 bis, av. de la Division-Leclerc
01 40 96 00 44

OPTIQUE 92
42, av. du Président-Kennedy
01 46 66 46 17

OPTIQUE BRACK
1, rue Auguste-Mounié
01 46 66 03 86

OPTIQUE LISSAC
4, av. Aristide-Briand
01 40 96 00 41

Orthophonistes

BEHAGHEL Mathilde
6, villa Thorain
Résidence Pamela 3
01 46 66 01 02 / 06 50 79 43 94

BONNARDOT Véronique
81, rue Mirabeau
01 46 66 79 87

BOUVARD Françoise
52-54, av. François-Molé
01 42 37 34 79

CAUSSE-MERGUI Isabelle
46 bis, rue des Mimosas
01 47 02 16 04

CRESPÉL Gaëlle
6, villa Thorain
Résidence Pamela 3
01 46 66 01 02 / 06 99 36 80 90

DOUSSAU-GONIN Lydwine
7, rue Bourgneuf
01 46 68 18 45

FAGOT Nadine
18, av. Aristide-Briand
01 46 66 69 69

GACZOL Marie-Hélène
6, rue Guynemer
01 42 37 54 50

GUIBERT Céline
81 rue Mirabeau
01 46 66 79 87

GUYARD Audrey
81, rue Mirabeau
01 46 66 79 87

HAMELIN-LEPAON Martine
2, rue Dunoyer-de-Segonzac
01 42 37 32 82

LE GOUEZ Frédéric
4, rue Marcel-Cerdan
01 55 59 91 45

MERILLOU Sophie
18, av. Aristide-Briand
01 46 66 69 69

MERLET Morgane
7, rue Bourgneuf
01 46 68 18 45

POULAIN Stéphanie
7, rue Bourgneuf
01 46 68 18 45

PRADAT Marie-Louise
179, av. de la Division-Leclerc
01 47 02 92 82 / 06 81 87 44 23

PROUM Carine
30, av. François-Molé
01 46 68 14 26

RICHARD Laure
81, rue Mirabeau
01 46 66 79 87

WICKART Anne
81, rue Mirabeau
01 46 66 79 87

Orthoptistes

BOUISSOU Assia
24-26, av. de la Providence
01 46 66 16 87

JULIENNE Agathe
25, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 83 71

LEVY Catherine
25, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 83 71

MALBERT-VALENTIN
Françoise
74, av. Aristide-Briand
01 40 96 18 19

Ostéopathes

AUTIN Jean-Baptiste
4 bis, rue du Nord
01 69 28 72 28 / 06 07 04 09 37

AVENEAU Corinne
4, parvis du Breuil - Appt 101
01 46 66 79 92

BENAMOU Paul
Médecin ostéopathe
56, av. du Président-Kennedy
01 42 37 84 54

BONNET Emmanuel
46, rue Auguste-Mounié
01 46 66 36 36

CAPLANNE Michel
Médecin ostéopathe
70, av. du Président-Kennedy
01 46 66 79 80

CHAMPAGNE Michaël
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

DE LA RIVIERE Daniel
4, parvis du Breuil - Appt 101
01 46 66 79 92

LASCOUX Guillaume
Biokinergie
21, av. Jeanne-d'Arc
01 46 89 29 36

LE NORCY Frédéric
11, rue Auguste-Mounié
01 42 37 29 04

NACCACHE Karine
18, av Jean-Monnet
(entrée 2 rue de l'Abbé-Enjalvin)
01 57 19 06 42 / 06 66 93 15 43

OEUVRAY Yann
Médecin ostéopathe
17, av. de la Providence
01 42 37 02 36

PASDELOUP Laurent
62, av. Adolphe-Pajaud
01 46 68 53 57

PIN Justine
32, av. Jean-Monnet
01 46 66 97 30

POISSONNIER Thierry
11, rue Jean-Moulin
01 83 64 66 93

RISTORD Mathieu
11, rue Jean-Moulin
01 46 66 71 01

SAINT-LOUBERT Michaël
179, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 09 94

SALANAVE Alice
5, rue Buffon
01 46 74 04 51

THUILLIER Thierry
11, rue Jean-Moulin
01 46 66 03 20

UZAN Régine
Médecin ostéopathe
4 bis, rue de l'Abbaye - Esc G
(entrée 3, rue J.C.-Persil)
01 46 66 79 81

VAFIADES Vincent
2, av. de la Providence
01 46 11 46 50

Pédicures- podologues

ALLIO Catherine
Chez M. COMERT
3, av. du 11 novembre
01 46 66 45 20

BIGOT Coraline
Aqua Kiné Santé
27, av. Aristide-Briand
01 46 66 24 24

BUFTE Dominique
Rés. La Fontaine
26, av. Raymond-Aron
01 46 60 07 18

COMERT Youen
3, av. du 11 novembre
01 46 66 45 20

DELGENES Elodie
Chez M. COMERT
3, av. du 11 novembre
01 46 66 45 20

DULIOUST-CHAMPAGNE
Marie
2, rue du Marché
01 46 66 30 19

FRANÇOIS Romain
Podologie du sport
Centre de rééducation Dolto
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

GÉBERT Benoît
63, av. Jean-Monnet
01 49 84 12 29

LAVAYSSE Frédéric
15, rue de l'Église
01 46 66 09 20

LEBOUTEUX Yoann
179, av. de la Division-Leclerc
01 46 68 86 06

SARON Corinne
Podo-diabétologue
Centre de rééducation Dolto
24, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 85 69

SUSPERREGUY Jeanne
36, rue Mirabeau
01 46 66 19 54

Pharmaciens

ADDA-HALIMI Dominique
Centre commercial
1, place de la Résidence
01 47 02 89 85

BADER Jean-Pierre
32, av. Aristide-Briand
01 46 66 10 78

BADER-FOISSIER
Marie-Pierre
8, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 01 46

BROUSSE Jean-Marie
C.C. de la Bièvre
210, rue Adolphe-Pajeaud
01 46 66 40 80

PHARMACIE
ANTONY-BRIAND
CUSSON Sandrine
69, av. Aristide-Briand
01 46 66 74 55

PHARMACIE CHAU Vinh
69, av. Raymond-Aron
01 47 02 86 02

PHARMACIE DE LA CROIX
DE BERNY
HAMARSY Karima
123, av. Aristide-Briand
01 46 66 51 68

PHARMACIE DE L'ÉGLISE
9, rue de l'Église
01 46 66 10 23

PHARMACIE DE PARIS
151, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 03 35

PHARMACIE DES ÉCOLES
2, rue Adolphe-Pajeaud
01 42 37 41 28

PHARMACIE DES RABATS
136, rue Pascal
01 42 37 41 84

PHARMACIE DES SOURCES
59, av. François-Molé
01 56 45 07 33

PHARMACIE DU MARCHÉ
MAMAN
26, rue Auguste-Mounié
01 46 66 01 43

PHARMACIE DU MÉTRO
COUSSON et LUSTEAU
42, rue Auguste-Mounié
01 46 66 01 16

PHARMACIE DU PONT
D'ANTONY
M. AUDINOT
Ouvverte le lundi
52, av. de la Division-Leclerc
01 46 66 01 79

PHARMACIE FONTAINE-
MICHALON
NEVEU Jean-Luc
81, rue Mirabeau
01 42 37 77 30

PHARMACIE KENNEDY
72, av. du Président-Kennedy
01 46 66 16 43

PHARMACIE TÔ Vinh
C.C. Fontaine-Mouton
2, allée du Nil
01 46 66 36 21

PHARMACIE VU
37, rue des Garennes
01 42 37 90 33

Psychomotricienne

DE VILLARD Marie-José
254, rue Adolphe-Pajeaud
01 42 37 35 71 / 06 17 16 31 65

Autres professions

Psychanalystes

CAILLET Françoise
7, av. Jean-Monnet
01 42 37 34 89

DE LA SAUSSAY Maylis
4, rue Molière - 01 42 37 69 00

DUCASSE Véronique
7, av. Léon-Blum
01 42 37 12 12

DUCRET Antoine
40, rue Maurice-Labrousse
01 42 37 86 30

GRANDJEAN-OGNIER
Maryvonne
10, rue du Coteau
01 46 68 42 58

GRIGNON Chantal
42, rue Albert-Camus
01 42 37 06 08

MARTELLY Béatrice
33, rue Auguste-Mounié
01 42 37 53 16

MAURY Nicole
Médecine Psychosomatique
3, rue Jean-Charles-Persil
06 12 94 30 80

PETIT Françoise
Psychologue clinicienne
80, av. Aristide-Briand
06 76 66 18 11

RIBAULT Marie-José
13, allée Suzanne
01 77 46 16 77

SIMONNET François
Adulte et enfant
35, rue Lafontaine
01 46 74 91 38

STORA Éric
Psychologue clinicien
6 bis, av. Aristide-Briand
01 46 74 56 33 / 06 13 66 99 64

SYNAJKO Daniel
30, rue du Moulin
01 42 37 59 99

VANNETZEL Catherine
2 rue Émile-Grassot
01 46 68 82 34

VIAL DURAND Martine
27, ruelle A. Riou
01 42 37 01 87 / 06 72 09 10 78

Psychologues

AUGRIS Françoise
Psychologue clinicienne
11, rue Bourgneuf
09 51 68 80 28

LA PASSION AVAIT DÉJÀ UNE
COULEUR,
MAINTENANT ELLE A UNE
FORME.



www.renault.fr



ON SE DOUVRENT TOUJOURS DE LA PREMIÈRE FOIS QU'ON A VO LA

NOUVELLE RENAULT CLIO

- Nouveau moteur Diesel dCi 90 ch 3,2 l/100 km et 83 g CO₂/km*
- 5 étoiles Euro NCAP**
- Écran tactile multimedia avec navigation de série dès le niveau Expression

*Version optimale. **Consommation (en cycle mixte) et émissions homologuées.** Véhicule présenté avec options. Jantes alliage 17" Drenalo commercialisées avant fin 2012. **5 étoiles Euro NCAP obtenus en 2012 sur Renault Clio Energy TCE 90 ch Expression. RENAULT QUALITY MADE : la qualité par Renault.

Renault elf



RENAULT FRESNES
4 avenue de Stalingrad
94260 FRESNES
TEL : 01 49 84 62 20

GARAGE LE VILLAGE
176-178 avenue de la Division Leclerc
92160 ANTONY
Tel : 01 69 20 96 60

BENOUAISCH Johanne
2, av. d'Île-de-France
01 46 61 06 43

BOYER Claire
18, av. Aristide-Briand
06 25 50 67 66

DEBBAH Muriel
Psychologue clinicienne
Adulte, enfant et adolescent
50, av. Gabriel Péri
06 61 53 95 83

DE LA SAUSSAY Maylis
4, rue Molière
01 42 37 69 00

DUBUISSON Nathalie
Psychologue clinicienne
Enfant et adolescent
2, av. François-Molé
06 67 35 84 64

GONÇALVES Philippe
102, av. du Bois-de-Verrières
01 47 02 20 63

GRIGNON Chantal
42, rue Albert-Camus
01 42 37 06 08

GUILBERT Marie-Noëlle
49, rue Robert-Doisy
01 46 66 02 27

JACQ Isabelle
25, av. Aristide-Briand
06 49 20 76 84

JACQUIN-RAVOT Pascale
156 ter, av. François-Molé
01 49 84 03 71 / 06 62 06 82 23

JOURDY Rajaa
Thérapie cognitive
et comportementale
25, av. Aristide-Briand
06 26 76 19 60

LABRUSSE Marie-Christine
Psychologue clinicienne
11, rue Bourgneuf
06 71 61 49 10

MADELAIN Karine
Thérapeute familiale,
individuel et couple,
souffrance au travail
7, rue Trudon
01 56 45 06 58

MOREL Annie
20, av. de la Providence
01 46 68 75 40

PEGORIER Nathalie
4, parvis du Breuil - Appt 101
06 87 60 61 48

PERIOVIZZA Patricia
74, rue des Rabats
01 46 66 29 54 / 06 61 99 79 04

PETERSCHMITT Julie
Psychologue clinicienne
Cabinet et domicile
11, rue Bourgneuf
06 16 04 37 73

PETIT Françoise
Psychologue clinicienne
80, av. Aristide-Briand
06 76 66 18 11

RUF Marjorie
Psychologue clinicienne
179, av. de la Division-Leclerc
06 77 22 73 67

STORA Eric
Psychologue clinicien
6 bis, av. Aristide-Briand
01 46 74 56 33 / 06 13 66 99 64

ULLOA Anne-Gaëlle
Psychologue clinicienne
Adulte et enfant
21, av. Jeanne-d'Arc
06 16 18 59 35

VANNETZEL Catherine
2, rue Emile-Grassot
01 46 68 82 34

VIAL DURAND Martine
27, ruelle A. Riou
01 42 37 01 87 / 06 72 09 10 78

Psychothérapeutes

AGEEF Catherine
3, av. Raymond-Aron
01 46 61 16 09

AMBOISE Jean-Philippe
67, av. Aristide-Briand
01 46 68 10 29

AUGRIS Françoise
Psychologue clinicienne
11, rue Bourgneuf
09 51 68 80 28

AUVIGNE Pascal
Thérapie cognitive
et comportementale
129, av. de la Division-Leclerc
06 62 35 58 56

BENOUAISCH Johanne
2, av. d'Île-de-France
01 46 61 06 43

BERJONVAL Alain
Psycho-systémicien et coach
Individuel, couple et groupe
30, av. de la Division-Leclerc
01 46 74 91 91

BONNET-CORDEAU Chantal
49, av. du Bois-de-Verrières
01 47 02 83 59 / 06 08 69 67 09

BONTEMPS-TERRY Chantal
16, av. de la Providence
01 46 66 33 06

COCO-DE SOUZA
Marie-George
5, rue Marcelin-Berthelot
01 42 37 20 18

DESCHAMPS Ghislaine
Thérapie brève systémique
136, av. François-Molé
09 50 75 60 48

DUBUISSON Nathalie
Psychologue clinicienne
Enfant et adolescent
2, av. François-Molé
06 67 35 84 64

GONÇALVES Philippe
102, av. du Bois-de-Verrières
01 47 02 20 63

GROH Marie-Christine
4, parvis du Breuil - Appt 101
01 42 37 11 42

GUILBERT Marie-Noëlle
49, rue Robert-Doisy
01 46 66 02 27

JACQ Isabelle
25, av. Aristide-Briand
06 49 20 76 84

JACQUIN-RAVOT Pascale
156 ter, av. François-Molé
01 49 84 03 71 / 06 62 06 82 23

JOURDY Rajaa
Thérapie cognitive
et comportementale
25, av. Aristide-Briand
06 26 76 19 60

LABRUSSE Marie-Christine
Psychologue clinicienne
11, rue Bourgneuf
06 71 61 49 10

LE GAL Emmanuelle
Thérapie corporelle,
gestion du stress
et des émotions
19, rue de l'Ancien-Château
06 99 19 41 96

LINDREC-GROS Isabelle
Adulte, pré-adolescent,
adolescent
56 bis, av. Fernand-Fenzy
06 81 53 33 36

MADELAIN Karine
Thérapeute familiale,
individuel et couple,
souffrance au travail
7, rue Trudon - 01 56 45 06 58

MARGUET Marie-Christine
Conseillère conjugale et familiale
227, rue Adolphe-Pajaud
06 88 13 71 19

MOREL Annie
20, av. de la Providence
01 46 68 75 40

OPITZ Marc
15, av. de la Providence
01 42 37 98 72

PARAGON Marie-José
Conseillère conjugale et familiale
16, av. de la Division-Leclerc
01 42 37 35 22

PEGORIER Nathalie
4, parvis du Breuil - Appt 101
06 87 60 61 48

PETERSCHMITT Julie
Psychologue clinicienne
Cabinet et domicile
11, rue Bourgneuf
06 16 04 37 73

PLISSONNIER Carole
Thérapie brève intégrative
80, av. François-Molé
01 40 96 01 18

REVIDI Patrick
6, rue de l'Église - 01 46 66 13 12

RIBAULT Marie-José
13, allée Suzanne
01 77 46 16 77

SIMONNET François
Adulte et enfant
35, rue Lafontaine
01 46 74 91 38

SYNAJKO Daniel
30, rue du Moulin
01 42 37 59 99

ULLOA Anne-Gaëlle
Psychologue clinicienne
Adulte et enfant
21, av. Jeanne-d'Arc
06 16 18 59 35

Sophrologues

ATKINS Jean-Marc
Gestion du stress, crise
de panique, sommeil,
acouphènes et maux de tête
118, av. Saint-Exupéry
06 23 94 60 51

AUVIGNE Pascal
Thérapie cognitive
et comportementale
129, av. de la Division-Leclerc
06 62 35 58 56

DE VATHAIRE-SIMONIN
Sabine
Hypnotérapeute
32, rue de la Tour-d'argent
01 46 66 19 97

GROH Marie-Christine
4, parvis du Breuil - Appt. 101
01 42 37 11 42

JIOUX-KUNTZ Natacha
Relaxologue, gestion du
stress en entreprise
17, rue des Jardinets
06 22 92 18 65

PLISSONNIER Carole
Thérapie brève intégrative
80, av. François-Molé
01 40 96 01 18

RAKOTONDRAINNY Christèle
Angoisse, anxiété, phobie,
sommeil, examen
14, rue du Parc
06 50 42 95 43

TREVALINET Emmanuelle
Intégration par les
mouvements oculaires
Cohérence cardiaque,
bioénergie, hypnose
24, av. de la Division-Leclerc
06 60 50 79 11

VILLARD Christine
Gestion du stress,
optimisation des compétences
13, rue Auguste-Mounié
06 60 35 76 43

Divers

DELHOUME Fabien
Fasciobioénergie
9, av. Aristide-Briand
06 25 85 68 67

MABULLEREFLEXO
DUFFORT Véronique
Réflexologie plantaire
37, rue des Baconnets
06 98 05 67 66

Project si



Le système
d'information

Qui vous ressemble

48-50 av. du président J. Fitzgerald Kennedy, 92160 Antony
<http://www.project-si.fr> - Tél.: 01.40.96.21.19



Reliure 2000

Reliure - Restauration - Dorure

Tradition & Modernité

Du lundi au vendredi

99/101 route de Versailles
91160 Champlan
☎ 01 60 49 20 22
Email : m.a.b.s@hotmail.fr



SM GAZ



Plomberie / Chauffage Énergie renouvelable

Déplacement et devis gratuits

Urgence dépannage Installation - Entretien



15 rue Julien Périn - 92160 Antony - 01 46 68 60 33 - 06 23 75 38 46 - sarl.smgaz@gmail.com

Un nouveau regard...

Fenêtres
Volets
Portes
Portails



En PVC, bois
ou aluminium
Appartements
Maisons

... sur la ville

Spécialiste de
la rénovation
acoustique
et thermique

Menuiserie FRAME, le partenaire de votre bien-être

109, av. Aristide Briand, 92160 Antony • Tél 01 46 74 94 56 • Fax 01 46 74 64 34
www.menuiserie-frame.fr



Urgences

- ▶ **Médecins généralistes :**
 - **Service des gardes de nuit et de week-end**, composer le 15
 - **S.O.S. 92 Urgences médicales 24h/24 et 7j/7**
01 46 03 77 44
- ▶ **Nez - gorge - oreilles (enfants) :**
Hôpital Necker Enfants
149, rue de Sèvres 75015 Paris
01 44 49 40 00
- ▶ **Yeux :**
 - **Hôtel-Dieu**
place du Parvis-Notre-Dame
75004 Paris - 01 42 34 80 36
(mineur accompagné obligatoirement du père ou de la mère).
 - **Centre hospitalier des Quinze-Vingts**
28, rue de Charenton 75012 Paris
01 40 02 15 20 / 01 40 02 16 80
Urgence 24h/24 (sauf problème de lunettes)
- ▶ **Main :**
 - **Hôpital Bichat**
46, rue Henri-Huchard 75018 Paris
01 40 25 80 80
 - **Hôpital Européen Georges-Pompidou**
20, rue Leblanc 75015 Paris
01 56 09 20 00
- ▶ **Centre anti-poison :** Assistance téléphonique tous les jours, 24h/24 et 7j/7
01 40 05 48 48
- ▶ **Dentistes :** Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 18h
01 47 78 78 34 ou composer le 15
- ▶ **Ambulances :**
 - **Arm**
01 40 96 99 39 / 06 62 91 73 14
 - **Liberté 92**
01 46 89 25 10
- ▶ **Pharmacies de garde :**
 - **S'adresser au commissariat de police qui est habilité à donner la pharmacie de garde à Antony**
01 55 59 06 00

- **Pharmacie Séchel**
Matériel orthopédique
De 8h30 à 21h du lundi au vendredi et jusqu'à 20h30 le samedi. Fermée le dimanche.
Rue des Canadiens à Massy, face à l'opéra.

- ▶ **Pharmacies 24h/24 et 7j/7 :**
 - **Pharmacie « les Champs »**
Galerie «les Champs»
84, av. des Champs-Élysées 75008 Paris
01 45 62 02 41
 - **Pharmacie européenne**
6, place de Clichy 75009 Paris
01 48 74 65 18

Les informations de la rubrique Santé ont été recueillies directement auprès des établissements, praticiens et professionnels en septembre et octobre 2012.

SIGNALETIC

Fabricant Installateur

Robert AYACH

TOUTE LA SIGNALISATION

Enseignes lumineuses
Enseignes
Lettres et logos adhésifs
Marquage véhicules
Gravure
Impression numérique
Panneaux de chantiers
Vitrines • PLV • Calicots

95, avenue Aristide Briand
RN 20 - 92160 Antony
01 42 37 08 66
Fax : 01 40 96 10 80
Mail : jayach@free.fr



MONOPRIX

Horaires d'ouverture :

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h sans interruption
dimanche de 9h à 13h

16, rue Auguste Mounié - 92160 ANTONY - ☎ 01 46 66 01 67

L'HERBIER DE PROVENCE

Art de la Maison

Ouvert le lundi de 14h30 à 19h15
du mardi au samedi de 9h30 à 13h
et de 14h30 à 19h15
le dimanche de 9h30 à 13h

24, rue Auguste Mounié
92160 ANTONY

UNITED COLORS OF BENETTON.

22, RUE AUGUSTE MOUNIÉ
92160 ANTONY



Aranis Cuisine

Accessoires de cuisine - Cadeaux

22 rue Auguste Mounié 92160 Antony - ☎ 01 42 37 60 93

Lady Di

Bijouterie Fantaisie

20, rue Auguste Mounié 92160 - ANTONY

Index des Annonceurs - Classement Alphabétique

À LA COIFFE BRETONNE 01 42 37 35 35	134
À LA FONTAINE FLEURIE 01 42 37 97 84	171
ABA ANTONY MULTISERVICES 01 46 66 18 18	156
ABC ANTONY PROTEC 91 01 46 68 32 50	36
AGENCE DE LA PROVIDENCE 01 46 74 19 29	115
AGORA (anciennement Maison de la Presse) 01 46 66 05 92	54
ANI IMMOBILIER 01 46 74 94 35	106
ANTONY IMMO ORPI 01 46 74 97 97	50
ANTONY IMMOBILIER IPS 01 56 45 25 25	3 ^{ème} de couv.
ANTONY MOQUETTE DÉCORS 01 46 66 44 00	66
ANTRAIDE 01 46 66 32 33	116
ARANIS 01 42 37 60 93	182
ARCHEA 01 46 66 08 04	156
AROM'ÉPIL 01 46 66 42 32	65
ASSURMATH 01 46 74 61 61	126
ATELIER A3D 01 46 66 40 07	36
ATELIER DHELLIN 01 42 37 40 11	85
AU PETIT TRIANON 01 46 31 14 54	86
AUX COULEURS DES JARDINS 09 63 62 33 38	85
AUX VOLETS CLOS 01 46 61 03 37	120
BAUCHET DÉPANNAGE 06 70 68 39 46	120
BENETTON 01 40 96 82 84	182
BIEN-ÊTRE ASSISTANCE 01 46 60 35 34	112
BLR PROTECTION 01 47 02 20 20	59
BM ASSURANCES 01 46 66 07 32	86
BOUCHERIE COUDERC 01 46 66 01 18	119
BRIATTE ÉLECTRICITÉ 01 42 37 19 44	54
C. ANDREANI 01 46 66 67 52	66
CABINET FRANCHI 01 60 11 78 49	65
CABINET RENARD SAULNIER 01 46 66 02 03	86
CAP CRÉP' 01 42 37 80 80	171
CAP FRANCE SOLIS 06 66 76 49 56	85
CARMOTEX 01 69 20 45 59	60
CARTRIDGE WORLD 01 56 45 02 05	54
CENTRAL CHANTIER 01 64 47 13 03	49
CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE - HPA RADIO/ÉCHO/DOPPLER/PÔLE SCANNER/IRM 01 79 36 04 50	2 ^{ème} de couv.
PÔLE CARDIO 01 79 36 04 31	171
CLARET DESIGN 06 84 52 98 08	26
COMPLÉA 01 48 85 06 31	115
COMPTOIR NATIONAL DE L'OR 01 46 68 92 08	86
CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT 0 820 06 95 56	120
DE LA GRAINE AU JARDIN 06 86 55 61 75	115
DE NEUVILLE 01 46 89 33 80	134
DODECA 01 60 13 04 01	134
ÉCOLE DE DANSE SERENADE 06 82 33 40 95	134
EIFFAGE 01 40 96 87 15	74
ELIOR RESTAURATION 01 49 84 50 91	59
ENTREPRISE ACUN 06 63 20 80 35	65
ENTREPRISE CARA 01 60 13 34 10	156
ENTREPRISE OLIVARO 01 42 37 71 55	120
ENTREPRISE RISOLI 01 49 73 28 67	85
ENVIE DE VIN 01 46 66 05 85	26
EWV 06 69 64 76 10	50
F&G 01 46 68 73 02	59
FCA ISOLATION RAVALEMENT 01 41 87 08 25	85
FENZY DESIGN 01 42 37 21 10	26
FRADETT 01 47 02 15 66	50
FRANPRIX 01 46 74 01 01	119
GROUPAMA 01 46 66 44 60	54
HAIR DESIGN 01 46 74 98 34	53
HOMELEC 01 69 10 92 52	36
HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY 01 46 74 37 00	156
HÔTEL ALIXIA 01 46 60 56 56	53
IMAGERIE MÉDICALE DU BOIS DE VERRIÈRES RADIO 01 46 66 69 50	4 ^{ème} de couv.
SCANNER/IRM 01 42 37 08 88	4 ^{ème} de couv.
INTERMARCHÉ 01 46 68 82 15	116
ITO TEPPANYAKI 01 60 11 17 17	50
JASP (ex-COFRANCO) 01 42 37 81 30	60
JOKEI 01 46 74 98 48	115
L'ANGE VIN 01 42 37 88 22	156
L'ATELIER DES JEUX 01 42 37 51 33	53
L'ATRIUM DE LA BEAUTÉ 01 46 68 01 82	120
L'HERBIER DE PROVENCE 01 46 66 38 77	182
L'HÔTEL DE BERNY 01 46 11 43 90	49
LA BEYROUTHINE 01 57 19 04 59	65
LA GRANGE AUX DÎMES 01 69 81 70 08	105
LA PASSERELLE 01 56 45 20 10	59
LA SERRE DE WISSOUS 01 69 20 86 70	106
LADY DI 01 40 96 92 36	182
LAFORET IMMOBILIER 01 46 74 54 54	36
LE GUELLEC 01 46 66 44 01	119
LE MADÈRE 01 42 37 01 04	59
LE PRESOIR 01 46 66 39 39	134
LE SAINT AUGUSTIN 01 40 96 12 95	60
LEADER PRICE	60
LES TOITURES VAVASSEUR 01 45 36 44 85	120
LIGNE BLANCHE 01 46 74 07 43	49
LLDS 01 55 59 00 25	59
LOOK EXPRESS 01 60 11 92 56	53

Index des Annonceurs - Classement Alphabétique

LUMIÈRE & OBJET 01 49 73 51 75.....	134	RÉSIDENCE HIPPOCRATE 01 55 52 01 52.....	116
MAISON ET SERVICES 01 40 96 00 00.....	49	RÉSIDENCE JEAN ROSTAND GROUPE DVD	
MAISON HUGERON 01 42 37 02 33.....	171	01 40 94 89 00.....	106
MAISONS ORCA 01 40 96 04 77.....	49	ROLLET ARNAUD 01 46 66 18 50.....	115
MENUISERIE FRAME 01 46 74 94 56.....	180	ROYAL D'ASIE 01 46 68 06 08.....	53
MONOPRIX 01 46 66 01 97.....	182	RUBEROÏD 01 55 59 24 20.....	66
NAWAR 01 46 66 14 60.....	66	SAN LUCA 01 55 52 10 85.....	26
NOVEL HAIR 01 49 73 51 75.....	36	SANOFI 01 55 71 71 71.....	172
OPTIC 2000 01 40 96 00 44.....	86	SIGNALETIC 01 42 37 08 66.....	181
ORDIMEDIC 06 81 56 23 15.....	65	SM GAZ 01 46 68 60 33.....	180
PERTINENCE PATRIMOINE 01 46 60 38 11.....	106	STALLERGÈNES 01 55 59 23 10.....	166
PETILLOT PRIMEURS 01 42 37 75 65.....	116	STRUCTURES & TOITS 01 55 52 10 85.....	50
PINEAU PEINTURE 01 46 66 29 78.....	65	SUBWAY 01 49 84 31 77.....	26
PROJECT SI 01 40 96 21 19.....	180	SUSHI ANTONY 01 57 19 18 08.....	85
PROXIFERM 01 46 16 16 16.....	66	TONTON & TONTON 01 69 30 31 86.....	36
RELIURE 2000 01 60 49 20 22.....	180	TRANSPROJETS 01 55 59 07 70.....	57
RENAULT FRESNES 01 49 84 26 20.....	177	UNIVERSAL MUSIC 01 46 74 26 00.....	154
RENOSUR 09 65 11 67 07.....	53	VENETA CUCINE 01 46 68 18 10.....	119
RENOV'TOO 01 41 13 95 82.....	106	YZZEO SERVICES 01 71 16 20 00.....	105
RÉSIDENCE DU BOIS 01 69 81 26 06.....	106	ZENITUDE 01 56 45 02 47.....	171

Index des Annonceurs - Classement par Profession

* Agence immobilière - Syndic de copro.

AGENCE DE LA PROVIDENCE 01 46 74 19 29.....	115
ANI IMMOBILIER 01 46 74 94 35.....	106
ANTONY IMMO ORPI 01 46 74 97 97.....	50
ANTONY IMMOBILIER IPS	
01 56 45 25 25.....	3 ^{ème} de couv.
CABINET RENARD SAULNIER 01 46 66 02 03.....	86
CAPI FRANCE SOLIS 06 66 76 49 56.....	85
F&G 01 46 68 73 02.....	59
LAFORET IMMOBILIER 01 46 74 54 54.....	36
LLDS 01 55 59 00 25.....	59

* Aide à domicile - Services à la personne

ANTRAIDE 01 46 66 32 33.....	116
COMPLÉA 01 48 85 06 34.....	115
MAISON ET SERVICES 01 40 96 00 00.....	49
YZZEO SERVICES 01 71 16 20 00.....	105

* Aménagement et décoration d'intérieur

ARANIS 01 42 37 60 93.....	182
ARCHEA 01 46 66 08 04.....	156
FENZY DESIGN 01 42 37 21 10.....	26
L'HERBIER DE PROVENCE 01 46 66 38 77.....	182
LIGNE BLANCHE 01 46 74 07 43.....	49
LUMIÈRE & OBJET 01 49 73 51 75.....	134

* Architecte

ATELIER A3D 01 46 66 40 07.....	36
CABINET FRANCHI 01 60 11 78 49.....	65

* Assurance

BM ASSURANCES 01 46 66 07 32.....	86
GROUPAMA 01 46 66 44 60.....	54

* Banque

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT	
0 820 06 95 56.....	120
GROUPAMA 01 46 66 44 60.....	54

* Bâtiment - Couverture - Rénovation

CENTRAL CHANTIER 01 64 47 13 03.....	49
ENTREPRISE CARA 01 60 13 34 10.....	156
ENTREPRISE OLIVARO 01 42 37 71 55.....	120
FCA ISOLATION RAVALEMENT	
01 41 87 08 25.....	85
LES TOITURES VAVASSEUR	
01 45 36 44 85.....	120
RENOSUR 09 65 11 67 07.....	53
RUBEROÏD 01 55 59 24 20.....	66
STRUCTURES & TOITS 01 55 52 10 85.....	50

Index des Annonceurs - Classement par Profession

* Bijouterie fantaisie	
LADY DI 01 40 96 92 36.....	182
* Boucherie - Charcuterie	
BOUCHERIE COUDERC 01 46 66 01 18.....	119
* Cabinet de sophrologie	
ZENITUDE 01 56 45 02 47.....	171
* Caviste	
ENVIE DE VIN 01 46 66 05 85.....	26
* Chocolatier - Confiseur	
DE NEUVILLE 01 46 89 33 80.....	134
* Coiffure	
HAIR DESIGN 01 46 74 98 34.....	53
NOVEL HAIR 01 49 73 51 75.....	36
* Commissionnaire de transports	
TRANSPROJETS 01 55 59 07 70.....	57
* Concessionnaire - Garage - Casse	
CARMOTEX (Casse) 01 69 20 45 59.....	60
DODECA (Dépannage) 01 60 13 04 01.....	134
LOOK EXPRESS 01 60 11 92 56.....	53
RENAULT FRESNES 01 49 84 26 20.....	177
* Constructeur immobilier	
MAISONS ORCA 01 40 96 04 77.....	49
* Cuisine (Vente, création et aménagement)	
VENETA CUCINE 01 46 68 18 10.....	119
* Éclairage public	
EIFFAGE 01 40 96 87 15.....	74
* École de danse	
ÉCOLE DE DANSE SERENADE 06 82 33 40 95.....	134
* Édition musicale	
UNIVERSAL MUSIC 01 46 74 26 00.....	154
* Étiquage - Essouchage	
ENTREPRISE RISOLI 01 49 73 28 67.....	85
* Électricité	
BRIATTE ÉLECTRICITÉ 01 42 37 19 44.....	54
C. ANDREANI 01 46 66 67 52.....	66
CENTRAL CHANTIER 01 64 47 13 03.....	49
ENTREPRISE ACUN 06 63 20 80 35.....	65
EWT 06 69 64 76 10.....	50
HOMELEC 01 69 10 92 52.....	36
* Enseigne et signalisation	
SIGNALETIC 01 42 37 08 66.....	181
* Esthétique	
AROM'EPIL 01 46 66 42 32.....	65
L'ATRIUM DE LA BEAUTÉ 01 46 68 01 82.....	120
* Fenêtres - Stores - Volets	
ABA ANTONY MULTISERVICES	
01 46 66 18 18.....	156
AUX VOLETS CLOS 01 46 61 03 37.....	120
MENUISERIE FRAME 01 46 74 94 56.....	180
* Fleuriste	
À LA FONTAINE FLEURIE 01 42 37 97 84.....	171
LA SERRE DE WISSOUS 01 69 20 86 70.....	106
* Gestion de patrimoine	
PERTINENCE PATRIMOINE 01 46 60 38 11.....	106
* Groupe pharmaceutique - Laboratoire	
SANOFI 01 55 71 71 71.....	172
STALLERGÈNES 01 55 59 23 10.....	166
* Hôpital - Cabinet de Radiologie	
CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE - HPA	
RADIOÉCHOC/DOPPLER/POLE SEIN/SCANNER/IRM 01 79 36 04 50.....	2 ^{ème} de couv.
POLE CARDIO 01 79 36 04 31.....	171
HÔPITAL PRIVÉ D'ANTONY 01 46 74 37 00.....	156
IMAGERIE MÉDICALE DU BOIS DE VERRIÈRES	
HAIRD 01 46 66 69 50.....	4 ^{ème} de couv.
SCANNER/IRM 01 42 37 08 88.....	4 ^{ème} de couv.
* Hôtel	
HÔTEL ALIXIA 01 46 60 56 56.....	53
L'HÔTEL DE BERNY 01 46 11 43 90.....	49
* Informatique	
CARTRIDGE WORLD 01 56 45 02 05.....	54
ORDIMEDIC 06 81 56 23 15.....	65
PROJECT SI 01 40 96 21 19.....	180
* Jardin	
AUX COULEURS DES JARDINS	
09 63 62 33 38.....	85
DE LA GRAINE AU JARDIN 06 86 55 61 75.....	115
* Jouets	
L'ATELIER DES JEUX 01 42 37 51 33.....	53

Index des Annonceurs - Classement par Profession

* Librairie - Papeterie

AGORA <i>(anciennement Librairie de la Presse)</i>	54
01 46 66 05 92	
LA PASSERELLE	59
01 56 45 20 10	

* Maison de retraite Résidence médicalisée

RÉSIDENCE DU BOIS	106
01 69 81 26 06	
RÉSIDENCE HIPPOCRATE	116
01 55 52 01 52	
RÉSIDENCE JEAN ROSTAND GROUPE DVD	106
01 40 94 89 00	

* Matériel médical

BIEN-ÊTRE ASSISTANCE	112
01 46 60 35 34	

* Métallerie

ATELIER DHELLIN	85
01 42 37 40 11	

* Mobilier

FRADETT	50
01 47 02 15 66	

* Opticien

OPTIC 2000	86
01 40 96 00 44	

* Peinture - Parquet - Revêtement

(Entreprise - Vente de matériel)

ANTONY MOQUETTE DÉCORS	66
01 46 66 44 00	
LE GUELLEC	119
01 46 66 44 01	
PINEAU PEINTURE	65
01 46 66 29 78	
RENOV'TOO	106
01 41 13 95 82	

* Peinture décorative

CLARET DESIGN	26
06 84 52 98 08	

* Plomberie - Chauffage

BAUCHET DÉPANNAGE	120
06 70 68 39 46	
JASP <i>(ex S'Orléans)</i>	60
01 42 37 81 30	
SM GAZ	180
01 46 68 60 33	

* Prêt-à-porter

BENETTON	182
01 40 96 82 84	

* Primeur - Épicerie bio

PETILLOT PRIMEURS	116
01 42 37 75 65	
TONTON & TONTON	36
01 69 30 31 86	

* Reliure - Restauration - Dorure

RELIURE 2000	180
01 60 49 20 22	

* Restaurant - Restauration rapide

À LA COIFFE BRETONNE	134
01 42 37 35 35	
CAP CRÊP'	171
01 42 37 80 80	
ITO TEPPANYAKI	50
01 60 11 17 17	
JOKEI	115
01 46 74 98 48	
L'ANGE VIN	156
01 42 37 88 22	
LA BEYROUTHINE	65
01 57 19 04 59	
LA GRANGE AUX DÎMES	105
01 69 81 70 08	
LE MADÈRE	59
01 42 37 01 04	
LE PRESOIR	134
01 46 66 39 39	
LE SAINT AUGUSTIN	60
01 40 96 12 95	
NAWAR <i>(Restauration libanaise)</i>	66
01 46 66 14 60	
ROYAL D'ASIE	53
01 46 68 06 08	
SAN LUCA	26
01 55 52 10 85	
SUBWAY	26
0149 84 31 77	
SUSHI ANTONY	85
01 57 19 18 08	

* Restauration enseignement

ELIOR RESTAURATION	59
01 49 84 50 91	

* Serrurerie

ABA ANTONY MULTISERVICES	156
01 46 66 18 18	
ABC ANTONY PROTEC 91	36
01 46 68 32 50	
BLR PROTECTION	59
01 47 02 20 20	
PROXIFERM	66
01 46 16 16 16	

* Soutien Scolaire

ASSURMATH	126
01 46 74 61 61	

* Supermarché

FRANPRIX	119
01 46 74 01 01	
INTERMARCHÉ	116
01 46 68 82 15	
LEADER PRICE	60
01 46 66 01 97	
MONOPRIX	182
01 46 66 01 97	

* Tapisserie - Literie

AU PETIT TRIANON	86
01 46 31 14 54	
ROLLET ARNAUD	115
01 46 66 18 50	

* Traiteur

MAISON HUGERON	171
01 42 37 02 33	

* Vente et achat d'or

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR	86
01 46 68 92 08	

INDEX

La page indiquée **en couleur** contient l'information principale.

11 (Le) et 11 Event	132
1 2 3 Malins	95, 130
2CAE	84

A

Accessibilité	28, 63
Accession sociale	56
Accompagnement scolaire	127
Accueil hôtel de ville	22 , 28
Action sociale	89
Activ'Ac	95, 130
Acupuncture	161
Addictologie	158, 168
ADEME	48 , 68
Adil 92	58 , 100
Administration en ligne	34
Aéroports	23, 75, 76 , 81
Affaires scolaires	124
Affichage	23
Agenda 21	68
Aide aux associations	101
Aide juridictionnelle	101
Aide légale	90
Aide à domicile	110
Aide sociale à l'enfance	92
Aide aux victimes	100, 101
Aides financières (travaux)	48
Air Liquide	78, 80
Allergies	43, 63
Allô voirie service	44
Allocations familiales	91 , 124
Allocation logement	57
Alphabétisation	88
Alternat.	158
Altitude	41
Ambulances	181
Aménagement urbain	45
Anciens combattants	7, 10

André-Malraux (centre)	24, 137 , 140
ANAH	52
ANIL	48
Animations	139
Anti-poisons	181
Antony Habitat	46, 55, 56
Antonypole	45, 79, 80 , 82
Antraide	84 , 112
APAJH	94
APEC	88
APIL	58
Archives communales	7
ARC	58
Architecte	55
AREA	83
Arma (Paul)	9 , 144, 154
Armoiries	6
Artisanat	10, 15, 79, 82
Arts plastiques	130, 144, 149, 150
Assainissement	18, 19, 37
Assistant(e)s maternel(le)s	118, 123
Assistant(e)s socia(les)ux	91, 92, 95
Associations (et clubs)	11, 15, 33, 46, 83, 88, 94, 96, 100, 101 , 112 à 114, 122, 123, 127, 130, 138, 140
ASTIA	88
ASVP	103
Atelier-musée	7
Ateliers Bourdeau	144
Ateliers du Château Sarran	150
Atol	79, 80
Audioprothésistes	169
Autisme	158
Auxiliaires de vie	112
AVF Antony	140
Aventure et création	133
Avocats	101, 102 , 104

B

Baby-sitting	133
Bal	140
BD	143 , 147, 149, 151
Bibliobus	147
Bibliothèque (voir médiathèques)	
Bièvre	5, 41, 42 , 62
BIJ	132
Bourgeois (Louise)	9 , 64
Bourses	90, 133

Braille	146
Bruit	45, 62, 63, 71 , 157
Budget communal	30
Bureau municipal	15

C

C3 CFA et Institute.	87
Câble	38, 44 , 63
Cadastre	56
Caducée	74
Café littéraire	146
Cap sur le monde	133
Carrousel de l'art	139, 140
Carte d'identité	34
Carte du 11	132
Carte famille	90
Cartes	16 à 18, 29, 40, 81, 159
Casier judiciaire	34
CCAS	37, 90 , 93, 108, 109 , 110, 111, 113, 114
CCIP	83
CEMAGREF (voir IRSTEA)	
Centre d'affaires	80
Centres commerciaux	79
Centre de loisirs	24, 128 , 129
Centre technique municipal.	44
Cérémonies	24
CFA	87
Chartes	43, 64, 94
Château Sarran (Les ateliers du).	150
Chauffage urbain	67
Chalet (Georges)	9
Chiens	40, 72
Chiropracteur	169
Chronopost	79, 80
CICAS	88
Cimetière	12, 33, 35 , 111
Cinéma	30, 45, 145
CIO	131
Circonscription de la vie sociale	92
Circulation	10, 15, 74
Circulations douces	61
Cirque	151, 152
Citoyenneté	95, 132
Classes de découverte	62, 127
CLIC	108
CLIS	94

Club scientifique	129
Clubs de seniors	114
Clubs sportifs	139
CMU	92 , 158
CNAV	88 , 100
CNIL	100
CO ₂	48, 67 , 68
Cohésion sociale	10, 64, 95, 104
Collèges	16, 46, 130, 131 , 137
Collegno	20
Columbarium	35
Commerce	10, 15, 79, 82
Commissariat	101, 104
Commissions	15
Communauté d'agglomération	10 à 14, 18 , 23, 41, 52 , 68 à 70, 75, 76, 83, 138, 151
Communication	22
Complexe culturel et associatif	30, 46
Composteur	69
Conciliateur de justice	100
Conseil des jeunes citoyens	132
Conseil général	14, 16, 23, 37 , 41, 42, 46, 51, 83, 84, 87, 90 à 93, 123
Conseil municipal	10 à 13, 15
Conseil régional	14, 16 , 23, 37 , 46, 48, 93 (voir aussi région)
Conseil des seniors	108
Conseillères conjugales	100
Conservatoire	18, 61, 153
Consommation responsable	67
Consultation juridique	101
Copropriété	58
Cours du soir	88
Covoiturage	76
CPAM 92	92 , 157
CPPS	126, 158
Création d'entreprise	84
Croix de Berny	45, 46 , 61, 73, 75, 80
Croix-Rouge	96 , 112, 158
Cuisine centrale	32
Cultes	21

D

Déchets	18, 68, 69
Défenseur des droits	99
Défibrillateur	157, 159
Déménagement	58

Dentistes 168, 181
 Député 14, 16
 Dératisation 45
 Développement durable . . . 11, 19, 44, 48, 61
 Diététicienne 169
 Discriminations 99
 Documentation 22, 24, 146
 Domaine public (occupation) 71
 Dräger Medical 78

E

Eau 37, 42, 44, 45, 46, 62, 68
 Eclairage public 44, 67
 École 62, 124
 Ecole hôtelière 87
 École municipale des sports 127, 136
 Eco-prêt 48
 Écoute du Noyer-Doré 95
 Écrivain public 100, 102
 Élagage 43, 71
 Élections 15 à 17, 27, 28, 33
 Eleftheroupolis 20
 Elior Restauration 129
 Élisabeth-de-la-Panouse-Debré (Centre) 126
 Élus 10
 Emploi 10, 12, 15, 18, 78, 79, 83, 84, 108
 Empreintes digitales 27
 Endettement 92
 Enfance 10, 15, 117
 Enseignes (autorisations d') 56
 Entreprises 78 à 87
 Environnement 11, 12, 15, 18, 41, 109
 Épicerie solidaire 96
 Érasme (hôpital) 158
 Ergothérapeute 169
 ESAT 94
 Escroquerie 103
 Espace collégiens 95, 130
 Espace jeunes 132
 Espace famille 129
 Espace insertion 83
 Espace Lionel-Terray 23, 137, 150
 Espace du Noyer-Doré 95, 130
 Espace Info énergie et habitat 69, 100
 Espaces verts 40 à 44, 62
 Essilor 79, 81

État civil 27, 28, 33 à 35
 Études dirigées 127
 Études sportives 127
 Étudiants 47, 58, 64
 Événements 139, 143

F

Fantômette 9
 Fasciobioénergie 179
 Faune et flore 42, 43, 62
 Femme-Relais 96
 Feu d'artifice 140
 Fibre optique 38, 81
 Finances locales 11, 15, 18, 30
 Foire aux fromages et aux vins 82, 140
 Foncia 79, 80
 Fonds solidarité logement 90
 Fontaines 44
 Fontaine (Anne) 5, 61, 147
 Formation 87, 133
 Français langue étrangère 88
 Funérarium 35

G

Garantie loca-pass, risques locatifs 57
 Garderie 127, 152
 Gendarmerie 104
 Georges-Suant (stade) 23, 137
 Géothermie 46
 Grenelle de l'environnement 61
 Groupe Pomona 79, 80
 GRETA 92 87
 Guide familles 124
 Guitare 142, 143
 Gygo 130

H

Habitat et humanisme 64
 Haltes-jeux 122
 Handicaps 12, 48, 51, 63, 74, 90, 93, 110, 136, 140, 145, 150, 158
 Hauts-de-Bievre
 (voir communauté d'agglomération)
 Hauts-de-Seine 16, 43
 (voir aussi Conseil général)
 Hauts-de-Seine Initiative 87

Histoire 5
Homéopathie 161
Hôtel de ville. 22, 23, **27**, 28, 61
Huissiers 102
Hygiène. 12, **45**

I

Impôts 30, 32, 63
Infirmiers 96, 169
InfoPro Communications 79, 80
Inspection du travail 88
Insertion, intégration 11, 64, 83, 93, 96
Internet. 22
Investissement 30
IRSTEA 79
IUFM 131

J

Jazz **144**, 153
Jean-Zay (quartier) 47
Jeux 44, 150, 151
Jumelages 10, 19
Juridictions. 98

K

Kerjouanno. 113, 127
Kinésithérapeutes 170, 173

L

Laboratoires d'analyses. 157, 174
Langues **87**, 113, 150
Lecture de rue 130
Légalisation (signature) 34
Lexington 20
Lewisham 20
Lire et faire lire 148
Litiges. 98, 100
Location de salles. 21, 24
Logement 11, 18, 46, **47**, 48 à 58, 69, 109
Logement solidaire. 11, 64
Logotype 6
Loisirs 109, 113, 128, 132, 139
Louise Bourgeois **9**, 64
Ludothèques. 30, 45, **150**
Lycées. 16, 46, 87, 126, **131**

M

Machine à voter. 27
Magazine municipal 22
Maire et adjoints **9**, **10**, 11, 14, 15, 56
Mairie à domicile 27
Maison des Ans Toniques 113
Maison des entreprises et de l'emploi . . . 83
Maison des Arts. 149
Maison des Jeux. 45, **151**
Maison du Mont-Blanc 32, **46**
Maisons de retraite. 109
Maison verte. 150
Maltraitance 99, 131
Malvoyants 22, 63, 94, 146
Marché 5, 45, 61, **79**, **82**
Mariage. 15, 24, **33**
Masterclasses 143
Matériel médical 174
Médecins. **160**, 181
Médiation familiale. 100, **101**
Médiathèques 23, 61, **146**
Médico-psychologique. 158
Ministre. 9, 14
Mission locale 83
Mixité sociale 56
Monsieur dépannage. 110
Moria 78, 81
Multi-accueil. 121 à 123
Multimédia. 132
Musée d'Antony. 7
Musique 142 à 144, 146, 150, 151, 153

N

Naissance 15, **33**, **34**, 118
Neige 71
Noces d'or 24, 33
Nouveau Souffle 127, **129**
Notaires 102
Nouvelles Dimensions. 130
Noyer-Doré 32, **44**, 46, 56, **64**, **95**, **130**

O

Objets encombrants 69
Office de tourisme 140
Olomouc 20
Opticiens 174
Ordures ménagères 69

Orlyval	75
Orthopédiste	165
Orthophonistes	174
Orthoptistes	174
Ostéopathes (médical).	161
Ostéopathes (paramédical).	175

P

Pacs	33
Pact	52, 69
PAD	100
Paladin	19, 75, 76
PAM 92	93
Panneaux solaires	55, 62
Parkings	73
Partie civile	99
Passeport	27, 34
Patrimoine	5
Paul-Roze (centre)	24, 128
Pédicures podologues	175
Permis de construire	56
Permis de conduire	34, 133
Personnalités	9
Personnes détenues	104
Pharmaciens	175, 181
Photographie	8, 28, 149
Photovoltaïque	51, 67
Phytosanitaire	44, 62, 68
Pierre-Kohlmann (association).	127
Pigeons	72
PIMMS	37
Piscines	18, 61, 138
PLU	45, 55, 62
PMI	123
Point d'accès au droit	100
Pôle Emploi	83
Pôle social	90
Police et police municipale	98, 99, 103, 104
Politique de la ville	10, 15, 95
Pollen	43, 63
Polystyrène	70
Pompes funèbres	35
Pompiers	96, 104, 140
Poneyclub	139
Population	4, 5, 18, 78, 79
Poste (La)	37

Poux	157
Préfet, Préfecture	37, 56
Prévention	64, 103
Prévention routière	129
Projet personnalisé de scolarisation.	94
Propriétaires	47, 52
Prud'hommes	88
Psychanalystes	176
Psychiatrie	158, 167
Psychologues	176
Psychomotricienne	176
Psychothérapeutes	178
Publications	22 à 24

Q

Quartiers	40
---------------------	----

R

Raid aventure	140
RAM/RAP	118
Randonnée (sentier de)	42
RATP	23, 37, 75, 76
RD920	43, 45, 73
Recensement	35
Recycler	69, 70
Réflexologie plantaire	179
Régie centrale	129
Région	16, 17
Reinickendorf	19
Relais-colis	37
Relations presse	24
Relations publiques	24
Renaissance (centre d'affaires).	80
Résidence universitaire (RUA)	139
Retraite	88
Restaurants du cœur	96
Restauration	87, 96, 110, 113, 124, 129
RFF Réseau Ferré de France	63
Rimbaud (Arthur)	147
RSA	91

S

Sages-femmes	169
Sainte-Marie	126, 139, 144
Saint-Saturnin	5, 6, 21, 73
Saint-Vincent-de-Paul (société)	96

Samoëns	127
Sanofi	78, 80
Sans domicile fixe	96
Santé	12, 45, 155
Sciences	12, 129, 140
Sderot	20
Secourisme	96
Secours catholique	96 , 127
Secours populaire	96
Sécurité	11, 52, 61, 64, 103
Sécurité sociale	92
SEDIF	37
Semi-marathon	140
Sénateurs	15 , 17
Seniors	10, 15, 107
Services à la personne	110 à 113
Service civique	133
Services publics	25
Sibille (Raymond)	43 , 61
Sida info service	131
SIMACUR	67
SNCF	10, 23, 76
Solstice	152
Sophrologues	179
Sous-préfecture	37
SRU (loi)	55 , 56
Stades	24, 137 , 139, 140
Stage 3e	133
Stallergenes	78, 79, 81
Standard	22
Stationnement	45, 73
Stop publicité	69
Suant (Georges)	19, 140
Surendettement	92

T

T11	80
Taux d'imposition	30
Taxi	76
Téléassistance	110
Téléphonie solidaire	37
Télévision par câble	38
Théâtre	18, 130, 151
Théodore-Monod (lycée)	87 , 131
Toiture végétalisée	46, 62, 67
Tourvoie (parc de)	46
Tramway	30

Transport gratuit seniors	111
Transports publics	11, 19, 75 , 109
Transports spécialisés	96, 111, 113
TransVal de Marne (TVM)	76, 80
Travaux	11, 15, 48 à 55, 67, 69, 72
Trésorerie principale	32
Tribunaux	98, 104
Tri sélectif	69

U

UFC Que choisir	100
UFCS	100
Urbanisme	10, 15, 45 , 55, 56, 62, 82, 109
Urgences santé	181
Urgences secours	104
URSSAF	88

V

Vacances	113, 129, 130, 132
Vélo	45, 61
Veolia	37, 79 , 80
Verre (collecte)	69
Vêtements d'occasion	96
Vétérinaires	73
Victimes	98, 99, 101
Vidéoprotection	32, 64, 103
Village nature et jardin	62, 140
Violence	131
Voirie (voir aussi RD920)	30, 41, 44 , 63, 71, 72
Voiture	61, 68, 71, 73 à 74

W

WiFi	23 , 28
----------------	----------------

Z

Zone 30	61
-------------------	----



Immobilière Patrick Servel
4 agences à votre service

ANTONY IMMOBILIER

**ESTIMATIONS
GRATUITES**



**ACHAT
VENTE
LOCATION
GESTION**



46/48 avenue Aristide Briand - 01 56 45 25 25
agence@antonyimmobilier.fr



**IMMOBILIERE DE
RUNGIS**



**FRESNES
IMMOBILIER**



**IMMOBILIERE DE
WISSOUS**

23 place Louis XIII
94150 Rungis
01.46.75.05.01

1 rue Maurice Ténine
94260 Fresnes
01.46.68.50.50

3 chemin de la Vallée
91320 Wissous
01.69.75.25.25

agence@immorongis.com

agence@fresnesimmo.com

agence@immowissous.com

IMAGERIE MÉDICALE DU BOIS DE VERRIÈRES



48, rue du Colonel Fabien
92160 Antony

Parking gratuit 40 places



RADIOLOGIE

Générale - Dentaire

Ostéodensitométrie - Pédiatrie

Mammographie numérique - Echographie

Infiltration ostéo-articulaire

01 46 66 69 50

SCANNER - IRM

Scanner cardiaque - Coloscopie virtuelle

AngioIRM sans injection

01 42 37 08 88

Fax : 01 40 96 96 70 - Email : irm.bverrieres@free.fr

Site : www.imagerie-boisdeverrieres.fr